BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A 12
300
NAPOLI

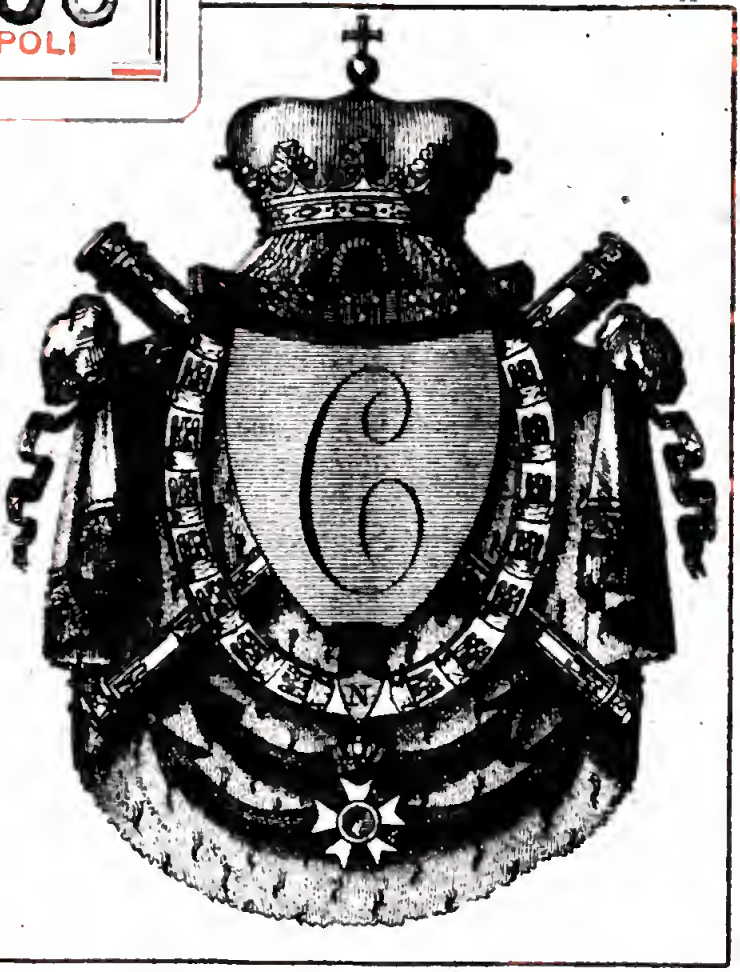

5 63 J. II

I Suppl. Palat. A 300

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,
Morts depuis 1700 *juſqu'en* 1771.

TOME DEUXIEME.

f657 SBN

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 *juſqu'en* 1771,

Pour ſervir de ſuite aux ÉLOGES IMPRIMÉS ET LUS DANS LES SEANCES PUBLIQUES DE CETTE COMPAGNIE.

*Par M. d'*ALEMBERT, *Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoiſe, & Membre des Académies des Sciences de France, d'Angleterre, de Pruſſe, de Ruſſie, de Suede, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Caſſel, de Boſton, & de Norwege.*

TOME DEUXIEME.

BIBLIOTECA NAZIONALE DI NAPOLI

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, de Madame Comteſſe D'ARTOIS, & de l'Académie des Sciences, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

MESSIEURS,

L'OUVRAGE que vous me permettez de faire paroître ſous vos auſpices, eſt un monument du zele actif & pur dont M. D'ALEMBERT fut conſtamment animé pour l'Académie. Il en forma le projet le jour même où vous le chosîtes pour votre organe, & depuis il n'en a paſſé aucun ſans s'occuper d'achever ou de perfectionner ce travail, qu'il regardoit comme la dette ſacrée de ſa reconnoiſſance.

Il n'avoit voulu publier pendant ſa vie qu'un petit nombre d'Eloges lus dans vos Séances publiques. Toute Hiſtoire preſque contempo-

raine, n'eût-elle pour objet que la Littérature & la Philoſophie, peut troubler le repos de quiconque veut l'écrire avec vérité; & M. D'ALEMBERT *étoit parvenu à cet âge & à ce degré de réputation où le repos eſt plus cher qu'une gloire nouvelle, & où le beſoin de parler avec franchiſe eſt plus impérieux que celui d'occuper les autres du fruit de ſes veilles.*

Chargé par lui de ce dépôt précieux, héritier de ſes ſentimens pour l'Académie, auprès de laquelle ſon amitié pour moi a été mon premier titre, j'ai cru remplir un vœu de ſon cœur en vous faiſant hommage d'un travail entrepris pour la gloire d'une Compagnie dont vos Ouvrages ont ſi dignement ſoutenu ou augmenté l'éclat.

Je ſuis avec reſpect,

MESSIEURS,

Votre très-humble, &c.

DE CONDORCET.

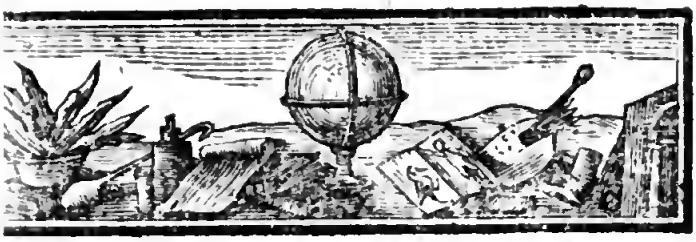

AVERTISSEMENT.

LES Membres de l'Académie Françoiſe peuvent ſe partager en deux claſſes.

Les uns n'ont été que de cette Académie, les autres ont été de plus ou de celle des Sciences, ou de celle des Belles-Lettres.

On trouve l'Eloge des derniers dans les Mémoires de ces deux illuſtres Compagnies ; & par cette raiſon, nous n'avons pas cru devoir nous en occuper. Pouvions-nous d'ailleurs nous flatter de mieux faire que les Auteurs de ces Eloges ? Et au-

rions-nous oſé, par exemple, entreprendre, après Fontenelle, l'Eloge de M. d'Argenſon, ſans parler des autres ?

Deſpréaux, qui étoit en même temps de l'Académie Françoiſe & de celle des Belles-Lettres, eſt le ſeul qui nous ait paru mériter une exception. Cet illuſtre Poëte occupe un rang ſi diſtingué dans nos faſtes, que le Public auroit été ſurpris de le voir paſſer ſous ſilence.

Quant aux Académiciens de la premiere claſſe, c'eſt-à-dire, qui n'ont été que de l'Académie Françoiſe, nous avons fait les Eloges de tous ceux qui ſont morts depuis le commencement du ſiecle, époque où commence notre travail, juſqu'à la fin de l'année 1771. Nous avons cru devoir cet hommage de préf

nce à ceux de nos Confreres
ii n'en avoient point reçu ail-
urs, & qui, ſi nous pouvons
nployer ici une expreſſion de
acite, *paucioribus lacrymis com-*
ſiti ſunt.

Nos Eloges ſont au nombre
e ſoixante-quinze ; nous en
ons déjà publié quelques-uns,
plupart intéreſſans par la cé-
brité de ceux qui en étoient
bjet. Le Public ayant reçu
ec bonté ce premier eſſai de
tre travail, nous oſons lui
éſenter aujourd'hui tous les
tres Eloges que nous avons
mpoſés, & pour leſquels ſon
dulgence nous eſt encore plus
ceſſaire.

Ces Eloges, ou, ſi l'on veut,
s Articles (car il y en a plus
n qui ne mérite guere le nom
Éloge), ſont diſpoſés, ainſi

que ceux des autres Académies ; ſuivant l'ordre chronologique de la mort des Académiciens.

Nous avons même inſéré dans cet ordre chronologique les Membres de l'Académie des Sciences & de celle des Belles-Lettres, qui ont été de l'Académie Françoiſe ; mais nous nous ſommes bornés à la date de leur naiſſance, de leur réception & de leur mort, & nous avons renvoyé le Lecteur à leurs Eloges inſérés dans l'Hiſtoire des deux autres Compagnies.

Dans le Volume déjà publié, nous avons tâché de donner aux différens Eloges qu'il renferme, la variété de ton & de ſtyle ſi néceſſaire à ce genre d'Ouvrage, pour en rompre la monotonie, & pour rendre en même temps chaque Eloge plus analogue, &,

ſi nous oſons le dire, plus reſſemblant à celui qui en étoit l'objet. Cette variété étoit plus néceſſaire encore dans ceux que nous publions aujourd'hui, & qui ſont en bien plus grand nombre. Nous avons quelquefois emprunté le ſtyle des différens Académiciens, qui, dans leurs Diſcours de réception, ont payé à leurs ſucceſſeurs le tribut de louanges ordinaires, ou qui ont fait dans leurs Ouvrages un Eloge particulier de quelques-uns de leurs Confreres. Quelquefois nous avons fait parler ceux mêmes dont nous avions à entretenir nos Lecteurs ; enfin nous n'avons rien négligé pour ſoutenir & intéreſſer l'attention des Gens de Lettres, même dans les Articles les plus courts ; car il en eſt pluſieurs qui, par leur nature, ne comportoient que très-peu d'étendue.

Nous avions annoncé dans le Volume précédent, des Notes déjà faites ſur les Eloges déjà imprimés, Notes que nous n'avions pas jugé à propos de joindre à ces Eloges. On les trouvera ici à l'ordre chronologique des Académiciens qu'elles concernent. Nous avons fait en ſorte qu'on pût les lire de ſuite, ſans qu'il fût néceſſaire d'avoir ſous les yeux l'Eloge dont elles ſont, pour ainſi dire, le ſupplément.

Nous avons joint de pareilles Notes à pluſieurs Articles que nous publions aujourd'hui pour la premiere fois; elles renferment, ainſi que les autres, ou des faits qui nous ont paru intéreſſans pour les Gens de Lettres, ou des remarques, auſſi utiles que nous avons pu les faire, ſur des objets de Littérature & de Philoſophie.

Au moyen de cette diſpoſition chronologique, les Gens de Lettres auront ici dans l'ordre le plus convenable, ou l'Eloge hiſtorique, autant qu'il eſt poſſible, de tous les Académiciens morts depuis le commencement du ſiecle, ou l'indication de l'Ouvrage dans lequel cet Eloge ſe trouve mieux fait qu'il ne l'auroit été par nous.

Parmi les différentes Anecdotes que nous avons rapportées, il s'en trouvera pluſieurs ſans doute qui ſeront connues d'un aſſez grand nombre de nos Lecteurs; mais nous les prions de faire attention qu'un plus grand nombre les ignore, & nous avons penſé qu'il ſeroit agréable, & quelquefois utile pour ces derniers, de les trouver dans notre Ouvrage.

Les Notes contiennent auſſi quelquefois, mais très-rarement, des détails purement grammaticaux, relatifs aux Ouvrages dont certains Académiciens ſe ſont occupés. Ceux de nos Lecteurs que ces détails intéreſſent peu, les paſſeront s'ils le jugent à propos ; mais nous ne croyons pas qu'ils ſoient déplacés dans l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe & de ſes travaux.

Nous demandons grace enfin pour quelques redites, courtes & peu nombreuſes, que l'étendue de cette Hiſtoire peut rendre excuſables, & qui concernent d'ailleurs des objets intéreſſans pour l'Académie & pour les Lettres ; objets ſur leſquels, par cette raiſon, nous avons cru devoir inſiſter, mais avec réſerve, quand l'Académicien dont nous avions à parler nous en offroit

'occaſion naturelle & preſque ndiſpenſable.

Il y a long-temps que nous ıvons prié ceux qui peuvent, :omme parens ou comme amis, 'intéreſſer à la mémoire des Confreres que nous avons per- lus, de nous fournir des détails ur ce qui les concerne. Cette ›riere a été rendue publique dans ›luſieurs Journaux. Peu de per- ›onnes y ont eu égard, & nous ıvons été preſque réduits à nos ›ropres recherches pour le tra- ‹ail que nous avons entrepris. Si la famille ou les amis des Aca- lémiciens défunts ne ſont pas :ontens de nous, il n'a tenu ju'à eux de l'être davantage. Nous avons du moins fait en ›orte de ne rien dire que de ‹rai ; & quoiqu'on ait révoqué :n doute quelques-uns des faits que nous avons racontés, nous

pouvons assurer avec confiance, qu'ils n'ont été avancés que sur les meilleurs témoignages.

Nous n'en dirons pas davantage sur notre travail, quelque tentés que nous en soyons; l'amour-propre d'un Ecrivain croit n'en avoir jamais assez dit pour recommander ses Productions à la bienveillance de son Lecteur; mais la maniere la plus sûre de se le rendre favorable, est de ne pas commencer par lui déplaire en parlant de soi trop longtemps.

TOUSSAINT

TOUSSAINT ROSE,

ecrétaire du Cabinet du Roi, & Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, né en 1611, reçu à la place de VALENTIN CONRART, *le 12 Décembre 1675, mort le 6 Janvier 1701 (1).*

NOTE

JR L'ÉLOGE DU PRÉSIDENT ROSE.

OTE I, *à l'occaſion de* VITTORIO SIRI, *page 495 du Volume précédent.*

¬

J E *Vittorio Siri*, qui eut tant obligation à notre Académicien, avoit mmencé par être Moine. Il paſſoit

(1) *Voyez* ſon Eloge dans le Volume préſent, page 487.

pour vendre ſa plume au plus offrant; ce qui faiſoit dire de lui, que ſes *Ouvrages Hiſtoriques* étoient *No da Iſtorico*, *ma da ſalario* (*non d'un Hiſtorien, mais d'un Auteur payé*). Le Cardinal Mazarin, quoiqu'il lui eût donné une forte penſion, ne l'aimoit pas, & ne le ſoudoyoit que pour échapper à ſes ſarcaſmes.

NOTE II, *relative à la page* 495, *ſur les Lettres écrites au nom de* LOUIS XIV, *par le Préſident* ROSE.

OUTRE les Lettres réelles que le Préſident Roſe écrivit au nom de ce Prince, comme Secrétaire du Cabinet, on lui en attribue une, prétendue écrite par Louis XIV au Docteur Arnaud, en 1678, dans le temps où le Monarque faiſoit le ſiége d'Ypres. On ſait que Janſénius avoit été Evêque de cette ville; on ſait quel étoit l'attachement du Docteur Arnaud pour cet Evêque & pour ſes opinions. La Lettre dont il s'agit n'étoit qu'un long & triſte

rſiflage, où l'on faiſoit parler le Roi
r le ſiége d'Ypres, dans le ſtyle théo-
ique de Janſénius ; plaiſanterie de
minaire, plus digne d'un Bachelier
Sorbonne, que d'un homme du
nde, tel que le Préſident Roſe (1).
par malheur pour lui il en fut l'Au-
ur, il n'oſa ſûrement la montrer à
ı ami Racine, dont le Janſéniſme &
bon goût auroient également ré-
uvé cette inſipide facétie. Cepen-
nt les Jéſuites, ennemis jurés de Jan-
ius & d'Arnaud, répandirent la
tre le plus qu'ils purent, & la firent
oir de leur mieux, juſqu'à prétendre
elle étoit ſupérieure aux Provinciales ;

---

1) On peut en juger par le début de cette
re, relatif aux *cinq propoſitions* con-
nées dans Janſénius. » Monſieur Arnaud,
i cinq propoſitions à faire à Meſſieurs
Ypres. La premiere, que je ſuis venu en
ndres *pour faire du bien à tout le monde.*
ſeconde, que le *commandement* que je leur
s de me rendre la ville, *n'eſt pas impoſſible.*
troiſième, &c. Il s'agit donc, Monſieur,
leur faire *ſigner ces cinq propoſitions*,
renferment tout le *Traité de la grace*
e j'ai à leur faire « &c. Ceux qui voudront
uyer plus long-temps, trouveront le reſte
le Dictionnaire de Bayle, au mot *Ypres.*

mais ils furent les seuls à le croire, ou plutôt à le dire ; & les Jansénistes conservèrent l'avantage, si précieux en France, d'avoir fait rire la Nation aux dépens de leurs ennemis.

NOTE III, *relative à la liaison du Président* ROSE *avec Despréaux & Racine.*

QUELQUE attaché que le Président Rose fût à ces deux grands Poëtes, on voit par les Mémoires de l'Abbé de Choisy, qu'il n'avoit pas en eux la plus parfaite confiance ; il ne vouloit point leur faire part des anecdoctes qu'il avoit été à portée de savoir, relativement à l'Histoire du feu Roi, qu'ils étoient, comme l'on sait, chargés d'écrire, mais qui n'a jamais paru, & peut-être jamais été faite : apparemment il craignoit de leur part quelque indiscrétion qui le compromît.

» L'autre jour, dit l'Abbé de Choisy dans ses Mémoires, » M. Rose me con- » toit les particularités de la mort du » Cardinal Mazarin. *Ah !* me dit-il,

M. Racine voudroit bien être ici ; il m'a mis pluſieurs fois ſur les voies, mais je ne lui ai jamais rien voulu dire. J'ai bien affaire qu'il m'aille citer à tort & à travers «.

Si le Préſident Roſe ſe mettoit quelquefois à ſon aiſe ſur le compte de ſes deux amis, ils ſavoient bien auſſi le lui rendre dans l'occaſion ; on le voit par une Lettre de Racine à Boileau : Ce dernier étoit malade ; le Roi s'étoit informé de ſon état, & lui avoit conſeillé quelques remedes. *M. Roſe*, lui dit Racine, *m'a prié de vous mander de ſa part, qu'après Dieu, le Roi étoit le plus grand Médecin du monde, & j'ai été même fort édifié que M. Roſe voulût bien mettre Dieu avant le Roi...* Boileau, de ſon côté, dit à Racine dans une autre Lettre : *M. Roſe m'a confié les grands dégoûts qu'il avoit de l'Académie, juſqu'à méditer même d'y faire retrancher les jetons, s'il n'étoit, dit-il, retenu par la charité. Croyez-vous que les jetons durent long-temps, s'il ne tient qu'à la charité de M. Roſe qu'ils ne ſoient retranchés ?*

C'eſt ainſi que ces *trois amis* s'égayoient *innocemment* ſur le compte les uns des autres.

NOTE IV, *ſur la gaîté du Préſident* ROSE (pages 500 & 501).

NOTRE Académicien conſerva dans ſes derniers momens la gaîté qui ne le quittoit jamais, & dont nous avons rapporté différens traits dans ſon Éloge. Des Prêtres qui aſſiégeoient ſon lit quelques heures avant ſa mort, le fatiguoient de leurs exhortations, apparemment peu éloquentes, & ſur-tout des promeſſes qu'ils lui faiſoient d'adreſſer au Ciel des prieres ferventes pour ſon ſalut. Il appela ſa femme, qui pleuroit dans un coin de la chambre : *Ma chere amie*, lui dit-il, *ſi ces Meſſieurs, quand ils m'auront enterré, vous offrent des Meſſes pour me tirer plus vîte du Purgatoire, épargnez-vous cette dépenſe-là, je prendrai patience.* Ce mot n'étoit pas, comme on pourroit le croire, un trait d'irréligion, ce n'étoit qu'un trait innocent & plaiſant de malignité, pour fruſtrer l'avidité de ces Prêtres du profit qu'ils eſpéroient tirer de ſa mort. Le mot à peu près

ſemblable du bon la Fontaine ſur les *damnés*, *A la fin ils s'y accoutumeront*, n'étoit de même qu'un trait de ſa bonhommie, qui croyoit voir une incompatibilité trop frappante entre la bonté de Dieu & l'éternité des peines de l'Enfer.

APOLOGIE.

APOLOGIE

DE FRANÇOIS

DE

CLERMONT-TONNERRE,

ÉVÊQUE DE NOYON,

Né en 1629, & mort le 15 Février 1701.

ON nous demandera ſans doute, par quelle raiſon, ayant donné le titre d'*Eloge* aux articles qui concernent les autres Académiciens, nous préſentons, ſous un titre bien moins flatteur, l'article deſtiné à un Prélat, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Pair de France, & ſorti d'une des plus grandes Maiſons du royaume ? Notre réponſe ſera courte & modeſte.

L'opinion publique, à notre grand

regret, traite avec ſi peu de faveur l'Evêque de Noyon, qu'il a malheureuſement beaucoup plus beſoin d'une Apologie que d'un Eloge. Mais cette Apologie nous paroît être, pour l'Hiſtorien de l'Académie, un devoir de bienſéance & de juſtice, qu'il doit ſe preſſer de rendre aux manes de ſon Confrere, ſur-tout s'il doit en réſulter, comme il s'en flatte, plus d'un trait honorable à celui qu'il ne vouloit que défendre. Peut-être l'Evêque de Noyon ſera-t-il plus loué que le Public ne s'y attend, par les détails même qu'entraînera ſa juſtification.

Ce Prélat (il faut d'abord l'avouer ſans détour) eſt preſque uniquement connu par la haute idée qu'on l'accuſe d'avoir eue de ſa nobleſſe (dont perſonne ne lui conteſtoit l'éclat), & de ſon mérite, qu'il croyoit, dit-on, égal à ſa nobleſſe; on a conſervé dans ces Recueils d'*Anecdotes*, qui ne ſont que trop ſouvent, comme l'a dit M. de Voltaire, des recueils de *menſonges imprimés*, les prétendus monumens de ſon intrépide jactance; monumens que nous apprécierons dans la ſuite de cet article, mais qui ſemblent avoir jeté un

ridicule ſur ſa mémoire : on diſoit de lui, qu'il étoit jaloux de l'ancienneté & de la grandeur de ſa Maiſon, non ſeulement dans ce monde, mais dans l'autre, parce qu'il avoit fait compoſer ſous ſes yeux, & donner au Public, l'Hiſtoire *de tous les Saints de la Maiſon de Clermont-Tonnerre* (1), dont la plupart cependant ſont moins révérés dans l'Egliſe, que beaucoup d'autres qui *n'avoient point de pere Gentilhomme.* Mais des ames plus pieuſes que malignes, ne verront dans cet Ouvrage que l'édifiante émulation du Prélat, pour mériter un jour, à l'exemple de ſes Religieux ancêtres, les honneurs de la canoniſation. Une ambition ſi louable répond ſuffiſamment à l'eſpece d'épitaphe ſatirique que les Détracteurs de l'Evêque de Noyon n'ont pas rougi de lui faire. On racontoit dans cette épitaphe, ou plutôt dans cette épigramme funebre, que le Prélat s'étant préſenté après ſa mort à la porte du Paradis, & ayant jeté les yeux ſur la compagnie qu'il renfermoit, s'étoit retiré avec dé-

(1) Cet Ouvrage, fait par le Préſident Couſin, fut imprimé à Paris en 1698.

dain, *parce qu'il n'y voyoit que du peuple* (1). Nous pouvons auſſi rapporter ſans conſéquence cet autre ſarcaſme moins indécent, mais non moins déplacé, que s'il avoit pu honnêtement changer ſon nom de baptême, il eût abjuré celui de *François*, pour ſe choiſir un Patron plus noble que l'Inſtituteur des Ordres Mendians. Il s'étoit chargé, a-t-on dit encore, de prononcer le Panégyrique de Saint Jean de Dieu (Inſtituteur du plus reſpectable des Ordres Monaſtiques, parce qu'il eſt le plus utile, *les Freres de la Charité*): mais il renonça bientôt à ce travail, ayant appris que l'homme vertueux qu'il devoit louer, avoit été laquais dans ſa jeuneſſe. Les plaiſanteries dont l'Evêque de Noyon a été l'objet, ſont ſi connues, qu'il nous a paru plus court & plus ſage d'avouer ici les principales, en les réduiſant à leur juſte valeur, que de laiſſer à la malignité le ſoin de les aiguiſer encore, ou que d'y donner nous-mêmes une ſorte d'autorité, en affectant de les paſſer ſous ſilence. Nous nous garderons pourtant bien de les rapporter toutes, non ſeu-

(1) Voyez les Notes à la fin de cet article (*a*).

lement pour éviter l'ennui qui réſulteroit de cette enfilade d'épigrammes monotones, mais parce qu'il en eſt un très-grand nombre qu'il a eſſuyées ſans y avoir même fourni de prétexte. Il ſuffit à la Nation Françoiſe qu'un homme connu ait eu le malheur de prêter en quelque choſe le flanc au ridicule, pour qu'on lui faſſe préſent de toutes les ſottiſes dont cent autres ont pu ſe rendre coupables dans le même genre; c'eſt, pour ainſi dire, l'*Hercule infortuné* ſur lequel on réunit tous les traits de cette eſpece, comme on a chargé l'Hercule de la Fable des exploits de vingt autres Hercules. Notre Académicien paroît avoir été plus que perſonne la victime de ce charitable uſage. Cependant la malignité n'a pas toujours été adroite à ſon égard; pluſieurs des mots qu'on lui a prêtés avoient un ſens ironique & réfléchi, dont ceux qui en étoient l'objet ne ſe doutoient guere; ils croyoient, en rediſant ces mots, ſe moquer de l'Evêque de Noyon, & ne voyoient pas qu'il s'étoit moqué d'eux. Un Prélat, ſon Confrere, aſſuroit, par exemple, lui avoir entendu dire, *qu'il étoit devenu Evêque, comme*

un Moine, à force de prêcher. Ne ſe pourroit-il pas que ce prétendu trait de vanité fût plutôt un trait de ſatire contre l'oiſive ignorance de pluſieurs Princes de l'Egliſe, ſes contemporains, dont l'élévation étoit plus l'ouvrage de leur naiſſance ou de leur intrigue, que de leurs talens? Il en eſt de même d'un autre mot qui lui échappa au ſortir d'une égliſe, où il avoit entendu un ſermon intéreſſant, prononcé par un Aumônier du Roi. *Je viens*, dit-il, *d'entendre un Gentilhomme qui prêche bien.* N'étoit-ce pas un avis malin & charitable aux Abbés de Cour de ſon temps, qui ne prêchoient pas, ou qui prêchoient mal? Enfin, comme ſi l'Evêque de Noyon eût été condamné à éprouver des injuſtices de tous les genres, on a eu quelquefois celle de lui attribuer des plaiſanteries très-offenſantes pour ceux qu'elles regardoient, peut-être même très-injuſtes, mais dont il étoit très-innocent, entre autres le trait ſatirique d'un Duc d'Elbœuf, qui parloit ſouvent à la Cour de Louis XIV, d'un Livre qu'il vouloit donner au Public, & dans lequel on trouveroit, ſelon lui, l'*Hiſtoire véritable des Chevaliers de l'Ordre &*

des Ducs & Pairs qui n'étoient pas Gentilshommes. On donnoit auſſi très-mal-à-propos à M. de Clermont-Tonnerre ce mot, beaucoup plus ancien que lui, ſur les Nobles de création nouvelle, *que leurs armoiries étoient, pour la plupart, les enſeignes de la boutique de leurs peres.* Ainſi le malheureux Prélat s'eſt vu chargé tout à la fois & des ridicules qu'on a voulu lui donner, & de ceux qu'il donnoit finement à d'autres, & des péchés qui n'étoient pas les ſiens. Nous tâchons ici de rendre ce qui appartient à chacun, & nous nous flattons d'avoir au moins beaucoup diminué la part qu'on deſtinoit à notre Confrere.

Lorſqu'il obtint à l'Académie une place, qu'il voulut bien, dit-on, *s'abaiſſer* à demander, on a prétendu qu'il avoit pouſſé la crainte de compromettre ſon rang, juſqu'à héſiter s'il feroit, ſelon l'uſage, dans ſon Diſcours de réception (1), l'Eloge de ſon Prédéceſſeur, Barbier Daucourt, qui étoit né d'une famille obſcure, & n'avoit de titre que ſon mérite. Il eſt pourtant certain que M. l'Evêque de Noyon ſe ſoumit de

(1) Il fut reçu le 13 Décembre 1694.

très-bonne grace à ce devoir. Il traça, en peu de mots à la vérité, mais avec autant de préciſion que de juſtice, le portrait de celui qu'il venoit remplacer. » J'avoue, dit-il modeſtement, que les » talens de mon Prédéceſſeur me ſeroient » aujourd'hui néceſſaires. Son éloquence » grave & facile dans les Ouvrages de » proſe & de poéſie; ſon mérite ac- » cueilli pa un Miniſtre eſtimable (1); » ſa charité victorieuſe pour la défenſe » d'un innocent prêt à ſubir le dernier » ſupplice (2); enfin ſon attachement » inviolable aux intérêts de cette Com-

(1) Colbert étoit ce Miniſtre *eſtimable*, à qui M. de Clermont-Tonnerre refuſoit, diſoit-on, une plus honorable épithete, parce qu'il ne le croyoit pas d'*aſſez bonne Maiſon*; imputation du même genre & du même poids que toutes les autres.

(2) Cet innocent, dont Barbier Daucourt prit la défenſe, eſt le malheureux le Brun, accuſé d'un aſſaſſinat qu'il n'avoit pas commis, condamné à mort par les premiers Juges, & mort en priſon des ſuites de la queſtion affreuſe que les ſeconds Juges lui firent donner, pour tirer de lui l'aveu de ſon prétendu crime. Il n'y a point de Magiſtrat qui ne doive trembler en prononçant une Sentence de mort, quand il aura lu les Mémoires pour & contre cet infortuné.

pagnie ; c'eſt, Meſſieurs, en ce point ſeul que je ne lui cede pas, & que j'eſpere même le ſurpaſſer «. On a nprimé dans des *Ana*, que cet Eloge e Barbier Daucourt n'avoit point été rononcé par l'Evêque de Noyon, *qui 'étoit fait une loi de ne jamais louer de oturiers ;* & l'on ajoute que l'Acaémie, juſtement offenſée de cette éticence, exigea que l'Eloge fût réabli à l'impreſſion. Cette fable ſera uffiſamment détruite, ſi l'on fait attention à la phraſe qui, dans le Diſours imprimé, ſuit immédiatement ce u'on vient de lire ; phraſe qui a éviemment été prononcée, & qui paroît éceſſairement liée à ce qui précede. » Vous le voyez, Meſſieurs, dit le Ré» cipiendaire, & je le ſens encore plus ; » je tremble de peur, & je ſuis tranſ» porté de joie «. Ce langage n'eſt celui ni de l'orgueil, ni de la préſomption ; l ne paroît pas même être le maſque ranſparent d'une fauſſe modeſtie, mais 'expreſſion ſincere d'un ſentiment naurel & vrai ; la vanité, qui ſe déguiſe & ſe cache, ne s'exprime pas avec une imidité ſi naïve (1).

(1) Ç'en eſt aſſez pour répondre encore à

Si M. de Clermont-Tonnerre paroît avoir loué ſincérement l'Académicien auquel il ſuccédoit, on prétend que la même franchiſe ne ſe trouve pas dans la réponſe que l'Abbé de Caumartin, depuis Evêque de Blois, lui fit en qualité de Directeur. Cette réponſe parut à l'Aſſemblée une ironie perpétuelle, & ce que nous appellerions aujourd'hui une eſpece de *perſiflage*, où l'on ſe moquoit finement du Prélat en paroiſſant l'accabler de louanges, & où l'on paroit la victime pour l'immoler. Le Directeur, témoin de l'effet qu'avoit produit ce Diſcours, ſe défendit beaucoup de l'intention maligne qu'on lui prêtoit ; mais ſoit juſtice, ſoit fatalité, il eut le malheur de ne convaincre perſonne ; le coup étoit porté, & le Public, grace à la bonté qui lui eſt naturelle, étoit prévenu ſans retour : comment

---

quelques autres Fabricateurs d'anecdotes, qui prétendent que ſi l'Evêque de Noyon eut enfin la complaiſance de rendre hommage à la mémoire de ſon Prédéceſſeur, ce fut uniquement par la crainte qu'on lui inſpira, que pour le punir de s'être diſpenſé de ce devoir, ſon Succeſſeur ne lui rendît un jour la pareille, & ne lui refuſât auſſi le tribut d'éloges que réclameroient ſes cendres.

lui faire prendre pour un Eloge ce qui ne lui avoit paru qu'une Satire adroite & ſourde, qu'il étoit ſi flatté & ſi content d'avoir apperçue & démêlée ! Cette perſuaſion générale ſe trouvoit, par un nouveau malheur, fortifiée d'une opinion dont le poids étoit bien redoutable, celle de Louis XIV lui-même. L'Abbé de Caumartin avoit parlé dans ſon Diſcours, de l'accueil que le Roi faiſoit au Prélat, & en avoit parlé d'une maniere aſſez équivoque pour faire croire qu'il aſſocioit le Monarque aux plaiſanteries dont l'Evêque de Noyon étoit ſouvent l'objet parmi les charitables habitans de Verſailles. Le Monarque en effet ne dédaignoit pas de ſe joindre quelquefois à eux. » M. » l'Evêque de Noyon, dit Madame de » Coulanges dans une Lettre à Madame » de Sévigné, fait toujours l'amuſement » de la Cour ; il ſera reçu après-demain » à l'Académie, & le Roi lui a dit » qu'*il s'attendoit à être ſeul ce jour-là*«. C'eſt ainſi que le Prince effleuroit quelquefois l'Evêque de Noyon ; mais la Majeſté Royale prétendoit rire toute ſeule, & ne trouvoit pas bon qu'on voulût changer en un trait perçant

l'ironie qu'elle avoit voulu légérement aiguiſer. Auſſi les ennemis de l'Abbé de Caumartin (car ſon mérite lui en avoit fait plus d'un parmi les Eccléſiaſtiques Courtiſans, qui voyoient en lui un rival pour l'Epiſcopat) ne manquerent pas de faire enviſager au Roi la liberté que le Directeur de l'Académie avoit priſe, comme un manque de reſpect pour ſa Perſonne : le Roi le crut, & le crut ſi bien, qu'il en témoigna ſon mécontentement de la maniere la plus marquée. L'Abbé de Caumartin, pour ôter à la malignité publique la ſatisfaction de faire plus en détail le commentaire de ſa harangue, prit le parti de ne la point donner à l'impreſſion. Elle ne parut que long-temps après, lorſque la mort des perſonnes intéreſſées eut détruit tout le piquant de cette prétendue Satire ; elle a même oſé ſe montrer dans les derniers Recueils des Harangues de l'Academie, où l'on ne ſonge plus guere à l'aller chercher. Ceux qui ſeroient curieux de la lire, pourront juger par eux-mêmes de l'imputation que l'Auteur a eſſuyée. (1). Le ſou-

(1) Voyez la Note (*b*).

verain Juge de nos penſées, devant qui l'Abbé de Caumartin a paru depuis long-temps, ſait mieux que nous l'intention qu'il avoit inſpirée à l'Orateur, & a prononcé ſur ce péché ſi l'accuſé en eſt coupable. Nous nous croyons pourtant obligés de dire, que ſi le Directeur eut deſſein en cette occaſion d'immoler bénignement le Récipiendaire à la riſée publique, il eut un tort très-grave, & à l'égard de ſon Confrere, & à l'égard de ſon Corps. Quelque jugement que l'Orateur de la Compagnie porte en ſecret ſur celui qu'il eſt chargé de recevoir, lui eût-il refuſé ſon ſuffrage, eût-il traverſé ſon élection, fût-il même ſon ennemi, il doit oublier tout, dès qu'il ſe trouve à la tête de la Société reſpectable qui vient d'adopter le nouvel Académicien; ſimple organe de ſes Confreres en cette circonſtance, & réduit à exprimer leurs ſentimens, lors même qu'ils ne ſont pas les ſiens, il eſt, au moins pour ce moment, voué, ou, ſi l'on veut, condamné à l'éloge, comme le Récipiendaire l'eſt à la timidité & à la modeſtie. L'Evêque de Noyon, ainſi que nous l'avons vu, avoit fait ſon devoir

de Récipiendaire : nous laiſſerons à décider ſi l'Abbé de Caumartin fit ſon devoir de Directeur.

Les Compilateurs d'*Ana* ont encore débité, que l'Abbé de Caumartin avoit lu ſon Diſcours à l'Evêque de Noyon avant de le prononcer à l'Académie ; que le Prélat ne s'apperçut pas de l'ironie perpétuelle qui en faiſoit la ſubſtance ; qu'il n'en fut averti que par l'impitoyable Public, & que ſes amis, ou ceux qui feignoient de l'être, lui ayant marqué leur étonnement d'une ſi lourde mépriſe, il répondit : *Quand il m'a lu ſon Diſcours, j'étois ſi plein de moi, & ſi vide de lui, que je ne me ſuis douté de rien ;* réponſe qui a beſoin, pour être vraiſemblable, qu'on veuille bien ſuppoſer M. de Clermont-Tonnerre aſſez abſurde dans ſa vanité, pour avouer qu'il étoit *plein de lui*, & pour ajouter que cette *plénitude* (qu'on nous paſſe cette expreſſion) l'avoit fait tomber dans le piége le plus humiliant pour ſon amour-propre.

Mais ce qui répond victorieuſement à cette Satire, ſi c'en eſt une, & même à toutes les autres, ce qui fait le plus grand honneur à celui qui pouvoit ſe

croire offenſé ſi cruellement & ſi publiquement par le Directeur même de l'Académie, c'eſt que M. de Clermont-Tonnerre exerça contre l'offenſeur (réel ou ſuppoſé) la vengeance la plus édifiante & la plus noble. Le nouvel Académicien tomba dangereuſement malade aſſez peu de temps après ſa réception ; voulant mourir en Chrétien & en Evêque, il déſira de voir l'Abbé de Caumartin, l'aſſura qu'il oublioit tout ce qui s'étoit paſſé, promit de lui en donner des preuves s'il revenoit à la vie, & les lui donna en effet dès que les circonſtances le permirent. Il ſollicita auprès du Monarque, avec plus de zele à la vérité que de ſuccès, les honneurs de l'Epiſcopat pour l'Abbé de Caumartin : Louis XIV, mécontent de ſa harangue, s'obſtina toujours à les lui refuſer ; il ne les obtint qu'après la mort du Roi, & dans le même temps où l'éloquent Oratorien Maſſillon, conſtamment écarté de l'Epiſcopat ſous Louis XIV par les Jéſuites la Chaiſe & le Tellier, y étoit appelé par le Régent, qui n'avoit point de Jéſuite pour Confeſſeur. L'Evêque de Noyon, qui n'exiſtoit plus quand l'Abbé de Cau-

martin fut nommé Evêque, n'eut pas la ſatisfaction qu'il méritoit, de voir le ſuccès des généreuſes démarches qu'il avoit faites en ſa faveur; mais les cœurs honnêtes qui tiennent compte à chacun de ſes bonnes actions, avoueront du moins qu'avec tant de nobleſſe dans l'ame, M. de Clermont-Tonnerre peut être excuſable de l'avoir quelquefois pouſſée trop loin; car ne pourroit-on pas dire de l'élévation des ſentimens, ce qu'un grand Poëte a dit de l'amitié?

Seul mouvement de l'ame où l'excès ſoit permis.

M. l'Evêque de Noyon a donné dans pluſieurs circonſtances des preuves d'une fierté eſtimable & bien placée: tout le monde ſait ſa réponſe à Louis XIV, qui, comptant avec ſatisfaction parmi ſes domeſtiques les plus grands Seigneurs de ſon royaume, lui demandoit un jour, pourquoi la Maiſon de Clermont-Tonnerre, d'une nobleſſe ſi ancienne, n'avoit été illuſtrée par aucune Charge à la Cour; *C'eſt*, dit l'Evêque de Noyon, *parce que mes ancêtres étoient trop grands Seigneurs pour ſervir les vôtres.* Il fit à ce Prince, dans une autre occaſion, une réponſe encore plus

plus noble. Le Roi paſſoit par Noyon, & les Maréchaux des Logis avoient marqué dans l'Evêché le logement d'une femme très-chérie du Monarque, mais qui ne pouvoit décemment habiter dans le Palais Epiſcopal, & que le Prélat refuſa d'y recevoir. Louis XIV lui fit avec douceur une eſpece de reproche, du peu de *galanterie* qu'il avoit marquée dans cette circonſtance : *Sire*, répondit-il, *vous ne me l'auriez jamais pardonné.* Une autre réponſe du même Prélat, quoique ſans doute peu obligeante pour celui à qui elle s'adreſſoit, mérite encore d'être rapportée, parce que la fierté s'y exprime avec une énergie peu commune. Un Duc & Pair, dont la dignité étoit à peu près de même date que ſa nobleſſe, c'eſt-à-dire aſſez nouvelle, lui témoignoit ſon étonnement de ce que les Pairs Eccléſiaſtiques (du nombre deſquels étoit l'Evêque de Noyon) précédoient au Parlement les Pairs Laïques; il ajoutoit, que les anciens Pairs du royaume (1)

(1) Ces Pairs étoient, comme l'on ſait, le Duc de Bourgogne, le Duc de Normandie, le Duc d'Aquitaine, le Comte de Toulouſe,

avoient autrefois, ſans difficulté, le pas & la préſéance ſur tous les Evêques décorés de la Pairie. *Cela eſt vrai*, reprit M. de Clermont-Tonnerre; *mais vous ne penſez pas qu'il étoit alors plus honorable de ſuivre des hommes tels que ceux-là, qu'il ne l'eſt aujourd'hui de précéder des hommes tels que vous.* A ces différens mots, ſoit de fierté, ſoit de véritable grandeur, nous en ajouterons quelques autres qui ſuppoſent du tact & de la fineſſe. Un Prédicateur Jéſuite s'étoit imprudemment chargé de l'Oraiſon funebre d'un Prélat peu édifiant, dans laquelle il ne trouvoit, diſoit-il, que deux points embarraſſans à traiter, la vie & la mort du défunt; cependant, comme il ne vouloit ni ſcandaliſer les ames pieuſes, en louant à la face des Autels celui qui les avoit dégradés, ni outrager les manes du Prélat, en jetant des doutes ſur ſon ſalut, il allégua une incommodité pour ſe diſpenſer de faire cette importune Oraiſon funebre. *Ne dites pas, mon Pere*, lui dit l'Evêque de Noyon, *que vous êtes*

---

le Comte de Flandres, & le Comte de Champagne.

incommodé, dites que la matiere eſt incommode. Un homme de la Cour, que M. l'Evêque de Noyon étoit allé voir, lui ayant demandé *à genoux* ſa bénédiction, que le Prélat ſe défendoit de lui donner, & le preſſant avec les plus humbles inſtances de lui faire *cette grace; Monſieur*, lui répondit-il en le béniſſant, *je vous donne ma compaſſion.* On raconte enfin que, durant une aſſemblée du Clergé qui ſe tenoit à Saint-Germain-en-Laye, quelques jeunes Eccléſiaſtiques lui ayant propoſé de faire les ſoirs avec lui de *longues promenades*, & enſuite de *petits ſoupers; Dites*, répondit-il, *de très courtes promenades, & des ſoupers auſſi longs pour vous qu'il vous plaira, mais non pas pour moi; car j'ai encore plus d'argent que de temps à perdre.*

D'après ces traits, dont aſſurément aucun n'a pu partir d'un homme ſans eſprit, peut-on ſe perſuader que M. de Clermont-Tonnerre en ait été dépourvu, au point de dicter lui-même à ſon Secrétaire, comme on l'a prétendu, les *deux Mémoires pour ſervir à ſon Eloge*, que des Compilateurs ont publiés près de cinquante ans après

ſa mort ; Mémoires qui contiennent des louanges, que l'amour-propre le plus exalté oſeroit à peine ſe donner en ſecret, & que l'orgueil le plus ſtupide n'oſeroit ſe donner hautement ? Nous n'entrerons point ici dans le détail de ces deux Mémoires (1), dont le ſecond ſur-tout eſt une eſpece d'Hymne ou de Cantique, auſſi étrange pour le fond que pour la forme, & ſemblable aux Litanies de quelque Saint, ou à la proſe d'une Meſſe ſolennelle. Quant au premier Mémoire (car il n'eſt pas poſſible d'ajouter la moindre foi au ſecond), il n'eſt point de Lecteur ſenſé qui n'y démêle ce que l'Evêque de Noyon peut avoir en effet dicté innocemment, & ce que la trahiſon de ſon Secrétaire peut y avoir ajouté. Dépouillés de ce vernis de malice, digne amuſement, ou petite vengeance d'un ſubalterne, les faits que le premier Mémoire contient peuvent réellement ſervir à l'éloge de l'Evêque de Noyon, & faire connoître le bien réel dont ſon Dioceſe lui eſt redevable. Ce bien conſiſtoit en d'abondantes aumônes, en d'utiles éta-

(1) Voyez la Note (c).

bliſſemens pour les pauvres, en d'excellentes écoles fondées pour l'inſtruction des jeunes Eccléſiaſtiques ; tous ces actes reſpectables de charité & de vigilance épiſcopale, aſſurent à la mémoire du Prélat une eſtime, que ſa vanité réelle ou prétendue ne ſauroit lui faire perdre.

On peut être ſurpris que M. de Clermont-Tonnerre, occupé comme il l'étoit de tout faire fleurir dans ſa ville épiſcopale, & plein d'enthouſiaſme pour l'éloquence, dont on l'accuſoit de ſe croire le modele, n'ait pas imaginé, comme tant d'autres lui en donnoient l'exemple, de fonder dans cette ville une Académie. Quelqu'un de ſes détracteurs a dit, que s'il avoit eu cette idée, il auroit ſans doute ſuivi les traces d'un Amateur diſtingué par ſa naiſſance, qui, vers le milieu du ſiecle paſſé, établit dans une de nos Provinces une Société Littéraire, dont le principal Réglement étoit de n'admettre pour Membres que *des Gentilshommes* (1). Nous répondrons à cette épigramme, que M. l'Evêque de Noyon

(1) Voyez la Note (*d*).

eût été détourné d'un pareil projet, par la juſte crainte qu'une Compagnie ſi *honorablement inſtituée*, n'eût à montrer plus d'écuſſons que d'Ouvrages. Auſſi cette Académie Provinçiale, ſi bien fournie de Gentilshommes, & qui avoit pris le titre de *Fille de l'Académie Françoiſe*, mourut bientôt avec tous ſes titres de nobleſſe ; & pendant le peu de temps qu'elle vécut, ſon fier ou modeſte ſilence fit dire à de mauvais plaiſans, que nous avions en elle une *très honnête Fille*, bien pénétrée de ſa naiſſance, & incapable, par l'élévation de ſes ſentimens, de *faire jamais parler d'elle.*

M. de Clermont-Tonnerre a bien mieux fait pour le progrès du goût, que d'établir dans Noyon une Académie de Gentilshommes ou de Roturiers : les Lettres lui ont une obligation plus réelle & plus durable, & c'eſt ici l'objet qui nous intéreſſe le plus dans ſon Eloge. De tous les Académiciens à qui leur rang a ouvert l'entrée de cette Compagnie, il eſt un de ceux qui a le mieux juſtifié, ou, ſi l'on veut, le mieux payé l'honneur qu'elle lui avoit fait. Nous lui devons la fondation du

Prix de Poéſie, qui a été pour les jeunes Verſificateurs un ſi puiſſant objet d'émulation. Il eſt vrai que l'Académie a cru devoir changer, depuis pluſieurs années, le ſujet que le Prélat avoit preſcrit pour être la matiere éternelle des vers préſentés au Concours, & qui étoit l'Eloge de Louis XIV à perpétuité ; mais par ce changement, la Compagnie n'a rien fait qui puiſſe offenſer, ou la mémoire du Fondateur, ou celle du Protecteur auguſte à qui elle eſt ſi redevable. Lorſque l'Evêque de Noyon fonda ce Prix, la Nation étoit pour ſon Roi dans un enthouſiaſme univerſel. On croyoit de très-bonne foi que toutes les bouches du ſiecle de Louis XIV, & toutes celles de la Poſtérité, ne pourroient tarir ſur ſes louanges. Un Courtiſan avoit même pouſſé la folie de l'adulation, juſqu'à vouloir fonder une Meſſe à perpétuité pour la ſanté du Roi (1). Cette idolâtrie épidémique étoit pardonnable en quelque maniere aux Sujets de ce Monarque, puiſque les Etrangers même s'en rendoient complices ; car une Am-

(1) Voyez la Note (B).

baſſadrice d'Eſpagne à la Cour de Verſailles, accueillie apparemment par ce Prince, diſoit *qu'il falloit ſe ſouvenir qu'on étoit Chrétien, pour ne pas adorer le Roi;* & un Anglois lui donnoit un éloge moins outré, mais beaucoup plus flatteur, en avouant que, *s'il avoit pu aimer un Roi, il auroit aimé celui-là.* M. l'Evêque de Noyon partageoit bien ſincérement l'ivreſſe de toute la France & preſque de toute l'Europe, & l'a même exprimée d'une maniere auſſi affectueuſe qu'énergique dans ſon Diſcours de réception. Sa tendreſſe pour le Monarque étoit plus forte encore que la vénération qu'il lui avoit vouée; & un jour qu'il ſe trouvoit au coucher du Roi, où il étoit fort aſſidu, quoique ſeptuagénaire, ce Prince lui ayant repréſenté avec une ſorte d'intérêt, que ſon âge le diſpenſoit de faire ſa cour ſi tard: *Sire*, répondit-il, *le cœur ne vieillit point.* Il n'étoit donc pas ſurprenant qu'il cherchât à tranſmettre & à perpétuer dans tous les François, par ſa fondation Académique, les tranſports dont il étoit ſi vivement animé. Mais enfin la Compagnie, après avoir ſatisfait durant près

de cent ans, à l'intention ſi louable de M. de Clermont-Tonnerre, après avoir, ſi l'on peut parler ainſi, étouffé ſous les lauriers la cendre de Louis le Grand, a jugé qu'il étoit temps d'abandonner à la véracité de l'Hiſtoire le portrait d'un Prince trop ſouvent loué par la flatterie, & a réſolu de laiſſer preſque toujours aux jeunes Poëtes le choix des ſujets qu'ils voudroient traiter.

Louis XIV fut pendant toute ſa vie, non ſeulement l'objet, mais ſouvent le Juge des Eloges Poétiques, fondés à l'Académie par l'Evêque de Noyon. Si dans la Piece qui paroiſſoit digne du Prix, ſoit pour la fineſſe, ſoit pour la maſſe des louanges, il ſe trouvoit quelque trait, ou haſardé, ou ſimplement équivoque, le Fondateur avoit, dans ce cas, impoſé à ſes Confreres une loi, qu'ils n'auroient pas manqué de s'impoſer eux-mêmes, celle de conſulter le Monarque ſur l'endroit douteux; & l'on ſent bien que le conſulter, c'étoit s'obliger d'avance à ſuivre ſa déciſion. L'Académie faiſoit plus; avant de publier le ſujet du Prix de Poéſie, elle avoit ſoin de mettre ce ſujet ſous les yeux de ſon Protecteur,

pour obtenir qu'il l'agréât. Cette précaution avoit encore été expreſſément recommandée par l'Evêque de Noyon ; & ce Prélat, une année avant ſa mort, eut occaſion d'éprouver combien la précaution étoit ſage & néceſſaire. En 1700, l'Académie avoit deſſein de donner le ſujet ſuivant : *Que le Roi poſſede dans un degré ſi éminent toutes les vertus, qu'il eſt impoſſible de juger quelle eſt celle qui fait ſon principal caractere.* Le Roi, tout aguerri qu'il étoit à l'adulation, trouva, dit un célebre Ecrivain, ce coup d'encenſoir aſſommant, & défendit que le ſujet fût propoſé. La Compagnie, craignant preſque autant d'avoir déplu au Monarque, que ſi elle l'avoit offenſé, prit le parti, par le conſeil de M. de Clermont-Tonnerre, d'adoucir un peu l'éloge de la maniere ſuivante : *Que le Roi réunit en ſa perſonne tant de grandes qualités, qu'il eſt difficile de juger quelle eſt celle qui fait ſon principal caractere.* Le Roi jugea la doſe d'encens encore trop forte, quoiqu'on en eût ôté quelques grains ; enfin l'Académie & l'Evêque de Noyon, très-affligés de ſe voir ſi triſtement éconduits

dans les témoignages redoublés de leur zele, propoſerent en tremblant ce troiſieme ſujet : *Que le Roi n'eſt pas moins diſtingué par les vertus qui font l'honnête homme, que par celles qui font les grands Rois ;* & la modeſtie du Monarque, laſſe apparemment de lutter, conſentit au nouvel hommage que lui offroient des adorateurs ſi opiniâtres (1).

Nous n'avons pas cru devoir paſſer ſous ſilence cette anecdote, qui ne pouvoit être mieux placée que dans l'article du Fondateur du Prix de Poéſie; elle peut fournir aux Académiciens vivans un objet de réflexions très-utiles pour eux, ſans être néanmoins auſſi fâcheuſes qu'on pourroit le penſer pour la mémoire de leurs prédéceſſeurs. Qu'on ſe mette un moment à la place de ces derniers, qu'on enviſage avec eux un Roi couvert de gloire, victorieux durant ſoixante années, n'ayant point encore éprouvé les malheurs qui ternirent les dernieres années de ſon regne ; qu'on voye ſur-tout en lui le Protecteur des Lettres, le Bienfaiteur

(1) Voyez la Note (*f*).

de tous les talens, enfin le Créateur, pour ainſi dire, de ſa Nation, & l'on excuſera l'eſpece d'apothéoſe que lui conſacroit une Compagnie dont il avoit mérité le dévouement à tant de titres L'eſprit philoſophique, moins enthouſiaſte ſans doute, mais qui, par ſes lumieres, eſt également éloigné du fiel & de la baſſeſſe, nous a appris que la vérité ſimple loue mieux que l'exagération & l'enflure, un Roi vraiment digne d'éloges; & Louis XIV, moins célébré de nos jours, mais plus ſainement apprécié ſur ce qu'il a fait de grand & de mémorable, paroît mis enfin, par la voix publique, à la place diſtinguée que méritent ſes qualités réelles, & que lui conſervera l'équitable Poſtérité (1).

L'Eloge ou l'Apologie de ce Prince nous a jetés un peu loin de M. de Clermont-Tonnerre, auquel même nous ne revenons un moment, que pour le quitter ſans retour. Nous déſirons d'avoir ſatisfait, ou du moins ſoulagé ſon ombre, dans l'article que nous venons de

(1) Voyez la Note (*g*).

lui conſacrer. Mais cette ombre nous ſaura gré du moins d'avoir aſſocié à ſa juſtification celle d'un Roi, que l'Evêque de Noyon révéroit avec juſtice, & avec lequel il a eu l'honneur de partager les traits de la ſatire ; partage bien fait pour conſoler ſes manes, & peut-être pour les enorgueillir.

NOTES *ſur l'article de* FRANÇOIS DE CLERMONT-TONNERRE, *Evêque de Noyon.*

(*a*). CETTE réflexion, qui met à l'épitaphe ou épigramme dont il s'agit le prix qu'elle mérite, ſemble nous permettre de l'inſérer ici, pour ceux de nos Lecteurs qui peuvent aimer ces petits détails ; ſi elle amuſe un moment ces Lecteurs peu difficiles, nous ſommes sûrs au moins qu'elle eſt trop groſſiere pour ſcandaliſer les autres.

» Ci gît & repoſe humblement
» (De quoi tout le monde s'étonne)
» Dans un ſi petit monument
» Monſieur de Tonnerre en perſonne.

» On dit qu'entrant en Paradis,
» Il fut reçu vaille que vaille,
» Et qu'il en ſortit par mépris,
» N'y trouvant que de la canaille.

Un Chevalier de Tonnerre, neveu de l'Evêque de Noyon, s'étant fait *Minime* (on ſait que ces Moines mangent tout à l'huile), quelqu'un fit une chanſon, dont le Prélat étoit bien plus l'objet que ſon neveu le Minime, & qui finiſſoit ainſi :

» Ce choix doit du Prélat Noyon
» Bien échauffer la bile ;
» Car pour ſon illuſtre Maiſon
» C'eſt une tache d'huile.

(*b*) Voici cette réponſe de M. l'Abbé de Caumartin à M. l'Evêque de Noyon ; le Lecteur pourra juger de la malice ou de la franchiſe des Eloges donnés par le Directeur au Récipiendaire.

MONSIEUR,

» Si les places de l'Académie Fran-
» çoiſe n'étoient conſidérées que par
» les dignités de ceux qui les ont rem-
» plies, nous n'aurions oſé vous offrir

» celle dont vous venez prendre poſ-
» ſeſſion, & peut-être n'auriez-vous
» pas eu vous-même tout l'empreſſe-
» ment que vous avez témoigné pour
» l'obtenir. Le Confrere que nous avons
» perdu ne devoit rien à la fortune.
» Riche dans toutes les parties qui font
» un véritable homme de Lettres, il
» n'avoit aucun de ces titres éclatans
» qui relevent ſon Succeſſeur. . . . &
» notre conſolation ſeroit foible, ſi elle
» n'étoit fondée que ſur la différence
» des conditions. Nous connoiſſons,
» Monſieur, votre ſang illuſtre, en
» qui toutes les grandeurs de la terre
» ſe trouvent raſſemblées. Nous vous
» voyons revêtu de ce titre auguſte
» (*Pair de France*) qu'un de nos
» Rois a dit être le plus glorieux qu'on
» pût donner à un Fils de France. Nous
» reſpectons en vous ce ſacré caractere,
» que le Fils de Dieu a laiſſé dans ſon
» Égliſe comme le plus grand de tous
» ſes bienfaits; & cependant, Mon-
» ſieur, ce n'eſt pas à toutes ces qua-
» lités éclatantes que vous devez les
» ſuffrages de cette Compagnie, c'eſt
» à un eſprit plus noble encore que
» votre ſang, plus relevé que vos titres.

» Nous ne craignons point de vous dé-
» plaire en vous dépouillant, pour ainſi
» dire, de tant de grandeurs. Eſt-ce
» d'aujourd'hui que vous marchez ſans
» elles ? & la qualité d'Académicien
» eſt-elle la premiere où vous êtes par-
» venu, comme un autre homme qui
» ne ſeroit pas né ce que vous êtes ?
» C'eſt un pompeux cortége qui vous
» accompagne & qui ne vous mene
» pas ; vous le prenez & vous le quittez,
» ſelon qu'il vous convient, & il eſt
» de l'intérêt de votre gloire de vous
» en détacher quelquefois, afin que les
» honneurs qu'on vous rend ne ſoient
» attribués qu'à votre ſeul mérite. La
» place que vous occupez vous étoit
» due depuis long-temps. Cette élo-
» quence, dont nous ſommes encore
» éblouis, & dont vous avez créé le
» modele, vous accompagne par-tout.
» Ce n'eſt point dans vos Harangues,
» ce n'eſt point dans vos Sermons qu'elle
» ſe renferme, on la trouve dans vos
» Lettres & dans vos converſations les
» plus familieres. Les figures les plus
» hardies & les mieux marquées, celles
» que les plus grands Orateurs n'em-
» ploient qu'en tremblant, vous les

» répandez avec profuſion, vous les
» faites paſſer dans des pays qui juſ-
» qu'ici leur étoient inconnus. Les Or-
» donnances & les Inſtructions paſto-
» rales, deſtinées au ſeul gouvernement
» des ames, au lieu d'une ſimplicité
» négligée qu'elles avoient avant vous,
» ſont devenues chez vous des chef-
» d'œuvres de l'eſprit humain. Pendant
» que l'Egliſe voit avec édification dans
» vos ſages réglemens la vérité de ſa
» doctrine, la pureté de ſa morale,
» l'intégrité de ſa diſcipline, l'autorité
» de ſa hiérarchie, établie, ſoutenue,
» & conſervée dans le Dioceſe de
» Noyon depuis l'heureux temps de
» votre épiſcopat; nous y voyons encore
» les juſtes alluſions, les allégories ſou-
» tenues, & par-tout une méthode
» qu'on ne voit point ailleurs, & ſans
» laquelle on ſuivroit difficilement des
» idées auſſi magnifiques que les vôtres.
» La véritable éloquence doit convenir à
» la perſonne de l'Orateur. La vôtre ne
» laiſſe pas ignorer d'où vous venez &
» ce que vous êtes. Si votre ſtyle eſt
» noble, il eſt encore plus épiſcopal:
» par-tout il montre d'heureuſes ap-
» plications de l'Ecriture, de doctes

» citations des Peres. Vous les poſſédez
» tous ; & s'il y en a quelqu'un qui ſe
» préſente à vous plus ordinairement
» que les autres, c'eſt par la ſympathie
» des imaginations ſublimes, que la
» Nature n'accorde qu'à ſes favoris.
» Que de puiſſans motifs à l'Académie
» pour vous choiſir ! & quel bonheur
» pour elle de pouvoir, en vous aſ-
» ſociant, ſatisfaire en même temps à
» la juſtice, à ſon inclination, & à la
» volonté de ſon auguſte Protecteur !
» Il ſait mieux que perſonne ce que
» vous valez ; il vous connoît à fond,
» il aime à vous entretenir, & lorſqu'il
» vous a parlé, une joie ſe répand ſur
» ſon viſage, dont tout le monde s'ap-
» perçoit. Il a ſouhaité que vous fuſſiez
» de cette Compagnie, & nous avons
» répondu à ſes déſirs par un conſen-
» tement unanime. Après l'éloquent
» Panégyrique que vous venez de faire
» de ce grand Prince, je n'obſcurcirai
» point par de foibles traits les idées
» grandes & lumineuſes que vous en
» avez tracées. Je dirai ſeulement, que
» pendant qu'il ſoutient ſeul le droit
» des Rois & de la Religion, il veut
» bien encore être attentif à la perte

» que nous avons faite, & la réparer
» dignement, en nous donnant un
» Sujet auquel ſans lui nous n'aurions
» jamais oſé penſer. C'eſt à vous, Mon-
» ſieur, à joindre vos efforts aux nôtres,
» pour lui en témoigner notre profonde
» reconnoiſſance «.

(*c*) Ces deux Mémoires ont été imprimés en 1745, dans un Recueil, connu ſous le nom de *Recüeil* (A), qui eſt devenu aſſez rare. Les voici fidélement copiés. On jugera, après les avoir lus, s'il eſt poſſible que l'Evêque de Noyon, qui pouvoit être orgueilleux & même vain, mais qui n'étoit pas imbécille, ait pouſſé la ſottiſe de la vanité juſqu'à faire un tel panégyrique de ſa perſonne.

I°.

MÉMOIRE *pour ſervir à l'Eloge de Monſeigneur* FRANÇOIS DE CLERMONT-TONNERRE, *Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, dicté par lui-même à M. Lucas, Prêtre & Chanoine de la Cathédrale de Noyon, ſon Secrétaire* (1).

» 1°. M. L'EVEQUE DE NOYON a » été deſtiné, &, *pour ainſi dire, appelé* » à l'état Eccléſiaſtique, dont il a préféré » la profeſſion à toutes les autres.

» 2°. Il a étudié & fait ſes Humanités » dans le Collége de Clermont, chez » les PP. Jéſuites, *où il a remporté* » *des Prix, qui ont été les premieres* » *ſemences des fruits que l'Egliſe en* » *devoit eſpérer.*

3°. » Il a fait ſon cours de Philoſophie » dans le Collége de Montaigu, où il » a fait publiquement un acte de Maître-

(1) Nous avons mis en italique dans ce Mémoire ce qui a sûrement été ajouté par le Secrétaire ou par quelque autre.

» ès-Arts ; en préſence du Clergé de » France, & des premieres perſonnes » de toutes les conditions.

» 4°. Il a étudié trois ans en Théo- » logie en Sorbonne, où il a été avancé » de licence, & il a fait tous ſes actes » & reçu le bonnet de Docteur, *avec* » *autant d'éloquence que d'érudition.*

» 5°. Il a ſouvent prêché dans les » plus fameuſes Chaires de Paris, en » Sorbonne, & même un Avent au » Louvre, en préſence du Roi, *avec* » *l'approbation & l'applaudiſſement de* » *toute la Cour.*

» 6°. En l'année ſuivante 1661, il » fut honoré par Sa Majeſté de l'Evêché » Comté de Noyon, Pairie de France, » & ſacré en l'Egliſe de Sorbonne, *où* » *il a toujours donné des marques de* » *ſon inſigne piété, auſſi-bien que de* » *ſa profonde doctrine.*

» 7°. Ce Prélat a gouverné l'Egliſe » de Noyon depuis trente-ſix années, » *avec une ſollicitude & une applica-* » *tion incroyable.* Il y a d'abord établi » un Séminaire de Prêtres, de la Con- » grégation de la Miſſion. Il a fait en- » ſuite de fréquentes viſites dans ſon » Dioceſe, & tous les ans des Synodes,

Eloge ſpécifique & remarquable (*).

» *dont on peut dire que les Ordon-*
» *nances ſont le plus parfait modele de*
» *la police eccléſiaſtique.* Il a toujours
» prêché dans chacune des égliſes qu'il
» a viſitées. Il a établi des Conférences
» dans tout ſon Dioceſe, auxquelles il
» préſide ſouvent par lui-même, &
» *réſout les difficultés propoſées. Il*
» *faudroit s'adreſſer à lui-même, comme*
» *Saint Grégoire de Nazianze inter-*
» *rogea autrefois Saint Bazile, pour*
» *ſavoir préciſément les grands ſuccès*
» *dont la divine Providence a couronné*
» *ſes travaux pour l'établiſſement & la*
» *conſervation de l'ordre hiérarchique*
» *que Jéſus-Chriſt a établi dans ſon*
» *Egliſe, malgré tant d'obſtacles, que*
» *ſon zele victorieux a rendus vains &*
» *inutiles.*

Engrra tot victorias, tot prælia pro quibus in Chriſto ſuperaſti.

» 8°. *On peut dire que ce Dioceſe*
» *ſert encore de regle à tous les autres,*
» *parce qu'il n'y en a point où la vérité*
» *de la doctrine, l'intégrité de la diſ-*
» *cipline, la pureté de la morale &*

Article ſingulier & remarquable.

(*) Les Notes marginales ſont auſſi inſérées dans le Mémoire que nous tranſcrivons ; & par conſéquent attribuées au Prélat, qui n'en eſt pas plus coupable que du reſte.

» *l'autorité de la Hiérarchie ſoient plus*
» *régulièrement obſervées ; ce qui fait*
» *qu'encore à préſent leſdites Ordon-*
» *nances ſont conſultees & exécutées*
» *dans pluſieurs Dioceſes, & que les*
» *Mandemens en ſont recherchés de*
» *toutes parts. Ces grandes vérités ſont*
» *prouvées authentiquement par les*
» *Brefs apoſtoliques que nos Saints*
» *Peres les Papes Innocent XI,*
» *Alexandre VIII & Innocent XII*
» *ont adreſſés à ce Prélat, en réponſe*
» *aux Lettres Canoniques qu'il avoit*
» *eu l'honneur de leur écrire.*

» *Qui ne ſait pas les grandes cha-*
» *rites que ce Prélat fait tous les mois*
» *en ſa ville épiſcopale, dans les neuf*
» *Doyennés de ſon Dioceſe, où il a*
» *établi neuf Vice-Gérens, & généra-*
» *ment par-tout, dans les calamités*
» *publiques ?*

» *Qui peut ignorer l'exemple preſque*
» *ſingulier qu'il donna pour le plus*
» *libre & plus facile exercice de la*
» *juriſdiction volontaire & contentieuſe,*
» *dont il fait tous les frais, pour n'être*
» *nullement à charge aux Miniſtres*
» *qu'il emploie, & qu'il récompenſe de*
» *leurs peines, dans les occaſions, par*

» *des établiſſemens conſidérables*, & » *prportionnés à leurs mérites*, *ſuivant* » *l'exemple de Saint Paul*, nemini » oneroſus ?

» 9°. Ce Prélat a aſſiſté à l'Aſſemblée » générale du Clergé de France, en » l'année 1675, où il fit pluſieurs Ha- » rangues & *Diſcours*, *ſouvent ſur le* » *champ*, *& remplis d'une érudition ſur-* » *prenante ;* il eut même l'honneur de » porter la parole à Sa Majeſté, au » nom de l'Egliſe de France ; & depuis » peu encore, *avec le même ſuccès*, » dans l'Aſſemblée de 1695, dont il » fut élu Préſident par le concours & » le ſuffrage de toutes les voix.

» 10°. *Le travail de ce Prélat eſt* » *preſque infini*, *& le Public attend* » *avec impatience le grand ouvrage de* » *ſon Commentaire myſtique & moral* » *des deux Teſtamens de Dieu & de* » *Jéſus-Chriſt ; Commentaire myſtique*, » *qui prouve que chaque figure de* » *l'Ancien Teſtament eſt un myſtere ;* » *Commentaire moral*, *qui fait voir que* » *chaque Hiſtoire eſt un exemple : Ou-* » *vrage achevé & conſommé en telle* » *ſorte*, *qu'il épuiſe toutes les matieres* » *des ſaintes Ecritures*, *depuis le com-*

» *mencement*

» *mencement de la Geneſe juſqu'à la*
» *fin de l'Apocalypſe.*

» *L'eſtime particuliere dont Sa Ma-*
» *jeſté honore ce Prélat, doit faire une*
» *des principales parties de ſon éloge;*
» *& les preuves en ſont éclatantes &*
» *ſolides, par la Charge de Conſeiller*
» *d'Etat, où ce Prélat ſe fait ad-*
» *mirer toutes les fois qu'il y parle;*
» *par la place de l'Académie Fran-*
» *çoiſe, où il eſt ſouvent l'Arbitre &*
» *le Juge, auſſi bien que le témoin*
» *de l'éloquence de cette célebre Com-*
» *pagnie; & nouvellement par l'Ordre*
» *du Saint-Eſprit, qui fait l'un des*
» *plus beaux ornemens de la Prélature*
» *Françoiſe «.*

II°.

MÉMOIRE *plus apocryphe encore que le précédent, & qui paroît entiérement fabriqué d'un bout à l'autre.*

1°. CE Prélat eſt élevé au ſouverain degré de la gloire, ainſi que du mérite.

2°. L'Egliſe diocéſaine le regarde comme ſon pere;

La Provinciale comme ſon ornement;

La Nationale comme ſon organe;

L'Univerſelle comme ſa lumiere.

3°. Les Séminaires le reconnoiſſent pour Inſtituteur;

Les Monaſteres pour Réformateur;

Les Hôpitaux pour Bienfaiteur;

Le Palais Epiſcopal pour Reſtaurateur.

4°. L'Ecriture le regarde comme ſon Interprete;

La Religion comme ſon Prédicateur;

La diſcipline comme ſon Défenſeur,

Et la Sorbonne comme Docteur.

5°. Le Clergé ſe vante de l'avoir pour Préſident;

La Cour pour Comte ;
Le Sénat pour Juge ;
La France pour Pair.

6°. L'Etat l'honore comme Conſeiller ;
L'Ordre comme Commandeur ;
L'Académie comme ſon Oracle,
Et le Monde comme un prodige.

On nous aſſure dans le Recueil d'où ces deux Mémoires ſont tirés, qu'ils ſont copiés *fidélement* ſur l'original, *écrit de la main* du ſieur Lucas, Secrétaire de ce Prélat. Cela ſe peut ; mais il faudroit encore, pour rendre ces Mémoires authentiques, que celui qui les a copiés ſur le prétendu original, les eût entendu dicter par l'Evêque de Noyon à ſon Secrétaire. Juſqu'à ce qu'on en ait la preuve, ſes Confreres de l'Académie & du Clergé ne ſont-ils pas en droit de crier au menſonge ? On peut en dire à peu près autant de la prétendue réponſe que le Prélat fit à un Cordelier, qui, lui ayant dédié une Theſe, lui demanda ſi les titres de *Sa Grandeur* étoient tels qu'il le falloit : *Vous avez*, lui dit l'Evêque de Noyon, *oublié une choſe eſſentielle ;* viro in Scripturis potentiſſimo ; *homme puiſ-*

ſamment verſé dans les Ecritures ; & on ajoute qu'il travailloit à un Commentaire ſur la Bible, dans lequel il ſe vantoit d'expliquer des paſſages que les Peres, ſelon lui, n'avoient point entendus.

M. de Clermont-Tonnerre, avant d'être nommé à l'Evêché de Noyon, en avoit eu *trois* ; ayant été voir un autre Prélat après ſa quatrieme nomination, il fut étonné, tout fier qu'il étoit, des marques extraordinaires d'honneur & de reſpect que lui rendoit ſon Confrere ; il ne put s'empêcher d'en témoigner quelque ſurpriſe à cet Evêque, qui lui répondit : *C'eſt, Monſeigneur, que je vous regarde comme l'Aſſemblée du Clergé de France.* Si l'Evêque de Noyon pouvoit être, à juſte titre, l'objet de cette plaiſanterie, on conviendra du moins qu'elle ne lui étoit pas particuliere, & que plus d'un Prélat François pouvoit alors la partager.

(*d*) Quelque bizarre que paroiſſe avec juſtice cette idée d'une *Académie de Gentilshommes*, on a voulu, dans je ne ſais quelle brochure, donner des

éloges au Fondateur d'une Société Littéraire, ſi *noblement ignorante*. On prétend que ſon motif dans cet établiſſement, étoit de tirer en effet de l'ignorance une Nobleſſe oiſive, & de lui *faire aimer* les Lettres. L'intention étoit louable ſans doute; mais il faut *connoître* avant que d'*aimer*; & apprendre à *lire* avant que d'apprendre à *écrire*. L'Académie de Gentilshommes auroit eu beſoin d'un Collége de Gentilshommes, qui lui ſervît, pour ainſi dire, de Séminaire, où ſes Membres futurs allaſſent prendre de bonne heure le goût du ſavoir & de l'étude. On peut, à toute rigueur, exiger des *quartiers* pour être admis dans un Chapitre de Chanoines; mais c'eſt un plaiſant projet que d'en exiger pour une Académie.

Si nous en croyons quelques Relations de Voyageurs, on n'eſt point reçu en Italie chez les Bénédictins & les Théatins, ſi l'on n'eſt pas Gentilhomme. Cette loi ſeroit encore plus plaiſante que le Collége dont nous parlons.

(*e*) Cette fondation d'une Meſſe à *perpétuité* pour *la ſanté* du Roi, eſt ſans doute bien étrange; mais ce qui

l'eſt encore plus, c'eſt que, dans le temps où elle fut faite, elle ne parut pas trop ridicule : & comment auroit-elle pu le paroître à une Nation qui fut témoin ſans étonnement de l'Apothéoſe de Louis XIV, célébrée ſi ſolennellement par le Maréchal de la Feuillade, du vivant même de ce Prince ; de la Statue qu'il lui fit ériger dans la Place des Victoires, avec l'inſcription *Viro immortali ;* de la ſomme qu'il laiſſa pour faire brûler *ſans ceſſe quatre fanaux* autour de ce monument (ce qui, heureuſement pour le Fondateur & pour le Prince, n'a pas été exécuté) ; enfin, du projet qu'il avoit de ſe faire enterrer immédiatement au deſſous de la Statue de ce *divin Maître*, car c'eſt le nom qu'il lui donnoit ? Il eſt vrai qu'il fut bien récompenſé de cette adulation.

Cet homme, qui déſiroit que ſon cadavre fût foulé aux pieds par le Monarque, en fut en effet foulé aux pieds après ſa mort, mais d'une maniere plus cruelle pour ſa mémoire. Il mourut en 1691, la même année où la ville de Mons fut priſe : les Courtiſans parloient avec enthouſiaſme, en préſence du Roi,

des *grandes choſes* que ce Prince, diſoient-ils, *avoit faites* dans cette campagne (où Vauban conduiſoit le ſiége, & où Luxembourg commandoit l'armée). *Il eſt vrai*, dit le Roi, *que cette année me fut à tous égards bien favorable; non ſeulement je pris Mons, mais la mort me délivra encore de trois hommes que je ne pouvois plus ſouffrir, Seignelai, Louvois, & la Feuillade* (1). Flatteurs des Rois, n'oubliez jamais ce mot.

On ſait que le Marquis de Marivaux, Capitaine au Régiment des Gardes, dont le Maréchal de la Feuillade étoit Colonel, paſſant avec ſa Compagnie devant la Statue de Henri IV, pour ſe trouver à l'inauguration de celle de la Place des Victoires, dit à ſes ſoldats : *Mes amis, ſaluons celui-ci, il en vaut bien un autre.* Le Maréchal de la Feuillade rapporta ce mot au Roi, comme un trait ſcandaleux d'irrévérence, & le Marquis de Marivaux eut ordre de quitter le ſervice. Il eût été plus grand,

(1) Seignelai, mort le 3 Novembre 1690; Louvois, Juillet 1691; La Feuillade, Septembre 1691.

plus digne de Louis XIV, de récompenſer cette franchiſe militaire ; & l'on oſe croire que le Monarque, s'il eût été abandonné aux ſeuls mouvemens de ſon ame, eût eſtimé & diſtingué celui qui donnoit à ſes adulateurs un ſi noble exemple. Auſſi le Marquis de Marivaux oſa-t-il apprendre à ce Prince, combien, dans cette occaſion, le *grand Roi* avoit oublié de l'être. Privé de ſon emploi & de toute eſpece de récompenſe, malgré ſes longs ſervices, il ſe crut payé ſuffiſamment par le diſcours qu'il tint à Louis XIV. *Sire, je viens remercier Votre Majeſté de ce qu'après l'avoir ſervie quarante ans, Elle m'a diſpenſé de la reconnoiſſance.* La leçon ſans doute étoit trop dure ; mais c'étoit le contre-poiſon, peut-être néceſſaire, des viles adulations de la Feuillade (1).

(1) Catinat ſe vengea bien plus noblement, lorſque le Monarque, lui ôtant le commandement de ſes armées, pour le donner au Maréchal de Villeroi, tant de fois battu, lui offrit le cordon bleu, comme une eſpece de conſolation. Catinat le refuſa, ſous le faux prétexte qu'il n'étoit pas en état de faire les preuves ; mais en effet pour faire ſentir au Prince qu'un Général qui a gagné des batailles,

De toutes les louanges dont Louis XIV fut enivré pendant ſa vie, les plus chatouilleuſes pour ſon amour-propre, étoient celles qu'on lui donnoit aux dépens de ſes plus habiles Miniſtres. Il fut très-flatté de quelques mauvais vers qu'on fit à la mort de Louvois, & qui finiſſoient ainſi :

Il n'eſt qu'un Louis dans le monde,
Mais il eſt encore des Louvois.

& qui ſe voit diſgracié par des intrigues, & ſacrifié à des favoris, ne ſe croit pas dédommagé par une vaine décoration de Courtiſan, & ne ſe conſole pas comme un enfant avec des hochets.

Catinat avoit auſſi été dans le Régiment des Gardes, dont Louis XIV, qui connoiſſoit ſon mérite, avoit voulu le faire Major. La Feuillade, Colonel de ce Régiment, n'aimoit pas Catinat, & ne devoit pas l'aimer, car ces deux ames n'avoient pas un ſeul point cammun par où elles ſe touchaſſent. *Sire*, dit la Feuillade au Roi, *Catinat eſt propre à être Général d'armée, premier Miniſtre, Chancelier, Contrôleur-Général, à tout enfin, excepté à être Major de mon Régiment* ; & le Roi céda à la Feuillade. *Il vaut mieux plaire que ſervir*, a très-bien dit la Motte. La plupart de ces faits ſont connus, & paroîtront ſans doute étrangers à l'Hiſtoire de l'Académie ; mais il eſt bon de les rappeler à ceux qui les ſavent, & de les faire connoître à ceux qui les ignorent.

Nous en avons rapporté un autre exemple dans l'Eloge du Préſident Roſe.

Mais la plus groſſiere peut-être de toutes les adulations qui ont jamais retenti à ſes oreilles, eſt celle d'un Courtiſan, qui ne rougiſſoit pas de dire : *Que le Roi étoit fait en tout comme un Roi élu* ; c'eſt-à-dire (car cette abſurde ſottiſe a beſoin d'un commentaire), qu'une Nation éclairée, & libre de ſe choiſir un Roi, auroit trouvé de préférence en Louis XIV, tous les talens, toutes les lumieres, & toutes les vertus néceſſaires au trône.

(*f*) Qu'il nous ſoit permis de ſaiſir ici l'occaſion de l'encens tant prodigué à Louis XIV, pour faire aux Gens de Lettres d'utiles remontrances ſur les éloges qu'ils accordent ſi légérement aux Princes, & preſque toujours avec une exagération ſi faſtidieuſe. Non ſeulement la flatterie répand un nuage ſur leur réputation d'honnêteté & de franchiſe, elle peut même faire un tort irréparable à leur réputation littéraire. *Velleius Paterculus*, cet Ecrivain ſi plein d'eſprit, & qui eſt, ſi on peut employer cette expreſſion, la *miniature*

de *Tacite*, comme *Florus* eſt celle de *Salluſte*, auroit peut-être été mis par la Poſtérité au rang des premiers Hiſtoriens, s'il n'avoit ſouillé ſon Ouvrage par les plus vils éloges de Séjan & de Tibere. Ces éloges inſpirent une telle indignation contre l'adulateur, qu'on ne lui ſait aucun gré des louanges pleines de force & de nobleſſe qu'il a données à Cicéron, & de ſon éloquente déclamation contre Marc-Antoine : on ſent que ces louanges & cette déclamation lui ont été dictées par le mépriſable motif de faire ſa cour à la famille d'Auguſte, & que le monument même qu'il a élevé au défenſeur de la liberté, eſt l'ouvrage de la ſervitude & de la baſſeſſe (1). Parmi nous, l'immortel Quinault, quoiqu'il ait célébré un Monarque digne de louanges à bien des titres, quoiqu'il l'ait loué avec

(1) Et comment Cicéron lui-même n'a-t-il pas rougi, non ſeulement des louanges qu'il prodigue à Céſar, le deſtructeur de la liberté Romaine, dans ſes Harangues pour Marcellus, pour Ligorius, & pour le Roi Dejotarus, mais des éloges qu'il donna enſuite aux aſſaſſins du même Céſar, dans ſa ſeconde Philippique ?

une ſorte de grandeur, & ſouvent avec fineſſe, ſeroit aujourd'hui preſque ignoré, s'il n'avoit fait que les Prologues, d'ailleurs très ingénieux, de ſes Opéra Prologues, où l'Eloge de Louis XIV eſt porté juſqu'à l'excès de la fadeur ; auſſi ont ils diſparu du théatre même, qui en a retenti ſi long-temps. Ils y ſeroient aujourd'hui révoltans ou inſipides, malgré toute l'adreſſe & toute l'invention que l'Auteur y a miſe. Rien, par exemple, n'eſt plus ingénieux que l'idée du Prologue de *Cadmus & d'Hermione* ; c'eſt le Soleil qui tue le ſerpent Python ; alluſion au Roi, dont la deviſe (bien plus encore dans ſes médailles que dans ſes actions) étoit le *Soleil* (1), & aux marais de la Hollande, où ce Prince faiſoit alors une guerre *brillante* (car nous ne voulons pas l'appeler *glorieuſe*, parce qu'il n'y a de vraiment glorieux que ce qui eſt juſte, & que cette guerre ne l'étoit pas). Cependant, quel que puiſſe être le mérite poétique de ce Prologue, qui eſt-ce qui le connoît

(1) Voyez ſur cette deviſe une des Notes de l'article de Charles Perrault.

aujourd'hui ? qui eſt-ce qui connoît celui du *Malade imaginaire*, compoſé pour le même objet, & dans lequel Louis XIV eſt comparé à de la *neige fondue*, dont *les flots écumeux* renverſent

Digues, châteaux, villes & bois,
Hommes & troupeaux à la fois ?

Quel ſujet de louanges pour un Prince, que cette horrible image de deſtruction ! & quel dommage que les vers qui la peignent euſſent été meilleurs ? Eſt-il un ſeul homme de Lettres qui puiſſe lire, ſans affliction, & ſans une eſpece de honte, dans le Diſcours de Racine pour la réception de l'Abbé Colbert à l'Académie, les propres paroles que nous allons tranſcrire ? » Il » nous faut des années entieres pour » écrire dignement une ſeule des ac- » tions de notre Auguſte Monarque..... » Cet Ouvrage, qui nous eſt commun, » ce Dictionnaire, qui de ſoi-même » ſemble une occupation ſi ſeche & ſi » épineuſe, nous y travaillons avec » plaiſir. Tous les mots de la Langue, » toutes les ſyllabes nous paroiſſent » précieuſes, parce que nous les re- » gardons comme autant d'inſtrumens

» qui doivent ſervir à la gloire de notre » auguſte Protecteur «. Il eſt bien étonnant que les Princes ſoient toujours la dupe des louanges qu'on leur prodigue, lorſqu'ils voient un ſi grand nombre de leurs Prédéceſſeurs encenſés pendant leur vie, & déchirés après leur mort. Hélas ! Comment peuvent-ils croire à leurs flatteurs, eux qui ne ſont pas même sûrs d'être aimés de leurs Maîtreſſes ; malheur qu'ils partagent avec tous les hommes puiſſans, tous les hommes riches, tous les hommes célebres ; en un mot, avec tous ceux dont l'attachement peut intéreſſer ou l'ambition, ou l'avidité, ou l'amour-propre d'une femme ? Fontenelle, pour exprimer & pour peindre les coupables mouvemens de vanité, dont l'ame religieuſe de Louis XIV devoit ſouvent être ſurpriſe au milieu de l'encens dont on l'enivroit, citoit volontiers les deux vers ſuivans d'une Piece adreſſée à ce Monarque, par un Poëte moins adulateur que les autres :

Le démon duelliſte, & le blaſphémateur,
Cherchent à ſe venger par le démon flatteur (1).

(1) L'Auteur de ces vers étoit, à ce qu'on

La Bruyere avoit été encore plus cou-
geux ; car, dans la Préface de ſon
ſcours de réception à l'Académie
ançoiſe, répondant aux critiques
'on avoit faites de ce Diſcours, il
a, du vivant de Louis XIV, s'élever
ec amertume contre les louanges
nnées à ce Prince dans les Prologues
Quinault. *Si ma Harangue*, dit-il,
t été chargée de louanges fades &
trées, telles qu'on les lit dans les
rologues d'Opéra, elle auroit moins
nuyé Théobalde. Louis XIV fut in-
rmé de ce trait d'humeur, & ne s'en
ffenſa pas. Cette victoire ſur ſa vanité,
loit bien celles dont on lui a fait tant
honneur, & qui étoient moins à lui.
rateurs, Poëtes, Hiſtoriens, Philo-
phes même (car il n'eſt pas juſqu'aux
hiloſophes qui n'aient beſoin de cet
vis), ſoyez en garde ſur les objets,
ur les motifs & ſur la meſure de vos
ouanges. Un Monarque veut-il ap-

---

roit, le même Barbier Dancour, que M. de
Clermont-Tonnerre avoit eu, diſoit-on, tant
e peine à louer, & que ſes liaiſons avec
Port-Royal ne rendoient pas favorable à
Louis XIV.

précier les éloges qu'on lui donne ? qu'il voie ſi les Etrangers les ratifient. Sujets, obéiſſez à vos Princes, aimez-les quand ils le méritent; louez les quand l'Europe joindra ſa voix à la vôtre. Tout Ecrivain qui célebre un Prince vivant, doit avoir devant les yeux les Siecles futurs aſſemblés en ſa préſence, ſi on peut parler de la ſorte, pour porter leur jugement ſur les éloges que va tracer ſa plume; qu'il ſe diſe à lui-même, en ſe voyant devant ce Tribunal redoutable : *La Poſtérité ratifiera-t-elle ce que j'écris? Que penſera-t-elle de l'Idole & du Sacrificateur?* S'il arrive, ce qui n'eſt pas ſans exemple, qu'un Prince qui a commencé par mériter l'eſtime publique & l'amour de ſes Peuples, ait fini par s'en rendre indigne; l'Ecrivain qui l'a loué lorſqu'il le méritoit, & qui a ceſſé de le louer quand il a ceſſé d'être louable, doit marquer avec ſoin l'époque de ſes éloges & celle de ſon ſilence, s'il ne veut pas que ceux qui liront l'Hiſtoire le mettent au rang des ames viles. Il doit imiter ce Philoſophe ancien, qui publia le Panégyrique d'un Roi avec le titre ſuivant : *Eloge de tel Prince juſqu'en telle année.*

Nous terminerons ces réflexions par Apologue qu'on attribue à la Motte, qui n'a jamais été imprimé. Il reſſa, dit-on, à un jeune Moque étranger qui venoit de monter le trône, & qu'on accabloit déjà louanges pour quelques actions d'hunité qu'il avoit faites.

LE PERROQUET

JI NE FLATTE POINT.

FABLE.

N Enfant, ſur le trône à dix ans élevé,
ıonçoit des vertus; douce & fréle eſpérance!
Flatteurs en faiſoient un Monarque achevé;
Chacun prônoit ſa bienfaiſance.
Un Sage, entendant ces propos,
à ſon Perroquet apprendre quatre mots,
Et dès qu'il vit le Roi paroître,
ıt, l'Oiſeau ſur le poing, s'approcher de ſon Maître.
lle cris répétoient: *Vive ce Roi ſi bon!*
Jour favorable, heureux augure!
ı, dit le Perroquet, *pourvu que cela dure!*
ines Rois, de l'Oiſeau retenez la leçon.

Ce que nous venons de dire aux latteurs des Rois, nous le diſons de

même aux Flatteurs de tous les genres & de toutes les classes, à tous ceux qui fléchissent bassement le genoux devant la richesse, le crédit ou le pouvoir.

» On ne peut s'empêcher, dit M. de » Voltaire, de plaindre Corneille; son » Siecle, & les Beaux-Arts, quand on » voit ce grand Homme, dans l'Epître » dédicatoire de Cinna, comparer à » l'Empereur Auguste le Financier » Montoron. Si cependant la recon- » noissance arracha ce singulier hom- » mage, il faut encore plus en louer » Corneille que l'en blâmer; mais il » faut toujours l'en plaindre... On » n'est pas moins affligé qu'un homme » tel que Corneille, dans les vers qu'il » a adressés à M. Fouquet à la tête de » son Œdipe, n'ose *s'enhardir* jus- » qu'à *applaudir* ce Surintendant.... » Il eût mieux valu pour l'Auteur de » Cinna, vivre à Rouen avec du pain bis » & de la gloire, que d'avilir à ce point » son hommage... On ne peut trop » exhorter les hommes de génie, à ne » jamais prostituer ainsi leurs talens. On » n'est pas toujours le maître de sa for- » tune; mais on l'est toujours de faire » respecter sa médiocrité & sa pau- » vreté «.

C'eſt ce même Corneille qui, en iant au Cardinal Mazarin ſa Tra- ie de *Pompée*, appelle ce Miniſtre *lus grand Homme de Romé mo- ne, un homme au deſſus de l'homme*, ajoute qu'en voulant peindre Pom- , Auguſte & les Horaces, c'eſt le rdinal Mazarin *qu'il a peint ſans y ſer.*

» Je ſuis affligé pour les Lettres, pour vous & pour moi, diſoit un Philoſophe à un célebre Ecrivain, de vous voir proſterné aux pieds de quel- ques hommes orgueilleux & mé- priſés, bien indignes de vos hom- mages. Quand on lira leur nom tant célébré dans vos Ecrits, la Poſtérité demandera à l'Hiſtoire ce qu'ils ont fait, & l'Hiſtoire répondra : *Je n'en ſais rien ;* & la Poſtérité en fera un reproche au Panégyriſte. Abandonnez- les donc à l'oubli qui les attend ; & ſouvenez-vous que, ſuivant l'Oracle de l'Ecriture, *ſacrifier ſur les hauts lieux, eſt une abomination devant le Seigneur.* Vous croyez avoir beſoin de vous concilier leur chétive faveur, pour vous ménager un appui contre vos ennemis ; c'eſt-à-dire que, pour

» vous garantir de Belzébuth, vous » brûlez une chandelle à Lucifer. Croyez » que Belzébuth n'en ſera pas moins » déchaîné contre vous, & que Lucifer » en augmentera d'orgueil «. Il ſeroit utile pour les Lettres, qu'on recueillît dans un grand ou petit volume la plupart des traits de ce genre, & qu'on ajoutât à la fin de chacun, ces deux mots qui ſe trouvent à chaque page d'un vieux Livre de dévotion ſur la mort, *penſez-y bien.*

(*g*) Nous ſera-t il permis d'ajouter ici, après avoir mis à leur place les viles adulations prodiguées à Louis XIV, le portrait également noble & juſte qu'a tracé de ce Prince un célebre Monarque de notre ſiecle, dans un Ecrit plein de ſens & de raiſon ſur les Satires que la vérité ou la mauvaiſe humeur ſe permettent quelquefois contre les têtes couronnées ? » Louis XIV, dit » l'illuſtre Frédéric, ne méritoit ni les » louanges outrées, ni les injures atroces » dont ſes adulateurs ou ſes ennemis » l'accablerent. Elevé dans l'ignorance, » ſes premiers amuſemens furent de » ſervir la Meſſe au Cardinal Mazarin :

l étoit né avec un ſens droit & une
.me ſenſible à l'honneur ; mais plus
rain encore qu'ambitieux, ce Prince,
qu'on accuſa d'aſpirer à la Monarchie
univerſelle, étoit plus flatté de la
ſoumiſſion du Doge de Gênes, que
des victoires de ſes Généraux. Il eut
des foibleſſes, & l'on condamnoit
comme un crime dans la conduite du
Roi, ce qu'on ne déſapprouvoit pas
» dans celle du moindre de ſes Sujets.
» Ce n'étoient pas ſes amours qu'il falloit
» cenſurer avec tant d'aigreur, c'étoient
» les cruautés inouies qu'il laiſſa exercer
» dans le Palatinat, où ſes troupes
» firent une guerre d'incendiaires & de
» barbares ; c'étoit la révocation de
» l'Edit de Nantes, par laquelle il
» priva ſon royaume d'un grand nombre
» de mains induſtrieuſes, qui porterent
» dans les lieux de leur aſile leurs talens
» & la haine de leurs perſécuteurs. Si
» j'en excepte ces deux taches qui
» obſcurciſſent la beauté d'un long
» regne, quel reproche peut-on faire à
» ce Roi qui entraîne des ſatires auſſi
» ameres que celles dont il a été l'objet ?
» Ceux qui gouvernent la terre, mé-
» ritent plutôt d'être plaints que d'être

» enviés ; ſans ceſſe obligés de vivre » dans l'avenir par leurs réflexions ; » de tout prévoir, de tout prévenir, » reſponſables des événemens, malgré » ce haſard funeſte qui ſe joue de la » prudence humaine, & qui rompt » ſouvent leurs meſures, ils ont bien » plutôt beſoin d'être encouragés dans » leurs travaux, que révoltés par des Li- » belles «. Ainſi a parlé de nos jours un Prince, qui lui-même a été plus d'une fois l'objet de l'envie, de la calomnie & de la haine, & que le ſuffrage de l'Europe en a ſi glorieuſement dédommagé. Mais ce qui met le comble à la gloire de Louis XIV, c'eſt d'avoir été loué par le fameux Prince d'Orange, ſon plus mortel ennemi, dans la Harangue que ce Prince fit à la Haye le 5 Février 1691, en préſence de tous les Princes ligués alors contre la France, c'eſt-à-dire, de preſque toute l'Europe. Il exalta dans cette circonſtance le courage & la ſageſſe du Monarque, l'appela le plus puiſſant des Rois, la terreur & le modele de ſes ennemis (1). On ne connoît

(1) *Je ne ſais*, diſoit encore le Prince

ıt-être pas aſſez la réponſe du même nce à un de ſes Courtiſans, qui, ıs le temps où Louis XIV s'attacha Madame de Maintenon, & donna Miniſtere de la guerre à M. de Barıieux, diſoit avec une plaiſanterie ere, *qu'on n'avoit jamais vu de* ıarque *avoir une ſi vieille Maîtreſſe un ſi jeune Miniſtre. Vous devez conclure*, répondit le Prince, *qu'il ſt gouverné ni par l'une ni par utre.* De pareils éloges faiſoient bien s d'honneur à Louis XIV, que toutes baſſeſſes de la Feuillade & les flatıies de Deſpréaux. Il auroit paru bien ıs grand, s'il n'eût jamais été loué que : ſes ennemis.

ırange, *pourquoi l'on me regarde comme ſi grand ennemi du Roi de France ; car ſonne ne lui marque plus d'eſtime que moi; qu'il a donné un ordre pour ſes troupes, le fais exécuter dans les miennes, & je vite en tout.*

ELOGE

ÉLOGE

DE

JEAN-RENAUD

DE SEGRAIS,

É à Caen le 22 Août 1624, reçu à la place de FRANÇOIS LE METEL DE BOISROBERT, *le 26 Juin 1662, mort le 25 Mars 1701.*

ON talent, ou, ſi l'on veut, ſon leur pour la Poéſie, ſe montra de s bonne heure : à peine âgé de dix- it ans, & n'étant point encore ſorti ſa Province, il fit une Tragédie de *Mort d'Hyppolite*, & quelques au- s Ouvrages en vers, qui furent très- ueillis par ſes compatriotes. Peut- e ſe propoſoit-il ſecrétement, ſans p s'avouer à lui-même cette pré-

tention, de ſoutenir ſur le Parnaſſe l'honneur de la Normandie, à qui la France étoit alors redevable des deux plus grands Poëtes, ou plutôt des deux ſeuls qu'elle eût encore produits, Malherbe & Corneille. Mais le jeune Verſificateur ne tarda pas à reconnoître la foibleſſe de ſes premiers eſſais, lorſqu'il fut venu à Paris, où quelques-uns des Ecrivains célebres qui ont tant illuſtré le Siecle de Louis XIV, annonçoient déjà la gloire de ce Siecle à jamais mémorable, & faiſoient briller aux yeux de la Nation, encore barbare, la premiere aurore du bon goût (1).

---

(1) Pour l'honneur de l'Académie, il nous ſera permis d'obſerver que, dans cette enfance de la Poéſie Françoiſe, un des plus anciens Membres de la Compagnie, *Philippe Habert* (qu'il ne faut pas confondre avec Germain Habert de Serizy, autre Académicien aſſez obſcur), avoit fait un Poëme *de la Mort*, où l'on trouve d'aſſez beaux vers pour le temps; nous ne citerons que les premiers, qui ſont aſſez connus.

Sous ces climats glacés, où le flambeau du monde
Epand avec regret ſa lumiere féconde,
Dans une île déſerte eſt un vallon affreux,
Qui jamais n'eut du Ciel un regard amoureux.

Il entra, en qualité de Gentilhomme, ı ſervice de Mademoiſelle, fille de aſton, & mérita long-temps, par n attachement & par ſes ſervices, eſtime & l'amitié même de cette Prinſſe; mais après vingt-quatre années faveur & de confiance, il eut le alheur de lui déplaire, pour avoir oſé ſapprouver le mariage qu'elle vouloit ire avec le Duc de Lauzun. L'événeent fit voir, mais trop tard, que Seais avoit mieux penſé qu'elle; néanoins, & peut-être par cette raiſon ême, elle ne lui pardonna pas, & reſſentiment qu'elle eut toujours d'un age & ſi inutile conſeil, s'eſt conſervé ns ſes *Mémoires*, où elle appelle Seais *une maniere de bel-eſprit*; jugent de Princeſſe, & de Princeſſe itée, à qui la médiocrité de ſon nie, ſi marquée dans les Ouvrages e nous avons d'elle, n'avoit pas acis le droit d'aſſigner les places au mée & aux talens. C'eſt un droit, il eſt

ſur de vieux cyprès dépouillés de verdure, ıitent les oiſeaux de malheureux augure; erre pour toute herbe y produit des poiſons, 'hiver y tient lieu de toutes les ſaiſons.

vrai, que les Grands ont voulu plus d'une fois uſurper; mais dont ils n'ont pu, heureuſement pour les Lettres, enlever au Public la propriété excluſive. Cette femme dédaigneuſe & bornée avoit elle-même réfuté d'avance ce petit trait de ſatire, en s'abaiſſant à emprunter la plume de Segrais dans quelques petits Ouvrages de galanterie dont elle s'occupoit, & qu'elle vouloit paroître avoir faits; mais elle n'eut point recours à lui pour écrire ſes Mémoires, & on s'en apperçoit aſſez.

Au ſortir de chez Mademoiſelle, Segrais fut accueilli par une femme plus faite pour l'apprécier, par Madame de la Fayette, qui écrivit ſous ſes yeux les deux Romans célebres de la *Princeſſe de Cleves* & de *Zaïde*. Elle trouva dans les conſeils & dans la critique de *cette maniere de bel-eſprit*, des ſecours qui furent très-utiles à la perfection de ces deux charmans Ouvrages; les ſecours même furent aſſez grands, pour qu'on ait ſouvent attribué l'un & l'autre Roman à Segrais; mais il n'a jamais héſité de les rendre à leur véritable Auteur, & les lui a toujours rendus avec la ſincérité la plus franche,

ins emprunter, comme ont fait tant
'autres en pareil cas, le voile tranſ-
arent de cette modeſtie hypocrite,
ui a ſoin de mal jouer la diſcrétion,
: qui en repouſſant mollement un
onneur dont elle n'eſt pas digne,
éſire & ſe flatte de n'être pas crue ſur
parole. Il eſt vrai que ces deux Ro-
ians parurent d'abord ſous le nom de
egrais (1) : il en parloit même dans
s premiers temps, comme de ſon Ou-
'age, par ménagement pour le pré-
gé barbare qui régnoit alors (&
ont la Nation n'eſt peut-être pas en-
ore trop déſabuſée), qu'une femme de
ualité ſe dégradoit par le titre d'Au-
ur, & aviliſſoit ſon nom en le met-
nt ſur la même liſte que celui des

(1) » Madame de la Fayette, dit M. Huet dans ſon *Traité de l'origine des Romans*, négligea ſi fort la gloire qu'elle méritoit, qu'elle laiſſa paroître ſous le nom de Segrais, ſon Roman de Zaïde. Je ſuis en état de prouver qu'elle en étoit l'Auteur, par l'original du Manuſcrit de ce Roman, dont elle m'envoyoit les feuilles à meſure qu'elle les compoſoit. M. de Segrais a mille fois aſſuré lui-même que cet Ouvrage étoit uniquement de Madame de la Fayette «.

Corneille & des Racine. Mais lorſque le ſuccès prodigieux des deux Romans eut fait déſirer aux Courtiſans même de les avoir écrits, Madame de la Fayette oſa pour lors ſe déclarer, au riſque d'éprouver les traits de l'envie, au lieu de ceux du ridicule ; & Segrais paſſa tout au plus pour l'avoir aidée de ſes avis.

Nous ſouhaiterions, pour l'honneur de ſon talent, ou plutôt pour celui de la ſenſibilité de ſon ame, qu'il eût fourni l'idée de cet endroit admirable du Roman de *Zaïde*, où les deux Amans, qui ſont forcés de ſe ſéparer pour quelques mois, & qui, en ſe ſéparant, ne ſavoient pas la langue l'un de l'autre, l'apprennent chacun de leur côté durant cette abſence, & ſe parlent chacun, en ſe revoyant, la langue qui n'étoit pas la leur. Il n'y a peut-être dans les Anciens, qu'on aime tant à préférer aux Modernes, aucun trait d'un ſentiment auſſi délicat, & d'un intérêt auſſi tendre. L'Ecrivain qui a imaginé cette ſituation ſi neuve & ſi touchante, & qui n'a pu la trouver que dans ſon cœur, a montré qu'il ſavoit aimer ; & ceux qui le ſauront comme lui, ſentiront en liſant dans

Zaïde la ſcene charmante que nous rappelons ici, combien cette expreſſion ſimple & vraïe d'un ſentiment doux & profond, eſt préférable à la Nature factice ou exagérée de tant de Romans modernes. Mais quelque déſir que nous ayons de faire honneur de ce trait au cœur de Segrais, ne l'enlevons pas à Madame de la Fayette : c'eſt dans l'ame d'une femme qu'il a dû naître ; elles connoiſſent bien mieux que nous, ſi l'on peut s'exprimer de la ſorte, ces *fineſſes* de paſſion, peu faites pour l'ame violente des hommes, de ceux même qui ſavent le mieux ſentir & exprimer l'amour. D'ailleurs, ſi l'ame de Segrais avoit eu le degré de ſenſibilité qui a fait imaginer cette délicieuſe entrevue des deux Amans, on trouveroit au moins quelques traces d'une ſenſibilité ſi exquiſe dans quelques autres Romans dont il eſt réellement l'Auteur ; mais par malheur, ces Romans, dénués d'intérêt & de vie, & dont on a oublié juſqu'au titre, décéleroient, ſi on les liſoit, le peu de talent qu'il avoit pour ce genre d'écrire (1). Il n'eſt pas le

(1) Un ſeul de ces Romans de Segrais, *les*

premier Ecrivain à qui on a fait honneur des productions d'autrui, & qui n'a que trop montré par ſes propres Ouvrages, qu'il n'étoit pas aſſez riche de ſon propre fonds pour avoir des préſens à faire.

Après avoir paſſé plus de trente années dans le tourbillon du monde & de la Cour, il ſe retira à Caen, ſa patrie, pour y cultiver les Lettres en paix & en liberté. Il s'y maria avantageuſement, & s'y forma une ſociété agréable & choiſie; il raſſembloit chez lui les Membres les plus eſtimables de l'Académie de Caen, à laquelle il redonna une eſpece de vie, après la langueur où elle étoit tombée par la mort de M. de Matignon, ſon Protecteur. On traitoit dans ces ſéances, des matieres

---

Nouvelles Françoiſes, peut mériter quelque curioſité, non par lui-même, mais parce que l'Auteur y peint, ſous des noms ſuppoſés, quelques femmes de ſon temps; encore ne peut-on guere s'intéreſſer à des portraits tracés par l'adulation, & dont les originaux n'exiſtent plus. Ceux qui ſeront curieux de ces portraits, devenus un peu gothiques, peuvent les voir dans le Journal, qui a pour titre *Bibliotheque des Romans*, Septembre 1775.

de Littérature, & quelquefois de Sciences exactes. Tous les Membres de cette Compagnie, réunis par l'eſtime, & d'autant plus attachés à leurs travaux, qu'aucune loi ne les y contraignoit, ſe conſultoient & s'éclairoient mutuellement ſur leurs Ouvrages. Segrais y écoutoit volontiers, & parloit auſſi avec plaiſir quand ſes Confreres le déſiroient ; ils aimoient fort à l'entendre, & diſoient de lui, *qu'il n'y avoit qu'à le monter & le laiſſer aller.* Mais cette eſpece de pendule ſavante, pour emprunter leur comparaiſon, avoit un double mérite, aſſez rare dans celles de ſon eſpece, celui de répondre ſans verbiage & ſans écarts à ce qu'on lui demandoit, & celui de s'arrêter quand on le jugeoit à propos, ou quand elle jugeoit elle-même qu'elle avoit parlé aſſez long-temps.

On voulut tirer Segrais de cette retraite, pour le placer auprès de M. le Duc du Maine, à qui on cherchoit un Inſtituteur digne de cet emploi par ſes mœurs & par ſes talens. Le repos & l'indépendance dont jouiſſoit notre Littérateur Philoſophe, lui parurent préférables au pénible honneur d'élever un

Prince, & ſur-tout à la difficulté preſque inſurmontable de l'élever avec ſuccès ; mais cette excuſe, ſi excellente pour lui, ne l'auroit pas été pour les perſonnes puiſſantes qui le preſſoient de ſe charger de ce fardeau ; elle eût encore moins réuſſi auprès du Monarque auquel le Duc du Maine devoit le jour ; Prince ſi accoutumé, par l'hommage de ſes Courtiſans, à regarder ſes déſirs comme des ordres, & l'honneur d'approcher de lui comme la félicité ſuprême. Segrais fut donc obligé de chercher un prétexte plus admiſſible de ſon refus : il le trouva dans la ſurdité dont il commençoit à ſentir les atteintes, & qui lui parut en ce moment une faveur de la Nature. On inſiſta néanmoins, en lui repréſentant qu'il ne s'agiſſoit pas d'écouter ſon Eleve, mais de lui parler. *L'expérience*, répondit-il, *m'a appris qu'il faut avoir à la Cour de bons yeux & de bonnes oreilles.*

Il demeura donc à Caen, au milieu de quelques amis à qui il étoit cher, & dont il préféroit la ſociété à la faveur des Rois. Entre autres Ouvrages qui furent le fruit de cette retraite, il compoſa la Traduction en vers des

Géorgiques de Virgile. Cette Traduction avoit été précédée long-temps auparavant de celle de l'Enéide, du même Poëte, qu'il avoit imprimée durant ſon ſéjour à Paris; il avoit préludé à l'une & à l'autre de ces verſions poétiques, par des Eglogues publiées avant ſon Enéide, & où, ſans être Traducteur de Virgile, il avoit eſſayé d'être ſon Imitateur. Mais ſoit Imitateur, ſoit Traducteur, il faut convenir que Segrais eſt reſté fort inférieur à ſon modele. Ses Eglogues, quoique célébrées par Deſpréaux, ne ſont lues maintenant de perſonne, tandis que les Eglogues de ſon compatriote Fontenelle, tant décriées par le même Deſpréaux, & dignes, à beaucoup d'égards, des critiques qu'on en a faites, ont encore conſervé quelques Lecteurs. On a dit, il eſt vrai, & ſans doute avec raiſon, qu'elles montrent un peu trop ſouvent, ſous l'extérieur d'une Payſanne, la minauderie d'une Coquette; mais elles ont au moins de la fineſſe & de l'eſprit, qu'on pardonne aiſément dans les genres même où la fineſſe eſt déplacée, parce qu'il n'eſt ni

facile ni commun d'être fin, même quand on le seroit mal-à-propos. Aussi Segrais est il bien loin de l'être dans ses Eglogues, qui, écrites d'un style traînant & foible, n'offrent guère que la monotonie & la langueur presque inséparables aujourd'hui du genre pastoral. Ce genre est en effet si éloigné de nos mœurs, qu'il paroît impossible d'y faire goûter à des Lecteurs François la vérité & la simplicité de la Nature : Despréaux, admirateur passionné des Bergers de Théocrite & de Virgile (quelquefois Pâtres plus que Bergers), goûtoit peu nos Bergers imaginaires. Ce grand Poëte (1) prétendoit que l'Eglogue est un genre où notre Langue ne peut réussir qu'à-demi ; que presque tous nos Auteurs y avoient échoué, & *n'avoient pas*, c'étoit son expression, *seulement frappé à la porte de l'Eglogue.* Il faisoit pourtant à Segrais la grace de l'excepter de la foule, & citoit même ces deux vers d'une de ses Eglogues, où il trouvoit du sentiment & du naturel :

(1) Voyez le *Bolæana.*

Ce Berger, accablé de ſon mortel ennui,
Ne ſe plaiſoit qu'aux lieux auſſi triſtes que lui.

Mais ces deux vers ne ſont pas une Eglogue, & ſont encore moins un Poëte.

Néanmoins cet Ouvrage de Segrais eut un ſuccès général ; on peut même ajouter qu'il le méritoit, dans un temps où il n'y avoit preſque encore aucun bon modele en poéſie : les nouvelles Eglogues parurent des chef-d'œuvres, après celles de Marot & de Ronſard ; & le progrès que l'Auteur avoit fait faire au genre paſtoral fut loué, comme s'il en eût atteint la perfection.

Segrais, non ſeulement dans ſes Eglogues, mais dans ſes Poéſies fugitives, a fait quelques bons vers, à la vérité en petit nombre ; il en a même fait d'aſſez bons, pour que d'autres Poëtes les aient gâtés en les empruntant. Tel eſt celui où il peint un cœur, qui des cruels tourmens de l'amour, eſt tombé dans l'ennui plus cruel de l'indifférence, & regrette les peines de ſon premier état :

Je n'étois point aimé, mais j'étois amoureux,

Plus d'un Verſificateur a exprimé le même ſentiment, aucun ne l'a rendu d'une maniere ſi naturelle & ſi vraie. Mais ni ce vers, ni aucune de ſes copies n'approchent de l'expreſſion ſublime & connue d'une Actrice célebre, qui, en ſe rappelant les chagrins mortels que lui avoit cauſés dans ſa jeuneſſe un Amant paſſionnément aimé, s'écrioit avec un ſentiment profond de plaiſir & de douleur,

Ah ! c'étoit le bon temps, j'étois bien malheureuſe !

La Traduction de l'Enéide avoit reçu dans ſa nouveauté les mêmes applaudiſſemens que les Eglogues, & depuis elle a ſubi le même ſort, celui d'un oubli preſque total. On a reproché à cette Traduction beaucoup de contreſens ; mais le plus fâcheux de tous, & le plus incurable, parce qu'il eſt continuel, c'eſt que le Traducteur y eſt par-tout trop au deſſous de ſon original ; par-tout il ſubſtitue à la nobleſſe, à la douceur, à l'élégance, à l'harmonie de Virgile, une verſification lâche & négligée, le plus ſouvent ſans vigueur, & quelquefois dure quand elle veut

avoir de la force (1). Le principal mérite du Traducteur, c'eſt d'avoir ſenti que Virgile perdroit trop à n'être rendu qu'en proſe; mais il devoit ſentir en même temps, que c'étoit aux Deſpréaux & aux Racine à le faire parler en vers. Heureuſement pour Segrais, ces deux grands Hommes, qui avoient été plus timides que lui, lui pardonnerent l'audace de ſon entrepriſe, & même l'encouragerent par leur ſuffrage; le Public, auquel ils donnoient alors le ton, mais qui, éclairé depuis ſur leurs propres jugemens par la lecture de leurs chef-d'œuvres, n'eût reçu qu'avec froideur la nouvelle Enéide quelques années plus tard, la reçut alors avec indulgence, & même avec accueil : il crut devoir ce bon procédé aux efforts de l'Auteur, à ſon zele pour Virgile & pour notre Langue, & ſur-tout à la ſupériorité de ſon travail ſur toutes les Traductions en vers François, dont la Poéſie ancienne avoit juſqu'alors été déshonorée.

On peut porter un jugement ſemblable de la Traduction des Géor-

(1) Voyez la Note (*a*).

giques, qui n'a paru que long-temps après la mort de Segrais. Nous devons même ajouter à cette critique, que les reproches de foibleſſe & de médiocrité qu'on eſt en droit de faire à cet Ouvrage, n'ont plus d'excuſe dans la difficulté de la matiere, depuis que M. l'Abbé de Lille a eu le bonheur & la gloire de la ſurmonter, par la belle Traduction en vers qu'il nous a donnée de ces mêmes Géorgiques; Traduction qui répond enfin d'une maniere victorieuſe au reproche que les Etrangers faiſoient à notre Langue & à notre Poéſie, de ne pouvoir rendre celle des Virgile & des Horace. Cette Traduction a eu le double avantage d'être louée par tous les bons Juges, & attaquée par des hommes qui n'avoient pas même le droit d'être jaloux: l'Académie Françoiſe leur a répondu pour M. l'Abbé de Lille, en l'adoptant parmi ſes Membres (1). La Traduction qu'il a entrepriſe de l'Enéide, prépare un nouveau tourment à l'envie, & de nouvelles ſottiſes aux mauvais Critiques.

(1) Voyez la Note (*b*).

La ſociété de Segrais, étoit très-agréable. Une Littérature étendue, choiſie & variée, beaucoup de vivacité dans l'eſprit, des anecdotes piquantes, ou ſur la Cour qu'il avoit habitée, ou ſur les Hommes célebres qu'il avoit connus, lui fourniſſoient dans la converſation mille traits intéreſſans, dont il augmentoit le prix par l'à-propos qui les amenoit, & par le tour qu'il ſavoit y donner (1). Pluſieurs de ces traits ont été publiés après ſa mort, dans un Recueil qui a paru ſous le titre de *Segraiſiana*. Mais preſque tous ont perdu dans cette compilation, froide & informe, l'agrément qu'ils avoient dans la bouche de l'Auteur. On aſſure d'ailleurs, que la mémoire de ceux qui ont préſidé à cette rapſodie, n'a pas toujours été fidelle, & qu'il ſe trouve dans *le Segraiſiana* beaucoup de choſes fauſſes, ou tout au moins haſardées. On peut cependant y remarquer quelques paſſages dignes d'être recueillis.

L'Auteur s'y plaint, par exemple, de la multitude *de gens de qualité*

(1) Voyez la Note (c).

qu'on introduit dans l'Académie Françoiſe ; ce grand nombre de places mortes, ſi on l'en croit, fait beaucoup de tort à cette Compagnie. » Il faut » ſans doute, dit-il, qu'elle ait parmi ſes » Membres quelques hommes dont la » naiſſance ſoit le titre principal ; mais » le nombre devroit en être fixé à ſept » ou huit, & les autres Académiciens » devroient être choiſis parmi toutes » les claſſes de Gens de Lettres. . . . » Il n'y auroit, ajoute-t-il encore, » que fort peu de ſcience dans cette » Compagnie, ſi elle n'avoit que des » Poëtes ; car les Poëtes, de même » que les Prédicateurs, ſont pour l'or- » dinaire très-ignorans. . . . L'Aca- » démie a beſoin de Grammairiens, » de Critiques, de Savans dans les » Langues, & de gens expérimentés » dans les Beaux-Arts «. C'eſt ce que nous avons pris nous-mêmes la liberté de dire dans la Préface de nos Eloges, au riſque de ſcandaliſer, non les Poëtes vraiment dignes de ce nom, mais une foule de Verſificateurs ſubalternes, qui, perſuadés que les barrieres de l'Académie doivent tomber devant leurs frêles productions, ſont tout ſur-

pris de ſe voir préférer des Littérateurs très-eſtimables, dont le mérite ne ſe borne pas à coudre enſemble des mots & des rimes. L'autorité de Segrais, qu'ils n'accuſeront pas d'avoir mépriſé la Poéſie, adoucira peut-être l'amertume de leurs reproches, & apprendra du moins au Public ce que les Académiciens, vraiment zélés pour le bien de la Compagnie, ont penſé de tout temps ſur ſes véritables intérêts.

» Je me plaiſois fort, dit Segrais » dans un autre endroit, à faire des vers » dans ma jeuneſſe, & même à les lire » indifféremment à toutes ſortes de » perſonnes; mais je m'apperçus que, » lorſque M. Scarron, qui étoit pour- » tant mon ami intime, prenoit ſon » porte-feuille & me liſoit ſes vers, » il m'ennuyoit ſouvent, quoique ſes » vers fuſſent *très-bons*. Je fis réflexion » que je devois, à plus forte raiſon, » ennuyer de même ceux à qui je liſois » les miens, & qui n'aimoient pas au- » tant les vers que moi, & je me fis » une loi de ne les lire qu'à ceux qui » m'en prieroient, & peu à la fois «. Voilà encore un article du *Segraiſiana*, que devroient ſérieuſement méditer

tous les Poëtes médiocres, d'autant plus empreſſés à réciter leurs productions, qu'on l'eſt moins à les entendre; ils feroient très-honnêtement pour leurs Auditeurs, & plus ſagement encore pour eux, de relire tous les jours cette utile leçon, tant il eſt à craindre qu'ils ne l'oublient.

Néanmoins, en ménageant par complaiſance le peu de goût de ſes Auditeurs pour la poéſie, Segrais ſe plaignoit quelquefois, en homme zélé pour ſon Art, de ce que les Poëtes, autrefois ſi *courus* (c'eſt l'expreſſion dont il ſe ſert), étoient de ſon temps ſi peu recherchés; le *Siecle*, diſoit-il, *eſt devenu bien proſaïque*: qu'auroit-il dit du nôtre, où la Nation, raſſaſiée de vers, ne fait plus d'accueil qu'à ceux qui, au mérite de l'élégance & de l'harmonie, joignent celui des penſées & des images, & traite avec le plus juſte mépris la poéſie vide de choſes, plus inſipide encore par le ſujet que par le coloris? Combien d'Avortons poétiques, que notre Siecle enfante avec une fécondité malheureuſe, méritent le mot du même Segrais qu'une femme avoit prié de lui lire un de ces riens

imés : *Quel arrêt m'a condamné, Madame, à lire cela juſqu'au bout ?*

Un autre trait du *Segraiſiana*, beaucoup moins judicieux, mais encore plus remarquable, mérite d'être cité par les déciſions étranges qu'il renferme. » Les cabales, dit l'Auteur, ne » ſervent de rien pour faire durer un » Ouvrage. On verra dans trente ou » quarante ans, ſi l'on lira ceux de Ra- » cine comme on lit préſentement » ceux de Corneille, qui ne vieilliſſent » point. Racine n'a travaillé qu'après » lui, & que ſur ſon modele ; mais il » y a plus de matiere dans une ſeule » des ſcenes de Corneille, qu'il n'y en » a dans toute une Piece de Racine. » Autre défaut de ce Poëte, c'eſt que » ſes Acteurs n'ont pas le caractere » qu'ils doivent avoir. Etant une fois » près de Corneille ſur le théatre, à » une repréſentation de *Bajazet*, il » me dit : *Je me garderois bien de* » *l'avouer à d'autres qu'à vous, parce* » *qu'on diroit que j'en parle par ja-* » *louſie ; mais, prenez-y garde, il* » *n'y a pas un ſeul Perſonnage dans* » le Bajazet, *qui ait les ſentimens que* » *l'on a à Conſtantinople ; ils ont*

» *tous, ſous un habit Turc, des ſen-*
» *timens François.....* Cependant
» *Racine* & *Deſpréaux* n'eſtiment que
» leurs vers; ils ne louent perſonne,
» & il ne paroît pas un Madrigal qu'ils
» ne cenſurent; mais ôtez-les de la
» poéſie, ils ſont muets; car, que
» ſavent-ils autre choſe que de rimer?
» M. Perrault, qu'ils mépriſent ſi
» fort, & qui ne laiſſe pas que d'être
» un bon Poëte, quoi qu'ils en diſent,
» ſait beaucoup plus qu'eux «.

Il s'explique encore ailleurs plus durement ſur Deſpréaux: nous rapporterons les propres paroles du *Segraiſiana*, en ne changeant rien à la diction, quelque beſoin qu'elle en puiſſe avoir.
» Madame de la Fayette prétendoit
» que celui qui ſe met au deſſus des
» autres, quelque eſprit qu'il ait, ſe
» met au deſſous de ſon eſprit. *Deſ-*
» *préaux* eſt de ces gens-là; il ne ſait
» autre choſe que parler de lui, &
» critiquer ce qui n'en eſt pas. Pour-
» quoi parler mal, comme il a fait, de
» Mademoiſelle de Scudery, dont les
» vers ſont ſi naturels & ſi tendres?
» Ces vers, qui plaiſent à tout le
» monde, ne ſont pas de ſon goût;

» c'eſt qu'il ne ſauroit y *mordre*. Il a » encore ce défaut, de ſe copier ſans » ceſſe & de rebattre toujours la même » choſe «.

Nous ne ferons aucune réflexion ſur le jugement que porte Segrais des Tragédies de Racine, encore moins ſur ſa prédiction, ſi cruellement démentie par la Poſtérité, qu'on ne lira plus *dans trente ou quarante ans* les Pieces de ce grand Homme. Nous nous contenterons de rapprocher de ce jugement incroyable celui de Madame de Sévigné, que Racine *n'ira pas loin* (1), & de gémir ſur le triſte pouvoir de la prévention & de la cabale, pour égarer les perſonnes du tact le plus délicat, & les plus faites pour bien juger en matiere de goût (2).

Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans les paſſages que nous venons de rapporter, c'eſt la maniere dont l'Auteur parle de Deſpréaux, qui l'avoit néanmoins ſi hautement célébré dans ces mêmes Satires, où il a ſi fort

(1) Voyez la Note (*d*).

(2) Voyez la Note (*e*).

maltraité des Ecrivains beaucoup plus eſtimables. On a peine à concevoir comment Segrais a pu manquer à ce point de procédé pour ſon fidele & preſque ſeul Panégyriſte. L'unique raiſon qu'on puiſſe apporter de ſon peu de reconnoiſſance, c'eſt que l'amour de la Patrie étouffoit en lui juſqu'au ſentiment de l'amour-propre; les traits lancés par Deſpréaux contre Corneille & Mademoiſelle Scudery, que Segrais regardoit l'un & l'autre comme l'honneur de ſa Province, avoient effacé de ſon ſouvenir les éloges que le Satirique lui avoit donnés. Quoi qu'il en ſoit, le déſir de venger & de louer les Poëtes Normands, ſes compatriotes, ne devoit pas rendre Segrais injuſte à l'égard de cet illuſtre Ecrivain, qui ne lui avoit pas, il eſt vrai, donné toujours l'exemple de la plus exacte équité dans ſes jugemens, mais à qui notre Poéſie, notre Littérature, & le bon goût, doivent une reconnoiſſance éternelle.

Il eſt certain que perſonne n'étoit plus attaché que Segrais à la gloire de ſon pays, & plus empreſſé de la célébrer & de la perpétuer. Il avoit fait placer à la façade de ſa maiſon, la Statue

de

de Malherbe, avec des vers que le cœur avoit dictés plus que le talent, mais qui exprimoient au moins ſon enthouſiaſme pour le créateur de la Poéſie Françoiſe (1). Il avoit placé, dans la ſalle où s'aſſembloit l'Académie de Caen, les portraits des Hommes les plus illuſtres de cette Académie & de ſa Province, entre autres ceux de Bertant Evêque de Séez, de Sarraſin, & du Docte Huet Evêque d'Avranches: Segrais ſe brouilla dans la ſuite avec ce dernier, pour l'explication d'un paſſage de Virgile; étrange raiſon d'inimitié entre deux hommes de mérite, qui n'étoient ni femmes ni Théologiens; mais cette brouillerie ou ce refroidiſſement n'a pas empêché M. Huet de célébrer dans ſes *Mémoires* les talens & les Ouvrages de ſon Compatriote; il fut au moins plus équitable que les Saumaiſes & les Petau, qui, pour des querelles auſſi peu importantes, ſe ſont déchirés avec tant de fiel, & qui, après avoir donné tout à la haine, n'ont rien accordé à la juſtice.

(1) Voyez la Note (*f*).

Segrais fut affligé, dans ſes dernieres années, d'une maladie de langueur, qui le conduiſit au tombeau. Il regarda ſes longues ſouffrances comme un bienfait du Ciel, dont il profita pour réveiller en lui les ſentimens de piété, qui avoient toujours fait la regle de ſa vie. Il avoit exprimé ces ſentimens juſque ſur le cadran ſolaire de ſa maiſon de campagne. On connoît ces vers de l'Aminte du Taſſe : *E perduto tutto il tempo, che a non amar ſi ſpende : Tout le temps qu'on n'emploie pas à aimer, eſt perdu.* Segrais prit ces vers pour la deviſe de ſon cadran, en y ajoutant cette reſtriction : *A non amar id Dio* (*qu'on n'emploie pas à aimer Dieu*); correction plus édifiante à la vérité que poétique, mais bien digne d'un Verſificateur Chrétien, & qui doit être le refrein des ames pieuſes, comme les vers du Taſſe doivent être celui des ames tendres.

Cependant la piété de Segrais, quoique vive & affectueuſe, étoit ſage & éclairée. Il penſoit, avec raiſon, que l'hommage de la créature eſt d'autant plus agréable à la bonté ſuprême, qu'il eſt plus réfléchi & plus libre, & il

regardoit comme un des plus grands fléaux de la Religion & de l'Etat, la loi, qui, en permettant à ſeize ans les vœux monaſtiques, livre aux cloîtres & au déſeſpoir de malheureuſes victimes d'une dévotion ardente & prématurée. Cette loi lui paroiſſoit d'autant plus barbare, qu'il n'avoit, diſoit-il, connu perſonne qui, au ſortir de l'enfance, & dans la premiere fermentation d'une ame neuve & active, n'eût eu la fantaiſie de s'enchaîner à la piété dans quelque Ordre Religieux; fantaiſie qui, de nos jours, grace aux progrès des lumieres, eſt devenue beaucoup moins commune, & diminue même aſſez ſenſiblement, pour faire eſpérer aux Chrétiens éclairés, que les vœux ſeront déſormais moins précoces & plus réfléchis. Segrais appeloit cet accès de ferveur paſſagere, la *petite vérole* de l'eſprit, en ajoutant qu'il en avoit été attaqué comme les autres (1), & en

(1) Buſſy-Rabutin compare à la même maladie une autre manie que celle de ſe faire Moine, la manie de l'amour, plus naturelle, plus commune, & plus excuſable. » Cette paſ» ſion, dit-il, fait faire encore plus de folies

gémiſſant ſur le ſort des infortunés qui n'avoient pas eu comme lui le bonheur d'échapper à cette funeſte épidémie.

On fit à Segrais une épitaphe en vers, dont le ſens étoit, que Virgile l'abordant aux Champs-Eliſées, lui parla François, en lui diſant : *C'eſt vous qui me l'avez appris.* Nos Lecteurs ſont en état d'apprécier cet éloge. Ils ne pourront au moins refuſer à Segrais la juſtice d'avoir été un homme de beaucoup d'eſprit, de mœurs aimables & honnêtes, un excellent Littérateur, & ſur-tout un Philoſophe très-eſtimable dans ſes ſentimens & dans ſa conduite. S'il n'eut pas les talens d'un grand Poëte, il eut un avantage beaucoup plus déſirable, il fut ſage & heureux. On a donné cet éloge à quelques Gens de Lettres, & on peut remarquer avec regret, que ce n'eſt guere aux plus illuſtres. Le bonheur, cet objet de nos déſirs, mais qui fuit & repouſſe la grandeur & les richeſſes,

» aux perſonnes âgées, qu'aux jeunes gens, & » reſſemble en ce point à la petite vérole, qui » eſt d autant plus dangereuſe, qu'elle vient » plus tard «.

eroit-il donc obſcurément attaché à la médiocrité en tout genre, à celle des talens, comme à celle du rang & de la fortune ? Et ſeroit-il vrai que le Génie, en ſecouant ſon flambeau ſur le petit nombre d'hommes à qui il prodigue ſes dons, ſemble en même temps les vouer à la douleur & à l'infortune, dont il leur imprime, pour ainſi dire, le ſceau cruel & durable ? Segrais n'éprouva point cette illuſtre & orageuſe deſtinée ; mais ni ſes qualités littéraires, philoſophiques & morales, ni même les éloges de Deſpréaux, n'autoriſoient un Amateur (1), qui a fait élever un *Parnaſſe François* en bronze, avec plus de dépenſe que de goût, à mettre notre Académicien ſur ce Parnaſſe, au nombre de nos plus célebres Poëtes, & à lui donner dans ce monument une place qu'il a refuſée à Quinault. Ni Segrais, ni Racan, ni Cha-

(1) Cet Amateur eſt feu *M. Titon du Tillet* ; il a fait ſculpter ſon Parnaſſe en bronze ; par un Artiſte très-médiocre, nommé *Garnier*, & il en a donné une deſcription très-volumineuſe, qu'on croiroit auſſi l'ouvrage du Sculpteur, à en juger par le ſtyle.

pelle, ni Lulli même, n'étoient faits pour ſe trouver là, comme il a plu à cet Amateur, entre Corneille, Deſpréaux, Moliere, Racine & la Fontaine, & pour repréſenter les neuf Muſes avec ces cinq grands Hommes. L'illuſtre Poëte Jean-Baptiſte Rouſſeau, regrettoit qu'un tel monument n'eût pas été mieux conçu (1), & ne méritât tout au plus d'être loué que par l'intention.

(1) Voyez la Note (*g*).

NOTES *ſur l'article* DE SEGRAIS.

1) NOUS ne citerons pour échantillon de cette Traduction de l'Enéïde, que la maniere dont Segrais a rendu les beaux vers où Virgile a peint Camille reine des Volſques.

Illa vel intactæ ſegetis per ſumma volaret
Gramina, nec teneras curſu læſiſſet ariſtas,
Vel mare per medium, fluctu ſuſpenſa tumenti,
Ferret iter, celeres nec cingeret æquore plantas.

Elle auroit pu voler ſur les jeunes ſillons,
Sans courber les épis ſous ſes vîtes talons;
Elle auroit pu courir des mers la plaine humide,
Sans que le flot ſalé mouillât ſon pied rapide.

Il eſt ſurprenant que l'Abbé Gedoyn, qui ſe piquoit d'être difficile (1), ait apporté & adopté de pareils vers dans ſa Traduction de Quintilien. Il a ſeulement mis *légers talons*, au lieu de *vîtes talons*.

Si l'on doit convenir que Segrais

(1) Voyez l'article de l'Abbé Gedoyn.

réuſſiſſoit mal dans les vers épiques, & très-médiocrement dans l'Idylle, nous avons de lui une chanſon qui marque du talent pour ce petit genre, & à laquelle le tendre & délicat Tibulle n'auroit pas refuſé ſon ſuffrage. Cette chanſon très-connue, & qui commence par ces mots :

Timarette s'en eſt allée ;

finit par ces quatre vers pleins de ſentiment & de naturel :

Je n'eſpérai jamais qu'un jour elle eût envie
De finir de mes maux le déplorable cours ;
Mais je l'aimois plus que ma vie,
Et je la voyois tous les jours.

(*b*) Un de ces Ariſtarques ſi ſéveres, & ſi peu faits pour l'être, voulant montrer à M. l'Abbé de Lille comment il faut traduire les Poëtes, s'eſt haſardé de mettre en vers françois, à ſa maniere, ces trois beaux vers des Géorgiques :

Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas,
Atque metus omnes & inexorabile fatum,
Subjecit pedibus, ſtrepitumque Acherontis avari !

Nous n'avons retenu de ce grand

modele de traduction, que le dernier vers, qui mérite d'être cité par l'excès du ridicule:

Et l'avare Achéron, dont on fait tant de bruit.

C'eſt ainſi que ce grand Critique traduit Virgile.

(c) Madame de Sévigné rapporte un trait de Segrais, par lequel on peut juger du genre d'eſprit qu'il portoit dans la converſation. » J'ai fait, dit-» elle à ſa fille (Lettre du 4 Mars » 1672), tous vos complimens; ceux » que l'on vous fait ſurpaſſent le nom-» bre des étoiles. A-propos d'étoiles, » la Gouville étoit l'autre jour chez la » Saint-Lou, qui a perdu ſon vieux » Page: la Gouville diſcouroit & » parloit de ſon étoile; enfin, que » c'étoit ſon étoile qui avoit fait ceci, » qui avoit fait cela. Segrais ſe réveilla, » comme d'un ſommeil, & lui dit: » *Mais, Madame, penſez-vous avoir* » *une étoile à vous toute ſeule? Je* » *n'entends que des gens qui parlent de* » *leur étoile; il ſemble qu'ils ne* » *diſent rien: ſavez-vous-bien qu'il n'y* » *en a que mille vingt-deux; voyez*

» *s'il peut y en avoir pour tout le* » *monde.* Il dit cela ſi plaiſamment & » ſi ſérieuſement, que l'affliction en » fut déconcertée «.

Quoique venu de très-bonne heure à Paris, & ayant long-temps habité la Cour, Segrais avoit entiérement conſervé l'accent de ſa Province, & même un peu le jargon Bas-Normand; ce qui donna lieu à *Mademoiſelle* de dire à quelqu'un qui alloit en Normandie avec Segrais : *Vous avez là un fort bon guide, il ſait parfaitement la Langue du pays.*

Segrais ſe piquoit d'une Science bien plus profonde que celle *de la Langue Normande*; il ſe prétendoit fort habile dans l'Aſtrologie judiciaire. Ayant été trouver, de la part de Mademoiſelle, un fameux Aſtrologue Eſpagnol, qui lui prédit que cette Princeſſe ne ſeroit jamais mariée (elle le fut pourtant à M. de Lauſun), il voulut ſonder la capacité du Prophete, & lui fit, *d'après les regles* de l'Art aſtrologique, pluſieurs objections embarraſſantes, dont le Devin ſe tira parfaitement : Segrais demeura perſuadé de la ſcience profonde de ce Noſtra-

damus, & de la vérité de ſes prédictions.

(*d*) Les jugemens même les plus juſtes de Madame de Sévigné avoient encore une aſſez forte teinte du mauvais goût dont elle s'eſt rendue ſi coupable à l'égard des chefs-d'œuvre de la ſcene Françoiſe. Dans une Lettre au Comte de Buſſy, où elle donne à notre charmant Fabuliſte François des éloges bien mérités, & même bien ſentis; elle les défigure un inſtant après par ces malheureuſes paroles : » On ne fait » point entrer certains eſprits durs & » farouches dans le charme & la facilité » des *Ballets des Benſerades* & des » *Fables de la Fontaine*. . . . Il n'y » a qu'à prier Dieu pour eux; car nulle » puiſſance humaine n'eſt capable de » les éclairer. C'eſt le ſentiment que » j'aurai toujours pour un homme qui » condamne *le beau feu & les vers* de » Benſerade, *dont le Roi & toute la* » *Cour a fait ſes délices*, & qui ne » connoît pas *les charmes des Fables* » *de la Fontaine* «.

C'eſt ainſi que le Philoſophe aimable, mais déteſtable Poëte, Saint-Evremont, mettoit du Ryer à côté de Racine.

Nous avons été charmés, dit-il, d'*Alcionée & d'Andromaque.*

Ces jugemens doivent paroître d'autant plus étranges, que d'autres Auteurs du même temps étoient appréciés par Madame de Sévigné, avec le goût le plus éclairé & le plus pur. Voici comme elle parle de l'Auteur de *Cléopâtre*, alors ſi généralement célébré, excepté par le ſévere Deſpréaux. « Le » ſtyle de la Calprenede eſt maudit en » mille endroits ; de grandes périodes » de Romans, de méchans mots ; je » ſens tout cela. J'écrivis l'autre jour à » mon fils une Lettre de ce ſtyle, qui » étoit fort plaiſante. Je trouve donc » que celui de la Calprenede eſt déteſ» table, & cependant je ne laiſſe pas » de m'y prendre comme à de la glu ; » la beauté des ſentimens, la violence » des paſſions, la grandeur des événe» mens, & le ſuccès miraculeux de » leurs redoutables épées, tout cela » m'entraîne comme une petite fille «. Mais ce qui doit le plus étonner, c'eſt que dans une des Lettres (car il y en a pluſieurs) où Madame de Sévigné cherche à rabaiſſer Racine, pour lui préférer ſon vieux & illuſtre rival, on

lit ces propres paroles : *Vive donc notre ami Corneille ; pardonnons-lui de méchans vers, en faveur des divines ſaillies dont nous ſommes tranſportés ; ce ſont des traits de Maîtres qui ſont inimitables. Deſpréaux en dit encore plus que moi ; en un mot c'eſt le bon goût, tenez vous y* (1). Madame de Sévigné étoit-elle mal inſtruite de la maniere dont penſoit Deſpréaux ſur Corneille & ſur Racine? Ou exagéroit-elle ce qu'elle lui avoit entendu dire ſur le mérite rare & inconteſtable de Corneille ? ou enfin ce ſévere appréciateur des talens & du génie, croyoit-il en effet, tout mis en balance, Corneille plus grand Homme encore que Racine ? Il eſt certain que, dans le temps où Madame de Sévigné écrivoit cette ſentence, ſous la dictée, pour ainſi dire, de Deſpréaux, Racine n'avoit pas fait encore ſes trois chefs-d'œuvre ; *Iphigénie*, *Phédre* & *Athalie* ; mais il avoit fait *Andromaque*, *Britannicus* & *Bajazet*, & les rôles admirables d'*Hermione*, de *Roxane*, d'*Agrippine*, de *Burrhus* &

(1) Lettre à Madame de Grignan, du 16 Mars 1772.

d'*Acomat*. Il eſt certain encore, que, dans une des notes ſur *Longin*, Deſpréaux ſemble préférer aſſez ouvertement Racine à Corneille. Comment accorder ce jugement avèc le paſſage de Madame de Sévigné ? Comment le concilier ſur-tout avec l'anecdote que pluſieurs Hommes de Lettres, encore vivans, ont entendu raconter à feu Boindin, qu'étant allé dans ſa jeuneſſe avec la Motte rendre hommage à Deſpréaux, dans ſa maiſon d'Auteuil, il prit la liberté de demander à ce grand Poëte, quels avoient été les véritables *Hommes de génie* du Siecle de Louis XIV.? *Je n'en connois que trois*, répondit bruſquement & naïvement Deſpréaux ; *Corneille, Moliere. . . & moi : . . . . Vous ne comptez pas Racine*, lui objecterent les jeunes Littérateurs ! *Racine*, répondit Deſpréaux, n'étoit qu'*un très-bel-eſprit, à qui j'avois appris à faire des vers difficilement*. Des Gens de Lettres qui ont connu la Motte, aſſurent lui avoir entendu raconter cette même converſation. Que penſer & que conclure de ces faits contradictoires ! Ce que le Lecteur jugera à propos. Quelque ju-

ement qu'il prononce, la querelle interminable ſur Corneille & ſur Racine n'en ſera ni mieux éclaircie ni plus décidée.

(*e*) Dans le paſſage que nous avons rapporté du *Segraiſiana*, au ſujet des Tragédies de Racine, le jugement ſeul de Corneille ſur Bajazet peut mériter quelque attention, d'abord par le nom reſpectable qu'il porte, & de plus, parce que la critique de ce grand Homme eſt appuyée & motivée même par un autre Juge non moins reſpectable, par M. de Voltaire, qui, dans une Lettre au Comédien la Noue, fait à peu près les mêmes reproches que Corneille au rôle de Bajazet.

» Qui aime mieux que moi les Pieces » de l'illuſtre *Racine* ? Qui les ſait » plus par cœur ? Mais ſerois-je fâché » que *Bajazet*, par exemple, eût » quelquefois un peu plus d'élévation ?

Elle veut, Acomat, que je l'épouſe. — Eh bien !
. . . . . .
Tout cela finiroit par une perfidie.
J'épouſerois ! & qui, s'il faut que je le die ?
Une eſclave attachée à ſes ſeuls intérêts. —
Si votre cœur étoit moins plein de ſon amour,

Je vous verrois ſans doute en rougir la premiere;
Et pour vous épargner une injuſte priere,
Adieu ; je vais trouver Roxane de ce pas,
Et je vous quitte. . . ; & moi je ne vous quitte pas.
Que parlez-vous, Madame, & d'époux & d'Amant ?
O Ciel ! de ce diſcours quel eſt le fondement ?
Qui peut vous avoir fait ce récit infidele ?
Je vois enfin, je vois qu'en ce même moment
Tout ce que je vous dis vous touche foiblement :
Madame, finiſſons mon trouble & le vôtre ;
Ne nous affligeons point vainement l'un & l'autre.
Roxane n'eſt pas loin, &c.

» Je vous demande, Monſieur, ſi, » à ce ſtyle, dans lequel tout le rôle de » ce Turc eſt écrit, vous reconnoiſſez » autre choſe qu'un François qui ap- » pelle ſa Turque *Madame*, & qui » s'exprime avec élégance & avec dou- » ceur ? Ne déſirez-vous rien de plus » mâle, de plus fier, de plus animé » dans les expreſſions de ce jeune Ot- » toman, qui ſe voit entre *Roxane* & » l'Empire, entre *Atalide* & la mort ? » C'eſt à peu près ce que *Pierre Cor-* » *neille* diſoit à la premiere repréſen- » tation de Bajazet, à un vieillard qui » me l'a raconté : cela eſt tendre, » touchant, bien écrit ; mais c'eſt tou- » jours un François qui parle. Vous » ſentez bien, Monſieur, que cette petite

»réflexion ne dérobe rien au reſpect » que tout homme qui aime la Langue » Françoiſe doit au nom de Racine. » Ceux qui déſirent un peu plus de » coloris à *Raphaël* & au *Pouſſin*, ne » les admirent pas moins «.

Si ces réflexions ſur le rôle de *Bazajet* paroiſſent aſſez bien fondées, ſi elles peuvent même s'étendre juſqu'au rôle d'*Atalide*, elles ne ſeroient pas applicables aux deux beaux rôles d'*Acomat* & de *Roxane*. Auſſi M. de Voltaire ne touche-t-il pas à ces deux rôles ; & il ſemble que Corneille, en enveloppant dans la ſienne *tous les Perſonnages* de la Piece, n'a pas été aſſez juſte à l'égard de ſon illuſtre rival. On dira peut-être, pour juſtifier cette cenſure générale, qu'*Acomat* & *Roxane*, quelque beaux que ſoient d'ailleurs leurs rôles, ne ſont pas eux-mêmes aſſez *Turcs*, non plus que *Bajazet* & *Atalide* ; mais *Roxane* eſt Amante & jalouſe, & dans cette ſituation, rien ne reſſemble plus à une femme Turque, qu'une femme Françoiſe ou Italienne ; a Nation & le rang y mettent bien peu le différence : il en eſt de même d'*Acomat*, qui n'eſt qu'un vieux Miniſtre

politique, blanchi ſous les armes & dans les affaires ; un tel Miniſtre eſt à peu près le même dans tous les pays du Monde.

(*f*) Non ſeulement, diſoit Segrais, » Malherbe eſt le Chef de nos Poëtes » Lyriques, mais il a fait tous ceux qui » l'ont ſuivi «. Eloge vrai, dicté par le bon goût & par la raiſon, & ſur-tout bien propre à Malherbe, dont le vrai mérite eſt d'avoir mis le premier dans les vers François de l'*harmonie* & de l'*élégance* ; comme l'a dit lui-même, avec tant d'élégance & d'harmonie, le Légiſlateur Deſpréaux.

On prétend que ce même Malherbe, ſi ſenſible à l'harmonie des vers, & qui en a été le créateur parmi nous, étoit abſolument dénué d'oreille pour la muſique. Plus d'un homme de Lettres célebre a été dans ce cas, & même en a fait l'aveu. Juſtelipſe & Ménage étoient de ce nombre, ſans parler de beaucoup d'autres. Le ſecond de ces deux Savans faiſoit pourtant des vers en quatre Langues, en Latin, en Grec, en Italien, & *même* en François. Cette inſenſibilité muſicale,

même dans un Poëte, eſt peut-être moins ſurprenante qu'on ne pourroit le croire. La mélodie du chant & celle des vers, quoiqu'elles aient, pour ainſi dire, quelques points d'attouchement communs, ſont trop ſéparées & trop différentes à d'autres égards, pour qu'une oreille vivement affectée de l'une, ſoit néceſſairement entraînée & ſubjugée par l'autre, ſur-tout ſi la mélodie muſicale eſt renforcée, pour ne pas dire troublée, par les effets bruyans de l'harmonie moderne ; effets que l'oreille délicate des Anciens paroît n'avoir pas ſentis, ou peut-être qu'elle a réprouvés.

(*g*) Croiroit-on que des hommes qui ſe diſent *Citoyens*, & qui ſe prétendent éclairés, ont penſé bien moins ſagement que Segrais ſur l'âge propre aux vœux monaſtiques ? Croiroit-on que, lorſque le feu Roi voulut rendre un Edit, qui mît ces vœux à vingt-cinq ans, ſuivant l'ancienne Loi du royaume, cet Edit éprouva tant de réſiſtance, qu'il ne fut poſſible de mettre les vœux qu'à vingt-un ans pour les hommes, & à dix-huit ans pour les femmes ; c'eſt-

à-dire, à un âge où la Loi ne permet aucun engagement civil ? Croiroit-on que depuis on a fait les plus fortes tentatives, mais heureuſement ſans ſuccès, pour obtenir de notre jeune & ſage Monarque, que les vœux fuſſent rétablis à ſeize ans ? Reſpectables Paſteurs de l'ancienne Egliſe, auriez-vous jamais penſé que, par le ſeul motif d'empêcher la dépopulation des cloîtres, dont l'énorme multiplication eſt déjà un ſi grand mal, il dût être permis aux Citoyens de prendre cet engagement ſacré, lorſqu'ils ne ſont pas encore en état d'en prévoir les ſuites, & d'enviſager le danger terrible des vœux précipités ? N'auriez-vous pas été perſuadés que les ames réellement appelées à la vie monaſtique, n'échapperoient jamais à cette ſainte vocation, & qu'il ſeroit toujours trop tôt, même à cinquante ans, pour faire prendre cette chaîne à d'autres ? & plutôt que d'en aggraver le joug en l'accélérant, n'auriez-vous pas au contraire demandé à tous les Gouvernemens Chrétiens (dignes de ce nom) d'abroger la Loi qui déclare les vœux indiſſolubles ? Ils n'en euſſent été que plus ſacrés & plus chers

ur ceux qu'une Religion vraiment
lairée auroit conduits dans ces ſaints
iles ; & cette abrogation eût produit
ns les cloîtres ce que produiſit dans
ome la Loi qui permettoit le divorce :
n'y en eut pas un ſeul durant l'eſpace
cinq ſiecles. *Peut être feroit-on bien*,
ſoit un ſage & vertueux Pontife,
n'exiger les vœux monaſtiques que
ur un an ; on mettroit les Religieux
l'abri du repentir & du ſcandale.
ans les Ordres rigoureux, ajoutoit
ı ſaint Cardinal, *il y a toujours un*
ers de ſaints, un tiers de foux, un
rs de mécontens.

Cette fantaiſie paſſagere de ſe faire
oine, qui eſt ordinairement la folie
la jeuneſſe, avoit pris beaucoup
us tard au célebre Balzac. Sur la fin
ſes jours, la dévotion s'empara telle-
ent de lui, qu'il entra dans un cou-
nt de Capucins, où il vouloit prendre
ıabit. Heureuſement il n'y reſta pas.
. de Balzac, diſoit à cette occaſion
ı de ſes amis, *veut apparemment*
ûter avant ſa mort la ſatisfactio ı
'il a déſirée plus d'une fois, de
uvoir librement & impunément ſolé-
ſer avec ſes égaux, pour ſe ſoulager

des efforts pénibles que lui coutoit la compoſition de ſes Ouvrages. Il pourra jouir tout à ſon aiſe de cette douce ſatisfaction dans la ſociété de ſes nouveaux Confreres.

Un fait plus ſingulier encore égayera un moment la triſteſſe de cette note. Le Chancelier Séguier, dans ſa jeuneſſe, avoit pris l'habit de Chartreux à Paris, moins, il eſt vrai, par dévotion, que par un déſeſpoir amoureux. Le jeune Novice, tourmenté ſouvent par ſa paſſion & par ſon âge, avoit demandé à ſon Supérieur un remede contre les maux qu'il enduroit. Le bon Pere lui ordonna, toutes les fois qu'il ſentiroit quelque tentation violente, d'aller auſſi-tôt ſonner la cloche, pour ſe recommander en cet inſtant aux prieres de toute la Communauté : Séguier obéit ; mais il eut ſi fréquemment recours à la cloche, qu'enfin toute la Maiſon, étourdie & fatiguée, pria le Supérieur de la délivrer de cet ardent Novice, qui, vraiſemblablement, ne ſe fit pas prier beaucoup pour laiſſer en repos ſes triſtes Confreres.

Mais ce qui doit bien plus ſurprendre que le Capucin Balzac & le Chartreux

éguier, c'eſt le vœu que le Prince de onti, frere de la Ducheſſe de Lonueville, avoit fait en 1653 à Bordeaux, entrer & de mourir dans la Compagnie de Jéſus. Voici la copie triſtement curieuſe de ce vœu, preſque inroyable; nous y joindrons la traduction françoiſe, pour l'édification ou indignation de ceux d'entre nos Lecurs qui n'entendent pas le latin.

JESUS, MARIA, JOSEPH, ANELUS CUSTOS, BEATUS PATER GNATIUS.

Omnipotens ſempiterne Deus, ego RMANDUS DE BOURBON, *licet undeumque divino conſpectu tuo indigniſmus, fretus tamen tuâ pietate ac iſericordiâ infinitâ, & impulſus tibi erviendi deſiderio, voveo coram ſaratiſſimâ Virgine Mariâ, & curiâ eleſti universâ, divinæ Majeſtati tua, aſtitatem perpetuam, & propono firiter Societatem Jeſu me ingreſſurum, quâ vivere & mori ad majorem tuam loriam ardentiſſimè cupio. A tuâ ergo nmensâ bonitate, & clementiâ initâ, per Jeſu-Chriſti ſanguinem peto*

ſuppliciter, ut hoc holocauſtum in odorem ſuavitatis admittere digneris, & ut largitus es ad hoc deſiderandum & offerendum, ſic etiam ad explendum gratiam uberem largiaris. Amen. Datum Burdigalæ, die ſecundâ Februarii, Purificationi Beatæ Virginis Mariæ conſecratâ, & ſanguine meo ſubſignatum, anno Domini 1653, ætatis meæ 23 cum quatuor menſibus. ARMANDUS DE BOURBON.

Sancta Maria, Mater Dei & Virgo, ego te in Dominam, Patronam & Advocatam eligo, rogoque enixè ut me adjuves ad ſervandum votum meum, & ad executioni mandandum propoſitum meum. Amen.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH, ANGE GARDIEN, BIENHEUREUX PERE IGNACE.

Dieu éternel & tout-puiſſant, moi ARMAND DE BOURBON, *quoiqu'à tous égards très-indigne de vos regards divins, plein de confiance néanmoins en votre bonté & votre miſéricorde infinie, & pouſſé par le déſir de vous ſervir,*

ervir, je fais vœu à votre divine Ma-
ieſté, en préſence de la très-ſacrée
Vierge Marie, & de toute la Cour
:éleſte, de garder une chaſteté perpé-
uelle, & je me propoſe fermement
l'entrer dans la Société de Jéſus, dans
aquelle je déſire très-ardemment de
'ivre & de mourir pour votre plus
rande gloire. Je ſupplie donc, par
: ſang de Jéſus-Chriſt, votre im-
ıenſe bonté & clémence infinie, de
'aigner recevoir cet holocauſte en odeur
'e ſuavité, & de m'accorder l'abon-
'ance de votre grace pour remplir mon
œu, comme vous me l'avez donnée
our former ce vœu & pour vous l'of-
ir. Ainſi ſoit-il. Donné à Bordeaux,
: ſecond jour de Février, conſacré
la Purification de la Bienheureuſe
ierge Marie, & ſigné de MON SANG,
ın du Seigneur 1653, *à l'âge de*
ngt-trois ans & quatre mois. Signé,
RMAND DE BOURBON.

Sainte Marie, Vierge & Mere de
ieu, je vous choiſis pour Maîtreſſe,
ıtrone & Advocate, & vous conjure
: m'aider à garder mon vœu, & à
:ecuter mon projet. Ainſi ſoit-il.

L'original de ce vœu, trouvé dans les papiers de Madame de Longueville après ſa mort, fut remis par M. Aubert, ſon Aumônier, entre les mains d'*Amelot de la Houſſaye*, qui l'a tranſcrit dans ſes *Mémoires*, t. 2, p. 143. Heureuſement pour l'honneur de la Maiſon de France, la grace, qui, ſelon ce foible Prince, lui avoit inſpiré le beau projet de chaſteté & de Jéſuitiſme, lui manqua pour l'exécuter ; car il épouſa l'année ſuivante 1654, la niece du Cardinal Mazarin. On aſſure même qu'au grand ſcandale de la Société, il oublia ſi parfaitement ſon vœu, qu'il ſe fit Janſéniſte. Auſſi a-t-il reçu des Ecrivains de ce parti les plus grands éloges pour ſa *haute piété*, ſur-tout pour je ne ſais quels Ouvrages de dévotion qu'il avoit compoſés dans ſes momens de ferveur ; occupation plus digne d'un Moine que d'un Prince. Mais en revanche, les Jéſuites ont gardé le ſilence le plus profond ſur ces productions religieuſes ; ils ne ſe ſont pas même vantés de l'honneur incroyable que le Prince de Conti avoit voulu leur faire, & dont ils s'étoient vus ſi douloureuſement fruſtrés.

On aſſure que le pere du dernier Prince de la Maiſon de Longueville, voyant ou croyant ſon fils inſenſé, offrit aux Jéſuites 400,000 livres pour le recevoir. Il entra en effet dans la Société, mais s'en dégoûta & la quitta bientôt; & en cela du moins ne ſe montra ni fou, ni imbécille.

(*g*) On peut voir dans le Tome V des Letttes de Rouſſeau, la Lettre de ce grand Poëte à ſon ami l'Auteur du *Parnaſſe*, ſur le mauvais choix de quelques-uns des Perſonnages qui figurent dans cette compoſition. M. Titon, dans ſa réponſe, ſe juſtifie comme il peut, en diſant qu'il ne vouloit placer *en pied* ſur ſon monument, que des Poëtes du ſiecle de Louis XIV. Mais pourquoi ſe borner à ce Siecle? Pourquoi même n'y pas admettre des Poëtes vivans? On auroit trouvé *Malherbe*, *Rouſſeau* & *Voltaire*, qui avec *Quinault* auroient dignement repréſenté les quatre Muſes dont on avoit beſoin. Pourquoi d'ailleurs mettre parmi les trois Graces du Parnaſſe, avec Meſdames Deshoulieres & de la Suze, Mademoiſelle de Scudery, qui étoit un modele de mau-

goût ? Pourquoi avoir inſcrit ſur ce Parnaſſe les noms de tant de mauvais Poëtes ? Le Conſtructeur n'auroit pas mieux fait d'y placer *Voiture*, quoique Rouſſeau le lui conſeille dans ſa Lettre. Mais ce qui doit étonner le plus, c'eſt le *médaillon* qu'il demande à M. Titon du Tillet pour le très-médiocre Verſificateur Arnaud d'Andilly, » dont *les* » *belles Poéſies*, dit-il, font *autant* » *d'honneur aux Lettres* qu'à la Religion; » & qu'on peut regarder comme *le* » *ſeul* qui ait conſacré *avec ſuccès* les » Muſes à la piété « (1).

(1) Un Apologiſte de M. Titon du Tillet, a prétendu que cet Amateur, voulant donner place ſur ſon monument aux *neuf Muſes*, repréſentées par *neuf Poëtes du Siecle de Louis XIV*, avoit choiſi *Segrais* pour repréſenter *Euterpe*, qui préſidoit ſur le Parnaſſe de la Grece, *au genre Paſtoral* (*Dulciloquis calamos Euterpe flatibus urget*, dit *Auſone*), & *Chapelle*, pour repréſenter la Muſe *Erato*, qui préſidoit, ſur le même Parnaſſe à la *Poéſie gaie* & *badine* (*Plectra gerens Erato ſaltat pede, carmine, vultu*); excuſe très-foible, 1°. parce qu'*Euterpe* préſidoit réellement, ſur le Parnaſſe Grec, à la muſique *des Inſtrumens à vent*, non au genre Paſtoral; & qu'*Erato* préſidoit à la Poéſie *amoureuſe*,

M. l'Abbé de Radonvilliers, aujourd'hui Membre de l'Académie, oue dans les vers ſuivans *le Parnaſſe le M. Titon.*

) vous qui les premiers en Grece, en Auſonie,
Favoris des doctes Sœurs,
Sûtes goûter les douceurs
De la divine harmonie,
i de nobles Rivaux, d'un même zele épris,
Oſent vous diſputer le prix,
'ils ſavent dans leurs vers faire couler vos graces,
Vos accens, vos ſons les plus doux,
Grecs & Romains n'en ſoyez point jaloux!...
Garnier, des Héros de notre âge,
ur le bronze docile a gravé le viſage;
Et du Tillet en ſes Ecrits
A fait revivre leurs eſprits....
Titon ſans doute a mérité
Que notre lyre l'éterniſe;
Mais déjà ſon Ouvrage & ſa noble entrepriſe
'ont aſſuré ſans nous de l'immortalité.

Un Poëte anonyme, plus prodigue de ſon encens, l'a proſtitué à M.

non à la Poéſie *badine*. Cela eſt ſi vrai, que Virgile l'invoque dans le ſeptieme Livre de l'Enéide, pour chanter la guerre d'Enée & de Turnus ſe diſputant Lavinie; 2°. parce qu'il ne peut jamais y avoir de bonnes raiſons pour faire repréſenter deux Muſes par deux Poëtes tels que *Segrais* & *Chapelle*, l'un médiocre, l'autre négligé.

Titon, dans ces quatre vers, dont la penſée lui a sûrement paru très-heureuſe.

Du Titon de l'antiquité
A celui de nos jours, connois la différence ;
L'un reçut & perdit ſon immortalité,
L'autre en jouit & la diſpenſe.

C'eſt encore à peu près le ſens de ce diſtique latin ; car M. Titon a été célébré dans les deux Langues.

Vivere dent aliis Vates, tu Vatibus ipſe
Vivere das, Pindo vivis eo ipſe tuo.

Le Parnaſſe François en bronze ſe voit actuellement dans une des Salles de la Bibliotheque du Roi. On y a ajouté les ſtatues en pied de *Voltaire*, *Crébillon* & *Rouſſeau* ; mais on a oublié celle de *Quinault*, dont *Lulli* porte ſeulement le médaillon ; & on n'a donné non plus qu'un médaillon à *Malherbe*, qui méritoit bien une ſtatue, comme créateur de notre Poéſie lyrique. En récompenſe, on trouve ſur ce Parnaſſe beaucoup de médaillons qui n'y devroient pas être ; ceux de *Scarron*, de *Lainez*, &c. ; & la ſtatue en pied de M. Titon du Tillet, qui auroit mieux fait de ſe ſouvenir du vers :

Parmi tant de Héros je n'oſe me placer.

ÉLOGE

DE FRANÇOIS CHARPENTIER,

NÉ à Paris le 15 Février 1620, reçu à la place de JEAN BAUDOIN, *le 7 Janvier 1650, mort le 22 Avril 1702.*

NOUS commencerons cet article ar rappeler en ſubſtance ce que M. Abbé d'Olivet a dit de notre Académicien, d'après le Journal des Savans, ans l'Hiſtoire de la Compagnie (1).

» Le talent qu'il montra dans ſes premieres études, l'avoit fait deſtiner

(1) Voyez l'Hiſtoire de l'Académie, *in*-12, me 1, page 363.

» au Barreau par ſa famille. Mais quel-
» que propre qu'il fût à cette profeſſion,
» l'amour des Lettres ne lui permit pas
» de s'y engager. Il préféra à une vie
» tumultueuſe & agitée, le repos & le
» ſilence du Cabinet, & à l'étude des
» Loix, la connoiſſance des Langues
» & des bons Auteurs de l'antiquité.
» M. Colbert, étant entré dans le
» Miniſtere, & ayant conçu le deſſein
» de former, à l'imitation de nos voi-
» ſins, une Compagnie pour le com-
» merce des Indes Orientales, voulut
» donner à toute la France une idée
» avantageuſe de cet établiſſement, par
un Diſcours qu'il fit publier ſur ce ſujet.
» Il fut tellement ſatisfait de M. Char-
» pentier, qui avoit compoſé ce Diſ-
» cours, qu'il le fit entrer dans une
» Académie, alors naiſſante & très-
» peu nombreuſe, qu'on appeloit l'Aca-
» démie des *Médailles*, & qui eſt de-
» venue celle des *Inſcriptions & Belles-*
» *Lettres*. Les Langues ſavantes que
» M. Charpentier poſſédoit parfaite-
» ment, ſa profonde connoiſſance de
» l'antiquité, & ſa critique judicieuſe
» & ſûre, le rendoient très-propre à
» concourir aux travaux de cette So-

ciété Littéraire. . . Le Diſcours qu'il a donné au Public, de l'*excellence & de l'utilité des exercices académiques*, montre aſſez quel étoit ſon zele pour ces exercices. Mais ſon aſſiduité aux aſſemblées de l'Académie le prouve mieux encore. Il en a ſoutenu les travaux par ſon exemple, & nul autre Académicien n'a parlé plus ſouvent à la tête de la Compagnie «.

Cette fonction, toujours honorable, quelquefois délicate, de porter la arole au nom de ſes Confreres, fonc-on redoutée du mérite timide, étoit ès-recherchée de notre Académicien; bénifſoit le ſort, quand il en recevoit ette marque de faveur : il eut ſouvent bonheur d'être ſervi par la fortune omme il le déſiroit; & quand elle ompoit ſes vœux, il la corrigeoit au-nt qu'il étoit en lui, en s'empreſſant e remplacer ceux de ſes Confreres, ue des raiſons de maladie, d'affaires, e timidité ou de pareſſe, empêchoient e paroître aux regards du Public, & e s'offrir aux éloges ou à la cenſure. Jne figure impoſante, une voix forte, , pour ainſi dire, impérieuſe, don-

noient à M. Charpentier toute la confiance néceſſaire dans ces circonſtances critiques : c'eſt à cette voix pénétrante & ſonore, ainſi qu'à la ſurdité d'un autre Académicien, que Benſerade avoit fait alluſion dans une Piece où il diſoit,

Et le tonnant Charpentier
Qu'entend l'Abbé de la Chambre (1).

Ce fut dans une de ces occaſions, où M. Charpentier étoit ſi content de porter la parole, qu'étant chargé, au nom de l'Académie, du Panégyrique du Roi, dont retentiſſoient alors nos aſſemblées publiques, il entra tout à coup dans une ſorte d'enthouſiaſme religieux, & paroiſſant oublier tout-à-fait ſes Auditeurs, adreſſa une partie de ſon Diſcours au portrait du Roi qui étoit expoſé dans la Salle. Cette eſpece d'invocation eut le malheur de prêter au ridicule, quoique faite dans un temps où l'adulation ſembloit avoir franchi toutes les bornes. On imagine aiſément l'effet que produiroit aujour-

(1) Voyez la Note (*a*).

hui une telle apoſtrophe, ou plutôt
ı peut aſſurer avec confiance que cette
oſopopée ſinguliere ne ſeroit pas
ntée. Elle étoit néanmoins alors plus
ırdonnable qu'on ne s'imagine. Toute
France, nous ne ſaurions trop le
dire pour l'apologie de nos anciens
onfreres, rendoit à ſon Roi une eſ-
ce de culte, dont M. Charpentier,
on peut parler de la ſorte, n'étoit en
moment que le Miniſtre; il faiſoit,
ur ainſi dire, ſolennellement, & au
m du Peuple, les fonctions auguſtes
Prêtre & de Sacrificateur.

Nous joindrons ici une autre anec-
te, encore plus intéreſſante pour la
mpagnie, au ſujet de ces Harangues
e notre Académicien aimoit tant à
ononcer. Dans un Diſcours adreſſé
elques années auparavant à M. Col-
rt, Membre de l'Académie, & bien
ne de l'être, M. Charpentier avoit
buté de la ſorte : *Monſieur* (*car*
us nous avez ordonné de vous parler
ıſi); parentheſe d'autant plus re-
ırquable, qu'elle montre le prix que
Miniſtre attachoit à l'égalité aca-
nique. Ce trait de modeſtie, ou
ıtôt d'amour-propre éclairé, qui ſa-

crifioit un léger titre de vanité pour mériter des honneurs plus réels, ne fut pas imité par un Prélat Académicien ; il trouva bon, & peut-être il exigea, que dans un Diſcours que M. Charpentier jugea à propos de lui adreſſer un jour d'aſſemblée publique, cet Académicien l'appelât *Monſeigneur* (1). Le Harangueur n'auroit pas dû ignorer que l'Académie n'a jamais donné ce titre aux Evêques ; il avoit d'ailleurs ſous les yeux l'exemple récent du Directeur de la Compagnie, qui, chargé, peu de temps auparavant, de recevoir le même Prélat, ne crut pas devoir rien innover à ſon égard : quelque jaloux que ſe montrât le très-noble Récipiendaire des plus légeres marques d'honneur qu'il croyoit dues à ſon rang & à ſa naiſſance, on lui refuſa, à ſa réception, une diſtinction qui eût été offenſante pour ſes Confreres, & qu'on n'auroit jamais dû lui accorder dans aucune autre circonſtance. Cette obſervation, qui peut ſembler petite en elle-même, n'eſt pourtant pas indigne d'être rappelée aux

(1) Voyez le Recueil *in*-12 des Harangues de l'Académie, tome 3, page 26.

cadémiciens de nos jours, quelque erſuadés que nous ſoyons qu'ils n'auont pas à ſe faire violence pour ne pas omber dans la même faute, dont ils e ſeroient d'ailleurs que trop avertis, t par la Compagnie, & par le Public.

La Littérature doit à M. Charpentier lusieurs Ouvrages, dont l'énumération eroit trop longue, & dont pluſieurs ont eſtimables & utiles. Il a publié une Traduction de la *Cyropédie de Xénophon*, & une autre des *paroles mémorables de Socrate*, recueillis par le même Auteur. Nous faiſons de ces deux Ouvrages une mention particuliere, pour avoir occaſion de donner au Traducteur un éloge que bien peu de ſes pareils ont mérité. Quoique très-verſé dans la connoiſſance du Grec & dans la lecture des Anciens; quoiqu'il s'occupât à les traduire, il ne portoit pas ſon eſtime pour eux juſqu'à l'adoration ſans bornes que leur prodiguoient l'autres Hommes de Lettres, auxquels l étoit néanmoins très-inférieur pour es lumieres & le génie. Cette modération étoit en lui un trait de courage preſque héroïque; car n'ayant ni pour la

Poéſie ni pour l'Eloquence des talens diſtingués, il pouvoit au moins, par une eſpece de dédommagement, ſe parer de l'étude profonde qu'il avoit faite de la Langue des Démoſthenes & des Homeres, & s'extaſier ſur les beautés cachées que la connoiſſance de cette Langue lui faiſoit découvrir dans les *Philippiques* & dans l'*Iliade*. L'admiration de la plupart des Erudits pour ces grands Hommes, quelque juſte qu'elle ſoit en elle-même, eſt ſouvent moins dictée par la perſuaſion que par l'amour-propre; il ſeroit peu flatteur pour eux d'avoir paſſé pluſieurs années de leur vie à approfondir une Langue ancienne, pour ne voir dans un grand Ecrivain qui a parlé cette Langue, que les traits frappans de génie qu'il offre aux yeux les plus vulgaires; ils veulent paroître entendre fineſſe à tout, & reſſemblent à ce Voyageur, qui, en racontant toutes les merveilles qu'il avoit vues dans ſes courſes, diſoit à ceux qui en paroiſſoient étonnés : *Vous croyez donc que j'aurai fait le tour du Monde, pour ne voir que ce que vous avez vu ſans ſortir de chez*

ous (1) ! M. Charpentier, tout Tra-ucteur qu'il étoit de Xénophon, & reſque de Socrate, fut exempt de la ıanie ſi commune des Traducteurs, es Erudits, & des Voyageurs. Il étoit ependant bien éloigné de mépriſer les ıncіens; il les avoit trop lus, pour ne ıas connoître & tout ce qu'ils valent & out ce que nous leur devons; mais on hommage raiſonnable & tempéré e plut pas à ceux qui leur proſtituoient n encens aveugle; il fut regardé & raité comme impie, parce qu'il n'étoit ıas ſuperſtitieux : Deſpréaux, le grand ontife du divin Homere, lança contre ıotre Académicien le plus foudroyant nathême, dans une Epigramme, où e bon & paiſible M. Charpentier étoit nis à côté de *Caligula* & de *Néron*, armi les *monſtres* qui avoient outragé 'Iliade. C'étoit ériger en crime énorme ıne faute au moins bien vénielle, &

(1) C'eſt à peu près la réponſe que faiſoit e ſavant & abſurde Jéſuite Hardouin, à ceux ui lui reprochoient l'extravagance de ſes aſ-ertions érudites. *Vous verrez que je me leve ous les jours à trois heures du matin, pour ne faire que répéter ce que les autres ont dit ıvant moi !*

décrier comme un *Iconoclaſte* (1) profanateur des ſtatues antiques, celui qui, ſans leur refuſer un reſpect légitime, leur refuſoit ſeulement ce culte de *latrie* (2), que les Chrétiens les plus dévots, envers les images n'oſent rendre qu'à l'Etre ſuprême.

Il falloit que Deſpréaux regardât M. Charpentier comme une eſpece d'apoſtat, fait, par ſa déſertion, pour être traité plus rigoureuſement que les autres ennemis du parti Grec; car la haine du Poëte contre le déſerteur ſe déploie en

---

(1) Iconoclaſte eſt un mot grec, qui ſignifie *Briſeur d'Images*. C'eſt le nom qu'on a donné à une ſecte nombreuſe d'Hérétiques, qui troubla l'Egliſe dans les huitieme & neuvieme ſiecles. L'averſion violente que les Iconoclaſtes & les Catholiques avoient les uns pour les autres, l'horreur de ceux-ci pour leurs adverſaires Hérétiques, & le mépris de ceux-là pour les Orthodoxes, reſſembloient aſſez bien aux ſentimens mutuels des Adorateurs & des Cenſeurs de l'antiquité.

(2) Le culte de *latrie* (adoration), diſent les Théologiens orthodoxes, n'eſt dû qu'à Dieu; les Saints & leurs *Images* ne doivent obtenir que le culte de *dulie* (ſoumiſſion); on y ajoute pour la Vierge le culte d'*hyperdulie* (ſoumiſſion parfaite).

ingt endroits de ſes Lettres (1). On y oit ſur-tout les reproches amers que Deſpréaux fait à Broſſette, ſon admi-ateur, d'avoir mêlé ſes vers à ceux de I. Charpentier dans la Traduction une Epigramme de l'*Anthologie*. *J'ai ouvé fort étrange*, lui dit il, *que ous ayez voulu me mettre en ſociété e ſtyle avec M. Charpentier, un des ommes du monde avec lequel je m'ac-ordois le moins, & qui toute ſa vie a t le ſtyle le plus ecolier.* Et dans un ıtre endroit : *Oh ! qu'heureux eſt M. harpentier, qui raillé, & mettons. uelquefois baffoué ſur ſes Ouvrages* nous ne changeons rien à la diction), *maintient toujours parfaitement tran-ille, & demeure invinciblement per-uadé de l'excellence de ſon eſprit !*

Deſpréaux rapporte enſuite l'hiſ-

(1) Ces Lettres de Deſpréaux, adreſſées ur la plupart à ſon Commentateur Broſſette, nt été publiées à Lyon en 1770. Quoiqu'elles ient écrites d'un ſtyle fort négligé, la ture n'en eſt pas indifférente pour faire nnoître le caractere de ce grand Poëte. ous aurons occaſion de les citer plus d'une is.

toire, vraiſemblablement exagérée, d'une médaile que M. Charpentier avoit imaginée ſur quelque événement du regne de Louis XIV, de l'empreſſement qu'il eut d'en apporter le projet à l'Académie, de la ſatisfaction avec laquelle il fit lui-même l'éloge de cette production, & du cri unanime qui rejeta la médaille, comme un chef-d'œuvre de mauvais goût. Mais, quoi qu'en diſe Deſpréaux, il eſt certain que M. Charpentier contribua beaucoup par ſon travail & par ſon zele, à la belle ſuite de médailles qui furent frappées ſous le regne de Louis XIV. Il dirigea les beaux deſſins de la plupart de ces médailles; ce qui ſuppoſe beaucoup de goût & d'intelligence dans les Arts; & M. l'Abbé d'Olivet, ſi porté d'ailleurs à ſouſcrire aux jugemens du célebre Satirique, n'a pu s'empêcher de rendre à notre Académicien le tribut de louanges que cet Ouvrage lui aſſure.

C'eſt encore M. Charpentier que Deſpréaux avoit en vue dans ces vers d'une de ſes Epîtres au Roi:

L'un en ſtyle pompeux habillant une Eglogue,
De ſes rares vertus te fait un long prologue,

t mêle, en ſe vantant ſoi-même à tout propos,
es louanges d'un fat à celles d'un Héros.

l eſt vrai que notre Académicien avoit
iit à la louange du Roi une Eglogue en
ers trop pompeux, avec ce titre
lus pompeux encore : *Louis, Eglo-
ue royale* : le ton & les détails
e la Piece pouvoient ſans doute être
ritiqués ; mais la leçon de Deſpréaux
toit un peu dure, & le Satirique ne
appercevoit pas que lui-même pouvoit
n avoir beſoin, étant tombé plus d'une
ois dans l'eſpece de ſacrilége dont il
ccuſoit ſon Confrere.

M. Charpentier étoit ſi peu enthou-
aſte des Anciens, qu'il prétend dans
n de ſes Ouvrages, qu'en matiere de
ittérature, il n'eſt point de mauvais
xemple que les Grecs ne nous aient
onné. *Il n'y a pas*, dit-il, *juſqu'au
yle burleſque, regardé par quelques-
ns comme une des plus impertinentes
ventions de notre âge, dont nous ne
ouvions le modele chez eux.* Le P.
avaſſeur n'eût pas été de cet avis ;
ır on ſait que ce Jéſuite a fait un Ou-
age exprès contre le ſtyle burleſque,
i il attaque principalement ce ſtyle
ır l'autorité des Anciens, qui n'ont

jamais, ſelon lui, donné ce mauvais exemple aux Modernes (1). Mais M. Charpentier apportoit en preuve de l'aſſertion contraire, quelques Piece de théatre, où un Poëte Grec, contemporain des Ptolémées, avoit traité dans le genre burleſque les ſujets de Tragédie les plus intéreſſans (2): ce Poëte avoit dérobé à notre Siecle la miſérable invention des Parodies, qui traveſtit en farce le genre noble & pathétique, mais que le Public ne dédaigne pas d'accueillir, parce que les Parodies ſont des Satires, & que les Satires ſont en poſſeſſion d'obtenir des lecteurs & des ſpectateurs la plus bénigne indulgence.

Notre Académicien donna, dans une autre occaſion, des preuves de ſon impartialité littéraire, en publiant ſon Livre *ſur la défenſe & l'excellence de la Langue Françoiſe.* Tout ſavant qu'il étoit, & fait, à ce titre, pour préférer ſans difficulté les Langues mortes aux Langues vivantes,

(1) Voyez la note (*b*).

(2) Voyez la note (*c*).

ſoutint dans cet Ouvrage, que les ıſcriptions de nos monumens publics evoient être en françois. On croira acilement que pour l'honneur du la-in, il eut plus d'un adverſaire. Nous ne apporterons pas ſes raiſons, pour le noins auſſi plauſibles, & certainement noins ſuſpectes de préjugés & de ſu-erſtition, que celles dont on avoit u le combattre. Nous dirons ſeule-nent de cette diſpute, ce qu'on peut ire de mille autres, où l'on n'a prodi-ué les écrits & les paroles que faute e vouloir s'expliquer & s'entendre. 'inconvénient preſque infaillible qui terniſe toutes les controverſes, eſt la ureur des aſſertions générales. *Les nſcriptions doivent-elles être en fran-ois ou en latin ?* Cent voix s'écrient l'un côté, *toujours en françois* ; cent oix de l'autre côté répondent, *toujours n latin.* Un Philoſophe qui voudroit nêler à ces aſſertions tumultueuſes, es foibles repréſentations, auroit bien le la peine à ſe faire écouter ; peut-tre même ſeroit-il l'objet de la riſée ommune, s'il oſoit dire en peu de nots, avec défiance & modeſtie : » Je crois, Meſſieurs, que l'inſcrip-

» tion doit être tantôt en françois, » tantôt en latin, ſelon les circonſ- » tances du temps, de l'objet & du » lieu, ſelon les idées qu'on voudra » réveiller de préférence ; enfin, ſelon » les moyens qu'une des deux Langues » fournira pour exprimer avec plus » de préciſion & d'énergie ce qu'on » ſe propoſe de dire. Ces mots : *Louis* » *XII, Pere du Peuple*, mis au bas » d'une Statue de ce bon Roi, dans » un Marché public, ſeroient bien pré- » férables, ce me ſemble, à *Ludo-* » *vicus Duodecimus, Pater Populi ;* » & la belle inſcription qu'un de nos » Colonels avoit miſe ſur ſes drapeaux » blancs : *Victoria tinget* (1), n'auroit » pas eu la même beauté en fran- » çois «.

Deſpréaux étoit d'un avis abſolument contraire à M. Charpentier, & ſe déclaroit hautement pour l'uſage de la Langue Latine dans les inſcriptions. » Cette Langue, dit-il dans une de » ſes Lettres, eſt extrêmement » propre au ſtyle lapidaire, par ſes

(1) *La Victoire les teindra.* Voyez la note (*d*).

ablatifs abſolus, au lieu que la Langue Françoiſe traîne & languit par ſes gérondifs incommodes, & par ſes verbes auxiliaires. Elle n'admet point d'ailleurs la ſimplicité majeſtueuſe du latin ; & en même temps, pour peu qu'on l'orne, on la rend fade. Quelle comparaiſon, par exemple, y auroit-il entre ces mots, *Regiâ Familiâ urbem inviſente ;* & ceux-ci : *La Famille Royale étant venue voir la ville* « ? Il y a ſans doute aucoup de vérité dans ces réflexions: ſeule mépriſe de Deſpréaux, eſt de avoir pas vu les exceptions dont elles oient ſuſceptibles ; & ſi ce grand ëte eût été chargé de faire une inſption à la Statue du meilleur de s Rois, il avoit trop de goût pour pas ſentir que *Henri IV* auroit dit n plus que *Henricus quartus.*

M. Charpentier eut un autre Adrſaire bien plus intéreſſé que Deſéaux à ſoutenir la gloire de la Lane Latine ; le Poëte Santeuil, qui oit fait tant d'inſcriptions & tant utres Ouvrages en vers latins, & avoit jamais pu faire de vers franis. Il accabla ſon Antagoniſte de

Pieces latines, pour prouver que les monumens publics devoient uniquement parler cette Langue ; il adreſſa une de ces Pieces à l'Académie des Inſcriptions, qui ſe dégradoit, diſoit-il, ſi elle ne vengeoit pas l'honneur des Langues anciennes ; il en adreſſa une ſeconde à Charles Perrault, que M. Colbert avoit conſulté ſur cette queſtion, & qui, indépendamment de la préférence qu'il donnoit aux Modernes ſur les Anciens, vouloit que les inſcriptions fuſſent en françois, par l'excellente, mais ſecrete raiſon, que le Miniſtre & le Roi ne ſavoient pas d'autre Langue. Santeuil, dans ſa Piece à l'Académie, ſe plaignoit amérement du peu de conſidération où les Poëtes Latins ſont à la Cour, & déploroit en pure perte leur infortune. Enfin, il lança des vers latins contre M. Charpentier lui-même. Ces vers étoient un Plaidoyer ironique en faveur de la Langue Françoiſe ; *ironia tam elegans*, dit Santeuil avec une grande ſatisfaction, *ut Adverſarius eâ deceptus fuerit ; ironie ſi fine, que mon Adverſaire en fut la dupe.* Il compoſa de plus, ſur la mort récente du P. Coſſart, une Piece qu'il regardoit

doit comme un de ſes meilleurs Ouvrages, & qu'il envoya à tous ſes amis, & même à M. Charpentier avec ce titre : *Déſeſpoir de la Langue Françoiſe.* C'eſt tout au plus ce qu'il auroit pu dire, ſi les Deſpréaux & les Racines euſſent entrepris de louer en vers françois le Jéſuite défunt, & qu'ils euſſent moins réuſſi que le Chanoine de Saint-Victor ; & dans ce cas même, ni la Piece, ni la jactance de Santeuil n'auroient encore rien prouvé pour les inſcriptions modernes en Langue Latine. Mais ce Poëte ne ſe piquoit pas d'une meilleure logique, pourvu qu'elle fût ou qu'elle lui ſemblât miſe en beaux vers.

Le zele avec lequel M. Charpentier avoit défendu les droits de la Langue Françoiſe, fit penſer à Louis XIV, doux de la répandre & de l'immortaliſer, que perſonne n'étoit plus propre que cet Académicien à faire un digne uſage de cette Langue dans les inſcriptions que le Monarque avoit ordonnées pour la Galerie de Verſailles. Mais M. Charpentier, rempli pour le Monarque d'une admiration dont il étoit comme oppreſſé, & qui ne de-

mandoit qu'à s'exhaler au dehors, eut le malheur de croire qu'il ne trouveroit jamais de termes assez énergiques pour l'exprimer : il oublia que plus les actions qu'il vouloit célébrer étoient grandes, plus les inscriptions devoient être simples ; que l'enflure refroidit tout, & que, suivant l'expression très-sensément plaisante d'un célebre Ecrivain, les adjectifs affoiblissent toujours les substantifs, quoiqu'ils s'accordent *en genre, en nombre & en cas*. Le Roi, en passant dans sa galerie, vit au dessous des belles peintures de le Brun ces inscriptions emphatiques : *l'incroyable passage du Rhin, la prise miraculeuse de Valenciennes, &c.* : il sentit que ces expressions sans faste, *le passage du Rhin, la prise de Valenciennes*, étoient d'un style bien plus noble ; & il fit effacer les épithetes de l'Académicien, à qui il donna, dans cette occasion, une leçon utile de bon goût, en échange de son enthousiasme & de ses éloges. Nous observerons ici, pour appuyer ce que nous avons dit il n'y a qu'un moment sur la Langue propre aux monumens publics, que les inscriptions dont il s'agit, mises en

latin, auroient été déplacées dans la galerie de Verſailles: toute autre Langue que celle de la Nation devoit y paroître trop étrangere, & preſque barbare; & le Monarque, ſous qui les François avoient vaincu, ne pouvoit annoncer qu'en françois leurs triomphes & leur gloire.

L'Ouvrage de M. Charpentier, *ſur l'excellence de la Langue Françoiſe*, renferme un article qui, ſans avoir beaucoup de rapport au ſujet, eſt peut-être plus intéreſſant que l'Ouvrage même; cet article a pour objet *l'infortune des Littérateurs*. Un homme de Lettres, mécontent de ſon état (on ſait trop combien cette claſſe eſt nombreuſe), ne manqueroit pas d'aſſurer que la matiere étoit triſtement abondante, & que les Mémoires ſur leſquels l'Auteur avoit travaillé, déjà très-multipliés de ſon temps, ont prodigieuſement groſſi depuis cent années. Mais l'Ecrivain, plus équitable & plus ſage, qui ſait apprécier les chagrins, petits ou grands, attachés à toutes les claſſes de l'eſpece humaine, ne verra point de raiſons de préférer un autre état à celui qu'il a embraſſé par goût

& par choix ; il oppoſera aux orages que fait éprouver l'ambition, les charmes d'une vie paiſiblement occupée, ſans déſirs & ſans intrigues ; à l'éclat des grandes places, la ſatisfaction ſi douce que l'étude procure, & qui fait trouver au Philoſophe, ſans ſortir de ſa retraite, les reſſources que tant d'hommes vont chercher ſi inutilement hors d'eux-mêmes ; aux clameurs de l'Envie, ſuite néceſſaire de la Renommée, l'eſtime des Citoyens honnêtes, récompenſe aſſurée des lumieres que répandent les bons écrits ; enfin, en compenſant les petites peines qu'il endure par les adouciſſemens qu'il éprouve, il dit, comme le Perſan Babouc (1) : *Si tout n'eſt pas bien, tout eſt paſſable* (2).

On a publié long-temps après la mort de M. Charpentier, un Recueil de Fragmens Littéraires, dont on le donne pour Auteur, & qu'on a intitulé *Carpentariana*, ou *Carpenteriana*, car

(1) Voyez le charmant Ouvrage de Voltaire, qui a pour titre *Babouc, ou le Monde comme il va.*

(2) Voyez la Note (c).

la différence de l'*a* ou de l'*e* dans ce titre barbare, a fait une assez grande question parmi les Erudits. Ce Recueil a augmenté le nombre des mauvais Ouvrages de cette espece dont la Littérature est infectée, & dont la plupart, remplis ou de bévues, ou d'inepties, ou de mensonges, paroissent plus faits pour dégrader que pour honorer les noms qu'ils portent. Heureusement pour la mémoire des Ecrivains auxquels on attribue tant de rapsodies posthumes, le Public a la justice de ne pas regarder comme leur ouvrage ces rebuts informes de leurs travaux & de leurs idées; il les met uniquement sur le compte de ces Editeurs mépriſables & faméliques, destinés à ramasser les miettes qui tombent de la table de leurs Maîtres. Le Compilateur du *Carpentariana*, parmi le fatras dont il a grossi cette Collection, l'a surtout farcie de mauvais vers (qui ne sont pas même de M. Charpentier), & de beaucoup d'autres lambeaux qui ne méritent que les ténebres & l'oubli (1).

(1) On prétend que M. Charpentier est Auteur d'une Comédie intitulée *La Réſolu-*

Mais ſi ce Recueil n'eſt pas un monument brillant & durable du génie & du goût de notre Académicien, il renferme au moins quelques traits honorables à ſon caractere. On y voit que ſon ame étoit douce & honnête; qu'ayant été plus d'une fois en butte à la ſatire & même aux outrages, il étoit ſans reſſentiment & ſans fiel; qu'il oublioit aiſément les injures, & jamais l'amitié ni les bienfaits; qu'enfin, s'il n'eut pas des talens rares, il eut des vertus plus rares encore, & qu'il mérite d'être propoſé comme un modele de ſageſſe & de conduite à tant d'Hommes de Lettres, que la haine & l'impétuoſité de la vengeance ont ſi ſouvent entraînés dans des écarts, plus nuiſibles à leur gloire que les vaines attaques de leurs ennemis.

---

tion pernicieuſe, en cinq Actes, qui ne fut ni repréſentée, ni imprimée. On ajoute qu'elle étoit, il n'y a pas long-temps, en manuſcrit dans le cabinet d'un Bibliomane. Il y a toute apparence que cette Piece a très-bien fait de ne ſortir de ſon obſcurité, ni du vivant de l'Auteur, ni après ſa mort.

NOTES *ſur l'article* DE M. CHARPENTIER.

(*a*) CETTE Piece de Benſerade contenoit les portraits, pour la plupart aſſez peu flatteurs, des quarante Académiciens vivans en 1684, à la réception de Thomas Corneille; elle fut prononcée ce jour-là par l'Auteur même en préſence du Public : cette liberté, ou plutôt cette licence, paroîtroit bien étrange aujourd'hui ; la Compagnie & l'Aſſemblée même ſeroient bleſſées, non ſeulement du plus léger trait de ſatire contre le moindre des Académiciens, mais de tout ce qui pourroit donner lieu à quelque application maligne, même contre l'intention de l'Auteur. On a vu dans ces derniers temps plus d'un exemple de ces ſortes d'applications, que nous ſerions bien fâchés de rappeler ici, même pour repouſſer des imputations de malice, dont quelques-uns de nos Confreres ont été très-injuſtement chargés.

La ſatire de Benſerade (car on ne

peut guere lui donner d'autre nom) fut comparée dans le temps à la *Requête des Dictionnaires* du ſavant Ménage, autre Piece non moins ſatirique contre l'Académie en général, & tous ſes Membres en particulier. Il eſt vrai que Ménage n'étoit point de l'Académie, lorſqu'il ſe permit cet Ouvrage, qui même lui en ferma pour jamais les portes. Un Académicien de ſes amis oſa dire alors, qu'au lieu de l'exclure de la Compagnie pour avoir fait une pareille Piece, il falloit au contraire ſe hâter de l'y recevoir, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille à l'épouſer. L'Académie ſembla pourtant à la fin oublier ſon reſſentiment, & parut vouloir adopter, ſur la fin de ſes jours, l'Auteur de la *Requête* qui l'avoit tant bleſſée. Mais, contre ſon attente, Ménage, qui vingt ans plus tôt eût été touché de cette faveur, ſe montra pour lors très-peu empreſſé de l'obtenir. » Ce ne ſeroit plus, diſoit-il, qu'un mariage *in extremis*, » qui ne feroit honneur ni à l'un ni » à l'autre «.

(*b*) L'Ouvrage du P. Vavaſſeur contre le *genre burleſque*, a pour titre: *De Ludicra Dictione*. Ce mot *Ludicra* ne répond que très-imparfaitement en latin à ce que nous appelons *burleſque* en françois ; mais les expreſſions impropres ſont le partage indiſpenſable des Latiniſtes modernes. L'Auteur de ce Livre n'y ayant trouvé qu'une ſeule faute qui lui parût mériter d'être corrigée, conſulta le P. Sirmond ſon Confrere, pour ſavoir s'il mettroit *erratum* au lieu d'*errata*. *Donnez-moi votre Livre*, lui dit le P. Sirmond, *j'y trouverai une ſeconde faute, & vous mettrez errata*. Ce P. Vavaſſeur, critique ſévere, ſur-tout des vivans, & Poëte Latin très-préſomptueux, s'étoit rendu ſi odieux à tout le Parnaſſe de ſon temps, que Santeuil, qui lui fit une Epitaphe, fut obligé de s'en juſtifier auprès des Jéſuites mêmes. Le célebre Ducange ayant donné ſon ſavant Gloſſaire de tous les mots de la baſſe latinité, Ouvrage d'une Littérature peu élégante, mais utile au moins pour l'Hiſtoire du moyen âge, le P. Vavaſſeur, qui s'étoit toujours piqué de la latinité la plus pure, diſoit avec

mépris : *Il y a ſoixante ans que j'évite avec grand ſoin d'employer aucun des mots que M. Ducange a recherchés avec bien de la peine* (1).

(c) M. Sélis, Profeſſeur au Collége de Louis-le-Grand, Littérateur auſſi inſtruit qu'éclairé, remarque encore avec raiſon, dans ſon excellente Diſſertation ſur Perſe, qu'on peut regarder comme des exemples du genre burleſque dans les Anciens, » les deſ-» criptions du Margitès & de la Ba-» tracomyomachie, les turlupinades » d'Ariſtophane, le ſel groſſier repro-» ché à Plaute, les mauvaiſes plaiſan-» teries de Pétrone, les facéties peu » délicates de l'Apolococyntoſe «. Il ajoute que ce même P. Vavaſſeur, ennemi ſi déclaré du ſtyle burleſque, & ſi zélé défenſeur des Anciens à cet égard, n'a pas dédaigné de louer un

(1) Ducange diſoit lui-même avec modeſtie, en parlant de ſon propre Ouvrage : *Dans mes lectures je n'ai pas imité l'Abeille qui tire le ſuc des fleurs, je n'ai imité que l'Araignée & la Sang-ſue, qui tirent des corps qu'elles ſucent ce qu'ils ont de mauvais.*

morceau de l'Antiquité, qui a pour titre, *Marcus Grunnius Corocolta Porcellus*, & qui n'eſt autre choſe que le teſtament d'un pourceau dicté par lui-même; piece du comique le plus bas.

(*d*) *La Victoire les teindra.* Ce mot peu harmonieux *teindra*, l'article *les* qui ne ſe trouve pas dans le latin *Victoria tinget*, & qui refroidiroit l'inſcription françoiſe; enfin la chute ſonore du demi-vers hexametre, *Victoria tinget*, voilà ce qui donne la ſupériorité à l'inſcription latine. De même, l'inſcription *pro Deo & Patria*, miſe ſur d'autres drapeaux, vaut mieux que *pour Dieu & la Patrie*, parce que les mots *pour Dieu* réveillent l'idée peu noble d'une expreſſion employée parmi nous dans le langage familier. Au contraire, la belle inſcription faite par M. de Voltaire pour la Statue de l'Amour,

Qui que tu ſois, voici ton Maître;
Il l'eſt, le fut, ou le doit être.

eſt bien préférable à une inſcription latine qui auroit dit la même choſe. En voici deux qui en ſont la traduc-

tion littérale, ſans aucun terme barbare ou impropre, & dont néanmoins la premiere eſt déteſtable, la ſeconde froide & ſeche, & toutes deux ſans harmonie & ſans grace :

Quiſquis es, ecce tuus Dominus ; fuit, aut erit, aut eſt.

ou bien

Herum ecce, quiſquis es, tuum ;
Fuit, vel eſt, vel mox erit.

On peut remarquer ici que l'article *le*, qui feroit languir l'inſcription françoiſe, la *Victoire les teindra*, fait au contraire ici, par ſa répétition, une des beautés de l'inſcription françoiſe à l'Amour, & manque à l'inſcription latine ; tant il eſt vrai qu'on ne peut établir en cette matiere preſque aucune regle générale de goût & de ſtyle, & que les circonſtances changent tout.

(*e*) Vigneul Marville, dans ſes *Mélanges de Littérature*, fait une liſte lamentable des Gens de Lettres qui ont été malheureux. » Urbain VIII, » dit-il, fonda à Rome un Hôpital » pour ſervir de retraite à de pauvres » Gentilshommes ſur la fin de leurs

» jours. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on en fît
» un pareil pour les Gens de Lettres
» qui meurent de faim. Homere, pau-
» vre & aveugle, alloit par les car-
» refours & les places publiques, ré-
» citant ſes vers pour avoir du pain.
» Plaute gagnoit ſa vie à tourner la
» meule. Xilander, ſavant Grec, ven-
» doit pour un peu de ſoupe ſes notes
» ſur Dion Caſſius. Alde Manuce étoit
» ſi pauvre, qu'il ſe rendit inſolvable
» pour avoir emprunté ſeulement de
» quoi tranſporter ſa Bibliotheque de
» Veniſe à Rome, où il étoit appelé.
» Jean Bodin, Lelio Gregorio Giral-
» di, Louis Caſtelvetro, l'Archevêque
» Uſſerius, ſont morts pauvres. Agrippa
» mourut à l'Hôpital; & on dit que
» Michel Cervantes eſt mort de faim.
» Le Taſſe étoit réduit à une ſi grande
» indigence, qu'il fut contraint d'em-
» prunter à un ami un écu pour ſub-
» ſiſter durant une ſemaine; & de
» prier ſa chatte, par un joli Sonnet,
» de lui prêter, durant la nuit, *la lu-*
» *miere de ſes yeux*, n'en ayant point
» d'*autre pour écrire ſes vers*. Le Car-
» dinal Bentivoglio traîna dans la pau-
» vreté une vieilleſſe languiſſante, ven-

» dit ſon Palais pour payer ſes dettes ;
» & mourut enfin, laiſſant à peine de
» quoi ſe faire inhumer. Notre ſavant
» Hiſtoriographe, André Ducheſne,
» étoit obligé, pour vivre, d'écrire à la
» hâte de mauvais Ouvrages, auxquels
» il ſe gardoit bien de mettre ſon nom.
» Vaugelas, pour éviter la pourſuite
» de ſes créanciers, ſe tenoit caché
» dans un petit coin de l'Hôtel de
» Soiſſons. Du Ryer faiſoit ſes Tra-
» ductions à la hâte, pour tirer de ſon
» Libraire de quoi ſubſiſter avec ſa fa-
» mille. Bayle prétend que ce Libraire
» lui achetoit ſes Ouvrages à la feuille,
» les grands vers à cent ſols le cent,
» les petits à cinquante ; & qu'une des
» filles de cet Académicien traverſoit
» tout Paris à pied, pour aller porter à
» l'Imprimeur l'Ouvrage de ſon pere,
» & en recevoir une très-modique ré-
» tribution «. Vigneul Marville finit ce triſte détail par renvoyer ſes Lecteurs au Livre qui a pour titre, *De Infortunio Litteratorum*, où l'on trouve, dit-il, un grand nombre de faits affligeans ſur ce ſujet. La liſte pourroit en être fort augmentée de nos jours ; Dufreny, l'Abbé Pellegrin, l'Abbé

d'Alainval, Delille, Auteur de *Timon le Miſanthrope*, & cent autres ſont morts dans la miſere, & ont été inhumés aux dépens de leurs amis, ou de la charité de leur Paroiſſe.

Mais, en offrant aux Gens de Lettres ce *tableau* affligeant de l'infortune de leurs ſemblables, il ſeroit juſte auſſi de leur préſenter le Catalogue raſſurant, quoique bien moins étendu, des Ecrivains à qui leurs Ouvrages & leurs talens ont procuré une fortune honnête, quelquefois même l'opulence. Il ne ſeroit pas moins néceſſaire d'examiner ſi la plupart de Gens de Lettres malheureux ne l'ont pas été par leur faute; ſi le déréglement de leur conduite, ou quelque défaut de leur caractere n'a pas été la véritable cauſe des maux dont ils ſe ſont plaints, & qu'il ne faudroit plus alors attribuer aux Lettres, mais à leur perſonne. La queſtion intéreſſante *des avantages & des inconvéniens de la profeſſion d'Homme de Lettres*, mériteroit bien d'être propoſée par quelqu'une de nos Académies.

ELOGE

ÉLOGE
D'ARMAND
DU CAMBOUT,
DUC DE COISLIN,

Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ſes Armées, né à Paris le premier Septembre 1635, reçu à la place de CLAUDE DE L'ETOILE, le premier Juin 1652, mort le 16 Septembre 1702.

ET ſon fils PIERRE DU CAMBOUT, *Duc de Coislin, Pair de France, né en* 1664, *reçu à la place de ſon pere, le* 11 *Décembre* 1702, *mort le* 7 *Mai* 1710.

LE Marquis de Coiſlin (car il ne fut Duc & Pair de France que depuis ſon entrée dans la Compagnie) avoit

pour aïeul maternel le Chancelier Seguier. Ce Magiſtrat, dont la mémoire eſt ſi chere aux Lettres (1), devenu Protecteur de l'Académie après la mort du Cardinal de Richelieu, voulut que ſon petit-fils le Marquis de Coiſlin, qui étoit auſſi petit-neveu du Cardinal, fût Membre de la Société Littéraire qui devoit tant à ces deux Miniſtres. Le nouvel Académicien étoit digne de cette place par ſon amour pour les Lettres, & par la conſidération qu'il témoignoit à ceux qui les cultivent. Il ſe déroboit avec joie à ſes autres occupations, pour pouvoir ſe

(1) Le Chancelier Seguier aimoit encore plus les Livres que les Lettres. On ne pouvoit mieux lui faire ſa cour qu'en lui préſentant un Ouvrage, ſur-tout s'il avoit plus d'un volume. *Je crois*, diſoit-il, *que le vrai ſecret de me corrompre, ſeroit de me donner des Livres.* Bien des hommes en place ſeroient inacceſſibles à ce moyen de corruption. *Un pauvre Abbé*, diſoit le Pape Benoît XIV, *m'ayant demandé, lorſque j'étois jeune, s'il avoit fait un grand mal de prendre des Livres doubles chez des riches qui ne liſoient jamais, je n'eus pas le courage de décider la choſe en bon Caſuiſte, tant j'avois alors de paſſion pour les Livres.*

trouver avec eux : *Je n'oublierai rien*, dit-il dans ſon Diſcours de réception, *pour faire en ſorte qu'au défaut de mes paroles, mes actions ſoient pour vous autant de remercîmens ; & je ſuivrai l'exemple de ceux qui, par une juſte reconnoiſſance, couronnoient les fontaines dans leſquelles ils avoient puiſé.* Il a tranſmis ces ſentimens à ſon illuſtre Maiſon, comme une partie précieuſe de ſon héritage. Auſſi a-t-il été ſucceſſivement remplacé dans l'Académie par deux de ſes enfans, Pierre du Camboût, Duc de Coiſlin, & Henri-Charles du Camboût, Evêque de Metz, qui l'un & l'autre ſe ſont montrés dignes de ſuccéder parmi nous à leur reſpectable pere. La Compagnie eſt trop éclairée ſur ſes véritables intérêts, pour ne pas ſentir combien il ſeroit dangereux que les places qu'elle accorde devinſſent une eſpece de ſurvivance ou d'héritage ; elle a cru néanmoins pouvoir ſans conſéquence déroger en quelques occaſions à une ſi ſage maxime ; & l'exception qu'elle a faite pour MM. de Coïſlin, doit être regardée par eux comme un titre honorable de nobleſſe académique. Mais en gé-

néral, les Sociétés Littéraires, qui ne doivent ouvrir leurs portes qu'aux talens, & aux talens les plus dignes, ne ſauroient être trop réſervées ſur ces ſortes d'exceptions, dont la fréquence entraîneroit infailliblement la décadence de ces Compagnies : elles ont beſoin de motifs puiſſans, & ſur-tout approuvés par la voix publique, pour donner aux enfans les places des peres ; & tous ceux qui compoſent les Académies, devroient penſer ſur ce point comme l'un d'entre eux, qu'un Confrere ſollicitoit vivement pour ſon fils : cette ſollicitation ne l'empêcha pas de donner ſon ſuffrage à un candidat dont les titres lui paroiſſoient mieux fondés : *J'ai cru*, dit-il, *devoir la préférence à celui qui a pour pere ſes propres Ouvrages.*

ÉLOGE
DE CHARLES
PERRAULT,

NÉ à Paris le 12 *Janvier* 1628, *reçu à la place de* JEAN DE MONTIGNY, *Evêque de Léon, le* 23 *Novembre* 1671, *mort le* 16 *Mai* 1703.

PIERRE PERRAULT ſon pere, Avocat au Parlement, homme vertueux, qui aimoit les Lettres, & qui connoiſſoit toute l'étendue des devoirs ſacrés d'un pere, s'occupoit beaucoup de l'éducation de ſes enfans, dont Charles Perrault étoit le dernier. On le mit, dès l'âge de huit ans, au Collége de Beauvais, où il brilla dans ſes Claſſes. Il aimoit paſſionnément les vers, & en faiſoit quelquefois de ſi bons, au moins

pour ſon Régent, que ce Maître lui demandoit, avec un air de connoiſſeur, qui les lui avoit donnés. Le Verſificateur novice étoit deſtiné à trouver un jour dans Deſpréaux un Ariſtarque plus ſévere. Il prouva (& cet exemple n'eſt pas rare, ſur-tout parmi les Poëtes) que ſi la paſſion pour un Art indique ſouvent des diſpoſitions à s'y diſtinguer, elle n'en eſt pas toujours l'annonce infaillible; que l'eſprit peut ſe tromper, ainſi que les ſens, en prenant une faim imaginaire & factice pour un beſoin réel de la Nature; & que s'il eſt quelquefois, comme le prétend un Philoſophe moderne, des *mépriſes de ſentiment & de tendreſſe* (1), il en eſt auſſi de talent & de génie.

La Philoſophie, même purement contentieuſe, eut encore plus d'attrait pour Charles Perrault que l'étude des Belles-Lettres; il aimoit tant à diſputer, que les jours de congé, ſi chers à la jeuneſſe des Colléges, lui paroiſ-

(1) Voyez dans le Livre de l'*Eſprit*, le Chapitre *des mépriſes de ſentiment.*

ſoient des jours morts : cette Philoſophie qu'il chériſſoit en étoit pourtant bien indigne ; ce n'étoit encore que la déteſtable ſcholaſtique, qui a régné ſi long temps à la honte de la raiſon, & qui de nos jours même ne lui a pas entiérement cédé le terrein, malgré le mépris où ſont tombées les ſottiſes dont elle ſe nourrit. Mais cette ſcholaſtique fourniſſoit une ſorte de pâture à l'eſprit du jeune Ecolier, avide de s'exercer, même ſur des chimeres, & plus fait pour les choſes de raiſonnement que pour celles de goût.

Une querelle qu'il eut avec ſon Régent le força de quitter le Collége, mais ne le fit pas renoncer à ſes études ; elles n'en devinrent au contraire que plus ſérieuſes & plus ſolides. Il s'aſſocia avec un de ſes amis à peu près du même âge ; ils liſoient enſemble les bons Auteurs, ils en faiſoient des extraits, & quelquefois même oſoient en riſquer la critique, voulant dès-lors ne rendre aux grands Ecrivains qu'un hommage raiſonné, &, s'ils le pouvoient, raiſonnable. Charles Perrault a plus d'une fois avoué que cette

ſeconde éducation qu'il s'étoit donnée, lui avoit été ſans comparaiſon plus utile que la premiere. Ce qu'on apprend ſeul & ſans ſecours, eſt toujours ce qu'on ſait le mieux ; & peut-être ne ſait-on parfaitement que ce qu'on apprend de la ſorte. Combien d'Hommes illuſtres en tout genre n'ont eu d'autre Maître qu'eux-mêmes, & n'en ont été que plus grands ?

Le burleſque, ſi juſtement avili depuis, étoit alors fort à la mode, & preſque en honneur. Nos deux jeunes gens, qui n'avoient pas encore le goût aſſez formé pour ſentir toute l'inſipidité de ce malheureux genre, s'amuſerent à mettre en vers burleſques le ſixieme Livre de l'Enéide. Ils firent encore un autre Ouvrage de cette eſpece, qui même fut imprimé ; mais qui, pour leur honneur, eſt tombé dans l'oubli, & dont nous apprendrions en pure perte le titre à nos Lecteurs. Charles Perrault avoit trop de lumieres, ſur-tout quand les réflexions eurent mûri ſes idées, pour attacher le moindre prix à cette bizarre production de ſa jeuneſſe ; mais il aſſuroit, en eſſayant de jeter un ridicule ſur les partiſans fanatiques

fanatiques de l'antiquité, qu'il ne leur manquoit que d'avoir trouvé dans quelque Poëte de deux mille ans la fiction qui faiſoit la baſe de ſon Ouvrage, pour la célébrer comme un effort de génie (1).

Ses études achevées, il fut reçu Avocat, & plaida deux Cauſes avec aſſez de ſuccès, pour que les Magiſtrats déſiraſſent de le voir s'attacher au Barreau. Mais bientôt M. Colbert, qui connut ſon mérite, l'enleva à la Juriſprudence. Il le choiſit pour tenir la plume dans une petite Académie compoſée de quatre ou cinq Hommes de Lettres qui s'aſſembloient chez lui deux fois la ſemaine : ce fut le berceau de la ſavante Compagnie dont nous avons déjà parlé dans l'article de M. Charpentier, & qui eſt devenue depuis ſi célebre ſous le nom d'*Académie des*

(1) Cette fiction étoit qu'Apollon avoit inventé la *grande Poéſie* (langage des Dieux), comme fils de Jupiter; la *Poéſie paſtorale*, comme *Berger* du Roi Admette; & la *Poéſie burleſque* (langage du Peuple), comme Maçon du Roi Laomédon. L'idée, comme l'on voit, n'étoit pas merveilleuſe; mais l'exécution étoit encore au deſſous.

Inſcriptions & Belles-Lettres. La petite Académie travailloit aux Médailles & aux Deviſes que M. Colbert lui demandoit au nom du Roi ; & celles que Charles Perrault propoſoit, étoient preſque toujours préférées. Il avoit ſinguliérement le talent de ce genre de compoſition, qui demande plus de qualités dans l'eſprit qu'on ne penſe, & des qualités même que la Nature joint enſemble aſſez rarement ; une imagination tout à la fois féconde & ſage ; la ſimplicité jointe à la nobleſſe, & la préciſion à l'abondance ; une mémoire heureuſe, & en même temps un jugement sûr, pour appliquer finement & à propos les plus beaux traits des Anciens aux événemens modernes ; enfin, la connoiſſance réunie des Beaux-Arts, de l'Antiquité, & des convenances actuelles ou locales. On ne doit donc pas être étonné que parmi tant de Médailles & d'Inſcriptions, la plupart ou triſtement inſipides, ou ridiculement faſtueuſes, il y en ait peu qui méritent d'être citées ; elles ſont ſi rares, qu'on peut les regarder comme une eſpece de bonne fortune pour ceux qui les trouvent, encore cette bonne

fortune n'arrive-t-elle qu'à ceux qui la méritent. Nous pouvons mettre au nombre de ces heureuſes Deviſes, celle de la Médaille frappée à l'occaſion du logement donné par le Roi à l'Académie Françoiſe dans le Louvre même, Cette Deviſe étoit *Apollo Palatinus*; alluſion ingénieuſe au Temple d'Apollon, bâti dans l'enceinte du Palais d'Auguſte (1). Il eſt d'autant plus juſte de rappeler ici cette Médaille, que non ſeulement Charles Perrault en fut l'Auteur, mais que la Compagnie lui fut redevable du logement qu'elle obtint. Elle reçut cette grace du Monarque dans le même temps où le Roi voulut bien ſe déclarer ſon *Protecteur*. Ce titre, porté juſqu'alors par le Cardinal de Richelieu & le Chancelier Seguier, étoit trop grand, oſons le dire à l'honneur des Lettres, pour tout autre que pour le Souverain. M. Colbert, éclairé par les ſages conſeils de Charles Perrault, fit ſentir au Roi que la protection due au génie eſt un des plus nobles apanages de l'autorité ſuprême, & ne doit point lui être enlevée par

(1) Voyez la Note (*a*).

un ſimple ſujet, ſuffiſamment honoré, quelque grand qu'il puiſſe être, d'appuyer les Lettres de ſon crédit auprès du Prince, d'en favoriſer les progrès, & de connoître le prix de ceux qui les cultivent. Tel eſt ſur-tout un des principaux devoirs des hommes en place, que le Monarque honore de ſa confiance; puiſſent-ils ne le jamais oublier!

Les Lettres eurent bientôt à Charles Perrault une obligation encore plus ſignalée que celle d'habiter le Palais des Rois. Il procura l'établiſſement de l'Académie des Sciences, qui d'abord eut la même forme que l'Académie Françoiſe, l'égalité parfaite entre ſes Membres, & qui auroit dû conſerver cette forme, la ſeule convenable à une Société Littéraire. Claude Perrault, frere de Charles, homme d'un mérite rare, & que tous les traits de Deſpréaux n'ont pu réuſſir à rendre ridicule, eut beaucoup de part à cet établiſſement ſi utile. Il fut un des premiers & des plus dignes Membres de l'Académie naiſſante; il ſe donna pour Confreres les Huyghens, les Roëmer, les Caſſini, les Mariottes, les Roberval, & beaucoup d'autres Hommes

lluſtres, dont le mérite & la célébrité ont été dignement ſoutenus par leurs Succeſſeurs, ſans néanmoins en être effacés (1).

A peine l'Académie des Sciences fut-elle établie, que M. Colbert fit un fonds de cent mille livres par an, pour être diſtribuées par ordre du Roi aux Hommes de Lettres célebres, ſoit de France, ſoit des pays étrangers. Charles Perault eut encore beaucoup de part au projet de ces gratifications, & à la diſtribution qui s'en fit. Elle s'étendit par toute l'Europe & juſqu'au fond du Nord; des penſions plus ou moins conſidérables, accompagnées de lettres encore plus flatteuſes, venoient pénétrer la retraite obſcure d'un Savant, quelquefois ignoré dans ſa patrie même, & qui s'étonnoit d'être connu à Verſailles, & encore plus d'y être récompenſé. Il eſt vrai que ces penſions ne furent ni exactement ni long-temps payées; il eſt vrai même que Colbert, tandis qu'il alloit chercher le mérite juſque chez nos ennemis, privoit des bienfaits du Roi, malgré les repréſen-

(1) Voyez la Note (*b*).

tations de Charles Perrault, le bon La Fontaine dans ſon indigence, & l'en privoit pour le punir d'une action honnête, d'avoir déploré en vers touchans la diſgrace du malheureux Fouquet ſon bienfaiteur, dont Colbert étoit l'ennemi. Il eſt vrai enfin, qu'on auroit pu mettre, à quelques égards, plus de diſcernement & de lumieres dans cette répartition de graces, & ne pas confondre avec les talens éminens pluſieurs talens médiocres (1). Mais, malgré ces injuſtices de détail, que les Souverains ſont ſi expoſés à commettre dans le bien même qu'ils font, les penſions ainſi répandues par Colbert ont peut-être plus contribué à porter le nom de Louis XIV aux extrémités du Monde, que tout ce qu'il a fait d'ailleurs de grand & de mémorable. Tant de bienfaits inattendus, diſtribués avec éclat & offerts avec grace, intéreſſerent tout à coup dans l'Europe mille bouches à célébrer le Monarque; & ces bouches étoient celles qui, pour leurs contemporains & pour la poſtérité, ſont les interpretes de l'eſtime ou de la

(1) Voyez la Note (e).

enſure publique : utile leçon pour les rinces qui ne peuvent ni ſe montrer nſenſibles à la gloire ſans renoncer aux randes actions dont elle eſt le prix, i être aſſurés de l'obtenir qu'en ſe endant favorables ceux qui en ſont es diſpenſateurs.

M. Colbert, qui goûtoit de plus en lus l'eſprit & le caractere de Charles 'errault, le chargea bientôt d'un emloi important de confiance. Ce Miiſtre, Surintendant des Bâtimens, ai en donna le *Contrôle général*. Il ſe onduiſit dans cette place avec le déntéreſſement d'un homme de bien, intelligence d'un homme inſtruit & clairé, & la ſageſſe d'un homme d'eſrit, qui connoiſſoit tout l'amour-propre es hommes en place. Il informoit Colert de tout, l'inſtruiſoit de tout ſans aroître l'inſtruire, & preſque ſans que olbert s'en doutât, & il le mettoit en tat de ſe parer auprès du Roi de toutes s connoiſſances qu'il avoit puiſées dans es entretiens ſecrets. Charles Perrault ut plus aviſé que ce Miniſtre d'un oi d'Eſpagne, qui, au ſortir d'une onverſation où il eut le malheur de iſſer voir ſa ſupériorité à ſon Maître,

dit en confidence à un de ſes amis : *Je ſuis perdu, & je vais demander mon congé ; j'ai eu la ſottiſe de laiſſer voir au Roi que j'en ſavois plus que lui*..... Un homme de mérite, ami de Perrault, & attaché à un autre Miniſtre que Colbert, ſe plaignoit de ce que le Miniſtre ne ſentoit pas tout ce qu'il valoit : *Croyez*, lui dit Perrault, *que c'eſt tant mieux pour vous.* Ce même Colbert, vieux & adroit adulateur, employoit, à l'égard de Louis XIV, la même fineſſe dont il ne s'appercevoit pas que Perrault uſoit avec lui. Il diſoit à Seignelai ſon fils, homme de beaucoup de talent, mais jeune & vain : *Sois ſûr d'être déshérité, ſi jamais le Roi vient à ſe douter qu'il a moins d'eſprit que toi. Mon fils, fais-toi petit*, diſoit Parménion à Philotas ; & c'étoit à la Cour d'Alexandre que le guerrier courtiſan tenoit ce diſcours. Qu'auroit-il dit à la Cour de tant de Souverains, qui, n'étant pas des *Alexandre*, ont bien plus beſoin que ce Prince de voir tout ce qui les entoure ſe rapetiſſer devant eux (1) ?

(1) Voyez la Note (*d*).

La place de *Contrôleur des Bâtimens*, onnée à Charles Perrault, procura ux Arts une nouvelle faveur; ce fut établiſſement des Académies de Peinre, de Sculpture & d'Architecture. 'émulation qui en réſulta parmi les rtiſtes, encouragea Colbert à preſſer conſtruction du Louvre, que tous s Arts furent invités à embellir; moument digne d'un grand Roi, mais ui ne put être fini avant la mort du liniſtre, & qui le ſera lorſqu'il plaira la Providence de faire renaître un olbert parmi nous. Ce fut alors que laude Perrault, dont le génie, auſſi oble que vaſte, étoit également proe aux Arts & aux Sciences, donna deſſin de cette belle façade du Louve qui n'a rien de ſupérieur dans les ef-d'œuvres de l'Italie ancienne & oderne, & que l'envie a tâché d'enver à ſon Auteur, mais qui lui eſt ſtée malgré l'envie.

Si on réunit ſous un même point vue tant de ſervices rendus par harles & Claude Perrault, aux Letes, aux Sciences, aux Arts, & par nſéquent à la partie de la Nation qui ſiroit & méritoit d'être éclairée, on

conclura peut-être que cette famille de ſimples Citoyens, tant vexée par des ſatires, n'a guere moins fait pour la gloire de ſon Roi, que ſi elle eût été décorée des places les plus éminentes. Mais c'eſt le ſort du mérite modeſte & ſans pouvoir, d'éprouver l'injuſtice de ſes Contemporains, & de n'en être pas toujours dédommagé par la Poſtérité.

Le crédit dont jouiſſoit Charles Perrault, & la reconnoiſſance que les Lettres lui devoient, lui avoient ouvert, dès l'année 1671, les portes de l'Académie Françoiſe. Il y fit, le jour de ſa réception, un diſcours de remercîment, dont cette Compagnie fut ſi contente, qu'elle prit la réſolution de rendre publiques à l'avenir les réceptions de ſes Membres. Il eſt vrai qu'elle ſe fit un devoir trop gênant d'aſſujettir ces réceptions à des formules de complimens & d'éloges depuis long-temps uſés & monotones, & dont il faut eſpérer qu'elle oſera enfin s'affranchir un jour.

La faveur des Grands eſt rarement durable, & pour l'ordinaire l'eſt d'autant moins qu'elle eſt mieux méritée. Charles Perrault, très-capable de re-

connoiſſance, mais incapable de baſ-ſeſſe, ne penſoit pas que l'aviliſſement dût être le prix des bienfaits, & auroit cru, par l'abjection d'un eſclave, dégrader ſon bienfaiteur même; il eſſuya de la part de Colbert des mortifications qui le forcerent à ſe retirer. Le Miniſtre ne fut pas long-temps à s'appercevoir combien Perrault lui manquoit; il fit des tentatives pour le regagner, mais il n'étoit plus temps: Perrault, inſtruit par l'expérience, préféra ſon repos & la liberté à de nouveaux honneurs & de nouveaux orages; il alla s'enfermer dans une maiſon qu'il avoit au fauxbourg Saint-Jacques, & qui étant proche des Colléges, lui donnoit plus de facilité pour veiller à l'éducation de ſes fils; car il en avoit deux, dont il vouloit être le Précepteur, comme ſon pere avoit été le ſien. Il éprouva dans les douceurs de ce nouveau genre de vie, combien les plaiſirs purs, goûtés par un pere au ſein de ſa famille, ſont préférables aux illuſions de la faveur & aux chimeres de la vanité.

Après la mort de Colbert, il reçut un nouveau dégoût. Louvois le raya de

la petite Académie des Médailles ; ce Miniſtre n'aimoit pas Colbert, & la la haine qu'il portoit au Protecteur reflua ſur le protégé, qui ne l'étoit plus : c'eſt ainſi que beaucoup d'hommes puiſſans ſe ſont vengés de leurs rivaux ou de leurs ennemis ſur ceux qui ne pouvoient l'être ; & nous avons vu il n'y a qu'un moment, que Colbert même ne fut pas exempt de cette petiteſſe, dans l'injuſtice qu'il eut le malheur de faire éprouver à La Fontaine.

Heureuſement pour Perrault, les Lettres qu'il avoit tant aimées & qui lui devoient tant, firent la conſolation & la douceur de ſa retraite. Il employa le loiſir dont il jouiſſoit, à la compoſition de différens Ouvrages ; il fit entre autres ſon *Poëme ſur le Siecle de Louis le Grand*, & ſon *Parallele des Anciens & des Modernes*. On ſait la guerre longue & violente que ce Poëme & cet Ouvrage exciterent entre Deſpréaux & l'Auteur. Le plus grand tort de Perrault, fut d'avoir cenſuré les Anciens en mauvais vers, & d'avoir par-là donné beaucoup d'avantage à Deſpréaux, dont la Poéſie étoit le

rincipal & le redoutable domaine.)ue penſer, par exemple, des deux remiers vers du *Poëme de Louis le rand*, qui n'invitent pas à lire les ıtres ?

docte Antiquité fut toujours vénérable ;
ais je ne crus jamais qu'elle fut adorable (1).

e vaudroit-il pas mieux avoir tort ı beaux vers, que d'avoir raiſon en rs pareils ? ou plutôt n'a-t-on pas ujours tort avec de tels vers ? La rtie eût été plus égale, ſi les deux dverſaires n'euſſent combattu qu'en oſe. On peut voir, dans le Recueil s Œuvres de Deſpréaux, une lettre e Perrault lui adreſſa au plus fort cette guerre, & contre laquelle la ɔſe du grand Poëte, un peu dure peſante, a bien de la peine à ſe

1) Quelques Critiques ont rapporté ce ıier vers de la maniere ſuivante :

e la trouve pas cependant adorable.

s il étoit déjà aſſez mauvais de la façon 'Auteur, pour qu'on ne cherchât pas à le lre plus mauvais encore.

ſoutenir, malgré tout le talent de l'Auteur pour le ſarcaſme & l'ironie. La lettre de Perrault, quoique remplie de reproches, pour la plupart aſſez mérités par ſon Adverſaire, eſt un modele d'honnêteté & de fineſſe; cette modération le venge bien mieux que n'auroit fait une ſatire amere : il n'eſt point d'Homme de Lettres à qui la même conduite n'ait réuſſi en pareil cas; & on ne peut trop s'étonner qu'elle ſoit ſi rare parmi eux, malgré le ſuccès infaillible qui en eſt la récompenſe. Quant au fond de la diſpute, les deux Adverſaires, comme dans la plupart des querelles, ont alternativement tort & raiſon; Perrault, trop peu verſé dans la Langue Grecque, trop excluſivement frappé des défauts d'Homere, n'eſt pas aſſez ſenſible aux beautés ſupérieures de ce grand Poëte, & ne fait pas aſſez de grace à ſes écarts en faveur de ſon génie : Deſpréaux, ſans ceſſe à genoux devant ſon idole, la défend quelquefois auſſi mal, & preſque toujours auſſi durement que les Héros de l'Iliade s'inſultent les uns les autres. On auroit pu

i répondre, comme a fait M. Thoas aux fanatiques de Boſſuet (1), ce e diſoit Henri IV à un Ambaſſadeur pagnol qui juſtifioit le Roi ſon Maîe de quelque foibleſſe qu'on lui reochoit : *Eſt-ce que votre Maître n'eſt is aſſez grand pour avoir des défauts?* lais l'inflexible défenſeur d'Homere e pardonnoit rien, quand il s'agiſit des intérêts de ſon Auteur chéri.)n peut en juger par le ſang froid ec lequel il a traduit, dans une de s remarques ſur *Longin*, un paſſage en étrange de Vitruve au ſujet de oïle. Après avoir dit que ce mauvais ritique récita au Roi Ptolémée Phidelphe l'Ouvrage où il déchiroit Homere long-temps après ſa mort, Vituve ajoute : *Les uns diſent que Ptomée le fit mettre en croix, d'autres u'il fut lapidé, & d'autres qu'il fut rûlé tout vif à Smyrne. Mais de quelue façon que cela ſoit,* IL EST CERTAIN QU'IL A BIEN MÉRITÉ CETTE PUNITION, *puiſqu'on ne eut pas la mériter* POUR UN CRIME

(1) Voyez l'Eſſai de M. Thomas ſur les loges.

PLUS ODIEUX, que celui de REPRENDRE UN ÉCRIVAIN QUI N'EST PAS EN ETAT DE RENDRE RAISON DE CE QU'IL A ECRIT. Indépendamment de l'abſurdité de cette maxime, Vitruve, comme le remarquoit très-bien Charles Perrault, ne faiſoit pas attention qu'en parlant ainſi, il condamnoit la ſévérité cruelle dont il accabloit lui-même en ce moment le malheureux Zoïle, que la mort avoit mis depuis long temps hors d'état de ſe défendre. Quoi qu'il en ſoit, on eſt bien tenté de croire que le Satirique inexorable, qui a tranſcrit ce paſſage ſi ſérieuſement & avec une ſorte d'approbation, auroit fait un mauvais parti à Charles Perrault, s'il eût été chargé de lui infliger quelque peine pour ſes blaſphêmes contre le Prince des Poëtes; tant l'intolérance & le fanatiſme paroiſſent inſéparables de toute eſpece de culte ſuperſtitieux. Charles Perrault rapprochoit ce trait de Vitruve, d'un autre trait auſſi ridicule & moins connu, celui du Médecin *Serenus Sammonicus*, qui, enthouſiaſmé du quatrieme Livre de l'Iliade, ordonnoit, pour remede de la fievre quarte, d'ap-

pliquer ſur la tête des malades ce quatrieme Livre, dont la chaleur brûlante, ſelon lui, étoit capable d'opérer la guériſon en fondant les humeurs (1).

L'humeur de Deſpréaux contre ſon Antagoniſte, refluoit juſque ſur l'Académie, qui auroit dû, ſelon lui, faire ſubir à l'Héréſiarque une punition exemplaire; mais qui, ſe bornant à rendre aux Anciens l'hommage qui leur eſt dû, croyoit devoir laiſſer à ſes Membres la liberté de les apprécier à leurs riſques & périls. L'implacable vengeur de l'Iliade prétendoit que la Compagnie, en ne fermant pas la bouche à Charles Perrault, en lui laiſſant même ſes portes ouvertes, opinoit plus ſcandaleuſement que lui contre les Anciens, & *ſur-tout*, diſoit-il, *contre le bon ſens, à qui elle en vouloit comme à un ancien, beaucoup plus ancien qu'Homere & Virgile;* il ajoutoit dans l'impétuoſité de ſa colere, qu'il falloit changer la deviſe de l'Académie, & mettre à la place une troupe de ſinges qui ſe miroient dans une fontaine, avec ces mots, *ſibi pulchri, charmans pour*

(1) Voyez la Note (*e*).

eux ſeuls. L'Académie ne fit que rire de ces incartades poétiques, & donna du moins au Satirique l'exemple du ſang froid, qu'il eſt un peu fâcheux de perdre pour de pareils objets (1).

On aſſure que le fiel de Deſpréaux contre l'Auteur du *Poëme de Louis le Grand*, avoit une cauſe ſecrete, plus puiſſante que ſon dévouement pour les Anciens; il étoit piqué, dit-on, de ce qu'en célébrant, dans ce Poëme, le grand Corneille, qui en étoit bien digne, on avoit affecté de ne pas dire un mot de l'Auteur de *Phédre* & d'*Iphigénie*. Il y a quelque apparence que Deſpréaux n'étoit guere plus ſa-

(1) On accuſa le Verſificateur latin Gilles Ménage, qui s'en défendit beaucoup, d'avoir fait, contre le Poëme de Charles Perrault, une Epigramme en vers hendécaſſyllabes, qui finiſſoit par le vers de Catulle,

O Sæclum inſipiens & inficetum!

(Siecle ſans raiſon & ſans goût!)

alluſion (que l'Auteur croyoit bien maligne) au titre de l'Ouvrage de Perrault (*le Siecle de Louis le Grand*); c'étoit employer, tant bien que mal, les armes des Anciens pour venger leur cauſe.

tisfait du ſilence qu'on avoit gardé à ſon égard dans ce Poëme, où l'on n'avoit pas dédaigné de citer les *Godeaux* & les *Triſtans*. Mais l'amour-propre du Satirique, dans le mécontentement qu'il affichoit, ſe cachoit prudemment derriere ſon amitié pour Racine, & peut-être ſe méprenoit lui-même en ſe cachant de la ſorte. Si le grand Poëte, en cette circonſtance, ſe montra un peu trop ſenſible, ſon Adverſaire s'étoit montré fort injuſte. Oter Deſpréaux & Racine au Siecle de Louis le Grand, c'eſt ôter au Siecle d'Auguſte Horace & Virgile.

L'inimitié des deux Académiciens étoit de plus ancienne date que l'époque de la querelle ſur les Modernes. Charles Perrault & ſes freres, amis des Ecrivains que Deſpréaux avoit le plus maltraités, ne ſe bornoient pas à déſapprouver, par un ſilence prudent, les traits qu'il lançoit à ces Ecrivains; ils s'expliquoient avec liberté ſur le Satirique, qui, de ſon côté, ne les ménageoit pas. Nous ne devons pas omettre à cette occaſion un trait de Perrault, qui lui fait beaucoup d'hon-

neur. L'Académie Françoiſe avoit propoſé en 1671, pour le ſujet du premier Prix de Poéſie qu'elle donna, l'*abolition du duel*; Perrault, quelques jours avant la diſtribution du Prix, parla avec beaucoup d'éloges de la Piece couronnée, dont l'Auteur, M. de la Monnoye, étoit encore inconnu. *Vous ſeriez bien ſurpris*, dit à Perrault quelqu'un de ceux qui l'écoutoient, *ſi la Piece étoit de Deſpréaux.... Fût-elle du Diable*, répondit Perrault, *elle mérite le Prix, & elle l'aura.* On dira peut-être que ce trait n'étoit qu'un acte d'équité; mais l'équité à l'égard d'un ennemi, & d'un ennemi dont on a reçu des outrages, eſt un acte d'héroïſme digne de Socrate & d'Epictete. Deſpréaux, de ſon côté, comme pour ſe piquer d'émulation, rendoit quelque juſtice à Perrault, & la lui rendoit ſur ſes vers mêmes. » Je loue, » dit-il, juſqu'à M. Perrault, quand il » eſt louable : eſt-ce bien lui qui a fait » ces ſix vers que je trouve à la fin » d'une Préface de ſes *Paralleles* « ?

Ils devroient ces Auteurs demeurer dans leur grec,
Et ſe contenter du reſpect

De la gent qui porte ferrule;
D'un ſavant Traducteur on a beau faire choix,
C'eſt les traduire en ridicule
Que de les traduire en françois.

Deſpréaux, en louant ces vers, montroit d'autant plus de courage, que les Anciens n'y ſont pas traités favorablement; mais il croyoit que le Poëte en vouloit aux Traductions de Dacier, & ce trait de juſtice ou de ſatire le conſoloit du reſte.

Ce docte & peſant Dacier étoit un des Adverſaires les plus déchaînés contre Perrault, qui s'en plaignoit un jour à Fontenelle : *Comment voulez-vous*, répondit le Philoſophe, *que M. Dacier vous pardonne? En attaquant les Anciens, vous décriez une monnoie dont il a ſon coffre plein, & qui fait toute ſa richeſſe.* La réflexion eût encore été plus juſte, ſi Fontenelle, après avoir ainſi conſolé Perrault, eût ajouté que parmi pluſieurs pieces fauſſes, la *monnoie*, entaſſée par Dacier, renfermoit des lingots de l'or le plus pur, & dont on connoiſſoit d'autant mieux le prix, qu'on étoit plus riche de ſon propre fonds. Mais il eſt trop vrai que le

bon Dacier, en contemplant ce coffre précieux, gage de ſon opulence imaginaire, ne ſavoit guere y diſtinguer la fauſſe monnoie d'avec la bonne. Auſſi Deſpréaux diſoit-il que les Anciens avoient bien plus à ſe plaindre de leur Traducteur Dacier, que de leur détracteur Perrault.

Notre Académicien, outre les vers que nous venons de rapporter, en a fait encore quelques-uns qui ne ſont pas indignes d'éloge. Tels ſont ceux de ſon Poëme *ſur la Peinture*, où il exprime d'une maniere aſſez heureuſe & même aſſez poétique, les beautés que le temps ajoute aux tableaux.

Sur les uns, le vieillard à qui tout eſt poſſible,
Paſſoit de ſon pinceau la trace imperceptible,
D'une couche légere *alloit les bruniſſant*,
Y mettoit des beautés, même en les effaçant,
Adouciſſoit les jours, fortifioit les ombres,
Et les rendoit plus beaux en les rendant plus ſombres;
Leur donnoit *ce teint brun* qui les fait reſpecter,
Et qu'un pinceau mortel ne ſauroit imiter.
Sur les autres tableaux, *d'un mépris incroyable*,
Il paſſoit, ſans les voir, l'éponge impitoyable;
Et loin de les garder aux ſiecles à venir,
Il en effaçoit tout, juſques au ſouvenir.

Il ne s'en faut preſque rien que ces

vers ne ſoient d'un Poëte ; l'image du temps qui donne aux chef-d'œuvres des grands Artiſtes le dernier trait de pinceau, & qui efface *juſques au ſouvenir des mauvais Ouvrages*, eſt noble & pittoreſque ; un peu plus d'harmonie & d'élégance dans l'expreſſion, eût rendu ce tableau digne des grands Maîtres (1).

Quand la querelle de Deſpréaux & de Perrault eut duré le temps qu'il falloit pour faire preſque également tort à l'un & à l'autre ; quand les deux Adverſaires furent raſſaſiés, l'un de reproches, & l'autre d'Epigrammes ; quand le Public commença lui-même à en être fatigué, des amis communs, qui auroient dû y ſonger plus tôt, s'occuperent de réconcilier ces deux hommes, faits pour s'eſtimer l'un l'autre ; le premier par ſon rare talent, le ſecond par ſon ſavoir & ſes lumieres, & tous deux par leur probité. La réconciliation fut ſincere de la part de Perrault ; il ſupprima même pluſieurs traits qu'il réſervoit encore aux Anciens, dans le Tome IV de ſes Paral-

(1) Voyez la Note (*f*).

leles, *aimant mieux*, diſoit-il, *ſe priver du plaiſir de prouver de nouveau la bonté de ſa cauſe, que d'être brouillé plus long-temps avec des hommes d'un auſſi grand mérite que ceux qu'il avoit pour Adverſaires, & dont l'amitié ne pouvoit trop s'acheter.* Quant à Deſpréaux, il écrivit à Perrault, après leur raccommodement, une lettre qu'il appeloit de *réconciliation;* mais dans laquelle, à travers les complimens qu'il s'efforce de lui faire, il n'a pu s'empêcher de montrer encore ce reſte de malignité ou de fiel, dont il eſt ſi difficile à un Satirique de profeſſion de ſe défaire entiérement. Cette lettre étoit à peu près une nouvelle critique de Perrault, tant la réparation avoit la tournure équivoque. Auſſi un ami de Deſpréaux lui diſoit-il : *Je ne doute pas que nous ne ſoyons toujours bien enſemble; mais ſi jamais, après une brouillerie, nous venons à nous raccommoder, point de réparation, je vous prie; je crains plus vos réparations que vos injures* (1).

Nous ne parlerons point de quelques

(1) Voyez la Note (*g*).

Ouvrages

Ouvrages de Perrault, moins conſidérables que les deux qui ont le plus fait parler de lui & le plus troublé ſon repos. Nous ne citerons que ſon Hiſtoire *des Hommes illuſtres du Siecle de Louis XIV.* Débarraſſé de Deſpréaux, mais toujours partiſan zélé de ſon Siecle, Perrault en célébra la gloire dans cet Ouvrage, qui fit également honneur à ſes lumieres & à ſon impartialité. On peut y déſirer plus d'intérêt & de coloris, mais non plus de ſincérité & de juſtice. L'Auteur avoue même qu'il s'eſt refuſé les ornemens, pour donner plus de vérité à ſon récit, en ne louant que par le ſimple expoſé des faits. *Je n'ai pas ignoré*, dit-il, *que ſi j'avois pu mettre plus d'éloquence dans ces Eloges, j'en aurois tiré plus de gloire; mais je n'ai penſé qu'à la gloire de ceux dont je parle. On ſait que la plupart des Oraiſons funebres ſont plus l'éloge du Prédicateur que du défunt; & que ſi la réputation de l'Auteur en eſt ſouvent augmentée, celle du mort demeure preſque toujours ce qu'elle étoit auparavant.* On peut donc appliquer à cet Ouvrage ce que dit Cicéron des Commentaires de Céſar,

que, *ſans parure & comme ſans vêtemens, ils plaiſent par leur nudité même* (1). Mais on n'oſeroit ſans doute ajouter à cet éloge ce que Cicéron ajoute à celui de Céſar, *qu'en laiſſant aux Ecrivains médiocres le plaiſir d'orner ſon récit, l'Auteur en a dégoûté les Ecrivains ſages* (2).

Parmi les Hommes illuſtres dont Perrault faiſoit l'éloge dans cette Hiſtoire, il avoit mis Arnaud & Paſcal, qui méritoient bien d'y avoir une place diſtinguée ; mais les Jéſuites leurs ennemis, dont il ſeroit inutile aujourd'hui de diſſimuler les intrigues, puiſque notre Siecle en a fait juſtice, firent donner ordre à Perrault d'ôter ces deux noms de ſon Livre ; ſur quoi on cita ce beau paſſage de Tacite, qui, parlant d'une cérémonie où l'on portoit les images de pluſieurs grands Hommes, ajoute, *que les images de Caſſius & de Brutus effaçoient toutes les au-*

(1) *Nudi ſunt & recti, & venuſti, omni ornatu Orationis, tanquam veſte, detracto.*

(2) *Ineptis gratum fortaſſe fecit, qui volunt iſta calamiſtris inurere ; ſanos quidem homines à ſcribendo deterruit.*

tres, par cette raiſon même qu'on ne les y voyoit pas (1). Après la mort de Louis XIV, Protecteur & dupe des ennemis de Paſcal & d'Arnaud, on s'eſt empreſſé de remettre leurs noms à la place d'où on les avoit arrachés, & qu'ils n'auroient jamais dû perdre. Charles Perrault, qui avoit rendu cette juſtice aux deux Janſéniſtes les plus célebres, y fut encouragé par un de ſes freres, Docteur de Sorbonne, très-attaché à Port-Royal, & très peu dévoué aux Jéſuites, ainſi que Deſpréaux. Mais cette conformité de ſentimens pour de ſi graves objets d'amour & de haine, ne rendit pas le Poëte plus favorable à cette famille; il étoit encore plus l'ami d'Homere que de Janſénius & de Saint-Cyran.

Soixante ans après la mort de Charles Perrault, on a publié ſes *Mémoires* écrits par lui-même. Ils ſont eſtimables par un grand air de franchiſe, & curieux par quelques anecdotes qu'ils renferment, principalement ſur la vanité & les incartades du Cavalier Ber-

(1) *Præfulgebant Caſſius atque Brutus, eo ipſo, quòd effigies eorum non viſebantur.*

nin, qu'on fit venir, à grands frais, d'Italie pour bâtir le Louvre, tandis qu'on avoit en France Pujet & Claude Perrault. Il seroit à souhaiter que les Gens de Lettres de quelque mérite écrivissent ainsi leurs Mémoires, à condition pourtant, ce qu'on ne peut guere espérer de la foiblesse humaine, qu'ils parleroient d'eux-mêmes avec cette sincérité naïve qui ajoute tant de prix aux talens. Les bons esprits ne s'intéressent guere moins à voir au naturel, & comme en négligé, ceux qui ont éclairé leurs Contemporains, que ceux qui les ont gouvernés bien ou mal. L'Histoire des premiers est celle des progrès & des chef-d'œuvres de l'esprit humain ; l'Histoire des autres n'est souvent que celle de nos malheurs & de nos crimes.

NOTES *ſur l'article* DE PERRAULT.

2) VOICI l'explication qu'on trouve ans l'Hiſtoire du Roi par Médailles, e l'Inſcription *Apollo Palatinus*, miſe la Médaille de l'Académie.

» Apollon tient ſa lyre appuyée ſur le trépied d'où ſortoient ſes oracles. Dans le fond paroît la principale face du Louvre. La légende *Apollo Palatinus*, ſignifie, *Apollon dans le Palais d'Auguſte* «.

Cette deviſe, & pluſieurs autres, faites par l'Académie des Inſcriptions naiſſante, étoit plus heureuſe que la fameuſe inſcription, *Nec pluribus impar*, qu'un médiocre Antiquaire avoit imaginée pour une Médaille frappée à l'honneur de Louis XIV. La Médaille repréſentoit un Soleil éclairant le Monde, & l'inſcription ſignifioit qu'*il auroit pu en éclairer pluſieurs à la fois*, illuſion (qu'on croyoit bien fine) à l'étendue des lumieres du Monarque, & à la profondeur de ſa ſageſſe. Indépendamment du ridicule de cet excès

d'adulation, il n'étoit pas aiſé, en regardant la Médaille, de deviner ſur le champ l'application de la deviſe, défaut eſſentiel dans ces ſortes d'ouvrages. Cependant, lorſqu'elle fut préſentée par l'Auteur à l'Académie des Inſcriptions pour être ſoumiſe à ſon jugement, cette Compagnie n'eut garde de la cenſurer, encore moins d'en propoſer une autre, craignant ſans doute de ne pas faire auſſi bien au gré de l'amour-propre du Maître. Malheureuſement on découvrit enſuite que cette même deviſe avoit été déjà imaginée à la louange du déteſtable Roi Philippe II. C'eſt du moins ce que prétendirent alors quelques Antiquaires Etrangers, qui n'étoient pas payés, comme les Antiquaires François, pour donner à Louis XIV des louanges ſi outrées & ſi fades.

M. Colbert ayant demandé à Charles Perrault une deviſe pour M. le Dauphin, qui n'avoit encore que quatre ans, & qui paroiſſoit déjà marquer beaucoup de goût pour ce qui avoit rapport à la guerre, notre Académicien donna celle-ci, qui fut préférée à beaucoup d'autres. Le corps eſt un éclat

de tonnerre qui ſort de la nue, avec ce mot, *& ipſo terret in ortu* (*il eſt redoutable, même en naiſſant*). Cette deviſe, dit Charles Perrault dans ſes Mémoires, fut miſe ſur les enſeignes du Régiment de M. le Dauphin, & ſur les caſaques de ſes Gardes. Nous en aurions mieux aimé une qui eût inſpiré, pour ce jeune Prince, l'amour au lieu de la crainte.

(*b*) Les grands noms qui font tant d'honneur à l'ancienne Académie des Sciences, prouvent que cette Académie n'avoit pas beſoin, pour étendre ou ſoutenir ſa gloire, de la nouvelle conſtitution qu'on a cru devoir lui donner au commencement du ſiecle ; conſtitution rebutante pour le vrai mérite, & qui deviendra de jour en jour plus nuiſible au bien de cette Compagnie, à meſure que les Gens de Lettres connoîtront mieux la dignité de leur état & l'indépendance qu'il exige. Pour faire ſentir par un ſeul trait à quel point cette conſtitution eſt étrange, croiroit-on que lorſqu'il faut, par exemple, élire un Chimiſte, il n'y a, ſur ſept

Chimiſtes Académiciens, que trois ſeulement qui aient droit de ſuffrage, tandis qu'on admet au ſcrutin des Géometres, des Aſtronomes, des Mécaniciens, & ſur-tout des *Honoraires*, qui, pour la plupart, ignorent juſqu'aux élémens de la Chimie ? Mais croiroit-on ſur-tout qu'un Académicien qui a propoſé de réformer cet article du réglement, n'a pas eu le bonheur de perſuader ſes Confreres, quoiqu'il leur ait fait ce raiſonnement auſſi ſimple qu'embarraſſant : *Prenons, Meſſieurs, tel juge qu'il vous plaira, je lui expoſerai, ſans aucune réflexion, cette loi qui vous eſt ſi chere ; s'il ne croit pas que je me moque de lui, j'ai tort.*

(*c*) Voici la liſte des Gens de Lettres, tant François qu'Etrangers, qui reçurent ces penſions. En France, Chapelain, d'Ablancourt, Conrart, *Gomberville*, *Cotin*, *Bourzeis*, *Charpentier*, Perrault, Flechier, *Caſſagnes*, *Deſmarets*, Corneille, Segrais, Racine, Huet, Mezeray, le *Clerc*, Gombault, la *Chambre*, *Silhon*, *Boyer*, Quinault. Dans les Pays étrangers, les Allatius, le Comte Graziani, Ottavio

Ferrari, Carlo Dati, Viviani, Iſaac Voſſius, Heinſius, Gronovius, Huyghens, Gaſpard Gevartius, Boëclerus, Reineſius, Wagenſcilius, Hevelius, Hermannus Conringius. Cette liſte juſtifie notre réflexion ſur le mélange qu'on y a fait de la médiocrité avec le mérite ſupérieur. Nous avons mis en italique les noms qu'on auroit pu en retrancher, du moins parmi les François. Deſpréaux eût ajouté à ces noms ceux de *Chapelain* & de *Perrault;* mais Deſpréaux eût été injuſte. Chapelain & Perrault, quoique très-mauvais Poëtes l'un & l'autre, étoient d'ailleurs des hommes de beaucoup de mérite, par l'étendue de leur Littérature, par la variété de leurs connoiſſances, & même par leur goût, qui ſe trompoit, à la vérité, ſur leurs propres Ouvrages, mais qui jugeoit très-bien ceux des autres.

La liſte des Hommes de Lettres François, à qui Louis XIV (ou plutôt Colbert) donna des penſions, eſt curieuſe par la nature des qualifications qu'on y a jointes à chacun d'eux. On y lit : Au ſieur *Boyer*, *excellent* Poëte François... au ſieur le *Clerc*, *excellent* Poëte Fran-

çois.... au ſieur *Racine*, Poëte *François*, 600 livres.... au ſieur *Deſmarets*, doué *de la plus belle imagination* qui ſoit au monde, 1200 livres.... au ſieur *Huet*, *grand perſonnage* qui a traduit Origene, 1500 livres.... au ſieur *Chapelain*, *le plus grand Poëte François* qui ait jamais été, & du plus ſolide jugement, 3000 livres, &c.... Quelque étonné qu'on puiſſe être de la maniere dont les Ecrivains & les talens ſont *claſſés* dans ce ſingulier Catalogue, la ſurpriſe doit un peu diminuer, quand on ſaura, 1°. qu'il a été fait en 1663, & que *Racine* n'avoit encore donné aucune de ſes Tragédies, pas même la *Thébaïde*, qui ne parut que l'année ſuivante: 2°. que *Chapelain*, ſi ridiculement loué dans cette liſte, en étoit, ſinon l'Auteur (ce que la charité chrétienne ne permet pas de croire), au moins le Directeur & le Conſeiller principal, de concert avec *Charles Perrault*, qui eſt, à la vérité, qualifié & gratifié plus modeſtement en ces termes, *habile en Poéſie & en Belles-Lettres*, 1500 livres.

Le Cardinal de Richelieu, ſenſible à toutes les eſpeces de gloire, ou, ſi

l'on veut, de vanité, avoit auſſi voulu, pour ſe faire des Panégyriſtes dans toute l'Europe, donner des penſions à quelques Savans Etrangers. Il en offrit une au ſavant Uſſerius, Archevêque d'Armagh en Irlande, & très-peu riche, tout Archevêque qu'il étoit; car l'opulence, diſoit-il, eſt réſervée aux Prélats Catholiques. Uſſerius, au lieu d'accepter la *gracieuſe* propoſition du Cardinal, lui envoya des lévriers, eſpece de chiens qui eſt excellente en Irlande; cette fiere & plaiſante réponſe dégoûta le Miniſtre de faire à d'autres de pareilles offres, & de s'expoſer à un pareil remercîment.

(*d*) » Il y a long-temps, obſerve un » Ecrivain moderne, que Salomon a » dit : *Noli videri ſapiens coram Prin-* » *cipe* (*gardez-vous de paroître trop* » *éclairé en préſence du Prince*). Il ne » dit pas, *noli eſſe ſapiens*, *gardez-* » *vous d'être éclairé*; mais *noli vi-* » *deri* (*gardez-vous de le paroître*) «.

Bien perſuadés de cette maxime, les Miniſtres de Louis XIV ne craignoient rien tant que de ſe voir aſſociés au Monarque dans les hommages que lui

prodiguoient les Poëtes & les Artiſtes.
» Toujours plein du Roi, dit l'Abbé
» de Choiſy, M. Colbert ne ſongeoit
» qu'à l'éterniſer dans la mémoire des
» hommes. Il étoit fort innocent des
» ſerpens & des couleuvres (1) que le
» Brun avoit fait mettre ſur tous les
» volets du Louvre. Le Roi lui en fit
» pourtant une raillerie un peu amère;
» & le pauvre homme, tout éperdu,
» envoya chercher Perrault, Contrô-
» leur des Bâtimens, qui lui dit ſans hé-
» ſiter, que ſous le Soleil vainqueur (2),
» il avoit bien fallu mettre le ſerpent
» Python. Colbert ordonna à Perrault
» d'écrire ſur le champ une lettre, où
» cette raiſon fut bien expliquée : dès
» le lendemain il montra la lettre au
» Roi, qui le railla d'avoir pris la choſe
» ſi ſérieuſement; mais enfin les ſer-
» pens furent ôtés, & ne ſont plus ſur
» les volets; ils ſont ſeulement demeu-
» rés en pierre de taille aux fenêtres
» des galeries du Louvre, parce que
» pour les ôter il eût fallu de furieux

(1) C'étoient les armes de Colbert.

(2) On a vu plus haut, que le Soleil étoit la deviſe du Roi.

» échafauds & de la dépenſe, & que » le Peuple ſe ſeroit réjoui aux dépens » de qui il appartenoit. M. de Lou- » vois, qui ſavoit cette hiſtoriette, étant » allé aux Invalides pendant qu'on y » barbouilloit les mauvaiſes peintures » qui y ſont, ſe mit dans une furieuſe » colere contre le Peintre, qui vou- » loit, en le peignant auprès du Roi, » attraper ſa reſſemblance : *Non, non*, » lui dit-il, *défigurez-moi tous ces vi-* » *ſages où vous avez pris tant de* » *peine, & qu'on ne reconnoiſſe que* » *celui du Maître* «.

Je ne me ſouviens plus où j'ai lu, qu'un Souverain, dont le premier intérêt étoit celui de ſa vanité, & le ſecond celui de ſes affaires, apportoit une ſinguliere attention au choix de ſes Miniſtres, non pour avoir les meilleurs qu'il fût poſſible, mais pour qu'ils ne montraſſent dans cette place, ni une ineptie trop préjudiciable à leur Maître, ni des talens trop capables d'humilier ſon amour-propre. *J'aime mieux*, diſoit-il, *un bidet qui ſuffit pour me porter, qu'un bon cheval qui peut me jeter par terre.*

(e) Ce qui donnoit le plus d'humeur à Deſpréaux dans la querelle ſur les Anciens, c'eſt que Perrault, ſon Antagoniſte, bien loin de partager ſon enthouſiaſme, lui nioit impitoyablement cet enthouſiaſme même. Deſpréaux diſoit, par exemple, *Toutes les fois que je lis Démoſthenes, je me repens d'avoir écrit.* » Oſerois-je vous demander, » lui diſoit Perrault, où vous liſez ce » grand Orateur? Eſt-ce dans l'Original? Mais M. Dacier, qui ſait le » grec auſſi bien qu'un Moderne le » peut ſavoir, dit tout bas, & diroit » tout haut, ſi vous n'aviez employé vos » amis communs à lui fermer la bouche, que vous ſavez très-médiocrement cette Langue, & que votre » traduction même de Longin en eſt » la preuve. D'ailleurs, ſuſſiez-vous le » grec auſſi bien que M. Dacier, » croyez-vous pouvoir apprécier le mérite de Démoſthenes dans cette Langue, qu'il parloit avec tant de ſupériorité? Les Athéniens en étoient » tranſportés avec raiſon, parce qu'aucune partie de ce mérite n'étoit » perdue pour cette Nation ſpirituelle

» & ſenſible, qui, connoiſſant à fond
» toutes les beautés & toutes les fi-
» neſſes de ſa Langue, admiroit dans
» Démoſthenes la propriété, la force,
» la nobleſſe, l'élégance des expreſſions
» & des tours, l'harmonie enchante-
» reſſe des périodes, & juſqu'à la dé-
» clamation inimitable de l'Orateur,
» célébrée par la bouche même d'Eſ-
» chine ſon ennemi. Mais preſque tou-
» tes ces beautés ſont perdues pour
» nous, qui ne ſavons ni écrire ni
» prononcer le grec, comme vous ne
» ſauriez vous-même en diſconvenir.
» Elles n'étoient pas perdues pour Ci-
» céron, qui avoit été apprendre cette
» belle Langue à Athenes, dans un
» temps où elle y étoit encore floriſ-
» ſante. Auſſi je crois ſans peine l'Ora-
» teur Romain ſur les éloges qu'il
» donne à ſon illuſtre rival; mais quant
» à vous, M. Deſpréaux, permettez-
» moi de penſer que vous vous récriez
» ſouvent ſur parole, & que Démoſ-
» thenes, traduit en françois, la ſeule
» Langue où vous puiſſiez le juger,
» n'eſt fait pour déſeſpérer ni Boſſuet
» ni vous-même. Je conviens que l'O-
» rateur Grec *reſpire* encore plus ou

» moins foiblement dans les traductions
» qu'on en peut faire ; mais il ne *vit*
» que dans ſa propre Langue, où par
» malheur il eſt preſque mort pour
» vous auſſi bien que pour moi. Avouez
» même que Cicéron, malgré la ſupé-
» riorité qu'il ſemble accorder à Démoſ-
» thenes, vous plaît néanmoins davan-
» tage, non parce qu'il lui eſt réelle-
» ment ſupérieur, car c'eſt ce que nous
» ignorons l'un & l'autre ; mais parce
» que vous ſavez le latin beaucoup
» moins mal que le grec, quoique
» très-imparfaitement, comme on ſait
» toutes les Langues mortes. J'en dis
» à peu près autant de Pindare, objet
» d'enthouſiaſme pour vous & quel-
» quefois de ſcandale pour moi. Ho-
» race, & toute l'Antiquité Grecque,
» avant & après lui, ont admiré ce
» Poëte, & certainement Horace &
» les Grecs s'y connoiſſoient ; aujour-
» d'hui la plus grande partie des beau-
» tés de Pindare a diſparu pour nous,
» parce que ces beautés tenoient, bien
» plus encore que dans les Ouvrages
» de Démoſthenes, à l'uſage admira-
» ble qu'il ſavoit faire de ſa Langue,
» mieux connue du dernier Payſan de

» la Béotie, que du plus ſavant des Mo-
» dernes. On pourroit donc dire aux en-
» thouſiaſtes de Pindare : Je crois avec
» vous, ou plutôt avec Horace, que
» Pindare étoit un Poëte incompara-
» ble; mais en quoi l'étoit-il ? c'eſt ce
» qu'Horace ſavoit, & que ni vous ni
» moi ne ſavons guere. Pourquoi donc
» m'accuſez-vous de mépriſer les An-
» ciens ? Je conviens qu'on trouve chez
» eux des beautés du premier ordre,
» & en grand nombre, & dans tous
» les genres; mais je ne puis y approu-
» ver ce que vous n'oſeriez imiter vous-
» même, malgré toute votre admira-
» tion pour eux. Et ſi les Anciens ſont
» ſi fort au deſſus de nous, pourquoi
» Racine n'a-t-il pas fait ſes Tragédies
» comme Euripide & Sophocle, Mo-
» liere ſes Comédies comme Ariſto-
» phane, & la Fontaine ſes Fables
» comme Eſope ? Mettez donc quel-
» ques bornes à vos exclamations, &
» convenez que ſi les Anciens ſont
» grands, les Modernes le ſont auſſi «.
Telle étoit, ſinon en propres termes, au moins en ſubſtance, la réponſe de notre Académicien à Deſpréaux. Il ſeroit difficile de ne pas ſouſcrire à la plu-

part de ces réflexions ; mais malgré le juſte éloge qu'on y fait des Anciens, quiconque auroit l'audace d'approuver cette courageuſe philoſophie, ſeroit ſifflé dans tous les Colléges & dans tous les Journaux, comme l'ennemi de Démoſthenes & d'Homere ; il ſeroit même déchiré par plus d'un Cenſeur, qui au fond penſeroit comme lui, mais qui ſaiſiroit avec empreſſement ce prétexte de le décrier comme le fléau du bon goût.

Il paroît que dans toute cette controverſe, auſſi violente & auſſi acharnée qu'auroit pu l'être une guerre de Théologiens, on ne diſputoit guere que faute de s'entendre. *Sottiſe des deux parts*, eſt, comme l'on ſait, la deviſe ordinaire de toutes les querelles ; deviſe d'autant plus juſte, que ſouvent les Antagoniſtes les plus oppoſés en apparence, ſeroient étonnés, en s'expliquant ſur ce qui les diviſe, de ſe trouver bien plus près les uns des autres qu'ils ne croyoient l'être ; plus d'une fois, un mot d'éclairciſſement paiſible auroit fini le combat & les injures. Il eſt vraiſemblable que ſur les morceaux vraiment admirables des Anciens, les

contendans étoient d'accord entre eux ſans en être convenus. Je ne doute pas que Perrault & ſes partiſans ne rendiſſent la même juſtice que Deſpréaux aux peintures vraiment ſublimes d'Homere, à ces vers d'une touche originale qui le caractériſent, & qu'aucun Poëte ne partage avec lui, à l'épiſode d'Orphée & d'Euridice dans Virgile, au quatrieme Livre de l'Enéide, & à tant d'autres chef-d'œuvres de l'Antiquité. La diſpute ne rouloit guere que ſur ces endroits des Anciens, dont nous ne ſommes en état d'apprécier exactement ni les beautés ni les défauts. Quoi qu'il en ſoit, il eſt réſulté de cette véhémente altercation, ce qui réſultera toujours de celles où la paſſion vient ſe mêler ; les deux partis y ont preſque également perdu. D'un côté, on a fait aux Anciens pluſieurs reproches très-bien fondés, qui ont un peu affoibli la vénération ſans bornes qu'on avoit pour eux ; de l'autre, les défenſeurs de l'Antiquité ont jeté ſur ſes Adverſaires des ridicules ſouvent mérités. » Quand je vois, dit un Ecri» vain de nos jours, les Gens de Let» tres prendre parti avec tant d'aigreur,

» ceux-ci pour les Anciens, ceux-là » pour les Modernes, il me ſemble » voir les deux femmes de la Fable, » dont l'une, un peu vieille, arrache les » cheveux noirs de la tête de ſon mari, » & l'autre, encore jeune, arrache les » cheveux blancs, de ſorte que le pau- » vre mari finit par être chauve «.

Nous citerons encore aux Philoſophes & à leurs Adverſaires un Auteur Latin qu'on lit peu, & qui, ſans appartenir à un Siecle fort éclairé, a montré ſur la queſtion dont il s'agit, plus de modération & de juſtice que la plupart de ceux qui l'ont agitée. *Il faut*, dit Sulpice Sévere, *lire les Anciens ſans prévention, & les Modernes ſans envie ;* vérité commune, ſi l'on veut, dans la théorie, mais qui, par cette raiſon même, devroit l'être un peu plus dans la pratique.

Perſonne, à notre avis, n'a porté un jugement plus ſain ſur cette conteſtation, que l'illuſtre Auteur du Siecle de Louis XIV. » On a reproché à » Perrault, dit-il, d'avoir trouvé trop » de défauts dans les Anciens ; mais » ſa grande faute eſt de s'être fait des » ennemis de ceux même qu'il pouvoit

» oppoſer aux Anciens ; cette diſpute » a été & ſera long-temps une affaire » de parti, comme elle l'étoit du temps » d'Horace. Que de gens encore en » Italie, qui, ne pouvant lire Homere » qu'avec dégoût, & liſant tous les jours » l'Arioſte & le Taſſe avec tranſport, » appellent toujours Homere incom- » parable « ! M. de Voltaire a caractéri- ſé ce grand Poëte de la maniere la plus préciſe & la plus élégante, dans ces vers dignes d'être cités aux fana- tiques des deux partis ;

Plein de beautés & de défauts
Le vieil Homere a mon eſtime ;
Il eſt, comme tous ſes Héros,
Babillard outré, mais ſublime.

On peut voir dans cent autres endroits des Ouvrages de cet Ecrivain célebre, avec quel goût & quelle équité il a ſu concilier le reſpect qu'on doit aux Anciens, & le mépris des préjugés qui encenſent juſqu'à leurs fautes. Il dé- mêle, avec autant de juſteſſe que leurs Cenſeurs, ce qu'ils ont de foible, mais il ſent auſſi vivement que leurs adora- teurs ce qu'ils ont d'admirable ; & ſi ces grands Ecrivains revenoient parmi

nous, nous ne doutons pas qu'ils ne prononçaſſent cette déciſion unanime : *Voilà le ſeul homme qui ait dit de nous la vérité ;* comme le Chriſt, ſi nous en croyons la Légende, diſoit à S. Thomas quand il eut écrit ſa Somme théologique, *Benè dixiſti de me.*

Deſpréaux, dans une lettre à notre Académicien (1), paroît convenir lui-même qu'*ils étoient plus éloignés d'opinion en apparence qu'en effet.* Il entre là-deſſus dans un détail curieux, & qui pourroit donner matiere à bien des réflexions. Il préfere aux Modernes, Virgile pour le Poëme épique (ceux qui trouvent plus d'intérêt dans le Poëme du Taſſe, & plus d'imagination dans celui de l'Arioſte, pourroient, à la rigueur, appeler de ce jugement) : il leur préfere Cicéron pour l'éloquence ; les partiſans de Boſſuet & de Maſſillon pourroient encore n'être pas de cet avis : il leur préfere enfin Tite-Live & Salluſte pour l'Hiſtoire ; nous n'avions alors ni celle de Charles XII, ni *l'Hiſtoire Générale* du même Auteur :

(1) Tome 3 de ſes Œuvres, pages 376 & ſuiv.

il ne parle point de Tacite, à qui peut-être les Modernes, & bien certainement les Grecs, n'ont rien à oppoſer; il avoue que les Anciens nous ont ſurpaſſés dans la ſatire, & ſon Commentateur Broſſette trouve dans cet aveu bien de *la grandeur ;* l'expreſſion eſt judicieuſe & bien choiſie ; mais Deſpréaux nous préfere aux Latins pour la Tragédie, & pour la Comédie, aux Auteurs comiques *du Siecle d'Auguſte* ; car il obſerve que les Plaute & les Térence étoient du Siecle précédent, comme s'il n'eût oſé leur comparer & même leur préférer Moliere. Il nous met pour le genre de l'Ode preſque à côté d'Horace, quoique Rouſſeau n'exiſtât pas encore : quant à nos Romanciers, à nos Philoſophes, à nos Savans, & à nos Erudits, & à nos Artiſtes, il ne balance pas à donner la palme aux François ſur les Latins : enfin il termine ſon parallele par ces paroles remarquables : *Je ſuis bien ſûr au moins que je ne ſerois pas fort embarraſſé à montrer que l'Auguſte des Latins ne l'emporte pas ſur l'Auguſte des François.* On s'en doutoit

ſans qu'il le dît. Dans ce parallele des Modernes avec les Anciens, Deſpréaux ſemble avoir affecté de ne pas nommer les Grecs, & cette réticence eſt auſſi ſinguliere que remarquable. Etoit-ce par honnêteté pour Perrault, à qui il reprochoit tant de ne pas ſavoir le grec, & qu'il paroiſſoit en ce moment prendre pour arbitre de leur querelle ? Etoit-ce plutôt pour ne pas chagriner ſon ami Racine, en lui préférant Euripide & Sophocle ? car on ſait qu'il n'étoit pas éloigné de penſer de la ſorte. Dans les vers qu'il fit pour le portrait de ce grand Poëte, il avoit mis d'abord que Racine avoit ſu

Balancer Euripide & ſurpaſſer Corneille ;

il eſt vrai que dans la ſuite il corrigea ce vers ainſi,

Surpaſſer Euripide & balancer Corneille ;

mais il ne fit ce changement, dit ſon Commentateur Broſſette, que pour ne pas trop irriter les partiſans de Corneille ; & il faiſoit des vœux pour qu'on rétablit ce vers tel qu'il l'avoit fait

fait d'abord. Il ajoutoit, que ni Corneille ni Racine ne devoient être mis en parallele avec Euripide & Sophocle, par cette raiſon, qui ne paroîtra pas convaincante à tout le monde, que Racine & Corneille n'avoient point encore, comme les deux Poëtes Grecs, le ſceau de l'admiration de tous les Siecles. Ce jugement reſſemble à celui de Dacier, qu'*Homere étoit plus beau que Virgile de deux mille ans.*

(*f*) On peut citer encore, avec quelque éloge, ces deux vers *du Poëme de Louis le Grand*, où l'Auteur parle de la circulation du ſang, inconnue des Anciens :

.... Ils ignoroient juſqu'aux routes certaines
Du Méandre vivant qui coule dans nos veines.

Deſpréaux, qui auroit pu rendre juſtice à ces derniers vers, aima mieux tomber ſur la note que Charles Perrault y avoit miſe, en appelant le *Méandre, fleuve de la Grece qui retourne pluſieurs fois ſur lui-même ;* au lieu de dire, *fleuve de l'Aſie-Mineure.* Perrault répondoit que cette critique

étoit une chicane, puiſque l'Aſie-Mineure eſt auſſi nommée *Grece Aſiatique;* il prétendoit n'avoir pas fait plus de faute en diſant que le Méandre étoit un fleuve de Grece, qu'il n'en eût fait en diſant qu'*Hérodote*, *Bias*, *Eſope* & *Galien*, tous nés *dans l'Aſie-Mineure*, ſont quatre des plus grands Hommes que la *Grece* ait produits. Mais Perrault fit encore mieux que de ſe juſtifier, il corrigea cette note dans une édition ſuivante.

(*g*) Deſpréaux, même après ſon raccommodement, en agit toujours avec Perrault, & parla toujours de lui comme un ennemi réconcilié : *Je ne vous ai point mandé la mort de Perrault*, écrivoit-il à un de ſes amis, *parce qu'à vous parler franchement, je n'y ai pris d'autre intérêt que celui qu'on prend à la mort de tous les honnêtes gens. Il n'avoit pas trop bien reçu la Lettre que je lui ai adreſſée dans ma derniere édition, & je doute qu'il en fût content* (Perrault n'avoit-il pas grand tort?) *J'ai pourtant été au ſervice que lui a fait l'A-*

cadémie ; & M. ſon fils m'a aſſuré qu'en mourant il l'avoit chargé de mille honnêtetés pour moi. Sa mort a fait eſſuyer un aſſez grand dégoût à l'Académie, qui avoit élu M. de Lamoignon pour lui ſuccéder ; mais ce Magiſtrat a nettement refuſé cet honneur, apparemment par la crainte d'avoir à louer l'ennemi de Cicéron & de Virgile. On verra, dans l'article de *M. le Cardinal de Soubiſe*, le détail de cette anecdote, & la vraie cauſe du refus de M. de Lamoignon ; M. le Cardinal de Rohan ne ſe montra pas ſi difficile, il ne craignit point de ſuccéder à notre Académicien, & de lui rendre, dans ſon Diſcours de réception, toute la juſtice qu'il méritoit. M. de Tourreil, alors Directeur, dans ſa réponſe au Prélat récipiendaire, fit, avec beaucoup d'adreſſe, l'apologie de la préférence que Charles Perrault avoit donnée aux Modernes ſur les Anciens. Il accuſa, pour ainſi dire, de cette préférence, les *Hommes illuſtres dont les noms ornoient la liſte de l'Académie*, & dont la plupart, en exaltant les Siecles paſſés aux dépens du leur, *s'étoient*

montrés, disoit-il, *trop généreux*, & *peut-être trop modestes*. Ainsi il intéressa, pour la mémoire de Perrault, l'amour-propre de ses Auditeurs ; c'étoit le plus sûr moyen de les rendre favorables au Panégyriste, & indulgens pour l'éloge qu'il avoit à faire.

JACQUES-BENIGNE

BOSSUET,

ÉVÊQUE DE MEAUX,

Né à Dijon le 27 Septembre 1627, reçu le 8 Juin 1671, à la place de DANIEL HAY DU CHASTELET, *Abbé de Chambon, mort le 12 Avril 1704 (1).*

NOTES
SUR L'ÉLOGE DE BOSSUET.

NOTE I, *relative à la page 133, sur l'ardeur de* BOSSUET *pour l'étude dans ſes premieres années.*

LE plaiſir que le jeune Boſſuet goûtoit à s'inſtruire, lui faiſoit oublier

(1) Voyez ſon Eloge dans le Volume précédent, page 133.

juſqu'aux amuſemens ſi indiſpenſables à l'enfance ordinaire ; ſes jeunes camarades de collége, qui ne pouvoient lui faire partager leurs jeux, s'en vengeoient par une plaiſanterie digne de leur âge, en l'appelant *Bos ſuetus aratro* (1). C'eſt auſſi l'épithete que les jeunes Peintres, camarades du *Dominiquin*, dans l'Ecole des Carraches, donnoient à cet Artiſte devenu depuis ſi célebre, & dont l'aſſiduité au travail étoit pour eux un exemple & un reproche. Ce *Bœuf*, leur répondit Annibal Carrache, rendra *un jour bien riche & bien fertile le champ qu'il cultive.* Les Maîtres de Boſſuet auroient pu dire la même choſe à ſes compagnons d'étude.

Un de ces rimailleurs qui ne croient rien de comparable au talent de faire de méchans vers, diſoit que *Newton étoit un bœuf : Ajoutez*, lui répondit quelqu'un, que c'*étoit le premier bœuf de ſon Siecle.*

(1) *Bœuf accoutumé à la charrue.*

NOTE II, *relative à la page* 136, *ſur l'uſage de la Mythologie ancienne dans la Poéſie, condamné par* BOSSUET *& par quelques Docteurs Rigoriſtes.*

DESPRÉAUX avoit répondu à Boſſuet & à ces Docteurs en très-beaux vers, ſeule & vraie réponſe d'un grand Poëte. Le Verſificateur Latin Santeuil, plus obligé, par ſon état, de ſe ſoumettre aux déciſions de Boſſuet, montra bien plus de docilité que Deſpréaux ſur l'emploi qu'il avoit fait, dans ſes vers, des Divinités Païennes : car l'Evêque de Meaux lui ayant reproché d'avoir introduit Pomone dans une Piece latine ſur les Jardins de Verſailles, il adreſſa à ſon redoutable Cenſeur une autre Piece, qu'il appeloit *Amende honorable*, & à la tête de laquelle il ſe fit graver la corde au cou, la torche à la main, proſterné à la porte d'une égliſe aux pieds de Boſſuet, qui le recevoit à la pénitence publique. Quant à Deſpréaux, il fut impénitent juſqu'à la fin, & toute l'éloquence du Prélat

ne put jamais lui perſuader de préférer le Poëte Saint-Proſper à Horace & à Virgile. Cette eſpece de cas de conſcience, au fond bien peu important, ſur l'uſage de la Fable dans la Poéſie, occaſionna un pari dont l'Académie Françoiſe fut priſe pour juge. Santeuil avoit un frere de beaucoup de mérite, Claude Santeuil, preſque auſſi bon Poëte que lui, & beaucoup plus pieux; Claude reprochoit ſans ceſſe à ſon frere l'uſage profane qu'il faiſoit, dans ſes vers, des Dieux du Paganiſme. » Ne » peut-on rendre agréable, lui diſoit-» il, la deſcription d'une fontaine ou » d'un bois, ſi une Naïade ou des » Nymphes n'y ſont cachées? Pour-» quoi d'ailleurs mettre par-tout des » femmes! *Ne font-elles pas aſſez de* » *mal où elles ſont naturellement* «? La conteſtation s'étant échauffée, Claude gagea de faire, ſans le ſecours de la Fable, une Piece ſupérieure à celle que ſon frere feroit avec ce ſecours. L'Académie, que les deux rivaux choiſirent pour arbitre, adjugea le prix à Claude Santeuil, quoique Pierre Corneille eût fait à la Piece du Victorin l'honneur de la traduire en vers fran-

çois, qui, à la vérité, ne valoient pas ceux de Deſpréaux ſur le même ſujet (1).

NOTE III, *relative à la page* 139, *ſur le courage avec lequel* BOSSUET *oſa défendre la Philoſophie Cartéſienne.*

BOSSUET, plein de zele pour cette Philoſophie naiſſante & perſécutée, regardoit, diſoit-il, les contradictions qu'éprouve la vérité, comme ces ſecouſſes qui découvrent un feu précieux, en écartant les cendres dont il eſt couvert. La proſcription prononcée contre le Cartéſianiſme par les Magiſtrats, avoit été précédée & ſoutenue par pluſieurs lettres de cachet, qui avoient défendu qu'on enſeignât dans l'Univerſité cette *pernicieuſe Doctrine*, depuis généralement adoptée, protégée même, & enfin totalement abandonnée. Puiſſe cet exemple (& tant d'autres),

---

(1) Voyez ſon Art Poétique, Chant III, vers 220 & ſuiv.

des efforts si inutiles & si fréquens de l'autorité contre le progrès des lumières, servir à la fois & de leçon aux hommes revêtus du pouvoir, & de consolation à la raison humaine, en lui donnant la foible espérance de voir enfin succéder des jours paisibles à tant d'attaques répétées de siecle en siecle pour l'étouffer ou pour l'abrutir !

Quelque surannée que soit aujourd'hui cette Philosophie de Descartes, que Bossuet défendit si vivement, parce qu'il n'y en avoit pas alors de meilleure, des hommes accrédités, & qui se croyoient sages, entreprirent, il y a trente ans, de la réhabiliter sur quelques articles, dont le choix honore leur discernement. Il n'a pas tenu à ces grands Philosophes que la doctrine des *idées innées* n'ait été érigée en une espece d'*article de foi*, & qu'on n'ait enjoint aux Ecoles de dire anathême à toute opinion contraire. On a vu, dans des lieux qui ne devroient être que le séjour de la vérité, de graves Orateurs prononcer de longs discours pour établir cette chimere comme la base de notre croyance. On ne sait pas si ces Orateurs avoient des

Idées innées ; mais on peut assurer qu'ils n'en avoient guere d'*acquises*. Ce qu'il y avoit de plus étrange dans ce nouveau Catéchisme, c'est qu'avant Descartes on auroit presque regardé comme hérétique un Philosophe qui auroit admis ces fatales *idées innées ;* de nos jours on a taxé de *matérialisme* ceux qui les rejettent. Les ennemis de la raison, qui soutiennent si indifféremment le pour & le contre suivant les circonstances, pourroient, à chaque mutation, dire comme *Sganarelle* qui met le foie du côté gauche & le cœur du côté droit : *Nous avons changé tout cela.*

NOTE III, n°. 2, *relative à la p.* 142, *sur les Sermons de* BOSSUET.

CES Sermons, tels que l'Auteur les traçoit sur le papier, n'étoient pour l'ordinaire que des matériaux dispersés, auxquels son ame entraînée, &, pour ainsi dire, oppressée par son sujet, se chargeoit de donner la vie & l'ensemble. L'abondance oratoire étoit en lui si prodigieuse, qu'ayant entrepris de

prêcher le Panégyrique de Saint Auguſtin, il parla près d'une heure & demie ſur ce ſujet, & deſcendit de chaire ſans avoir commencé ſon ſecond point, laiſſant ſes Auditeurs plus ſtupéfaits de ſon éloquente fécondité, que fatigués d'une attention ſi longue.

Ce Panégyrique, où Boſſuet trouvoit tant à déployer ſon rare talent pour la parole, a été plus d'une fois la pierre d'achoppement de beaucoup d'autres Orateurs ; nous parlons des Orateurs diſtingués, & non de ceux qui, à peine apperçus dans la chaire même, ſont oubliés dès qu'ils en deſcendent. Les matieres épineuſes de la grace, dont Saint Auguſtin fut le miracle & l'apôtre, ſont un écueil où l'éloquence la plus circonſpecte vient ſouvent ſe briſer. Un célebre Prédicateur de nos jours, qui avoit cru ſe garantir de cet écueil en le côtoyant de fort loin, a été donner contre un autre en préſentant le reſpectable Evêque d'Hippone comme le Cenſeur des vieux Monaſtiques précipités, & de la perſécution exercée contre les Hérétiques, & en ſcandaliſant, par cette vérité, une partie de ſon Auditoire. *Tantæ molis erat, &c.*

NOTE IV, *relative à la page* 143, *ſur les ſuccès oratoires de* BOSSUET.

IL avoit prononcé ſes premiers Sermons à Metz, où il étoit allé réſider comme Chanoine & comme Archidiacre ; les ſuccès éclatans qu'il eut dans les chaires de Metz, & ceux qu'il avoit dans les chaires de Paris, lorſque les affaires de ſon Chapitre l'y amenoient, firent déſirer à la Cour de l'entendre ; il y prêcha avec tant d'applaudiſſemens, que Louis XIV fit écrire à ſon pere pour le féliciter ſur les talens d'un fils, deſtiné, diſoit le Monarque, à immortaliſer celui dont il tenoit le jour. Ce pere, Doyen du Parlement de Metz, ſe voyant veuf & libre, étoit entré dans l'Egliſe, à l'exemple de ſon fils, qui regardoit cette conquête comme la plus belle qu'il eût faite à la Religion. Boſſuet étant un jour prêt à monter en chaire, on lui annonça que ſon reſpectable pere étoit mourant, & déſiroit de le voir encore & d'expirer dans ſes bras ; il n'heſita pas à être fils avant que d'être

Prêtre ; il quitta ſes Auditeurs pour voler auprès de ſon pere, & eut le bonheur d'arriver aſſez tôt pour l'aſſiſter dans ſes derniers momens & lui fermer les yeux.

NOTE V, *relative à la page* 144, *ſur quelques opinions théologiques de* BOSSUET.

PARMI les différentes Ecoles théologiques, Boſſuet goûtoit ſur-tout celle de Saint Thomas; il embraſſa de cette Ecole juſqu'au ſyſtême de *la prémotion phyſique*, parce qu'il le jugeoit *très-propre* à réſoudre les principales difficultés de la matiére de la grace, qu'il eût peut-être mieux valu ne pas chercher à réſoudre. Ceux qui ont lu le Livre d'un Janſéniſte moderne, intitulé : *De l'action de Dieu ſur les Créatures*, où cette *prémotion*, ſi chere à Boſſuet, eſt développée dans toute ſon étendue, & prouvée avec toute la force dont l'Auteur Théologien pouvoit être capable, ſont en état d'apprécier le jugement trop favorable que

Boſſuet a porté d'un tel ſyſtême, & concluront qu'il auroit fait ſagement de ne pas montrer, pour l'étude de la Géométrie, l'indifférence que nous lui avons reprochée (1). Eclairé par ce flambeau ſur les vrais caracteres de la certitude philoſophique, il auroit placé ſur la même ligne la *prémotion phyſique* & *la ſcience moyenne*, non quant aux égards que méritent les Auteurs des deux opinions (car il n'eût pas mis l'*Ange de l'Ecole* à côté de *Molina* ou de *Suarez*), mais quant à l'idée qu'on doit ſe faire de l'un & de l'autre ſyſtême, & au degré de lumiere qu'ils peuvent porter dans les têtes oiſives & creuſes qui s'en occupent.

(1) Voyez ſon Eloge, pages 137 & 138.

NOTE VI, *relative à la page* 145, *ſur les Oraiſons funebres de* BOSSUET.

DE ſix Oraiſons funebres que Boſſuet a prononcées, quatre eurent le plus grand ſuccès ; deux furent moins heureuſes, & devoient l'être, l'une par la ſtérilité, l'autre par la difficulté de la matiere ; celle de la Reine Marie-Thérese, qui n'avoit été qu'une Princeſſe pieuſe, à peine apperçue ſur le trône même ; & celle du Chancelier le Tellier, Courtiſan hypocrite & perſécuteur. Néanmoins, dans ces deux Ouvrages, aſſez peu dignes de Boſſuet, on trouve encore quelquefois, s'il eſt permis de parler de la ſorte, les membres épars de l'homme de génie, *disjecti membra oratoris.* Les familiarités puériles qui déparent en quelques endroits l'Oraiſon funebre de la Princeſſe Palatine, ſucceſſivement galante, incrédule, intrigante & dévote, ſont effacées par pluſieurs morceaux de l'éloquence la plus impoſante & la plus animée. Le début ſeul annonce dans

l'Orateur la noble confiance que ſon ſujet lui inſpire. *Je voudrois*, dit-il, *que toutes les ames éloignées de Dieu fuſſent préſentes à cette aſſemblée.* Nous ne parlons point des trois autres Oraiſons funebres, où preſque tout eſt à retenir. Mais nous oſerons dire que, dans l'Oraiſon funebre de la Reine d'Angleterre, le portrait de Cromwel, ſi ſouvent cité par la foule des Rhéteurs, ne nous ſemble pas, à beaucoup près, la partie la plus diſtinguée de ce diſcours. Le tableau énergique que trace l'Orateur de la politique profonde de Cromwel, eſt un morceau digne de Tacite, & bien au deſſus du portrait purement oratoire de l'Uſurpateur; nous citerons les traits les plus frappans de cette peinture. » Il fut donné à celui-
» ci de tromper les Peuples & de pré-
» valoir contre les Rois. Comme il eut
» apperçu que dans ce mélange infini
» de Sectes qui n'avoient plus de regles
» certaines, le plaiſir de dogmatiſer,
» ſans être repris ni contraint, étoit
» le charme qui poſſédoit les eſprits,
» il ſut ſi bien les concilier par-là, qu'il
» fit un corps redoutable de cet aſſem-
» blage monſtrueux. Quand une fois

» on a trouvé le moyen de prendre la
» multitude par l'appât de la liberté,
» elle ſuit en aveugle, pourvu qu'elle
» en entende ſeulement le nom; ceux-
» ci, occupés du premier objet qui les
» avoit tranſportés, alloient toujours
» ſans voir qu'ils alloient à la ſervi-
» tude, & leur ſubtil conducteur, qui,
» en prêchant, en dogmatiſant, en
» faiſant le Docteur & le Prophete,
» auſſi bien que le Soldat & le Capi-
» taine, ſe vit regardé de toute l'ar-
» mée comme un Chef envoyé de Dieu,
» commença à s'appercevoir qu'il pou-
» voit pouſſer ſes ſuccès plus loin. Je
» ne vous raconterai pas la ſuite trop
» fortunée de ſes entrepriſes, ni ſes
» fameuſes victoires dont la vertu étoit
» indignée, ni cette tranquillité qui a
» étonné l'Univers. C'étoit le conſeil
» de Dieu d'inſtruire les Rois à ne point
» quitter ſon Egliſe.... *Je ſuis le Sei-*
» *gneur*, dit-il par la bouche de Jéré-
» mie, *c'eſt moi qui ai fait la terre,*
» *& je la mets entre les mains de qui*
» *il me plaît*.... Mais écoutez la ſuite
» de la Prophétie : *Je veux que ces*
» *Peuples lui obéiſſent, & qu'ils obéiſ-*
» *ſent encore à ſon fils juſqu'à ce que*

» *le temps des uns & des autres ar-*
» *rive.* Voyez, Chrétiens, comme les
» temps ſont marqués, comme les gé-
» nérations ſont comptées. Dieu déter-
» mine juſqu'à quand doit durer l'aſ-
» ſoupiſſement, & quand auſſi doit ſe
» réveiller le monde «.

Le tableau qu'il fait, dans cette même Oraiſon funebre, du néant des grandeurs humaines *dévorées & englouties par la mort*, peut être oppoſé à celui qu'il a tracé dans un autre diſcours, où, parlant avec tranſport du bonheur céleſte, il montre *les Saints étonnés de leur gloire, & trouvant à peine l'éternité ſuffiſante pour ſe reconnoître.* Des Lecteurs délicats trouveront ſans doute cette derniere expreſſion trop peu noble; qu'ils en ſubſtituent, s'ils le peuvent, une autre, auſſi impoſante par ſon énergie, & qu'ils obſervent ſur-tout avec quel ſuccès Boſſuet a relevé ce terme vulgaire par la grandeur de l'idée & de l'image. Ainſi ce grand Orateur, quoiqu'il ſemble négliger & dédaigner même l'art du ſtyle, en eſt pourtant un modele, au moins par l'adreſſe & le bonheur qu'il a eu d'ennoblir ainſi plus d'une fois la familiarité

de ſes expreſſions. C'eſt par-là ſur-tout qu'il peut *être lu* avec beaucoup de fruit, & qu'il eſt digne, par conſéquent, d'être mis au nombre des grands Ecrivains. Car ſi dans un Ouvrage deſtiné à l'action publique, le mérite le plus indiſpenſable pour l'effet & l'éclat du moment, eſt d'émouvoir & d'étonner, ce mérite n'a qu'une lueur paſſagere, quand le Lecteur, tranquille & dégagé d'illuſion, caſſe de ſang froid & en ſilence le jugement que l'Auditeur a porté dans l'enthouſiaſme (1). Boſſuet, tout négligé qu'il paroît, n'a point à redouter cet écueil où ſont venus échouer tant d'Orateurs, parce que ſa négligence a non ſeulement de la grandeur & de la fierté, mais une ſorte d'art qui ne peut être apperçu que par des yeux exercés & clairvoyans, & qui fait ſentir aux gens de goût, comment un Ecrivain ſupérieur ſait à la fois enhardir & maîtriſer une Langue timide & minutieuſe.

(1) Un Orateur, que la multitude croyoit éloquent, parce qu'il avoit l'éloquence du geſte, très-inutile hors de la chaire, faiſoit imprimer ſes Sermons. *N'oubliez donc pas*, lui dit quelqu'un, *de faire imprimer auſſi le Prédicateur.*

Le premier uſage qu'il avoit fait de ſon éloquence, mérite encore plus d'éloges que cette éloquence même; il la fit ſervir à l'expreſſion de ſa reconnoiſſance, & prononça au Collége de Navarre l'Oraiſon funebre du fameux Nicolas Cornet, Grand-Maître de ce Collége, qui avoit dirigé ſes premieres études; l'Orateur parle avec ſenſibilité de tout ce qu'il croyoit devoir à ſon Maître. *Puis-je*, dit-il, *lui refuſer quelques fruits d'un eſprit qu'il a cultivé avec une bonté vraiment paternelle, ou lui dénier quelque part dans mes diſcours, après qu'il en a été ſi ſouvent le cenſeur & l'arbitre!* En rapportant ce trait honorable à la mémoire de Boſſuet, nous avouerons que cette Oraiſon funebre eſt la plus foible de toutes celles qu'il a prononcées, qu'elle ne paroît pas même annoncer les chef-d'œuvres qui l'ont ſuivie, & qu'il eſt aſſez difficile de deviner ou de prévoir dans le Panégyriſte de *Nicolas Cornet*, celui de *Henriette* & de *Condé*. Mais ſi ce diſcours n'eſt pas un monument de génie, il en eſt un de vertu, & par cela ſeul il doit être précieux dans l'éloge d'un

homme dont les vertus ont été plus attaquées que les talens. Dans l'Oraiſon funebre du Grand Condé *ſon ami*, il avoit dit, en s'adreſſant aux manes du Prince qu'il venoit de perdre : *Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue.* Il auroit pu dire de même aux manes du Théologien ſon Inſtituteur : *Agréez ces premiers accens d'une voix que vous avez formée.*

NOTE VII, *relative à la page* 151 ; *ſur les ſoins que donna* BOSSUET *à l'éducation du Dauphin.*

IL commença, comme nous l'avons dit, par ſe démettre de ſon évêché de Condom, ne voulant pas, diſoit-il, que ſon troupeau eût à ſe plaindre de ſon abſence, ni que l'Evêque pût rien reprocher au Précepteur. Il jeta ſur le papier des obſervations ſur les regles les plus fines de la Grammaire, & ſur la Langue Latine. Il avoit bien lu dans ſa jeuneſſe les Orateurs & les Poëtes anciens ; mais depuis long-temps il avoit ſacrifié le plaiſir qu'il y trouvoit,

à la lecture, plus importante pour lui, des Livres ſaints & des Peres de l'Egliſe. Chargé de l'éducation du Dauphin, il relut de nouveau les grands Ecrivains de l'Antiquité, & il en marqua les plus beaux endroits pour les faire goûter à ſon Diſciple (1). Ce fut ainſi qu'il ſe prépara à bien remplir une place, que la médiocrité, même la plus décorée de titres, ne devroit jamais occuper, & à laquelle peut-être il devroit lui être défendu de prétendre. Elle étoit pourtant ambitionnée par une foule de Prélats courtiſans, qui, bien différens de Boſſuet, avoient plus habité Verſailles que leurs Dioceſes, & s'étoient bien plus occupés d'intrigues que d'étude. Mais Louis XIV préféra le talent à la naiſſance, & l'homme de génie aux intrigans.

(1) La nouvelle étude qu'il fit alors des Cicéron & des Virgile, jointe à celle qu'il en avoit déjà faite dans ſes premieres années, lui avoit rendu la Langue Latine très-familiere. Un Homme de Lettres, qui a vu les notes dont il chargeoit ſes Livres, nous aſſure qu'elles ſont toutes en latin.

NOTE VIII, *relative à la page* 152, *ſur l'Hiſtoire Univerſelle de* BOSSUET.

ON m'accuſe, diſoit ce grand Prélat, d'avoir » dans cette Hiſtoire tout » ſacrifié au Peuple Juif, & d'avoir » preſque oublié pour David, Ezéchiel » & Baruch, les Alexandre & les So» crate, les Céſars & les Caton. C'eſt » qu'il étoit encore plus néceſſaire à mon » Elève d'apprendre à connoître Dieu, » qu'à connoître les hommes. La Reli» gion, que la politique humaine croit » ſi néceſſaire à ceux qui obéiſſent, l'eſt » bien plus encore à ceux qui com» mandent «. Auſſi avoit-il grand ſoin, en enſeignant l'Hiſtoire à ſon Diſciple, de lui faire remarquer & craindre la punition des méchans Princes. Il ſe plaignoit ſeulement, ſans pourtant accuſer la Providence, que cette punition n'eût pas toujours été, pendant leur vie, auſſi terrible qu'elle devoit l'être pour épouvanter efficacement leurs imitateurs; qu'un Philippe II, un Henri

Henri VIII, un Louis XI, n'euſſent pas fini comme les Domitien & les Néron. Les menaces de la vie future, ſi terribles contre les tyrans, venoient alors au ſecours du ſage Inſtituteur; pour effrayer utilement ſon Eleve.

NOTE IX, *relative à la page* 155, *ſur les Œuvres théologiques de* BOSSUET.

LE Recueil immenſe de ces Œuvres fait voir au Lecteur étonné le profond ſavoir de l'Auteur, ſa fécondité inépuiſable, & ſur-tout ſon énergie dans les matieres de controverſe. Sans prétendre ni compter ni juger les coups qu'il porte à ſes Adverſaires, bornons-nous, pour donner une idée de ſon éloquente logique, à rapporter en peu de mots ſon argument le plus victorieux contre les Proteſtans. *Nous datons*, leur diſoit l'Evêque de Meaux, *du temps des Apôtres, ſans interruption & juſqu'à nos jours; vous êtes de nouveaux venus, arrivés d'hier & ſans miſſion; ou réuniſſez-vous tout-à-fait*

à nous, ou ſéparez vous-en tout-à fait, & ceſſez abſolument d'être Chrétiens, ſi vous ne voulez vous réſoudre à être tout franchement & tout uniment Catholiques. Cette objection preſſante a beaucoup de rapport avec la réflexion très-ſenſée d'un Officier Huguenot, qui, durant nos abominables guerres de Religion, voyant l'armée Proteſtante & Catholique en préſence l'une de l'autre, & au moment de charger lui-même à la tête de ſa troupe, laiſſa échapper un ſourire de dédain. On lui en demanda la cauſe : *Je ris*, dit il, *de la ſottiſe que nous faiſons, de nous battre contre ces gens-ci pour la préſence réelle, en croyant comme eux la Trinité.* Deux cents ans plus tard, ce Militaire éclairé n'auroit pas eu cette contradiction à reprocher à ſa Secte : car ce que Boſſuet avoit prévu eſt arrivé ; & c'eſt encore un trait de lumiere & preſque de génie, dont on doit lui faire honneur dans cette diſpute. Il avoit prédit que les principes des Proteſtans pour rejeter l'autorité de l'Egliſe, les conduiroient tôt ou tard au ſocinianiſme, c'eſt-à-dire, aux opinions d'une Secte qui s'obſtine à

s'appeler Chrétienne en rejetant ſans exception tous nos myſteres. La prédiction de Boſſuet ſe vérifie de jour en jour, & ne tardera pas à être pleinement accomplie. Déjà un très-grand nombre de Miniſtres Proteſtans n'a plus d'autre croyance qu'un déiſme tempéré & mitigé, qui ne differe du pur déiſme que par le reſpect qu'ils affectent encore de conſerver pour le Chriſt & pour la Bible; ils ne voient pas que ſi l'incrédule déclaré a le malheur de s'égarer comme eux, il a du moins le mérite de s'égarer plus conſéquemment. C'eſt l'obſervation que faiſoit, il y a quelques années, un Philoſophe Catholique aux Miniſtres Sociniens de Geneve : *Vous reſſemblez*, leur diſoit-il, *à un homme qui, après voir oſé franchir le Rhône, trouveroit enſuite un ruiſſeau, & craindroit de le paſſer.* En plaignant, comme nous le devons, les Théologiens Proteſtans de ſe tromper dans le principe fondamental de leur croyance, lorſqu'ils rejettent toute autorité en matiere de foi, ayons du moins aſſez bonne opinion de leur *logique*, pour être perſuadés qu'ils pouſſeront enfin les conſéquences de ce

principe juſqu'où elles peuvent s'étendre, & que le ſocinianiſme, dont la plupart d'entre eux font aujourd'hui profeſſion ouverte ou cachée, dégénérera tôt ou tard en un déiſme franc & ſans alliage. C'eſt bien la peine en effet de ſe faire appeler *Socinien*, pour n'admettre ni Trinité, ni Incarnation, ni peines éternelles, ni enfin *néceſſité* d'une révélation, à qui on fait ſeulement la grace de la croire bonne & *utile* (1). Il ne manque plus à ceux qui ont embraſſé une Religion ſi dégagée de toute eſpece de foi, que d'adopter l'expreſſion ſcandaleuſement employée par un de leurs Confreres devenu tout-à-fait incrédule, *les vrais Chrétiens*, c'eſt-à-dire, *les Déiſtes*, expreſſion qu'il a appuyée ſur l'Evangile même,

(1) Un des Théologiens les plus accrédités de Geneve a fait un Livre ſur la vérité du Chriſtianiſme, dont un des Chapitres avoit pour objet, *la néceſſité de la Révélation*; dans l'édition ſuivante, le titre fut changé en cette ſorte, *de la grande UTILITÉ de la Révélation*. Il *faut eſpérer*, dit alors un des Confreres de l'Auteur, qu'à la troiſieme édition, la grande *utilité* ne ſera plus pour lui qu'*une grande commodité*.

en ſoutenant *que la Religion Chrétienne, telle qu'on l'enſeigne aujourd'hui, eſt bien différente de celle que ſon Inſtituteur a prêchée ; qu'il n'a été que l'Apôtre de la Loi naturelle, l'ennemi de la ſuperſtition & des Prêtres, faiſant conſiſter dans l'obſervation de la morale le vrai culte que l'homme doit à l'Etre ſuprême, & réduiſant ce culte à deux mots*, AIMEZ DIEU ET VOTRE PROCHAIN. Voilà, comme l'obſervoit très-ſenſément l'Evêque de Meaux, dans quel abîme on doit infailliblement ſe précipiter, quand on refuſe de s'en rapporter, » ſur l'interprétation de l'Ecriture, à une autorité » reſpectable & viſible, qui fixe les » acceptions conteſtées des paſſages » obſcurs ou équivoques. Dès qu'on ſe » permettra d'expliquer la Bible par » ſes propres lumieres, il eſt preſque » impoſſible qu'on ne finiſſe pas par » l'interpréter de la maniere la plus » conforme en apparence à notre foible » & aveugle raiſon, mais ſouvent très-» contraire en effet au vrai ſens dans » lequel l'Eſprit-Saint l'a dictée «.

NOTE X, *relative à la page* 157, *ſur l'Aſſemblée du Clergé de* 1682.

LE Sermon, prononcé par Boſſuet à l'ouverture de cette Aſſemblée célebre, eſſuya bien des critiques, & juſqu'à des ſatires groſſieres. Il y en eut une où l'on ne rougiſſoit pas de mettre l'Orateur fort au deſſous de l'âneſſe de Balaam. L'oubli profond où ſont tombés ces traits mépriſables, lancés contre un grand Homme, doit conſoler ceux qui lui reſſemblent, des nuages que l'envie s'efforce en vain de répandre ſur leur gloire. Qu'ils aient le courage de s'élever au deſſus de l'inſtant où ils vivent, ils verront de loin la Poſtérité ſouffler ſur ces nuages, & condamner à un mépris éternel ceux qui ont eu la honte de les raſſembler.

Quelqu'un dit un jour au Pape Benoît XIV, qu'un malheureux Poëte avoit fait une ſatire contre lui; il la lut, la corrigea de ſa main, & la renvoya à l'Auteur, lui marquant *qu'elle s'en vendroit mieux.* C'eſt la réponſe

que tous les grands Hommes devroient faire aux Libelles.

L'obſtination avec laquelle le Pape Innocent XI s'oppoſa, dans cette conjoncture, aux juſtes droits réclamés par Louis XIV, & défendus par Boſſuet, auroit pu, au grand malheur & au grand ſcandale de l'Egliſe (1), occaſionner entre Rome & la France un ſchiſme éternel, ſi le Monarque eût penſé comme le Roi d'Angleterre Henri VIII, qui, pour ſe marier à ſon gré, n'héſita pas à rendre hérétique toute ſa Nation; heureuſement le pieux Monarque François, pénétré dès ſon enfance du plus profond reſpect pour le Saint-Siége, ſe montra dans cette circonſtance encore plus Chrétien qu'il n'étoit Roi. Ce Prince, tout à la fois vainqueur de Rome & ſoumis à l'Egliſe, auroit mis le comble à ſa gloire, en forçant le Pape à honorer de la pourpre

(1) Un Cardinal, homme d'eſprit, appeloit un de ſes Confreres, dévot & orgueilleux, *le ſaint orgueil*, *il ſanto orgoglio*. On auroit pu appliquer cette épithete au dévot & opiniâtre Innocent XI.

le Prélat qui avoit été, dans une ſi importante occaſion, le défenſeur de ſa Couronne, & qui étoit ſur les matieres de la Foi ſon oracle & ſon conſeil. Quelque répugnance que la Cour de Rome eût pu montrer à couronner elle-même ſon redoutable Adverſaire, le Monarque, lorſqu'il fit ſa paix avec elle, étoit en droit d'en exiger cette marque de déférence, dont la liſte des Cardinaux ſe trouveroit aujourd'hui très-honorée. Il faut plaindre Louis XIV d'avoir fruſtré d'une ſi juſte récompenſe le grand Homme à qui il étoit ſi redevable. On fait encore à ce Prince un autre reproche. On aſſure que Boſſuet ayant demandé l'Evêché de Beauvais qui étoit vacant, Louis XIV le lui refuſa, *ne voulant pas donner une Pairie à un homme d'une naiſſance bourgeoiſe.*

Croira-t-on qu'après la mort de Boſſuet, Louis XIV, qui, trente ans auparavant, avoit témoigné tant d'oppoſition aux prétentions pontificales, ait eu la foibleſſe de changer d'avis ſur la fin de ſes jours, par le conſeil perfide & puniſſable du Jéſuite le Tellier ſon

Confeſſeur (1)? Croira-t-on que Benoît XIV avoit entre les mains (2) une lettre de ce Prince à Clément XI, par laquelle il promettoit au Pape de faire rétracter les Evêques du Royaume, de la ſanction ſolennelle qu'ils avoient donnée aux quatre propoſitions, c'eſt-à-dire, de la déclaration qu'ils avoient faite, que le Pape n'étoit pas en droit de dépoſer leur Souverain? Croira-t-

(1) Ce Jéſuite, tout audacieux & impudent qu'il étoit, n'auroit oſé, du vivant de l'Evêque de Meaux, propoſer à Louis XIV la rétractation des quatre articles. L'éloquent & courageux Prélat eût repréſenté au Monarque la honte dont ſon Confeſſeur cherchoit à le couvrir, en lui perſuadant de ſacrifier aux prétentions d'un Pontife ambitieux, fait pour trembler devant lui, les prérogatives de ſa Couronne, & celles de l'Egliſe de France.

Ce fut ſur-tout dans cette mémorable Aſſemblée de 1682, qu'il déploya ſes talens & ſon zele pour la défenſe du Clergé de ſa Nation, & pour celle de ſon Roi. Il rédigea les quatre fameuſes propoſitions adoptées par l'Aſſemblée, contre la prétendue infaillibilité du Pape, & ſon pouvoir plus chimérique encore ſur le trône des Souverains.

(2) Voyez les Lettres imprimées du Préſident de Monteſquieu. Lettre 49, Paris, 1767, in-12. page 189.

on que l'impoſteur, qui dirigeoit ſa conſcience, l'avoit déterminé à faire ſoutenir dans tout ſon Royaume l'infaillibilité du Souverain Pontife (1)? Projet qui auroit eu lieu, ſi des hommes ſages & clair-voyans n'avoient fait enviſager & redouter au Jéſuite même les ſuites funeſtes qui pouvoient en réſulter. Croira-t-on que ſous le regne de Louis XV, une Aſſemblée du Clergé, forcée par des ordres ſupérieurs, ait déſavoué, à la vérité obſcurément & ſans effet, les quatre propoſitions de 1682? Croira-t-on enfin que l'Ouvrage célebre de Boſſuet pour la défenſe de ces quatre propoſitions, n'a paru qu'en 1730, vingt-ſix ans après ſa mort, & ne put être imprimé qu'en pays étrangers, ceux qui gouvernoient alors n'ayant pas permis qu'il le fût dans le Royaume? Souverains, ayez après cela des Jéſuites ou ex-Jéſuites pour Confeſſeurs, & des Miniſtres plus Ultramontains que François!

L'Evêque de Meaux ſoutint encore les droits de l'Epiſcopat dans une cir-

(1) Voyez l'*errata* du même volume, page 237.

conſtance moins grave, il eſt vrai, que l'affaire de la *régale* & des quatre articles, mais où il n'étoit pas aiſé de réuſſir. Il avoit en tête le Chancelier de Pont-Chartrain, honoré de la confiance du Roi, & joignant à l'autorité que lui donnoit ſa place, les lumieres & la probité qui n'y ont pas toujours été réunies. Ce Chef, reſpecté de la Magiſtrature, vouloit que les Ouvrages de doctrine, publiés par des Evêques, fuſſent ſoumis comme les autres Livres de Religion, à la réviſion d'un Cenſeur Théologien. Boſſuet n'eut pas de peine à faire ſentir combien il étoit indécent que les productions des Evêques, *Juges-nés* de la Foi & du Dogme, euſſent beſoin, pour ſe montrer, de l'approbation d'un ſimple Prêtre, fait pour apprendre d'eux ce qu'il devoit croire & enſeigner. Le Prélat obtint, non ſans réſiſtance, l'abolition d'un réglement ſi injurieux à la dignité épiſcopale. Boſſuet appuyoit fortement ſa réclamation ſur ce qui ſe pratique dans les Conciles, où le plus profond ſavoir théologique des Eccléſiaſtiques du ſecond ordre ne leur donne aucun droit de fixer les articles de Foi, & où le

Saint-Eſprit, diſoit-il, ne prononce que par la bouche des Evêques, en ſuppléant, s'il en eſt beſoin, par la plénitude de ſes lumieres, à celles qui pourroient leur manquer.

NOTE XI, *relative à la page* 161, *ſur la querelle de* BOSSUET *avec Fénélon.*

DANS le catalogue, auſſi nombreux qu'affligeant, de tant de grands Hommes que l'envie a opprimés ou calomniés, il en eſt peu qu'elle ait déchirés par un plus grand nombre d'endroits ſenſibles, que l'Evêque de Meaux, & contre qui elle ſe ſoit déchaînée avec plus de violence. On a dit, & mille échos ont répété, qu'il n'avoit montré tant de vigueur dans la querelle du Quiétiſme, que par un motif de jalouſie contre ſon reſpectable Adverſaire. Les amis de Fénélon, ou plutôt les ennemis de Boſſuet, répandoient que l'Evêque de Meaux, en pourſuivant avec tant de violence le Quiétiſme de ſon Confrere, avoit en vue de ſe pro-

curer, par l'éclat d'une victoire qu'il croyoit ſûre, ou l'Archevêché de Cambrai, s'il pouvoit parvenir à faire déclarer Fénélon ſuffiſamment hérétique pour mériter d'être dépoſé, ou l'Archevêché de Paris, s'il réuſſiſſoit à faire au moins renvoyer Fénélon dans ſon Dioceſe. On diſoit encore que Madame de Maintenon, ayant demandé au Curé de Verſailles, le grand Directeur des conſciences de la Cour, lequel des deux lui paroiſſoit le plus propre à remplir le Siége de Paris, ou de l'Evêque de Meaux, ou de l'Evêque de Châlons-Noailles, qui étoit auſſi ſur les rangs, le Curé répondit qu'il falloit choiſir celui des deux qui refuſeroit, & qu'aſſurément l'Evêque de Châlons n'accepteroit pas. Cependant l'Evêque de Châlons accepta, après avoir fait (comme beaucoup d'autres en pareille rencontre) aſſez de réſiſtance pour l'honneur de ſa modeſtie; & Boſſuet parut le féliciter de très-bonne grace de cette acceptation. Dans cette longue & violente diſpute ſur le Quiétiſme, les faiſeurs d'horoſcopes ne furent pas toujours heureux à deviner. La vivacité avec laquelle Fénélon défendit ſon Livre *des*

Maximes des Saints, fit douter qu'il ſe rétractât, & donna lieu à cette Epigramme, où, en quatre vers, on médiſoit de quatre Evêques.

Quand le Tellier (1) s'adoucira,
Quand Boſſuet s'humiliera,
Quand Noailles gouvernera,
Fénélon ſe rétractera.

Le Prophete ne ſe trompa que dans le dernier vers. Les trois Prélats reſterent ce qu'ils étoient, & Fénélon ſe rétracta.

Amelot de la Houſſaye, Auteur, il eſt vrai, très-enclin à la médiſance, & par cette raiſon aſſez peu digne d'être cru, dit, dans ſes *Mémoires*, que Fénélon, exilé par les intrigues de l'Evêque de Meaux, auroit pu s'appliquer le mot de Barthelemi Carranſa, qui ayant obtenu par ſon mérite l'Archevêché de Tolede, au préjudice d'une foule de prétendans, fut, par leurs calomnies, déféré à l'Inquiſition; ce Prélat, en allant aux priſons du Saint Office, diſoit aux ſatellites qui l'y traî-

(1) Archevêque de Reims. Voyez les notes ſur l'Eloge de Fénélon.

noient : *Je marche entre mon meilleur ami, & mon plus grand ennemi ; l'ami eſt mon innocence, l'ennemi eſt mon archevêché, que mes Adverſaires ambitionnent.*

Mais, quoi qu'en diſe Amelot de la Houſſaye, Boſſuet, s'il avoit été jaloux de Fénélon (ce que nous ſommes bien loin d'aſſurer, & même de croire), l'auroit été de ſa réputation & non de ſa fortune ; la gloire le touchoit bien plus que l'argent.

Il avoit cru la Foi d'autant plus intéreſſée à réprimer ce qu'il appeloit la *nouvelle héréſie*, que la fameuſe Quiétiſte Madame Guyon, qui avoit ébranlé l'Archevêque de Cambrai, avoit ſéduit & entraîné d'autres perſonnes de la Cour, entre autres le pieux & auſtere Duc de Chevreuſe ; il avoua un jour à l'Evêque de Meaux, que quand il étoit près de cette femme (qui, pour le dire en paſſant, étoit belle & bien faite), il ſe ſentoit *étouffé* par les mouvemens intérieurs de la grace ; & il oſa demander au Prélat s'il ne ſe trouvoit pas dans la même ſituation. On peut juger de la réponſe qu'il reçut.

NOTE XII, *relative à la page* 163, *ſur les dragonnades, & ſur la maniere de penſer de* BOSSUET *au ſujet des erreurs du Calviniſme.*

VOICI ce que dit Madame de Sévigné dans une de ſes Lettres, au ſujet de cette Miſſion dragonne : » *Tout eſt* » *Miſſionnaire préſentement ; chacun* » *croit avoir une Miſſion, & ſur-tout* » les Magiſtrats & les Gouverneurs » des Provinces, *ſoutenus de quelques* » *Dragons ;* c'eſt *la plus grande* & la » *plus belle choſe* qui ait été imaginée » & exécutée «. Nous avons trop de plaiſir à lire les Lettres de Madame de Sévigné, pour voir dans ce peu de lignes l'éloge des *dragonnades ;* nous aimons mieux croire qu'elles y ſont tournées en ridicule. Il eſt pourtant trop vrai qu'il n'y avoit pas de quoi rire, mais de quoi frémir & s'indigner en parlant de ces atrocités exécrables ; & la France eſt peut-être le ſeul pays où l'on oſe plaiſanter de ſang froid ſur de pareilles abominations.

Nous trouvons encore ces mots ſur les *dragonnades*, dans une autre Lettre de Madame de Sévigné à Buſſy-Rabutin. » Le Pere Bourdaloue, dont l'eſprit » eſt *charmant* & d'une *facilité fort* » *aimable* (telles étoient apparemment, » pour Madame de Sévigné, les quali- » tés eſſentielles d'un Miſſionnaire), » s'en va, par ordre du Roi, prêcher » à Montpellier, & dans ces Provinces » où tant de gens ſe ſont convertis *ſans* » *ſavoir pourquoi.* Le Pere Bourda- » loue *le leur apprendra*, & en fera » de bons Catholiques. Les Dragons » ont été de très-bons Miſſionnaires » juſqu'ici; les Prédicateurs qu'on en- » voie préſentement, rendront l'ou- » vrage *parfait.* Vous aurez vu ſans » doute l'Edit par lequel le Roi révo- » que celui de Nantes. *Rien n'eſt ſi* » *beau que tout ce qu'il contient, &* » *jamais aucun Roi n'a fait & ne* » *fera rien de plus mémorable* «. Cette Lettre, au moins quant à ce qui regarde la *Miſſion dragonne*, paroît écrite dans le même eſprit que la précédente: nous ne pouvons faire à Madame de Sévigné l'injure de penſer qu'elle approuvât ſérieuſement le projet de faire

traîner les Proteſtans, par des ſatellites, à la Meſſe & à la Communion, avant que le Pere Bourdaloue leur eût perſuadé d'y conſentir. Les louanges, d'ailleurs très-peu réfléchies, qu'elle donne à la révocation de l'Edit de Nantes, ne ſauroient avoir pour objet ces abſurdes & atroces vexations, qui auroient dû faire gémir Madame de Sévigné ſur les ſuites déplorables de cette révocation funeſte, ſi elle avoit eu dans l'eſprit autant de lumieres que de naturel & de graces.

Perſonne n'ignore aujourd'hui que les Jéſuites, appuyés par Louvois, furent les déteſtables auteurs de cette perſécution odieuſe : pourquoi la haine a-t-elle chargé l'Evêque de Meaux d'avoir été leur complice ? Il avoit trop de lumieres, pour ignorer que la violence, bien loin de faire naître la Foi, peut révolter contre l'évidence même des ames irritées par leurs tyrans ; & que ſi le ſang des Martyrs, comme l'a dit un Pere de l'Egliſe, fut une *ſemence de Chrétiens*, le ſang des Fanatiques même enfante à l'erreur des proſélytes. Auſſi Boſſuet ne ſouffrit-il jamais qu'on l'accuſât d'avoir conſeillé,

d'approuver même ces exécutions barbares. Mais il n'ignoroit pas par combien d'imputations ſecretes les impitoyables Adverſaires du proteſtantiſme cherchoient à faire retomber ſur lui toute la haine des vexations dont ils étoient les promoteurs. On aſſure que dans la conférence publique qu'il eut avec le Miniſtre Claude, ce dernier ayant parlé avec une force qui fit craindre Boſſuet pour la bonne cauſe, les adroits ennemis de l'Evêque de Meaux mirent ſourdement tout leur crédit en œuvre, pour qu'il fût permis au Miniſtre de publier cette conférence, tant les intérêts de la Religion leur étoient chers & ſacrés.

Autant l'Evêque de Meaux ſe montroit contraire à la violence des perſécutions, autant il étoit inflexible ſur les moyens qu'on propoſoit pour rapprocher la doctrine des Proteſtans de celle des Catholiques. En vain un Miniſtre qui avoit écrit contre Boſſuet, & qui ſe croyoit bien ſûr d'avoir eu l'avantage, exhortoit ſon illuſtre Adverſaire à montrer du moins en cette occaſion quelque condeſcendance pour les accommodemens qu'on avoit ima-

ginés : *La Foi*, répondit l'inexorable Prélat, *eſt une & ſévere, & ne ſauroit ſe prêter à des palliatifs ni à des ſubterfuges.* Leibnitz, dans ſa correſpondance avec lui pour la réunion des Proteſtans à l'Egliſe Romaine, lui propoſoit de n'avoir aucun égard, dans l'accommodement propoſé, aux déciſions du Concile de Trente. Boſſuet répond avec une ſorte d'ironie pleine d'éloquence & de nobleſſe : *Sic itaque per proſtrata anteriorum Conciliorum cadavera, ad triſte illud & infelix gradiemur Concilium* (1). Auſſi Leibnitz s'écria-t-il plus d'une fois durant ſa négociation avec Boſſuet : *Il nous écraſe par l'expreſſion!* Le Philoſophe, qui auroit bien déſiré, dans cette controverſe, ne faire parler que la raiſon ſeule, ſans éclat & ſans appareil, vouloit réduire l'Orateur à répondre à ſes queſtions de la maniere la plus ſimple & la plus courte, à peu près comme l'Aréopage interdiſoit autrefois l'élo-

(1) *Ce ſera donc en foulant aux pieds les cadavres entaſſés des anciens Conciles, que nous irons renverſer ce triſte & malheureux Concile de Trente.*

quence aux Avocats. Mais Boſſuet pouvoit-il ſe réſoudre, dans une occaſion ſi intéreſſante pour lui, à ne pas uſer de tous ſes avantages ? Il en réſulta que l'Orateur & le Philoſophe ne purent convenir de rien. On doit ſeulement s'étonner qu'un Prélat fermement attaché à tous les principes de l'Egliſe Romaine, & un Savant éclairé tel que Leibnitz, qui devoit connoître l'intolérance Catholique en matiere de dogme, puſſent eſpérer quelque ſuccès réciproque dans la grande affaire qu'ils avoient entrepris de traiter. Peut-être ne vouloient-ils que déployer l'un & l'autre toutes les reſſources de leurs talens & de leur génie; & le ſuccès de l'un & de l'autre à cet égard fut tel qu'ils pouvoient le déſirer.

Boſſuet étoit perſuadé qu'on défendroit très-mal-adroitement la Religion Catholique, en entreprenant de dépouiller les dogmes de la Foi de leur enveloppe myſtérieuſe, & en ſe permettant de vaines tentatives pour éclairer des foibles lumieres de la raiſon cette ſainte obſcurité. Que doivent penſer, diſoit-il, les Catholiques éclairés, d'une prétendue explication phyſique

qu'on a voulu donner de la préſence réelle ? Il vouloit parler d'une explication de ce myſtere, qu'un dévot Mathématicien avoit pris la malheureuſe peine de rédiger en forme géométrique (1) ;

(1) On ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici ces étranges théorêmes ſur *la préſence réelle*, dût-on gémir, après les avoir lus, ſur la ſottiſe de l'eſprit humain. Ils ſont l'ouvrage du Géometre Varignon, qui les a rédigés à peu près de la maniere ſuivante :

THÉOR. 1. Pour faire un homme, il faut un corps & une ame.

Cor. 1. Donc pour faire deux hommes, il faut deux corps & deux ames ; pour faire trois hommes, trois corps & trois ames, &c.

Cor. 2. Donc ſi une ſeule ame eſt unie à pluſieurs corps, le tout ne fera qu'un ſeul homme, ſur-tout ſi ces corps ſont ſemblables, & exécutent les mêmes actions & les mêmes mouvemens.

THÉOR. 2. Un pygmée, un nain, eſt un homme ainſi qu'un géant.

Cor. 1. Donc le volume plus ou moins grand du corps humain ne fait rien à l'eſſence de l'homme.

Cor. 2. Donc un corps humain, s'il eſt uni à une ame, peut être de telle petiteſſe qu'on voudra, & même d'une petiteſſe imperceptible, ſans que le compoſé de cette ame & de ce corps ceſſe d'être un homme.

Cor. 3. Donc ſi une même ame eſt réunie à une quantité prodigieuſe de corps humains,

entrepriſe qu'on peut comparer à celle du *ſavant* Caramuel de Lobkovitz, dans ſon grand Ouvrage intitulé : *Matheſis audax*, *Mathématique audacieuſe*, où l'Auteur, Géometre intrépide & Théologien lumineux, réſout, par le ſecours

---

quelque petits qu'ils ſoient, le tout fera un homme, & un ſeul homme (*Cor. précéd. & Cor. 2. du Théor.* 1).

THÉOR. 3. Un enfant devenu vieux, reſte toujours le même homme, le même *moi* qu'il étoit, quoiqu'il n'ait peut-être conſervé aucune particule de ſon premier corps, parce que la même ame y reſte toujours unie.

Cor. Donc ſi l'ame de Jéſus-Chriſt eſt unie à un corps humain quelconque, différent de celui que le Fils de Dieu avoit ſur la terre, on pourra dire que ce compoſé de corps & d'ame eſt le même Fils de Dieu qui s'eſt fait homme, & qui a habité parmi nous.

Cor. général. Donc ſi au moment de la conſécration on ſuppoſe que toutes les particules du pain, auſſi petites qu'on aura beſoin de l'imaginer, ſoient transformées chacune en un petit corps humain imperceptible, & que l'ame de Jéſus-Chriſt ſoit unie à chacun de ces petits corps, il en réſultera un compoſé qui ne ſera, par les propoſitions précédentes, qu'un ſeul homme, & le même Fils de Dieu qui s'eſt incarné, & qui habite au ciel; en diviſant le pain, le Fils de Dieu reſtera tout entier dans chaque partie, & ſera reçu tout entier par ceux qui communient, &c.

ſeul de la regle & du compas, toutes les queſtions théologiques, principalement celles qui concernent le libre arbitre & la grace.

Notre Siecle même, tout éclairé qu'il eſt ou qu'il croit être, n'eſt pas exempt de la pieuſe extravagance du Géometre Varignon. Nous avons ſous les yeux une petite brochure, compoſée, il y a quelques années, par un Jéſuite Métaphyſicien & Mathématicien, pour expliquer à ſa maniere, &, ſi on l'en croit, ſuivant les principes de la ſaine Phyſique, *le grand myſtere du très-ſaint Sacrement de l'Autel.* Le principe de l'Auteur, eſt que les corps phyſiques, comme l'expérience le prouve, ont beaucoup plus de pores que de parties ſolides; mais qu'en reſſerrant ces parties & détruiſant tous ou preſque tous les pores, le corps ne changera point de nature, quoiqu'il devienne beaucoup plus petit, & même d'un volume imperceptible. Notre Jéſuite ſuppoſe donc que le corps de J. C., ainſi reſſerré & preſque ſans pores, eſt renfermé tout entier dans chaque atome de l'hoſtie conſacrée; par-là le Théologien, ſoi-diſant Philoſophe, explique avec

avec une facilité extrême les principaux points du Myſtere euchariſtique.

L'Evêque de Meaux n'approuvoit pas davantage l'idée chimérique de ces Théologiens, qui, pour expliquer comment le corps d'un Dieu dans l'Euchariſtie eſt préſent en pluſieurs lieux à la fois, donnent à ce corps une vîteſſe infiniment plus grande qu'au courſier le plus rapide; en ſorte que durant la même ſeconde il puiſſe ſe trouver dans tous les lieux de l'Univers où la conſécration exige ſa préſence; imagination qu'on pourroit appeler ridicule, s'il n'étoit pas plus juſte de la nommer ſcandaleuſe, puiſqu'elle outrage & avilit la Religion en lui prêtant de ſi frivoles appuis: car malheureuſement pour ces chimeres phyſico-théologiques, le Concile de Trente a décidé que le Fils de Dieu eſt préſent dans l'Euchariſtie d'une maniere *incompréhenſible*. Ce Concile a eu certainement très grande raiſon de le décider ainſi, & il eſt tout à la fois abſurde & mal-ſonnant de vouloir rendre intelligible ce que la foi nous déclare être ineffable. On ſeroit plus excuſable d'imiter la pieuſe ſoumiſſion de ce Roi de

France, qui, paſſant près d'une égliſe de village, où on l'aſſura qu'il verroit clairement la préſence réelle, refuſa d'en être témoin, pour ne pas perdre le mérite de ſa foi.

Nous avons parlé au commencement de cette note, de la douceur dont Boſſuet vouloit qu'on uſât à l'égard des Proteſtans. On a objecté plus d'une fois contre cet eſprit de charité qu'il profeſſe en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages, ce qu'on lit dans *ſa politique tirée de l'Ecriture-Sainte ; que le Roi doit employer ſon autorité pour détruire dans ſes Etats les fauſſes Religions.* C'étoit alors la maxime terrible, mais générale, des Théologiens de France ; maxime en effet bien contraire aux proteſtations de Boſſuet contre la violence employée à l'égard des Hérétiques. Mais comme il eſt juſte d'expliquer un Auteur par lui-même, nous emploierons ces proteſtations même de Boſſuet, à expliquer dans quel ſens il croyoit que l'autorité dût agir pour la converſion des Proteſtans ; il faut, ou ſuppoſer à la fois ce grand Prélat inconſéquent & peu ſincere, ou croire qu'il ne permettoit à l'autorité que les

moyens auſſi doux qu'efficaces dont elle peut uſer pour la propagation de la Foi, en facilitant, protégeant & répandant les moyens d'inſtruction, en accordant des diſtinctions & des récompenſes aux nouveaux convertis, ſans infliger de peines aux opiniâtres, & ſans ſouffrir qu'on exerce aucune vexation contre eux, ce qui eſt peut-être le plus ſûr moyen de les ramener. Nous devons à la mémoire de l'Evêque de Meaux, de croire que tel a été le fond de ſes ſentimens. On peut demander, il eſt vrai, pourquoi ce Prélat, accrédité comme il l'étoit à la Cour & dans l'Egliſe, n'a pas inſpiré une maniere de penſer ſi religieuſe aux Evêques ſes confreres, au Prince & à ſes Miniſtres? Pourquoi, s'il avoit en horreur la perſécution, il ne s'eſt pas élevé contre elle avec la vigueur & l'autorité que lui donnoient ſes talens & ſon éloquence? Il eſt à préſumer que Boſſuet a fait ſur ce point les repréſentations que l'humanité, la juſtice & la religion exigeoient de lui; mais que la déteſtable politique des perſécuteurs a empêché l'effet de ſes ſages remontrances.

Quoique les cruautés exercées contre les Proteſtans, le fuſſent au nom de Louis XIV, il paroît que ce Prince, naturellement juſte & droit, ne les approuvoit pas. Voici ce qu'on lit dans un diſcours qu'il fit pour l'inſtruction du Dauphin ſon fils, & dont l'original, dicté par le Monarque à Peliſſon, eſt dépoſé à la Bibliotheque du Roi. » Il me ſemble, mon fils, que » ceux qui vouloient employer des reme- » des extrêmes & violens, ne connoiſ- » ſoient pas la nature de ce mal, cauſé » en partie par la chaleur des eſprits, » qu'il faut laiſſer paſſer & s'éteindre » inſenſiblement, plutôt que de la ral- » lumer de nouveau par une forte con- » tradiction, ſur-tout quand la corrup- » tion n'eſt pas bornée à un petit nom- » bre connu, mais répandue dans tou- » tes les parties de l'Etat; & d'ailleurs » les *Réformateurs* diſoient vrai en plu- » ſieurs choſes..... Le meilleur moyen » pour réduire peu à peu les Huguenots » de mon Royaume, étoit de ne les » point preſſer du tout par aucune ri- » gueur nouvelle contre eux «. On a imprimé ce diſcours en 1767, ſous le nom de Peliſſon, dans un Recueil

d'*Opuſcules littéraires;* mais on a eu grand ſoin d'en retrancher le paſſage précédent, & quelques autres de la même nature; ſuppreſſion bien puniſſable par l'injure qu'elle a faite à la mémoire d'un Prince ſi rempli de bonnes intentions, & ſi indignement trompé par ſes Directeurs & par ſes Miniſtres.

NOTE XIII, *relative aux pages* 165 *&* 166, *ſur le courage de* BOSSUET *pour défendre l'honneur & les intérêts de la Religion.*

LA Theſe ridiculement ſcandaleuſe dont Boſſuet oſa porter ſes plaintes au Roi, & dans laquelle ce Prince étoit mis ſans façon à côté de l'Etre ſuprême, avoit eu apparemment pour modele une Theſe plus ancienne de cinquante ans, &, s'il eſt poſſible, plus ſcandaleuſe encore; elle étoit dédiée au Cardinal de Richelieu, & avoit pour deviſe, *Quis ut Deus? Qui eſt ſemblable à Dieu?* La réponſe à cette queſtion étoit *Richelius*, dont les neuf lettres formoient le commencement des neuf

positions de la Theſe. La baſſeſſe étoit peut-être encore plus grande dans un Courtiſan de Louis XIII, homme de très-grande naiſſance, & que nous ne déſignerons pas autrement, par reſpect pour ſon nom. Ce vil adulateur appeloit toujours le Cardinal de Richelieu, *ſon Maître*, & les autres Courtiſans le ſouffroient (1).

Dans un petit Recueil en deux volumes, intitulé *Curioſités hiſtoriques*, on lit un Journal des derniers momens de Louis XIII, écrit par un de ſes Valets de chambre, nommé *Dubois*,

(1) Un bon ou mauvais plaiſant fit un moment juſtice de tant de baſſes adulations, à l'occaſion d'une autre Theſe dédiée au Cardinal, & affichée dans Paris. L'eſtampe de cette Theſe repréſentoit Richelieu *aſſis*, & ayant en main un gouvernail, avec lequel il faiſoit mouvoir le globe du Monde; on y avoit joint l'inſcription : *Hoc agente, cuncta moventur : Par ſon action, il fait tout mouvoir.* Le lendemain de la publication de cette Theſe, on lut ces mots ajoutés à la main dans pluſieurs exemplaires : *Hoc ergo ſedente quieſcent : Etant donc aſſis, il laiſſera tout en repos.* Le Cardinal très-irrité, donna des ordres utile pour qu'on découvrît l'Auteur de cette Epigramme.

& *curieux* en effet par ſa naïveté. Il nous apprend que *ce Prince étant à l'agonie, & ne parlant plus, avoit les mains croiſées ſur ſa poitrine, & les yeux levés au Ciel, où s'adreſſoient avec ferveur ſes prieres & ſes vœux;* ce qui *marquoit*, ajoute-t-il, *un grand commerce entre leurs* MAJESTÉS DIVINE ET HUMAINE. On voit que les Valets du Monarque ne le cédoient point en adoration aux eſclaves du Miniſtre. C'eſt dommage que les maladies, la vieilleſſe, la mort, avertiſſent les Rois & les Grands qu'ils ne reſſemblent pas plus à Dieu que les autres hommes. Sans cet avis peu agréable pour eux, mais conſolant pour l'humanité, ils pourroient quelquefois être tentés de ſe méprendre ſur la nature de leur être; l'abjection de la flatterie, & la profuſion de l'encens leur feroient oublier ce qu'ils ſont.

Nous avons rapporté, dans l'Eloge de Boſſuet, ſa courageuſe réponſe à Louis XIV, ſur le zele que le Prélat avoit montré dans l'affaire du Quiétiſme. Il ne ſe montra pas moins ferme dans une aſſemblée du Clergé, tenue vers la fin du dernier ſiecle. Cette

Aſſemblée le mit à la tête des Examinateurs de quelques propoſitions qui renfermoient une morale ſcandaleuſe, propoſitions dont les Auteurs étoient bien connus & puiſſamment protégés. Louis XIV, ſéduit par ſon Confeſſeur Jéſuite, ne conſentit à la condamnation de ces propoſitions, qu'à condition que ces Auteurs ne ſeroient pas nommés. Boſſuet céda, quoiqu'avec peine; mais forcé d'épargner les corrupteurs du Chriſtianiſme, il n'en fut que plus ſévere à qualifier leurs aſſertions, & à développer tout le venin qu'elles renfermoient; les partiſans de cette morale, déjà peu diſpoſés en faveur du Prélat qui l'avoit fait proſcrire, pardonnerent moins que jamais à leur intrépide cenſeur; mais il brava leur crédit & leur haine, & préféra l'Evangile aux protecteurs des Caſuiſtes.

L'imputation de Janſéniſme, faite en cette occaſion par le Pere de la Chaiſe à l'Evêque de Meaux, fut d'autant plus mal-adroite, que le Prélat avoit pris le triſte ſoin de combattre ſérieuſement cette étrange héréſie. Il adreſſa aux Religieuſes de Port-Royal une longue lettre ſur la ſignature du formulaire,

où il tâcha, mais inutilement, de leur perſuader qu'elles ne pouvoient, ſans danger pour leur ſalut, refuſer cette ſignature. On ne ſait ce qui doit le plus étonner, ou les vexations qu'on exerçoit contre ces pauvres Religieuſes pour les forcer d'avouer que cinq propoſitions inintelligibles de Théologie ſcholaſtique étoient dans un Livre latin qu'elles ne pouvoient lire, ou l'opiniâtreté qu'elles montroient à croire là-deſſus leurs Directeurs Janſéniſtes, plutôt que le Pape & les Evêques, ou le temps que daignoit perdre le grand Boſſuet à écrire à ces filles, ſur une matiere ſi peu faite pour elles & ſi peu digne de lui.

On prétend que ce Prélat, dans une violente maladie, ayant perdu connoiſſance durant quelques heures, & n'étant encore revenu qu'à peine de ce long évanouiſſement, dit à ceux qui l'environnoient : *Comment un homme tel que moi a-t-il pu être ſi long-temps ſans penſer ?* Nous n'appuierons pas ſur le petit péché de vanité que les détracteurs de Boſſuet pourroient trouver dans cette réponſe. Il

eſt arrivé ſouvent à plus d'un grand homme d'exprimer naïvement la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, & cette naïveté du génie peut mériter quelque indulgence ; mais nous dirons que Boſſuet, après s'être occupé ſi ſérieuſement & ſi aſſidument de Janſéniſme, de Moliniſme, de Quiétiſme, & d'autres matieres ſemblables, auroit dû s'écrier avec bien plus de raiſon : *Comment un homme tel que moi a-t-il pu ſi long-temps penſer à tant de chimeres ?*

L'Evêque de Meaux, malgré les coups que la Société lui portoit ſourdement, étoit lié, au moins d'eſtime, avec quelques Jéſuites ; mais il ne diſſimuloit pas auſſi tout le cas qu'il faiſoit des Lettres Provinciales, ce chef-d'œuvre de plaiſanterie & d'éloquence qui a préparé la deſtruction de la Société plus de cent ans avant qu'elle arrivât. Les deux partis, en cherchant à gagner Boſſuet ſans pouvoir y réuſſir, rendoient une juſtice égale à la pureté de ſa doctrine ; Arnaud, ayant entendu parler d'une conférence qu'il devoit faire ſur l'amour de Dieu, décida, avant de l'avoir en-

tendue, *que ce ſeroit une belle choſe ;* & l'Oraiſon funebre de Boſſuet a été prononcée par un Jéſuite.

On pourra regarder comme une eſpece de paradoxe ce que nous venons de dire, que les Lettres Provinciales, publiées en 1656, ont tué les Jéſuites cent ans après, en 1760. Mais ce prétendu paradoxe deviendra une vérité inconteſtable, ſi l'on fait attention que la doctrine révoltante, tant reprochée aux Jéſuites dans cet Ouvrage, a été, ſinon la cauſe réelle, au moins le motif ou le prétexte juridique dont on s'eſt ſervi pour les détruire ; que les Lettres Provinciales, conſtamment lues & relues juſqu'à nos jours, ont entretenu dans la Nation, l'opinion, bien ou mal fondée ſi l'on veut, mais invariable, que les Jéſuites étoient les vrais & ſeuls auteurs d'une ſi déteſtable doctrine ; que cette opinion a mis un poids terrible contre eux dans la balance où les Magiſtrats les ont peſés, & qu'elle a diſpoſé le Public à croire, même ſans examen, toutes les horreurs dont on a chargé la Société dans le Livre des *Aſſertions*. Ainſi la voix des Tribunaux qui a proſcrit cette So-

ciété, avoit été précédée de la voix publique, dont l'appui en cette occaſion étoit peut-être néceſſaire à l'autorité, & la voix publique avoit reçu le ton des Provinciales. Il ne faut donc pas croire, comme on pourroit le penſer d'après d'autres exemples, qu'on ne vienne jamais à bout de nuire par des Livres à des hommes ou même à des corps puiſſans. *Ecrivez, mais ſachez attendre*, peut-on dire aux hommes dont la plume diſpoſe de l'opinion; *ce que vous avez ſemé fructifiera tôt ou tard.*

Boſſuet faiſoit un ſi grand cas des Lettres Provinciales, qu'il diſoit, ſinon avec modeſtie, du moins avec franchiſe, que ce Livre étoit celui qu'il auroit le mieux aimé avoir fait, s'il n'avoit pas fait les ſiens. Ses détracteurs ajoutoient, qu'il auroit même fait un bon marché en donnant pour les Provinciales toutes ſes productions théologiques. Deſpréaux, comme on verra dans les notes ſur l'Eloge de ce grand Poëte, ne faiſoit pas moins de cas que Boſſuet des Provinciales; & ces deux ſuffrages ſont peut-être le plus grand éloge qu'elles aient jamais reçu.

» Cet Ouvrage a en effet d'autant plus
» de mérite, comme nous l'avons obſervé
» ailleurs (1), que *Paſcal*, en le compo-
» ſant, ſemble avoir deviné deux choſes
» qui ne paroiſſent pas faites pour être
» devinées, la langue & la plaiſanterie.
» La langue étoit bien loin d'être for-
» mée; qu'on en juge par la plupart
» des Ouvrages publiés dans ce même
» temps, & dont il eſt impoſſible de
» ſoutenir la lecture. Dans *les Pro-*
» *vinciales*, il n'y a pas un ſeul mot
» qui ait vieilli; & ce Livre, écrit
» il y a plus de cent ans, & dix ans
» avant la premiere Tragédie de Ra-
» cine, ſemble avoir été écrit d'hier.
» Une autre entrepriſe, non moins dif-
» ficile, étoit de faire rire les gens
» d'eſprit & les honnêtes gens à pro-
» pos de *la grace ſuffiſante*, *du pou-*
» *voir prochain*, & des déciſions des
» Caſuiſtes; ſujets bien peu favorables
» à la plaiſanterie, ou, ce qui eſt pis
» encore, ſuſceptibles de plaiſanteries
» froides & monotones, capables tout
» au plus d'amuſer des Prêtres & des

(1) Voyez l'Ouvrage de M. d'Alembert, ſur la deſtruction des Jéſuites.

» Moines. Il falloit, pour éviter cet » écueil, une fineſſe de tact d'autant » plus grande, que *Paſcal* vivoit fort » retiré, & éloigné du commerce du » monde; il n'a pu démêler que par » la ſupériorité & la délicateſſe de ſon » eſprit, le genre de plaiſanterie qui » pouvoit ſeul être goûté des bons Ju- » ges dans cette matiere ſeche & inſi- » pide. Il y a réuſſi au delà de toute » expreſſion; pluſieurs de ſes bons » mots ont même fait proverbe dans » la Langue; & les *Lettres Provincia-* » *les* ſeront éternellement regardées » comme un modele de goût & de » ſtyle «.

Boſſuet & Deſpréaux avoient donc très-grande raiſon d'exalter les *Provinciales*, ſur-tout dans un temps où nous n'avions encore aucun bon Livre de proſe, & où le crédit des Jéſuites & la haine qu'on leur portoit rendoient cette ſatire intéreſſante. Mais depuis que la Littérature Françoiſe a produit un grand nombre d'écrits, auſſi eſtimables que les Provinciales par le ſtyle, & beaucoup plus utiles par la matiere; depuis ſur-tout que la dangereuſe *Société*, objet de cette ingénieuſe ſatire, a

diſparu du milieu de nous, l'intérêt qu'on a pris ſi long-temps à la lecture des Provinciales s'affoiblit de jour en jour, & ſemble annoncer l'oubli total de l'Ouvrage. » Cet oubli, avons-nous » ajouté dans le même Ouvrage, eſt le » ſort auquel doit s'attendre l'Auteur le » plus éloquent, s'il n'écrit pas des cho- » ſes utiles à toutes les Nations & à tous » les Siecles ; la durée d'un Livre, » quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, » eſt preſque néceſſairement liée à celle » de ſon objet. *Les Penſées de Paſcal*, » bien inférieures aux *Provinciales*, » vivront peut-être plus long-temps, » parce qu'il y a tout lieu de croire » (quoi qu'en diſe l'humble *Société*), » que le Chriſtianiſme durera plus » long-temps qu'elle. Les Provinciales » ſeroient peut-être plus aſſurées de » l'immortalité qu'elles méritent à tant » d'égards, ſi leur illuſtre Auteur, cet » eſprit ſi élevé, ſi univerſel, & ſi peu » fait pour prendre intérêt à des bil- » leveſées ſcholaſtiques, eût tourné » également les deux partis en ridi- » cule. La doctrine révoltante de *Jan- » ſénius* & de *Saint-Cyran* y prêtoit

» pour le moins autant que la doctrine
» accommodante de *Molina*, de *Tam-*
» *bourin* & de *Vaſquès*. Tout Ouvrage
» où l'on immole avec ſuccès à la riſée
» publique des Fanatiques qui ſe dé-
» chirent, ſubſiſte même encore quand
» les Fanatiques ne ſont plus. J'oſerois
» prédire cet avantage au Chapitre ſur
» le Janſéniſme, qu'on lit avec tant
» de plaiſir dans l'excellent *Eſſai ſur*
» *l'Hiſtoire Générale*, par le plus agréa-
» ble de nos Ecrivains Philoſophes.
» L'ironie eſt diſtribuée dans ce Cha-
» pitre à droite & à gauche avec une
» fineſſe & une légéreté qui doit cou-
» vrir les uns & les autres d'un mé-
» pris ineffaçable, & les dégoûter de
» s'égorger pour des ſornettes. Il me
» ſemble voir le Chat de *La Fontaine*,
» devant qui le Lapin & la Belette
» vont porter leur procès au ſujet d'un
» méchant trou qu'ils ſe diſputent, &
» qui, pour déciſion,

Jetant des deux côtés la griffe en même temps,
Met les Plaideurs d'accord en croquant l'un & l'autre.

NOTE XIV, *relative à la page* 167, *ſur la maniere de penſer de* BOSSUET *au ſujet des Spectacles.*

ON ſait que Louis XIV, qui, dans ſa jeuneſſe, danſoit quelquefois aux Spectacles de la Cour, renonça pour jamais à ſe montrer ainſi ſur le théatre, lorſqu'il eut entendu ces vers de la Tragédie de *Britannicus*, où l'on fait dire aux Romains, en parlant de Néron,

Il excelle à conduire un char dans la carrière,
A diſputer des prix indignes de ſes mains,
A ſe donner lui-même en ſpectacle aux Romains.

Ces vers, & ces vers ſeuls avertirent Louis XIV de l'indécence du divertiſſement qu'il ſe permettoit. Aucun de ſes Courtiſans n'avoit oſé le lui dire, & peut-être n'y avoit penſé. Voilà donc une vérité que le Prince n'apprit qu'au théatre, & que peut être il ne pouvoit apprendre autrement (1).

(1) On a ſupprimé très-mal à propos des repréſentations de *Sémiramis* (nous ignorons

L'exemple de Louis XIV, & l'avis dont il avoit ſi bien profité en entendant Britannicus, n'ont point empêché, quatre-vingts ans après, le Gouverneur & le Précepteur de Louis XV, de faire danſer le jeune Monarque aux yeux de toute ſa Cour, dans les repréſentations du Ballet *des Elémens*, & de ſouffrir même qu'on imprimât les vers de ce Ballet avec ce titre : *Les Elémens, Ballet danſé par le Roi ſur le grand théatre des Tuileries*, 1721. Ce qui doit le plus étonner, c'eſt que le Prince Régent, qui vivoit encore, qui ne devoit pas ignorer l'anecdote de Louis XIV, & qui ſe connoiſſoit en *ridicules*, ait ſouffert cet oubli des bienſéances.

---

pur quel motif) les quatre beaux vers que dit le Grand-Prêtre à la fin de cette Tragédie, & qui ſont pour les Rois une importante leçon, exprimée avec autant de force que de nobleſſe.

Par ce terrible exemple, apprenez tous du moins
Que les crimes ſecrets ont les Dieux pour témoins;
Plus le coupable eſt grand, plus grand eſt le ſupplice;
Rois, tremblez ſur le trône, & craignez leur juſtice.

NOTE XV, *relative à la page* 168, *ſur la foibleſſe reprochée à* BOSSUET *par le Docteur Arnaud.*

NOUS avons dit que ce Docteur, qui, à la vérité, n'étoit pas courtiſan, reprochoit uniquement à Boſſuet de n'avoir pas montré aſſez de zele pour la défenſe de *la grace efficace.* Ce trait du Docteur Arnaud, où ſe décelent ſi ſinguliérement les affections toutes perſonnelles de l'eſprit de parti, a été plus d'une fois imité par ſes Diſciples. C'eſt, par exemple, en écoutant uniquement ces affections, qu'un Ecrivain moderne, qui a fait une Hiſtoire de l'Egliſe, & qui, en parlant du dix-ſeptieme ſiecle, deſcend aux détails les plus minutieux ſur les affaires de Port-Royal, ne dit pas un mot de la révocation de l'Edit de Nantes, qui ne lui a point paru un événement auſſi intéreſſant que l'exil de quelques Sœurs converſes pour la ſignature du formulaire.

Boſſuet n'avoit donné ni au Docteur Arnaud, ni à ſes Sectateurs, l'exemple

de cette étrange perſonnalité : car ce Prélat, ſi inflexible ſur les vrais intérêts de la Religion, ſur les libertés du Clergé de France, ſur la pureté de la morale, étoit très-indulgent pour ce qui n'attaquoit que ſes opinions particulieres. Une de ſes dévotes avoit témoigné beaucoup de chaleur contre un Ouvrage où quelques ſentimens de l'Evêque de Meaux, indifférens aux dogmes de la Foi, étoient durement qualifiés. Il écrivit à cette femme pour modérer ſon intolérance, & pour lui faire ſentir que dans tout ce qui ne touche pas eſſentiellement la Religion, les opinions doivent être libres. » S'of-» fenſer, lui dit-il, de la contradiction » ſur ces matieres, n'eſt qu'une peti-» teſſe de la vanité «. Maxime qui n'eſt pas toujours celle des prétendus zélateurs de la ſaine doctrine, ſouvent moins occupés dans leurs querelles théologiques du triomphe de la vérité, que de celui de leur amour-propre.

NOTE XVI, *relative à la page* 168, *ſur quelques autres reproches faits à l'Evêque de Meaux.*

NOUS répondrons encore à une derniere imputation dont la calomnie a chargé Boſſuet, d'avoir uſé de fraude dans ſon Ouvrage intitulé : *Expoſition de la Doctrine Catholique ;* d'y avoir repréſenté peu fidélement la Foi de l'Egliſe Romaine, & d'avoir trompé les Proteſtans pour eſſayer de les ramener ; les approbations impoſantes dont ce Livre eſt muni & preſque ſurchargé, réfutent ſuffiſamment cette accuſation. Qui doit mieux connoître la Doctrine Catholique, que tant de Papes & d'Evêques qui ont comblé d'éloges cet Ouvrage de Boſſuet ? Et ceux qui ont eu le malheur de ſe ſéparer de l'Egliſe, peuvent-ils ſe flatter de ſavoir mieux qu'elle en quoi conſiſte ſa croyance ?

Si les Proteſtans furent injuſtes dans le reproche qu'ils firent ſur ce point à l'Evêque de Meaux, ils furent au

moins d'autant plus excuſables, que des Ecrivains Catholiques, mais, à la vérité, plus-Catholiques que Chrétiens, leur donnerent l'exemple de l'injuſtice. Témoin le paſſage où le Jéſuite Maimbourg, dans ſon *Hiſtoire du Calviniſme*, oſa peindre, ſous le nom du Cardinal Contarini, la prétendue mauvaiſe foi de l'Evêque de Meaux dans ſon expoſition de la *Doctrine Catholique*. » En » traitant, dit-il, de la Foi, de la Juſ» tification, & du mérite des bonnes » œuvres, le Cardinal Contarini ſe ſer» vit de certaines expreſſions ambiguës, » dont ni l'un ni l'autre des deux partis » ne parut ſatisfait, parce qu'elles n'ex» primoient pas tout ce que chacun » prétendoit eſſentiel à ſa croyance. On » a vu de tout temps que ces préten» dus accommodemens de Religion » qu'on a voulu faire pour réunir les » Hérétiques & les Catholiques, dans » ces *ſoi-diſantes expoſitions de foi* qui » ſuppriment ou diſſimulent, ou n'ex» priment qu'en termes ambigus la » doctrine de l'Egliſe, ne ſatisfont » perſonne; les uns & les autres ſe » plaignent de ce qu'on uſe de diſſi» mulation dans une choſe auſſi délicate

» que la Foi, où faillir en un point, » c'eſt manquer en tout «. On laiſſa dire le Jéſuite, que perſonne ne crut; & l'*expoſition* de Boſſuet répondit par ſon ſuccès à tous les Cenſeurs.

On a dit de Maimbourg, qu'il étoit parmi les Hiſtoriens ce que Momus eſt à la table des Dieux, pour y faire des contes bons ou mauvais, ſans ſe mettre en peine de la vérité. Un Ecrivain ſi décrié a pourtant eu (qui le croiroit!) des partiſans zélés, même parmi les Erudits; & l'on aſſure que le ſavant Baluze ſe faiſoit fort de montrer, dans les Auteurs originaux, les preuves de tout ce qui paſſoit pour menſonge dans les Ouvrages du Jéſuite (1).

(1) Ce Pere Maimbourg, quoique vil inſtrument de la haine de ſa Société pour Boſſuet, n'épargnoit pas ſes Confreres, même dans les portraits groſſiérement ſatiriques, dont il cherchoit à décorer ſes rapſodies. La cenſure aigre & mordante qu'il a faite du Grammairien George de Trébiſonde dans ſon *Hiſtoire du Schiſme des Grecs*, étoit une ſatire indirecte du Pere Bouhours, dont apparemment le puriſme ſévere & ſcrupuleux avoit peu ménagé l'écrivailleur ſon Confrere.

Les imputations de Maimbourg ſur la facilité coupable de Boſſuet, & celle des Réformés ſur ſa rigueur impitoyable, ſervent au moins à ſe détruire les unes les autres. Egalement éloigné des deux extrêmes, ſi ce Prélat ne pouvoit ſe réſoudre à rien relâcher à l'égard du dogme, il cherchoit en même temps tous les moyens de ſe rapprocher des Proteſtans dans ce qui n'intéreſſoit pas le fond de la doctrine. Il ne s'éloignoit pas, comme on le voit par une de ſes lettres, d'engager le Pape à leur accorder la Communion ſous les deux eſpeces; mais ſon auſtérité épiſcopale tint ferme ſur l'article du célibat; ce qui ſuffiroit pour réfuter la fable de ſon mariage, ſi elle avoit beſoin de réfutation.

Le reproche qu'on a fait à Boſſuet, d'avoir manqué de ſincérité en expoſant *les dogmes Catholiques*, a trouvé un Apologiſte d'une eſpece ſinguliere dans le fameux *Richard Simon*. Boſſuet, ſelon lui, n'avoit fait que reſſuſciter un vieux Livre de l'Evêque du Bellay *le Camus*, intitulé: *L'avoiſinement des Proteſtans vers l'Egliſe Romaine*. Ainſi, tandis que le Jéſuite Maimbourg

Maimbourg accuſoit l'Evêque de Meaux d'avoir altéré ou pallié la doctrine de l'Egliſe, l'ex-Oratorien Simon lui ôtoit même le foible mérite de l'invention ſur ce point, & le réduiſoit à n'être que le plagiaire de l'Evêque du Bellay. Mais le Pape & l'Egliſe de France répondirent à Maimbourg par les éloges qu'ils prodiguoient au Livre de Boſſuet; & le Public a répondu à Simon en liſant l'Evêque de Meaux, & en ne liſant point l'Evêque du Bellay.

NOTE XVII, *relative à la page* 170, *ſur le travail infatigable de l'Evêque de Meaux.*

SI cet illuſtre Prélat ſe permettoit quelques délaſſemens très-courts & très-rares, il cherchoit encore à les rendre utiles à l'Egliſe. Il a laiſſé des traductions en vers françois d'un grand nombre de Pſeaumes; traductions qu'on aſſure avoir été admirées autrefois. Il ne nous appartient pas d'en apprécier le mérite; mais quand le Parnaſſe jugeroit plus ſévérement que la Sor-

bonne ces Poéſies ſacrées, Boſſuet étoit ſi grand comme Orateur, qu'il lui ſeroit très-permis de n'avoir été que médiocre comme Poëte. Dans les dernieres éditions de ſes Oraiſons funebres, on a inſéré une de ces Pieces de vers qu'il ſe permettoit quelquefois par délaſſement. C'eſt une Ode ſur *la Liberté*, qui a pour titre : *La Liberté créée, perdue, réparée, couronnée.* Le titre eſt d'un Orateur, & l'Ode n'eſt pas d'un Poëte.

NOTE XVIII, *relative à la page* 173, *ſur les travaux de* BOSSUET *dans ſon Dioceſe.*

L'ÉVÊQUE de Meaux, en faiſant le catéchiſme aux enfans, & ſur-tout à ceux des pauvres, ſe propoſoit, diſoit-il, pour modele dans cette œuvre apoſtolique, *le Sauveur des hommes*, que l'Evangile nous repréſente aimant l'innocence de cet âge, & raſſemblant avec tendreſſe de petits enfans autour de lui.

Les maximes vraiment épiſcopales

de ce grand Prélat ſur les ſecours de toute eſpece qu'un Paſteur doit à ſon Peuple, ne ſont pas tout-à-fait oubliées dans notre Siecle, malgré la corruption dont le luxe & la frivolité ont infecté preſque toutes les ames & tous les Etats. Combien Boſſuet n'eût-il pas applaudi l'inſtruction ſi ſage & ſi touchante que notre jeune Monarque adreſſa, en 1775, aux Curés de ſon Royaume ſur les malheurs qui nous affligeoient alors, & la lettre vraiment digne d'un Roi bienfaiſant, où il exhorte les Prélats à faire entendre leur voix & à ſeconder ſes ſoins paternels! » Il n'y auroit, diſoit un ſage & ver-» tueux Citoyen, qu'une choſe à dé-» ſirer dans cette lettre; c'eſt qu'elle » eût été écrite, non par un Roi de » vingt ans, mais par un Evêque «.

NOTE XIX, *relative à la page* 174, *ſur le nom que* BOSSUET *aura dans la poſtérité.*

APRÈS tous les éloges que nous avons ſi juſtement donnés à cet éloquent Prélat, oſons cependant faire un aveu. La réputation de Boſſuet, très-brillante de ſon temps, très-grande encore aujourd'hui dans l'Egliſe de France, dans les Ecoles de Théologie & parmi les Orateurs, paroît un peu affoiblie auprès du reſte de la Nation. Il faut s'en prendre, & à la différence des circonſtances, & à celle de l'eſprit des deux Siecles. Dans le Siecle précédent, la controverſe étoit en honneur; le Public y prenoit part, les Courtiſans même s'y intéreſſoient; les Gens de Lettres épouſoient un des deux partis. Les diſputes théologiques ſont maintenant négligées & ignorées. Les nombreux volumes de Boſſuet, tout remplis d'Ouvrages de cette eſpece, qu'on a lus & admirés durant plus de ſoixante ans, ſe réduiſent aujourd'hui,

pour la très-grande partie des Lecteurs, à ſon *Hiſtoire Univerſelle*, à ſes *Oraiſons funebres*, & peut-être à quelques *Sermons* dont on parle encore; ainſi les productions de ce Prélat éloquent ont beaucoup perdu de leur ancien éclat: au contraire, les Ouvrages de Fénélon, remplis & comme pénétrés à chaque page de ces principes de bienfaiſance, de tolérance & de charité, qui intéreſſent tous les hommes, toutes les Nations & tous les âges, ont acquis beaucoup de Lecteurs dans un Siecle qui paroît ſentir tout le mérite de ces vertus, qui affiche une grande eſtime pour les connoiſſances utiles, & un grand mépris pour les querelles ſcholaſtiques. Cette différence ſi marquée de goût & de caractere entre le Siecle de Louis XIV & celui-ci, influe non ſeulement ſur la place qu'on aſſigne bien ou mal, de nos jours, à plupart de nos Ecrivains, mais ſur le jugement qu'on porte des Princes mêmes qui ont gouverné la Nation. Henri IV & Charles V ont acquis des partiſans nombreux, tandis que d'autres Monarques, fort exaltés de leur vivant, & dignes de l'être à pluſieurs

égards, ont ſenſiblement baiſſé dans l'opinion publique. On a fait un Livre des *différentes révolutions de la fortune d'Ariſtote ;* on pourroit en faire un ſecond, très-intéreſſant & très-philoſophique, des variations dans la renommée des Souverains & des Auteurs. Mais comme le temps eſt enfin venu, où la maniere de penſer ſur Ariſtote a été irrévocablement fixée, il vient de même, tôt ou tard, un temps, où la réputation des Ecrivains & des Rois eſt décidée ſans retour, & où l'équitable poſtérité attache à leur mémoire un ſceau ineffaçable d'eſtime ou de réprobation. C'eſt à cette poſtérité, auſſi integre que redoutable, à prononcer en dernier reſſort ſur le mérite de Boſſuet ; à fixer ſans appel le rang qu'il doit occuper dans le petit nombre des Hommes célebres qui ont étonné ou éclairé leurs contemporains ; à conſtater enfin le droit qu'il peut avoir acquis, ſoit par ſes talens, ſoit par ſa conduite, aux éloges de la Nation & à la reconnoiſſance des hommes.

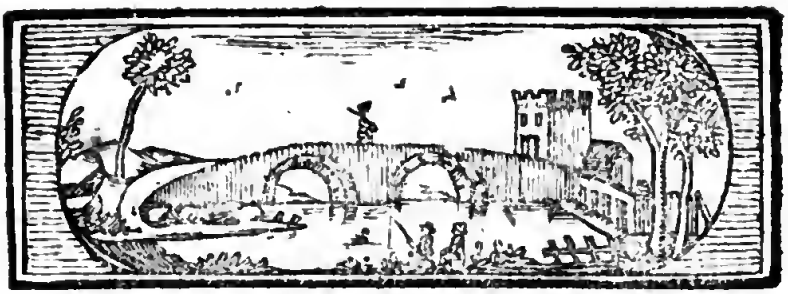

ÉLOGE
DE CHARLES
BOILEAU,
ABBÉ DE BEAULIEU,

NÉ à Beauvais en..... reçu à la place de PHILIPPE GOIBAUD DUBOIS, *le* 19 *Août* 1694, *mort au mois de Mai* 1704.

C'EST à ſes prédications qu'il doit la réputation dont il a joui de ſon vivant. Elle fut aſſez grande pour faire déſirer de l'entendre à la Cour ; il y fut goûté de Louis XIV, qui répandit ſes bienfaits ſur l'Orateur. On a de lui deux volumes de Sermons, qui ont été imprimés après ſa mort ; on lui a même fait un honneur que peu

de Prédicateurs ont obtenu, & dont la plupart en effet ſeroient bien peu ſuſceptibles : on a recueilli dans un volume à part les *penſées* de l'Abbé Boileau, comme on a recueilli celles de Maſſillon & de Bourdaloue ; & ſi ce Recueil eſt aujourd'hui peu connu, c'eſt du moins une eſpece d'hommage que nos Peres ont rendu aux ſuccès de l'Orateur. Auſſi trouve-t-on dans les Sermons de l'Abbé Boileau, ſinon de l'éloquence, au moins de l'*eſprit ;* car Bourdaloue diſoit de lui, qu'*il en avoit deux fois plus qu'il ne falloit pour bien prêcher :* mais ſi l'eſprit, dans un Ecrivain, ne ſupplée jamais au talent, il peut au moins en faire ſupporter la privation ; & on ne fera pas de notre Académicien l'inſipide éloge qu'un Auteur de nos jours faiſoit lui-même de ſes Ouvrages : *Il n'y a point d'eſprit là-dedans*, diſoit-il avec toute l'aſſurance d'un homme qui n'avoit là-deſſus aucun reproche à eſſuyer ni à craindre (1).

Quoique l'Abbé Boileau, comme nous venons de le dire, eût obtenu

(1) Voyez la Note (*a*).

le ſuffrage du Prince, qui devoit lui aſſurer celui des courtiſans, néanmoins, ſi nous en croyons une anecdote qui n'eſt peut-être pas plus vraie que beaucoup d'autres, il ne fut pas toujours heureux dans ſes ſtations à Verſailles. On prétend que la *Judith* de Boyer, qui avoit été applaudie au théatre pendant le carême de 1695, ayant été ſifflée après Pâques, un Comédien qui en témoignoit ſa ſurpriſe aux Spectateurs, reçut du parterre cette réponſe: *C'eſt que pendant le carême les ſifflets étoient à la Cour aux Sermons de l'Abbé Boileau.* Ce trait, qui n'a pas beſoin d'être juſte pour être plaiſant, eſt attribué à Racine par quelques compilateurs d'anecdotes. Nous ſommes obligés d'avouer qu'il n'en étoit pas incapable, tout converti qu'il étoit alors; les Epigrammes contre cette même *Judith* de Boyer & contre l'*Aſpar* de Fontenelle, faites dans le temps de ſa plus haute dévotion, prouvent que s'il avoit renoncé au théatre, il n'avoit pas renoncé à la ſatire. Racine le fils, dans les Mémoires qu'il nous a donnés ſur la vie de ſon illuſtre pere; Mémoires où la piété filiale s'exprime

avec la ſimplicité la plus naïve, avoue que ſon pere eſt en effet l'Auteur du trait que nous venons de rapporter ; & il ajoute : *Mon pere eſtimoit* INFINIMENT *l'Abbé Boileau ; il ne fit cette réponſe que pour faire remarquer le goût paſſager & bizarre, qui fait qu'un bon Prédicateur n'eſt pas goûté, tandis qu'un mauvais Poëte eſt applaudi.* Mais, quoi qu'en diſe Racine le fils, on ne s'exprime pas de la ſorte pour plaindre le ſort injuſte de ceux qu'on *eſtime*, encore moins de ceux qu'on *aime ;* & le Prédicateur pouvoit répondre à cet *ami qui l'eſtimoit tant*, par la chanſon de Moliere :

Si vous traitez ainſi, belle Iris, qui vous aime,
Hélas ! que pourriez-vous faire à vos ennemis ?

Quoi qu'il en ſoit, ſi l'Abbé Boileau ne fut pas un Orateur du premier ordre, il fut au moins un citoyen vertueux & de la plus ſage conduite, un Prêtre bienfaiſant (deux mots qui ne ſont par malheur pas toujours ſynonymes), plein d'attachement & de zele pour ſes amis, & empreſſé même d'obliger les inconnus qui avoient beſoin de ſes ſecours.

Il n'étoit point parent du Poëte célebre dont il portoit le nom, & il ne faut pas le confondre avec l'Abbé Jacques Boileau, Docteur de Sorbonne, frere de Deſpréaux, & dont nous parlerons plus en détail dans une des notes ſur l'article de ce grand Poëte. Quelques perſonnes ont confondu le Prédicateur & le Docteur, & n'ont vu dans l'un & dans l'autre qu'un ſeul & même Académicien. On prétend que Jacques Boileau avoit eu quelque déſir d'obtenir ce titre, dont ſon eſprit & ſon érudition peu commune le rendoient aſſez digne. Mais les traits un peu cyniques que ſe permettoit trop ſouvent ce frere de Deſpréaux, ſuffiſent pour ne le pas confondre avec le ſoi-diſant ami de Racine, & pour juſtifier, s'il en eſt beſoin, l'Académie d'avoir préféré au Docteur ſavant & cauſtique le Prédicateur zélé & l'Eccléſiaſtique édifiant (1).

(1) Voyez la note (*b*).

NOTES *ſur l'article de l'Abbé* BOILEAU.

(*a*) CEUX qui ne voudront pas prendre la peine de lire les Sermons de l'Abbé Boileau, devenus aſſez rares aujourd'hui par leur médiocrité même, pourront au moins trouver dans ſes *Penſées*, la preuve de l'eſprit qu'on n'a jamais refuſé à cet Orateur. Pluſieurs de ces penſées méritent d'être retenues, celle, par exemple, qu'on lit à la tête du premier Chapitre. *La preuve la plus réelle d'un vrai mérite, c'eſt de ſe connoître; c'eſt par-là que la Philoſophie finit; c'eſt par-là que la Foi commence; c'eſt la leçon que le Sage fait à l'homme, & la prière que le Chrétien fait à Dieu.* Nous pourrions en citer beaucoup d'autres; mais il nous paroît plus utile de remarquer que le défaut général de ces penſées eſt l'uſage trop multiplié de l'antitheſe, & la ſymétrie trop fréquente & trop affectée des expreſſions; l'Abbé Boi-

leau, dans cet Ouvrage, eſt une eſpece de *Séneque* François, mais avec une philoſophie moins profonde & moins intéreſſante que celle du Séneque Romain; il a les défauts de Fléchier, mais il n'a ni la pureté, ni l'élégance, ni l'harmonie de ſon ſtyle. Auſſi on lit encore Fléchier, & on ne lit plus l'Abbé Boileau.

(*b*) Après la mort de notre Académicien, la Compagnie élut pour lui ſuccéder M. de Tréville, fort attaché à Port-Royal, & dont le principal mérite étoit une grande facilité de s'exprimer, une ſorte d'éloquence qui en impoſoit dans la converſation, en un mot le talent, ſi ſéduiſant pour la multitude, & preſque toujours ſi faſtidieux pour les gens de goût, de *parler comme un Livre.* C'étoit de lui que le célebre Nicole diſoit : *Il me bat toujours dans la chambre, mais il n'eſt pas plutôt au bas de l'eſcalier que je l'ai terraſſé; ſi je vaux mieux que lui, c'eſt en ſon abſence.* Louis XIV, à qui Port-Royal avoit le malheur de déplaire, & qui ne

le prouva que trop quelques années après par la deſtruction de cette maiſon infortunée, refuſa d'approuver l'élection de M. de Tréville, comme atteint ou ſuſpect de Janſéniſme, quoique les Janſéniſtes & les querelles dont ils s'occupoient n'intéreſſaſſent guere l'Académie Françoiſe, qui ſe garde bien de prendre part aux controverſes théologiques, & qui n'a point de violence à ſe faire pour s'abſtenir de toucher à ce qu'elle n'entend pas. Le Monarque auroit pu donner une meilleure raiſon de ſon refus : c'eſt que M. de Tréville n'étoit ni un Homme de Lettres aſſez diſtingué pour entrer dans l'Académie à ce titre, ni un perſonnage aſſez conſidérable pour y être reçu ſans autre paſſeport que la réputation dont il jouiſſoit dans ſon parti. Le Protecteur de l'Académie lui donna donc dans cette circonſtance, ſinon *par raiſon*, du moins *avec raiſon*, une leçon très-utile ; & la Compagnie dut ſe conſoler aiſément de voir ſa liſte privée d'un nom que le Public n'ira jamais y chercher. On aſſure pourtant que

ce Janſéniſte Tréville ſavoit parfaitement le Grec : *Il n'y a en France*, diſoit le ſavant Ménage, *que M. Cotelier, M. Bigot & M. de Tréville, qui ſachent lire les Peres Grecs dans leur Langue.* Nous en félicitons les Peres Grecs & M. de Tréville ; mais ce rare mérite étoit médiocrement précieux pour l'Académie Françoiſe, malgré ſon reſpect pour la Langue de Saint Athanaſe & de Saint Baſile.

On prétend que M. Arnaud d'Andilly, autre Ecrivain Janſéniſte, ayant publié ſa traduction des *Confeſſions de Saint Auguſtin*, l'Académie Françoiſe fut ſi enchantée de cet Ouvrage, qu'elle offrit à l'Auteur de l'adopter parmi ſes Membres ; que M. d'Andilly refuſa modeſtement cet honneur ; qu'en conſéquence la Compagnie réſolut de ne plus offrir à perſonne le titre d'*Académicien*, & d'attendre qu'on le demandât. L'anecdote de M. de Tréville fait douter que Louis XIV eût approuvé le choix de M. d'Andilly ; & la délibération vraie ou prétendue de l'Académie, de ne plus offrir à perſonne le fauteuil académique,

n'a pas toujours été bien rigoureuſement obſervée, ſinon par la Compagnie en corps, au moins par quelques-uns de ſes Membres. Voyez les articles de *Charles Perrault*, de *Jean Roland Mallet*, & du *Cardinal de Soubiſe*.

ÉTIENNE PAVILLON,

ANCIEN AVOCAT-GÉNÉRAL AU PARLEMENT DE METZ,

Né à Paris en 1632, *reçu à la place d'*ISAAC DE BENSERADE, *le* 17 *Decembre* 1691, *mort le* 1705 (1).

---

(1) Voyez ſon Éloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE

ÉLOGE

DE JEAN TESTU DE MAUROY,

ABBÉ DE FONTAINE-JEAN ET DE S. CHERON,

Né en 1626, *reçu à la place de* JEAN-JACQUES DE MESMES, *Préſident à Mortier, le* 8 *Mars* 1688, *mort le* 10 *Avril* 1706.

L'ACADÉMIE, qui poſſédoit deux Abbés Teſtu, les perdit en 1706, à deux mois l'un de l'autre ; nous ignorons s'ils étoient parens, ou plutôt nous préſumons qu'ils ne l'étoient pas ; car la raiſon ſeule de parenté avoit privé la Compagnie de poſſéder à la fois les deux *Corneilles* (1), & il n'y

(1) Thomas Corneille ne fut élu qu'après la mort du grand Corneille ſon frere.

a pas d'apparence qu'elle eût traité les deux *Teſtu* plus favorablement.

L'Abbé Teſtu de Mauroy avoit été Inſtituteur des Princeſſes filles de *Monſieur*, frere de Louis XIV. Il s'acquitta ſans doute de cet emploi d'une maniere très agréable aux Princeſſes & à leur Pere ; car une place d'Académicien étant venue à vaquer, & (ce qu'il ne faut pas oublier de dire) une place que Fontenelle ſollicitoit, *Monſieur* la demanda & l'obtint pour l'Abbé de Mauroy. » Le Prince, dit l'Abbé Tru-» blet dans ſes Mémoires ſur Fonte-» nelle, ne crut pas pouvoir refuſer à » un homme de ſa maiſon une démar-» che qui lui paroiſſoit ſans conſé-» quence ; il envoya donc un de ſes » Gentilshommes à l'Académie pour » lui recommander l'Abbé de Mauroy, » & la Compagnie répondit qu'elle au-» roit tous les égards qu'elle devoit » aux déſirs de Son Alteſſe Royale. Le » Gentilhomme ayant rendu compte » à *Monſieur* de la réponſe de l'Aca-» démie, Son Alteſſe Royale, ſurpriſe » d'une déférence qu'elle n'exigeoit & » même qu'elle n'attendoit pas, dit » naïvement : *Eſt-ce qu'ils le recevront ?*

» On tient cette anecdote de M. de » Fontenelle même, & ſes amis la » lui ont entendu raconter plus d'une » fois (1) «.

L'indifférence peu flatteuſe pour l'Abbé de Mauroy, que le Prince témoigna ſur cette recommandation à laquelle l'Académie avoit donné tant de poids, eſt pour la Compagnie une leçon dont elle ſe doit ſouvenir, lorſqu'elle ſe trouvera dans des circonſtances ſemblables. Les Gens de Lettres qui la compoſent, ſont pour la plupart ſaiſis d'une crainte religieuſe au ſeul nom d'un homme puiſſant ou qui croit l'être ; crainte que rend excuſable leur peu de commerce avec la Cour, & le bonheur dont peut-être ils ne ſentent pas aſſez le prix, de ne point connoître la nation qui habite ce ſéjour ſi *ondoyant & ſi divers* (2). Imbus d'une eſpece de ſuperſtition pour ces fantômes de pouvoir & de grandeur, qu'ils redoutent comme un enfant a peur des ténebres, ils ſont perſuadés que les portes de l'Académie

(1) Voyez la Note (*a*).
(2) Expreſſion de Montagne dans ſes Eſſais.

doivent, ainſi que les murs de Jéricho, tomber à la voix d'un courtiſan accrédité ou même avili, qui ſollicite, ſoit pour lui, ſoit pour quelque autre, une place d'Académicien ; ils ignorent ce que doit leur apprendre le fait qu'on vient de raconter ; que ces ſollicitations, ſur-tout lorſqu'elles ont pour objet un protégé mépriſable, ou un complaiſant plus vil encore, ſont beaucoup moins redoutables qu'elles ne le paroiſſent ; qu'elles ſont d'ordinaire accordées par le Mécene, comme elles le furent dans la circonſtance dont il s'agit, ou à l'importunité du protégé, ou à celle des *ſous-Protecteurs* dont l'indifférent Mécene ſe voit aſſailli ; que le Protecteur *apparent*, bien loin d'être bleſſé du peu d'égards que la Compagnie marqueroit pour ces ſollicitations mendiées & précaires, lui ſauroit gré d'avoir ſu démêler ſes vraies intentions, & trouveroit dans cette fermeté éclairée, des motifs d'eſtime pour elle & pour les Lettres (1).

Pour en revenir à l'Abbé de Mauroy qui a donné lieu à ces réflexions utiles,

(1) Voyez la Note (*b*).

les Académiciens qui furent chargés, ou de sa réception dans la Compagnie, ou de son Eloge funebre quand il eut fait place à un sujet plus digne, ne dissimulerent pas que la protection de *Monsieur* avoit été son seul titre pour être admis parmi nous. C'est ce qu'on voit dans la réponse de *Barbier Daucourt* au discours de l'Abbé de Mauroy, dans celui de l'Abbé de *Louvois* qui lui succéda, & sur-tout dans la réponse de l'Abbé *Tallemant* à l'Abbé de *Louvois*. » Le Prince (dit Barbier » Daucourt à l'Abbé de Mauroy), qui » vous accorde l'honneur de sa protec- » tion & de son estime, & qui a » bien voulu en faire assurer l'Acadé- » mie lorsqu'elle étoit assemblée, a » fait pour vous une démarche qui n'a- » voit encore été faite pour personne.... » Il a rendu de vous un témoignage » si avantageux, que l'Académie, *s'en* » *croyant comme inspirée*, vouloit y » répondre d'une maniere extraordi- » naire, en vous nommant par accla- » mation & sans s'assujettir à la len- » teur du scrutin; ce qui sans doute » auroit été fait, si quelqu'un n'avoit » représenté qu'on ne devoit pas avoir

» moins d'égard *à votre modeſtie*, qu'à » *un ſi grand témoignage de votre* » *mérite* «.

M. l'Abbé de *Louvois*, ſucceſſeur de l'Abbé de *Mauroy*, ne fut pas à ſon égard plus prodigue d'éloges. » Je » viens, dit-il, remplacer parmi vous, » Meſſieurs, un homme qui vous étoit » cher, & par ſon mérite, & par la » main qui vous l'avoit préſenté. Vous » l'aviez reçu d'un Prince *à qui les* » *cœurs des François ne pouvoient* » *rien refuſer*..... Les qualités de ſon » cœur, & ſon aſſiduité à profiter de » vos doctes conférences, vous le fe- » ront ſouvent regretter «.

M. l'Abbé *Tallemant*, dans ſa réponſe à M. de Louvois, apprécia le *mérite* dont le nouvel Académicien, & avant lui Barbier Daucourt, avoient loué l'Abbé de Mauroy. » Vous ve- » nez, dit-il, occuper la place d'un » homme qui étoit cher à cette Com- » pagnie par l'attachement ſincere qu'il » a toujours eu pour elle. Ce ne ſont » pas les ſeules lumieres de l'eſprit que » nous eſtimons dans les perſonnes dont » nous faiſons choix, nous y cherchons » encore les qualités propres à la ſo- » ciété;

» ciété ; & nous ne ſommes pas moins » touchés de la bonté du cœur, que » des plus rares talens dans l'Eloquence » & dans la Poéſie «.

Deſpréaux, moins indulgent que l'Académie, avoit fait à l'Abbé de Mauroy l'honneur de le placer dans les premieres éditions de ſes Satires. Il avoit dit dans la Satire VII :

Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie ?
Mes vers comme un torrent coulent ſur le papier ;
Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier,
Bardou, Mauroy, Bourſault, Colletet, Titreville (1).

Ce même Deſpréaux devint dans la ſuite ami, autant qu'il pouvoit l'être, de *Bourſault* & de *Mauroy*, &, ſelon ſon uſage, effaça leurs noms pour en mettre à leur place deux autres ; ce furent ceux de *Pradon* & de *Bonnecorſe*.

Les vers qu'on vient de lire n'étoient pas l'unique trait que Deſpréaux eût lancé contre notre Académicien ; le vers ſi connu de Virgile

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mœvi,

avoit été traduit de la maniere ſuivante

(1) Voyez la Note (*c*).

par le Satirique, qui choiſit le malheureux Abbé de Mauroy pour reſſuſciter en lui Bavius,

Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroy,
Pourroit bien pour ſa peine aimer ceux de Fourcroy.

Mais il n'a jamais fait imprimer ces deux vers. La faveur dont le Duc d'Orléans honoroit l'Abbé de Mauroy, épargna ſans doute au protégé ce nouveau ſarcaſme public de la part du cauſtique & adroit courtiſan, qui vouloit bien ſe brouiller avec les mauvais Poëtes, mais non pas avec les Princes. On aſſure même que Deſpréaux & ſon ami Racine tremperent dans l'élection de l'Abbé de Mauroy, par le ſeul motif d'écarter Fontenelle ſon concurrent; car on n'ignore pas l'oppoſition conſtante qu'ils mirent l'un & l'autre à l'élection de cet illuſtre Philoſophe, qui depuis fit tant d'honneur à la Compagnie dont l'entrée lui avoit été fermée ſi long-temps. C'eſt un détail que nous renvoyons aux notes (1), pour ne pas donner à cet article plus d'étendue que la mémoire de l'Abbé de Mauroy n'eſt en droit d'en exiger.

(1) Voyez la Note (*d*).

NOTES *ſur l'article de l'Abbé* TESTU DE MAUROY.

(*a*) LES réflexions que nous venons de faire ſur *l'incurie* réelle des protecteurs *apparens*, rendront à l'avenir inexcuſables les Académiciens qui ſe croiront gênés dans leurs ſuffrages par leur déférence pour ces froids ſolliciteurs. Chaque Membre de la Compagnie, jouiſſant d'une liberté de ſuffrage que la forme des élections lui aſſure, n'a rien de mieux à faire pour l'honneur du Corps & pour le ſien, que de ſe conformer avec rigueur au ſage réglement qui nous a été donné par le Roi même, & qui nous ordonne *de n'avoir nul égard aux brigues & aux ſollicitations, de quelque nature qu'elles ſoient, pour conſerver notre ſuffrage au ſujet que nous en croirons le plus digne;* réglement qui eſt la *grande charte* de notre liberté, & dont on fait religieuſement la lecture avant chaque élection; mais qui, malheureuſement violé plus d'une fois, fit

dire un jour à un Académicien, M. Duclos, fort opposé à l'élection d'un candidat protégé par une Princesse très-respectable : *Oui, Messieurs, point d'egards aux sollicitations, pas même à celles de la Reine.*

(*b*) Le sage Fontenelle, très-réservé dans ses Ecrits & dans ses Discours, mais très-décidé dans ses opinions & dans sa conduite, s'étant vu écarter de l'Académie par les Protecteurs de l'Abbé de Mauroy, sut bien montrer, lorsqu'il y eut enfin été reçu, la respectueuse fermeté qui résiste aux sollicitations les plus puissantes. M. l'Abbé Trublet nous en fournit la preuve dans les Mémoires que nous avons cités. Il y raconte une autre anecdote académique, dont il tenoit encore les détails de M. de Fontenelle. Cette anecdote regarde feu M. Remond, qu'on appeloit *Remond le Grec*, à cause de l'étude qu'il avoit faite de cette Langue, & des hommages qu'il lui rendoit aux dépens de toutes les autres Langues anciennes & modernes. Cet Homme de Lettres étoit frere d'un autre Remond, connu sous le nom de *Remond*

de Saint-Mard, dont nous parlerons dans une des notes ſur l'Éloge de Deſpréaux. » M. Remond le Grec, c'eſt » M. de Fontenelle qui parle ici dans » les Mémoires de l'Abbé Trublet, » voulut être de l'Académie Françoiſe » en 1712. A la vérité, il n'étoit connu » alors par aucun Ouvrage public; mais » indépendamment de ſon grec, il » avoit beaucoup d'eſprit. M. *Danchet* » ſe préſentoit en même temps avec » de bons titres & peu de fortune, » & par conſéquent avec plus de droit » & de beſoin d'une place à l'Académie..... Il eſt vrai que M. *Remond* » avoit auſſi auprès de moi une recommandation bien puiſſante, toute » puiſſante même, ſi elle avoit voulu » l'être; c'étoit celle de M. le Duc » d'Orléans, depuis Régent du Royaume. M. *Remond* étoit ſon Introducteur des Ambaſſadeurs, & je logeois » alors au Palais Royal. Son Alteſſe » Royale me parla donc de M. *Remond*, contre lequel, par parentheſe, » (& vous allez voir qu'elle n'eſt point » inutile) on avoit fait depuis peu une » chanſon aſſez plaiſante. Le Prince » me demanda ſi j'avois quelque en-

» gagement : Je lui répondis que je » n'en avois jamais pris avec perſonne, » mais quelquefois avec moi-même. » Son Alteſſe Royale inſiſtant un peu » plus, je lui repréſentai que je ne » connoiſſois à ſon recommandé aucun » titre public, aucun Ouvrage imprimé » qui pût juſtifier le choix de l'Aca- » démie. *Ni moi non plus*, reprit-il; » *encore s'il avoit fait ſa chanſon !* » Le Prince n'inſiſta plus, & ne m'or- » donna rien. Cependant M. Remond » ayant des amis au *Palais Royal*, » l'un d'eux dit à M. le Duc d'*Orléans*, » qu'il devoit trouver fort mauvais » qu'un homme qu'il logeoit, lui re- » fuſât ſa voix. *Bon*, répondit le Prin- » ce, *un homme que je loge dans un* » *galetas !* Je fus donc pour M. *Dan-* » *chet*, & il l'emporta «.

Fontenelle conſervoit peut être quelque ſouvenir de la préférence qu'on avoit donnée ſur lui à l'Abbé de Mauroy, lorſqu'il ſe trouva chargé, en 1728 (c'eſt-à-dire, au bout de quarante années), de recevoir un autre Académicien (1), Inſtituteur, ainſi que l'Abbé

(1) M. de Mirabaud.

de Mauroy, de deux Princeſſes de la Maiſon d'Orléans. Le nouveau candidat avoit été, comme l'ancien, préſenté & porté par cette reſpectable Maiſon ; mais on doit à ſa mémoire la juſtice de dire, qu'il ne regarda pas cette protection, toute puiſſante qu'elle étoit, comme un brevet de mérite dont il dût ſe contenter, & que par de bons Ouvrages & beaucoup de ſavoir, il s'étoit acquis des droits réels à la place que feu M. le Duc d'Orléans avoit demandée pour lui. Après avoir donné de juſtes éloges aux travaux & aux talens du récipiendaire, M. de Fontenelle ajoute :

» Voilà vos titres, Monſieur, & » nous ne comptons pas la protection » que vous avez d'un Prince, la ſe- » conde tête de l'Etat. Ces grandes » protections ſont une parure pour le » mérite, mais elles n'en ſont pas un ; » & quand on veut les employer dans » toute leur force, quand on ne veut » pas qu'elles trouvent de réſiſtance, » oſons le dire, elles déshonorent le » mérite lui-même. Tous les ſuffrages » auront été unanimes, mais quelle » triſte unanimité ! On aura été d'ac-

» cord, non à préférer celui qu'on
» nomme, mais à redouter ſon pro-
» tecteur. Pour vous, Monſieur, vous
» avez le bonheur d'appartenir à un
» Prince dont la modération, dont
» l'amour pour l'ordre & pour la re-
» gle, qualités ſi rares & ſi héroïques
» dans ceux de ſon rang, vous ont
» ſauvé l'inconvénient d'être protégé
» avec trop de hauteur, & appuyé
» d'un excès d'autorité qui fait tort.
» Nous avons ſenti qu'il ne permettoit
» pas à ſon grand nom d'avoir tout
» ſon poids naturel; & le moyen d'en
» douter après qu'il avoit déclaré ex-
» preſſément qu'il aimoit mieux que
» ſa recommandation fût ſans effet,
» que de gêner la liberté de l'Acadé-
» mie? Il ſavoit, j'en conviens, qu'il
» pouvoit ſe fier à vos talens & à la
» connoiſſance que nous en avions;
» mais un autre en eût été d'autant
» plus impérieux, qu'il eût été armé
» de la raiſon & de la juſtice. Nous
» avons droit d'eſpérer, ou plutôt nous
» devons abſolument croire, qu'un
» exemple parti de ſi haut, ſera dé-
» ſormais une loi; & votre élection
» aura eu cette heureuſe circonſtance,

» d'affermir une liberté qui nous eſt ſi » néceſſaire & ſi précieuſe «.

On peut voir dans l'Hiſtoire de l'Académie par M. l'Abbé d'Olivet, pluſieurs faits qui prouvent à l'honneur de Louis XIV, combien ce Prince étoit attentif à conſerver la liberté des élections, & mécontent de tout ce qui pouvoit y porter atteinte. Les ſentimens du Monarque à ce ſujet ſont exprimés d'une maniere bien flatteuſe pour la Compagnie, dans une lettre qui fut écrite par le Préſident Roſe, Secrétaire du Cabinet, au ſujet de l'élection de M. Dubois, le Traducteur de Cicéron & de Saint Auguſtin. Après avoir dit à ſes Confreres que le Roi a fort approuvé un ſi bon choix : *Je ne dois pas*, ajoute le Préſident Roſe, *vous laiſſer ignorer une circonſtance qui me ſemble mériter une ſérieuſe réflexion pour l'avenir. C'eſt la joie que le Roi a témoignée d'apprendre que nos ſuffrages ont été libres, & ſans mélange de la moindre cabale ni recommandation étrangere.* Le ſucceſſeur de Louis XIV a ſuivi l'exemple de ſon auguſte biſaïeul ; ſi dans quelques occaſions très-rares il a rejeté ou ſuſpendu

le choix de l'Académie, au moins il ne lui a jamais preſcrit celui qu'elle devoit faire; & la Compagnie eſpere avec confiance, du ſucceſſeur de Louis XV, la même faveur, ou, ſi elle oſe le dire, la même juſtice.

(*c*) On ne ſait qui étoit le *Bardou*, qui diſparut auſſi à la faveur des quatre ſyllabes du nom de *Bonnecorſe*; on ne connoît pas davantage *Titreville*: ſans le vers de Deſpréaux, ces deux hommes ſeroient aujourd'hui profondément ignorés, & le ſont preſque encore malgré ſon vers. C'étoit bien la peine de ſe moquer de deux mauvais Poëtes, pour conſerver leurs noms à la poſtérité. Quelqu'un a déjà remarqué que *Bavius* & *Mœvius* euſſent été condamnés à un éternel oubli, ſi Virgile ne les eût pas nommés dans une de ſes Eglogues, où même ils ſont amenés aſſez mal à propos. Il vouloit ſe venger d'eux, & n'a fait que les immortaliſer. Utile avis aux Ecrivains célebres, qui daignent prendre la peine de répondre aux faiſeurs de ſatires!

(*d*) La place accordée à l'Abbé de

Mauroy au préjudice de Fontenelle, fût le premier, mais non pas le ſeul dégoût que cet illuſtre Ecrivain éprouva avant d'entrer à l'Académie. Il vit encore ſucceſſivement paſſer avant lui trois autres concurrens, M. de la Chapelle, M. de Callieres, & M. l'Abbé Renaudot, qui tous trois enſemble (quoique le dernier fût très-ſavant) ne pouvoient dédommager la Compagnie de l'homme vraiment rare à qui elle avoit le malheur de les préférer. Si Fontelle ſe fût rebuté, comme il étoit à craindre, de ces refus ſi opiniâtres & ſi révoltans; s'il n'eût pas, à force de mérite & de patience, obligé enfin les barrieres de l'Académie à s'ouvrir pour lui, quel reproche amer les Cenſeurs éternels de cette Compagnie ne lui feroient-ils pas d'une injuſtice ſi monſtrueuſe? Oſons cependant l'avouer; il ne faudroit en accuſer que deux hommes qui, par leur génie & leur renommée, honorent d'ailleurs infiniment l'Académie, Deſpréaux & Racine, dont la cabale (car pourquoi ne pas l'appeler par ſon nom?) vint à bout de repouſſer, pendant quatre ans, un Ecrivain très-inférieur à eux

comme Poëte, mais très-ſupérieur à d'autres égards, & de faire donner à des ſujets beaucoup moins dignes la place ſur laquelle il avoit des droits ſi bien acquis. Il eſt vrai que Fontenelle avoit auprès de Deſpréaux & de Racine un tort irrémiſſible, celui d'être le complice de Charles Perrault dans la querelle ſur les Anciens. Auſſi Deſpréaux, qui accordoit ſes bontés à la Motte, mais qui apparemment lui voyoit déjà quelques diſpoſitions aux héréſies littéraires dont il fut depuis le promoteur le plus déclaré, diſoit de lui avec une douleur trop vive pour s'exprimer noblement, *C'eſt dommage qu'il ait été s'encanailler de Fontenelle.*

Cependant l'ami de Perrault & le pervertiſſeur de la Motte obtint enfin, par ſa perſévérance, ce fauteuil académique, que non ſeulement Deſpréaux & Racine lui avoient refuſé conſtamment, mais qu'ils eurent bien de la peine à lui pardonner quand ils l'y virent aſſis : car on voit par la Lettre de Racine à Deſpreaux, rapportée dans l'Eloge du Préſident *Roſe* (1), que la

(1) Voyez cet Eloge dans le volume précédent.

réception d'un *ſi indigne Confrere* les avoit d'abord fort affligés.

Racine le fils, qui, pour l'honneur de ſon pere & de Deſpréaux, auroit pu ſe diſpenſer d'imprimer cette Lettre, eut, dit-on, la ſimplicité d'aller demander à Fontenelle, s'il ne trouveroit pas mauvais qu'elle parût. Le Philoſophe lui répondit, comme il auroit dû s'y attendre, qu'*il étoit bien le maître*. En ce cas de beſoin, Fontenelle auroit dû le prier de la donner.

Le grand Corneille, oncle de Fontenelle, avoit, ainſi que ſon neveu, eſſuyé pluſieurs dégoûts avant que d'être élu. *Salomon* qu'on ne connoît plus, & *du Ryer* qu'on ne connoît guere, lui furent préférés, ſous prétexte que Corneille demeuroit à Rouen, mais en effet parce qu'il avoit le tort d'être meilleur Poëte que le Cardinal de Richelieu, & par là de déplaire à ce grand Miniſtre. Peliſſon, le premier Hiſtorien de l'Académie, fut ſi honteux pour la Compagnie de cette injuſtice faite au grand Corneille, qu'après en avoir parlé (apparemment par diſtraction) dans la premiere édition de ſon Hiſtoire, il retrancha cet article

dans les éditions ſuivantes ; mais M. l'Abbé d'Olivet a cru devoir le rétablir dans la derniere édition, comme une leçon ſalutaire pour les Académiciens futurs. Ce motif eſt ſi louable, que nous ne pouvons, en ce moment, nous diſpenſer de le partager. Le titre d'Académicien, proſtitué aux *Salomon* & aux *Mauroy*, & accordé ſi tard aux *Fontenelle* & aux *Corneille*, nous fournit une occaſion naturelle de terminer cette note par quelques réflexions intéreſſantes pour les Lettres & pour la Compagnie.

On a vu que l'Abbé de Mauroy n'avoit été admis que par une mépriſe de déférence & de reſpect pour ſon Protecteur, & que Fontenelle avoit été éconduit, pendant quatre ans, à force d'intrigues, que le cri public avoit enfin déconcertées. N'héſitons donc point à le dire avec autant de force que de franchiſe ; malgré l'injuſtice naturelle aux hommes à l'égard des talens diſtingués, il ne manque à l'Académie qu'une liberté abſolue dans ſes élections, pour voir enfin, parmi ſes Membres, tous ceux qui ſont dignes d'y être admis. Qu'on la laiſſe écouter la voix

de la Nation, & ſe conſulter elle-même ; qu'on ne lui demande, qu'on ne lui preſcrive, qu'on ne lui interdiſe rien que ce qu'elle s'interdiroit toute ſeule, elle ne fera preſque jamais que des choix convenables & approuvés. Ils le ſeront à la vérité plus ou moins, ſuivant les temps & les circonſtances ; les Ecrivains diſtingués ſeront élus un peu plus tôt ou un peu plus tard, mais ils finiront par être élus ; & la Compagnie, abandonnée à ſes propres lumieres, aura très-rarement le malheur ou la mal-adreſſe de ſe donner des Membres tout-à-fait indignes d'elle. En un mot, qu'aucune force étrangere ne vienne ni gêner ſes vûes ni repouſſer ſon vœu, & qu'on la cenſure enſuite, ſi le ſuffrage public n'eſt pas d'accord avec le ſien. On lui reproche avec une amertume plus intéreſſée que ſincere, quelques Ecrivains célebres qu'elle n'a pas adoptés, & pluſieurs Ecrivains médiocres qu'elle a reçus. Mais on ne voit pas, ou l'on ne veut pas voir, que le ſiecle le plus fécond en grands Hommes ne fourniroit pas aſſez de génies éminens pour remplir toutes les places d'Académiciens ; qu'on

ne ſauroit donc exiger de l'Académie, de n'adopter jamais que des Ecrivains ſupérieurs, mais que ſon honneur & ſon diſcernement ſeront à couvert, comme le dit M. l'Abbé d'Olivet ſon Hiſtorien, ſi elle choiſit dans tous les temps *ce que le ſiecle produit de meilleur;* ajoutons, *& ce que les conjonctures (quelquefois contraires à ſes vûes) lui permettent de choiſir.* Ainſi, pour apprécier équitablement les choix équivoques ou haſardés que la Compagnie a pu faire en quelques occaſions, il ne faut pas s'arrêter à ce que la Poſtérité penſera des Académiciens ſur leſquels ces choix ſont tombés; il faut voir ce qu'en penſoit le Public de leur temps; il faut examiner ſi les ſuffrages qu'ils ont obtenus n'ont pas été pour lors ſuffiſamment juſtifiés, ou par des ſuccès éclatans quoiqu'éphémeres, ou par l'impoſſibilité de trouver des ſujets plus éligibles. A l'égard des Ecrivains illuſtres dont le nom manque à l'Académie, il ſeroit juſte de peſer auſſi dans la balance de l'équité les raiſons qui n'ont pas permis de les admettre: on trouvera preſque toujours que ces raiſons étoient ou malheureuſement trop

légitimes, ou d'une eſpèce au moins qui ne laiſſoit pas à l'Académie la liberté de les combattre. On verra que l'un de ces Auteurs célebres étoit engagé dans une profeſſion, qu'un préjugé, très-injuſte ſans doute, mais très-enraciné, a conſtamment proſcrite; qu'un autre étoit décrié dans l'opinion publique, ou par l'aviliſſement de ſa perſonne, ou par la licence effrénée de ſes opinions; qu'un troiſieme, par ſon attachement à un parti réprouvé du Gouvernement, repouſſoit des ſuffrages que le Monarque auroit rejetés; que celui-ci étoit lié par des vœux à une Société intrigante & dangereuſe; que celui-là étoit ou flétri pour ſes libelles, ou déjà expulſé de quelque autre Compagnie pour des actions aviliſſantes, ou s'étoit fermé, par la dureté de ſon caractere, l'entrée d'une Compagnie qui doit chercher des talens avec leſquels on puiſſe vivre; que d'autres enfin, ſoit amour de l'indépendance, ſoit vraie ou fauſſe modeſtie, ſoit peut-être orgueil ridicule, avoient hautement déclaré que la Compagnie eſſuieroit de leur part un refus, ſi elle tournoit ſes vûes ſur eux.

Cette apologie générale deviendra plus ſenſible par des exemples. Quelques Ecrivains, preſque tous Auteurs de Comédies que le Public a jugées, ont remarqué avec une ſorte d'affectation, qu'un grand nombre d'Auteurs Comiques diſtingués n'ont point été de l'Académie; ils citent *Moliere*, *Dancourt*, *Baron*, le *Grand*, *Regnard*, *Dufreny*, le *Sage*, *Brueys*, *Palaprat*, *Piron*, *Autreau*, *Joly*, *Fagan*, *Delille*, ſans compter les Auteurs vivans qui n'en ſont pas encore, ou qui peut-être n'en ſeront jamais. Avec un peu d'équité, ces Ecrivains auroient ſenti que des raiſons bonnes ou mauvaiſes, mais que l'Académie ne pouvoit braver ſans offenſer l'Egliſe, l'ont forcée à ſe priver de *Moliere*; que les mêmes raiſons ont exclu *Dancourt*, *Baron* & le *Grand*, ſuppoſé néanmoins que les mauvaiſes Comédies de ce dernier lui donnaſſent des droits réels, & que les Comédies, attribuées à *Baron*, fuſſent réellement ſon ouvrage, ce qui eſt au moins très-douteux; que des ordres ſupérieurs ſe ſont oppoſés au choix de l'Auteur de la *Métromanie*; que le crapuleux *Autreau*, d'ailleurs ſans véritable talent, le diſſipateur *Dufreny*, le

joueur *Palaprat*, & le Prêtre ſcandaleux *Brueys*, qui faiſoit le matin une ſcene de Comédie, & le ſoir un chapitre de ſon *Traité de la Meſſe*, ſe ſont exclus eux-mêmes par l'indécence de leur conduite, que les foibles Pieces de *Joly*, aujourd'hui tout-à-fait oubliées, ne lui méritoient nullement les honneurs littéraires; qu'à la vérité *Delille* & *Fagan* n'euſſent point été déplacés dans l'Académie Françoiſe, mais qu'ils ne doivent pas non plus être regrettés par elle comme des Auteurs du premier ordre, Delille n'ayant laiſſé que deux Comédies, *Arlequin ſauvage* & *Timon le Miſanthrope*, qui ſont plutôt de bons Ouvrages de morale que de bonnes Pieces, & Fagan n'ayant réuſſi au théatre que dans trois ou quatre petites Comédies, beaucoup moins goûtées aujourd'hui qu'elles ne le furent dans leur nouveauté; qu'il ſeroit à ſouhaiter ſans doute que les noms de *Regnard* & de le *Sage* ſe trouvaſſent dans la liſte de l'Académie; mais que la retraite du premier à vingt lieues de Paris, & la ſurdité totale de l'autre ſe ſont oppoſées au déſir qu'on avoit de les admettre; & que tous deux, vraiſemblablement par ces motifs, n'ont

jamais paru ſonger à une place qu'ils croyoient, ſinon mieux occupée, au moins plus utilement remplie par d'autres Hommes de Lettres. C'eſt par la même raiſon que *Rotrou*, Auteur de *Venceſlas*, ne fut point de l'Académie, parce que ſon ſéjour étoit à Dreux, où une Charge de Magiſtrature l'obligeoit d'habiter. La Compagnie, moins attachée maintenant à des loix qu'on doit oublier en faveur du mérite rare, iroit ſans doute au devant de ces trois hommes s'ils exiſtoient encore; n'accuſons pourtant pas nos prédéceſſeurs de n'avoir oſé violer ces loix, dont les circonſtances pouvoient exiger alors l'obſervation ſcrupuleuſe; peut-être à leur place aurions nous fait comme eux; mais croyons qu'à la nôtre ils feroient comme nous.

Après cette diſcuſſion impartiale des vûes qui dirigent l'Académie dans ſes élections, & des différens choix qu'elle a pu faire, on en trouvera peu qu'elle ait réellement à ſe reprocher; il en reſtera ſeulement ce qu'il ſera néceſſaire pour prouver ce qu'on ne ſavoit déjà que trop, que les Corps, auſſi peu infaillibles que les particuliers, payent comme eux

le tribut à l'erreur & à la fragilité humaine. Peut-être même demeurera-t-on convaincu par cet examen, qu'il eſt peu de Corps qui, durant l'eſpace de cent cinquante années (c'eſt le temps depuis lequel la Compagnie ſubſiſte), ne ſe ſoit plus ſouvent égaré qu'elle dans le choix de ſes Membres.

N'eſpérons pas néanmoins que des obſervations ſi juſtes impoſent ſilence à ces détracteurs éternels de l'Académie, qui, s'en voyant exclus à jamais par la perverſité de leur caractere ou la nullité de leurs talens, lui reprochent avec une affectation faſtidieuſe de n'avoir pas jugé dignes d'elle quelques noms qu'elle auroit dû adopter. Ces inexorables Cenſeurs, toutes les fois qu'ils auront à parler d'un Ecrivain illuſtre qui n'a point été aſſis parmi nous, continueront à remarquer avec complaiſance, qu'*il ne fut point de l'Académie ;* en ajoutant tout bas cet *à parte* modeſte, *je n'en ſerai pas non plus, & j'eſſuierai la même injuſtice.* Laiſſons-les ſe conſoler & ſe venger obſcurément de l'oubli où ils ſe voient condamnés ; laiſſons-les ſe nourrir paiſiblement de leur propre ſuffrage, & ſe flatter que la Poſtérité les

dédommagera de l'inepte mépris de leurs Contemporains. Ils reſſemblent à ce Poëte *Lainez*, dont on a imprimé un Recueil de vers que perſonne ne lit, & à qui un Académicien (apparemment peu difficile) demandoit un jour, pourquoi *il n'avoit pas voulu* être ſon Confrere : *Qui vous jugeroit*, répondit ce pauvre Poëte! réponſe qui a été citée comme un mot *excellent* dans pluſieurs *Ana* & dans pluſieurs Journaux. Cette heureuſe diſpoſition des Ecrivains médiocres à s'admirer tout ſeuls, eſt regardée par le judicieux Jéſuite Lemoine, comme un effet de la providence & de la bonté divine. *Quand un pauvre eſprit s'eſt mis à la torture pour ne rien faire qui vaille, & qu'il ne peut ainſi avoir part aux louanges publiques, Dieu, qui ne veut pas que ſon travail demeure ſans récompenſe, lui en donne une ſatisfaction perſonnelle, qu'on ne peut lui envier ſans une injuſtice plus que barbare. C'eſt ainſi que Dieu* QUI EST JUSTE, *donne aux grenouilles de la ſatisfaction de leur chant.*

ÉLOGE
DE JACQUES
TESTU,
ABBÉ DE BELVAL,

Aumônier & Prédicateur du Roi, reçu à la place de GUILLAUME DE BAUTRU, *Conſeiller d'Etat, au mois de Mai* 1665, *mort au mois de Juin* 1706.

NÉ avec beaucoup d'eſprit & un caractere aimable, il montra de bonne heure des talens & des qualités qui lui firent des amis & des prôneurs. Il fut appelé à la Cour pour y prêcher, & s'en acquitta avec ſuccès; mais les applaudiſſemens l'encouragerent ſans l'éblouir; plus jaloux d'acquérir ce qui lui manquoit, qu'avide de ſe faire louer

avant le temps, il réſolut, pour donner à ſes talens toute leur valeur, de les cultiver par une étude aſſidue; & pour n'être ni troublé ni diſtrait dans ce deſſein, il alla s'enfermer dans une ſolitude profonde avec ſon ami l'Abbé de Rancé, qui dès-lors méditoit cet entier renoncement au monde, dont il donna depuis un ſi terrible exemple. Quelques-uns, il eſt vrai, de ces Cenſeurs amers, pour qui tout eſt matiere de ſatire, comparèrent alors notre Académicien à ce jeune Eccléſiaſtique qui, *voulant*, diſoit-il, *acquérir à fond les connoiſſances propres à ſon état*, ajoutoit que pour s'y préparer, *il alloit toujours prêcher en attendant.* C'eſt en effet ce que l'Abbé Teſtu avoit eu le malheur de faire; mais il eut au moins ſur ce jeune homme ſi plein de confiance, l'avantage de reconnoître bientôt ſon imprudente erreur, & de n'oublier rien pour la réparer.

Devenu maître de ſon temps dans la ſolitude où il s'étoit condamné, & éclairé des conſeils de ſon ami, il lut & médita les Ouvrages qui doivent faire la ſubſtance & la baſe de l'Eloquence Chrétienne, l'Ecriture & les Peres

Peres de l'Egliſe ; il ſe pénétra ſur-tout des grandes vérités que le Prédicateur de l'Evangile annonce toujours foiblement quand il n'en a pas fait la regle de ſa vie. Muni de cette abondante & ſainte récolte, il remonta dans la chaire de vérité, bien plus digne d'y paroître qu'il ne l'avoit été dans ſes premiers eſſais. Mais il ne put jouir long-temps de ſa gloire & des ſuccès de ſon zele. L'ardeur de l'étude avoit ruiné ſa conſtitution, auſſi foible que vive, & l'excès du travail l'empêcha d'en recueillir les fruits. Lorſqu'il fut admis à l'Académie Françoiſe, où ſon éloquence l'avoit fait déſirer, il ſe plaignoit déjà, dans ſon Diſcours de réception, du mauvais état de ſa ſanté, qui l'avoit, dit-il, *rendu tout-à-fait incapable des emplois de ſon miniſtere.* Il ſe conſola de ſon oiſiveté en tâchant de la rendre utile à la Religion, à laquelle il ne pouvoit plus faire de proſélytes par ſon talent pour la parole. Il eſſaya de tranſporter dans des Poéſies édifiantes la piété qu'il mettoit dans ſes Sermons, & traduiſit en vers les plus beaux endroits de la Bible, ſous le titre de *Stances Chrétiennes.*

Ces Stances furent très-accueillies par les ames pieuſes à qui elles étoient deſtinées ; elles furent même jugées dignes d'être citées dans l'Académie comme des modeles de ſenſibilité & d'onction ; ſi elles y furent plus goûtées qu'elles ne le ſeroient aujourd'hui, il faut toujours ſe ſouvenir que les fineſſes de l'art étoient alors un ſecret que deux ou trois grands Poëtes s'étoient réſervé.

Comme la ſanté de l'Abbé Teſtu ne lui permettoit de donner aux Lettres & à la Poéſie que très-peu de momens, qui ne ſuffiſoient pas pour lui rendre ſupportable le poids de ſon inutilité involontaire, il chercha encore des diſtractions & des reſſources dans les liaiſons qu'il forma avec les perſonnes les plus diſtinguées par l'eſprit & par la naiſſance. Admis dans leur ſociété, il en fit un des principaux agrémens ; il eſt ſouvent nommé dans les Lettres de Madame de Sévigné, & ce n'eſt pas un des moindres traits de ſon éloge, que l'intérêt avec lequel s'exprime ſur ſon ſujet l'aimable Auteur de ces Lettres. Auſſi l'Abbé Teſtu avoit-il tout ce qu'il falloit pour réuſſir

dans cette ſociété charmante ; beaucoup d'uſage du monde & de connoiſſance des hommes, un grand déſir de plaire ſans empreſſement de le montrer, une vivacité d'autant plus piquante qu'elle réveilloit toujours & n'offenſoit jamais, une facilité de parler ſur toutes ſortes de matieres, qui forçoit l'attention ſans la commander, & qui, ſuivant l'expreſſion de M. le Marquis de Saint-Aulaire ſon ſucceſſeur, lui *eût même* fait pardonner l'abus qu'il en *auroit pu* faire *aux dépens des droits naturels de la converſation.*

Ces derniers mots font aſſez entendre que l'Abbé Teſtu, dans les ſociétés où il vivoit, cherchoit à jouer un rôle diſtingué, & à ſe rendre l'objet principal. Ce défaut a été celui de plus d'un homme d'eſprit, qui, par cette raiſon, aimoit mieux vivre avec des ſots qu'avec ſes pareils. L'Abbé Teſtu dominoit ſur-tout à l'hôtel de Richelieu, où il étoit l'oracle & l'ami intime de la Ducheſſe de ce nom. Comme il n'aimoit pas à être contredit, mais beaucoup à être écouté, il goûtoit peu le commerce des hommes, plus content de briller ſeul au

milieu d'un cercle de femmes à qui il en impoſoit, & qu'il flattoit plus ou moins ſelon qu'elles lui plaiſoient. Il ſavoit même apprécier avec vérité & avec fineſſe le genre d'eſprit qui les diſtinguoit; témoin le jugement qu'il portoit de Madame de Monteſpan & de ſes deux ſœurs, toutes trois célebres par les agrémens de leur converſation : » Madame de Monteſpan, » diſoit-il, parle comme une perſonne » qui lit; Madame de Thianges, comme » une perſonne d'eſprit qui rêve; & » Madame l'Abbeſſe de Fontevrault, » comme une perſonne qui parle «.

Avec tant de moyens de réuſſir, & tant de qualités pour ſe faire aimer, mais en même temps avec une exiſtence douloureuſe & languiſſante, notre Académicien étoit bien loin d'être heureux. D'ailleurs les ſentimens de religion dont il s'étoit pénétré de bonne heure, & ſon ancienne retraite avec l'Abbé de Rancé, où il avoit puiſé des principes ſéveres, lui donnoient ſouvent des ſcrupules ſur la vie diſſipée & preſque mondaine qu'il menoit au milieu des Sociétés où il ſortoit tant d'agrément. Il ſoupiroit alors après la

ſolitude, il y rentroit même quelquefois; mais bientôt l'inquiétude de ſon eſprit, l'impoſſibilité de remplir le vide de ſa retraite par les charmes de l'étude, enfin l'habitude malheureuſe de la diſſipation, devenue pour lui le premier des beſoins, l'obligeoient de ſortir de ce tombeau, & de ſe replonger dans le tourbillon qui l'entraînoit ſans pouvoir le fixer. Il ne ſe retrouvoit dans le tumulte du monde que pour y éprouver cette eſpece d'ennui, la plus terrible & la plus incurable de toutes, qui conſiſte *à ſe déplaire mortellement où l'on eſt, ſans pouvoir dire où l'on voudroit être.* Peu de gens ont ſenti d'une maniere plus cruelle que lui cette fluctuation importune de ſentimens & d'idées dont ſe plaignent la plupart des hommes, qui preſque tous foibles & mal décidés dans leurs goûts, dans leurs paſſions, dans leurs vertus, & même dans leurs vices, auroient beſoin d'avoir ſans ceſſe devant les yeux cette précieuſe maxime, *Sache ce que tu veux;* maxime ſi utile dans la conduite de la vie, & ſi propre à nous procurer toute la meſure de bonheur

dont la nature humaine eſt ſuſceptible ; maxime qu'il eſt ſurprenant qu'aucun des ſept Sages n'ait choiſie pour deviſe, à moins qu'on ne la regarde comme renfermée dans cette deviſe de l'un d'entre eux, *Connois-toi.* L'Abbé Teſtu eut le malheur d'ignorer l'un & l'autre de ces ſages préceptes, & de les pratiquer encore moins. Ses irréſolutions, ſes remords, ſes agitations & ſes langueurs ſucceſſives, lui donnoient des vapeurs dont Madame de Sévigné fait la plus triſte peinture, & qui le conduiſoient à d'affligeantes réflexions ſur la frivolité de nos projets & de nos déſirs ; il eût pu dire alors de ſon état de mélancolie, ce que diſoit en pareille circonſtance un autre vaporeux, non pas voué comme lui à ſervir Dieu & le monde par ſemeſtre, mais un vaporeux Penſeur & Philoſophe, *que les vapeurs ſont une maladie d'autant plus affreuſe, qu'elle fait voir tous les objets tels qu'ils ſont.*

Ces affections mélancoliques & vaporeuſes de notre Académicien avoient une autre cauſe ſecrete, mais qu'il n'avouoit qu'à l'oreille d'un petit nombre d'amis ou d'amies ; c'étoit

l'ambition d'être Evêque, qu'il n'avoit pu ſatisfaire, & le chagrin qu'il conſervoit de ce dégoût ſans oſer trop le laiſſer paroître. Son aſſiduité auprès des femmes nuiſit beaucoup dans l'eſprit de Louis XIV à ſa réputation eccléſiaſtique; & ce Prince ne put jamais ſe réſoudre, quelques ſollicitations que pluſieurs femmes lui en fiſſent, à honorer l'Abbé Teſtu de l'Epiſcopat. Madame d'Hudicourt oſa un jour parler en ſa faveur au Roi, qui répondit que *l'Abbé Teſtu n'étoit pas aſſez homme de bien pour conduire les autres: Sire*, répliqua-t-elle, *il attend, pour le devenir, que vous l'ayez fait Evêque.*

Il n'oublioit cependant rien pour fléchir & même pour édifier le Monarque, tant par les *Poéſies Chrétiennes* qu'il compoſoit, comme nous l'avons dit, que par les ſoins qu'il ſe donnoit pour les pieux divertiſſemens de la Cour. Il fit faire pour Saint-Cyr, par un de ſes protégés Poëtes, l'Abbé Boyer, cette malheureuſe Tragédie de *Judith*, qui ne paroît pas même avoir eu l'honneur d'être jouée au lieu de ſa deſtination, & qui, après avoir été

quelque temps applaudie ſur le théatre de la Comédie Françoiſe, fut bientôt après ſifflée par les mêmes ſpectateurs (1). Le choix que l'Abbé Teſtu avoit fait de l'Abbé Boyer pour être le Poëte de la Cour, ſemble prouver, dans le Protecteur Académicien, un goût très-peu ſévere. Auſſi Madame de Caylus l'accuſe-t-elle dans *ſes Souvenirs*, d'en avoir manqué ſouvent, & comme Amateur, & comme Ecrivain; il paroît, à la maniere dont cette Dame parle de lui en pluſieurs endroits, qu'il ne lui étoit pas auſſi agréable qu'à beaucoup d'autres femmes; & en effet, dans cette claſſe du genre humain, compoſée de juges délicats & difficiles, il faut choiſir, ou d'être à peu près indifférent à tous les individus, ou de plaire beaucoup à quelques-uns pour déplaire beaucoup à tout le reſte.

On aſſure que l'Abbé Teſtu, ſoit par un véritable zele, ſoit par le déſir qu'il avoit de faire ſa cour au Roi, en ramenant au bercail religieux quelque brebis importante & égarée, entreprit ſur la fin de ſes jours la converſion de

(1) Voyez l'article de *Charles Boileau.*

la fameuſe *Ninon Lenclos*, qui, vieille & mourante, témoignoit ſcandaleuſement bien peu de frayeur de l'autre monde, malgré la vie très-peu édifiante qu'elle avoit menée dans celui ci. Ninon ſouffroit qu'il la prêchât, mais ſans lui faire eſpérer l'ombre même d'un ſuccès. *Il croit*, diſoit-elle, *que ma converſion lui fera honneur, & que le Roi lui donnera pour le moins une Abbaye; mais s'il ne fait fortune que par mon ame, il court un riſque éminent de mourir ſans bénéfice.*

Lorſque l'Abbé Teſtu ſe livroit à la ſolitude, il s'y dévouoit avec tant de ſévérité qu'il y étoit abſolument inacceſſible. Il étoit retiré à Saint-Victor, & nous avons une Piece de Santeuil, où ce Poëte, Chanoine de la même Maiſon, ſe plaint du malheur qu'il a de ne pouvoir approcher de lui, & s'en plaint de la maniere la plus flatteuſe pour le pieux Solitaire. C'étoit la rigueur même de cette ſolitude abſolue, qui contribuoit à l'en dégoûter ſi ſouvent; & il auroit dû apprendre de Séneque, ou plutôt de la raiſon, que le moyen le plus doux & le plus ſûr d'adoucir l'inſipidité ou l'amertume

de la vie, eſt de ſavoir entremêler à propos la retraite & la ſociété, la converſation avec ſoi-même & avec les autres, l'étude & les délaſſemens honnêtes; en un mot, de ne pas tourmenter & conſumer ſon exiſtence en pure perte, mais, ſi on peut parler de la ſorte, de la dépenſer avec économie.

Pour finir moins triſtement cet article, nous ajouterons que l'Abbé Teſtu, avant ſa retraite à Saint-Victor, avoit fort connu le Poëte Santeuil dont nous venons de parler; qu'il avoit été un jour lui demander une Epitaphe pour un de ſes parens, & qu'ayant eu l'imprudence de la payer avant qu'elle fût faite, il ne put l'obtenir qu'en la payant une ſeconde fois. Peut-être ce petit tour du Poëte avoit dégoûté de lui notre Académicien, & l'avoit rendu plus inexorable aux efforts de Santeuil pour troubler ſa ſolitude.

ÉLOGE
DE LOUIS
COUSIN,

Préſident à la Cour des Monnoies, né à Paris le 12 Août 1627, reçu à la place de PHILIPPE DE CHAUMONT, *Evêque d'Acqs, le 15 Juin 1697., mort le 26 Février 1707.*

IL ſe deſtina d'abord à l'état eccléſiaſtique, ou plutôt il y fut deſtiné par ſes parens, & ſe prêta ſans réſiſtance aux arrangemens domeſtiques qui régloient ainſi ſa vocation. Il étudia en Théologie, ſoutint avec ſuccès la Theſe qu'on nomme *Tentative*, & fut reçu Bachelier. Mais les circonſtances où s'étoit trouvée ſa famille, & qui en avoient dirigé les vûes dans le parti qu'elle lui avoit fait prendre, étant

venues à changer, ſa vocation changea de même, & toujours avec une égale docilité de ſa part. Il ne ſongea plus à ſe faire Prêtre, & ſe tourna vers une autre profeſſion, celle de la Juriſprudence. Aſſez indifférent ſur le choix d'un état, il ne l'étoit pas de même ſur le ſentiment de ſes devoirs, & ſur l'obligation de les remplir dans l'état qu'il embraſſeroit ; il ſe livra donc d'auſſi bonne grace à l'étude du Droit, qu'il s'étoit livré à celle de la Théologie ; il fut d'abord Avocat, & ſe diſtingua même dans cette carriere ; cependant, au bout de quelques années, il quitta le Barreau pour devenir Préſident à la Cour des Monnoies. Mais comme les fonctions de ſa Charge, qu'il rempliſſoit avec toute l'exactitude d'un homme de bien, lui laiſſoient beaucoup de loiſir, il conſacra ſes momens libres à l'étude des Lettres, & ſur-tout à celle de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, pour laquelle ſes premiers travaux théologiques lui avoient laiſſé du goût. Il entreprit la lecture des Hiſtoriens Grecs de l'Egliſe, & ſe propoſa même de les faire paſſer dans notre Langue par des Traductions.

Son premier eſſai fut la Traduction de l'Hiſtoire d'Euſebe ; dans ſa Préface il eſſaye de juſtifier ſon Auteur de l'Arianiſme dont on a voulu le noircir : malgré cette apologie, l'Hiſtorien Grec reſtera du moins *entaché* d'héréſie aux yeux de la Poſtérité Catholique ; mais heureuſement pour lui & pour ſon défenſeur, cette accuſation, bien ou mal fondée, n'intéreſſe plus aujourd'hui perſonne ; & la plupart même de ceux qui mettent quelque prix à l'Ouvrage d'Euſebe, en liront la traduction ſans être fort curieux de la Préface.

M. Couſin donna enſuite en françois l'Hiſtoire de *Socrate* & celle de *Sozomene*, tous deux Ariens comme Euſebe, ou accuſés de l'être comme lui ; il y joignit l'Hiſtoire de Théodoret, Evêque de Cyr, qu'on a appelé le *Vénérable*, & ſur la foi duquel il eſt pourtant auſſi reſté quelques nuages, parce qu'il avoit eu l'audace d'écrire contre l'orthodoxe & impétueux Saint Cyrille.

Mais de toutes les Traductions dont la République des Lettres eſt redevable au Préſident Couſin, la plus con-

ſidérable eſt celle de la *Byzantine*. On appelle ainſi la Collection des Hiſtoriens Grecs qui ont écrit les Annales du Bas-Empire, depuis la mort de Théodoſe vers la fin du quatrieme ſiecle, juſqu'à la priſe de Conſtantinople par les Turcs au milieu du quinzieme. Cette *populace* d'Hiſtoriens (car, ſi on en excepte un très-petit nombre, elle ne mérite pas d'autre nom) eſt abſolument dénuée, non ſeulement de philoſophie & de critique (reproche qu'on peut faire aux Hérodotes même & aux Tites-Lives), mais de génie, de goût & de ſtyle. Il étoit cependant utile de faire connoître les inſipides compilations de ces Ecrivains; l'Hiſtoire Byzantine, toute indigne qu'elle eſt d'être nommée après l'Hiſtoire Grecque & l'Hiſtoire Romaine, n'eſt pas ſans intérêt quand on l'enviſage ſous un point de vue philoſophique; elle offre alors un ſpectacle qui mérite quelque attention, par le contraſte de ſuperſtitions & de crimes, d'atrocité & d'ineptie qu'il préſente à chaque page. C'eſt une matiere aſſez curieuſe de réflexions pour un Lecteur éclairé, que de voir cette ſuite d'Em-

pereurs, ou plutôt de monſtres qui ont régné preſque ſans interruption durant plus de dix ſiecles, aujourd'hui faire égorger leurs femmes, aſſaſſiner leurs fils, crever les yeux à leurs freres, & demain faire aſſembler un Concile pour ſavoir s'il faut adorer les images comme Dieu, ou ſimplement ſe proſterner devant elles, ou enfin les abattre & les briſer; s'il y a en Jéſus-Chriſt une volonté ſimple ou double, deux natures & une perſonne, ou deux perſonnes & une nature; ſi la lumiere du Tabor étoit créée ou incréée, & ſi les Moines du Mont Athos voyoient réellement à leur nombril, comme ils s'en flattoient, cette lumiere inviſible & céleſte: il n'eſt pas indifférent pour un Sage de jeter quelques regards ſur ces Tyrans imbécilles, qui, ſouillés de ſang & d'horreurs, s'occupent, s'intéreſſent, ſe paſſionnent même au riſque d'être détrônés, pour toutes les rêveries ſcholaſtiques qui troubloient la tête ardente des Chrétiens Grecs.

Ces raiſons donnerent ſans doute à l'Hiſtoire Byzantine quelque prix aux yeux du Traducteur, & contribuerent

à le ſoutenir dans un travail ingrat & rebutant. C'étoient vraiſemblablement les mêmes motifs qui lui faiſoient aimer l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſi triſtement attachante pour les Lecteurs ſenſés qui veulent étudier & plaindre l'eſpece humaine ; car ſi l'Hiſtoire des Arts & des Sciences place l'homme à côté des intelligences céleſtes par la ſagacité & par le génie, l'Hiſtoire des querelles & des maſſacres théologiques le met au deſſous des tigres & des ſinges par la barbarie & par le ridicule.

Un autre travail, non moins eſtimable, qui a long-temps occupé le Préſident Couſin, eſt la compoſition du *Journal des Savans*, dont il fut le Rédacteur pendant pluſieurs années. Ce Journal, le *doyen* de tous les Ouvrages de cette eſpece, a vu ſortir de lui une famille très-étendue, dans laquelle il ne s'eſt trouvé que trop d'enfans indignes de leur pere. Ce n'eſt pas que le Journal des Savans n'ait conſtamment donné bon exemple à ſa nombreuſe poſtérité. Rédigé ſous les yeux du Chef de la Magiſtrature, & en quelque maniere avoué par la Nation, il n'a jamais exercé qu'une cri-

tique honnête, exempte de paſſion & de ſatire. On lui reproche même d'être plus d'une fois tombé dans l'excès contraire, ſoit en louant ce qui n'en étoit pas digne, & ce qu'on n'a pu lire malgré ſes éloges (car il eſt plus aiſé de ſe faire louer que de ſe faire lire), ſoit en ſe bornant à des extraits inſipides & décharnés, ſans vie & ſans intérêt : on y déſireroit une critique qui ſeroit vraiment utile aux Lettres, ſi elle joignoit à l'examen de l'Ouvrage les égards qu'on doit toujours à l'Auteur, & ſi elle montroit autant de juſtice en louant avec plaiſir les beautés, que de goût en indiquant modeſtement les défauts (1). Il eſt vrai que l'amour-propre des Gens de Lettres, ſi difficile à ſatisfaire, ſeroit plus bleſſé des critiques, que flatté des éloges; mais du moins il n'oſeroit faire éclater ſes plaintes; il cacheroit ſon chagrin ſous le voile prudent du ſilence; & le Cenſeur honnête & éclairé, dont les dé-

(1) Les Extraits que M. Gaillard fait depuis pluſieurs années pour ce Journal, nous paroiſſent un modele de cette critique honnête & judicieuſe qu'on y a ſi ſouvent déſirée.

erſions ſeroient ratifiées par le Public ; finiroit par être, nous ne dirons pas loué & chéri des Auteurs (car il ne faut pas tant exiger de la foibleſſe humaine), mais du moins eſtimé & peut-être reſpecté par eux. Malheureuſement la raiſon & l'équité feront toujours ſur ce point des repréſentations infructueuſes ; il eſt plus court & plus commode à un Journaliſte d'être mordant & ſatirique, qu'impartial & juſte. Il veut, avant toutes choſes, être lu, & ſur-tout de cette claſſe d'hommes qui, incapables d'avoir par eux mêmes un avis ſur les Ouvrages nouveaux, ſont trop heureux d'en trouver un, quel qu'il ſoit, dans des rapſodies hebdomadaires, & d'étaler dans leurs petites ſociétés du ſoir le *bon goût* qu'ils croient avoir *appris* le matin. Dans ce ſiecle où l'on a mis le nom d'*eſprit* à la tête de tant d'Ouvrages qui ſouvent démentent leur titre, la plupart de nos compilations périodiques pourroient être intitulées, l'*Eſprit des ignorans & des ſots.*

Le Savant Journaliſte dont nous parlons dédaigna cet avantage éphémere & frivole. Jamais il n'oublia que dans

ſes Extraits il étoit Rapporteur & non Juge. Perſuadé qu'il eſt plus avantageux pour les Lettres de marquer ce qu'il y a de bon dans un Ouvrage, que de s'appeſantir ſur ce qu'il contient de mauvais, il étoit plus attentif à déterrer dans le fumier la perle qui s'y cachoit, qu'à remuer faſtidieuſement un monceau de décombres pour en écraſer le malheureux qui avoit eu la ſottiſe de les raſſembler; genre d'équité, ou plutôt de tact & de goût, bien rare dans les faiſeurs d'Extraits, & qui a ſur-tout été celui de Bayle dans ſes *Nouvelles de la République des Lettres.* Auſſi les Journaux de Bayle ſe liſent encore au bout de cent années; & on peut dire des Journaux comme des vers, qu'il n'y a de bons que ceux qu'on relit.

Malgré les précautions du Préſident Couſin pour ne bleſſer aucun de ceux dont il analyſoit les Productions, l'amour-propre de quelques Ecrivains & de leurs amis fut encore plus chatouilleux que le Journaliſte n'étoit modéré. Un homme (1) qui depuis s'eſt fait

(1) L'Abbé Fraguier.

un nom dans les Lettres, ami & ci-devant Confrere du Pere Bouhours, fut bleſſé de ce que le Préſident Couſin n'avoit pas *aſſez loué* une des dernieres Productions de ce Jéſuite ; ce qui ſignifie, pour le petit nombre de ceux qui liſent encore le P. Bouhours, que le Journaliſte avoit été juſte. Cependant l'ami du Jéſuite lança contre le Journaliſte quelques Epigrammes d'autant plus déplacées, que l'objet n'en étoit rien moins que littéraire : on y déploroit malignement la ſtérilité du mariage du Préſident Couſin, qui n'avoit pas, diſoit-on, le double talent d'André Tiraqueau (1), celui de faire tous les ans un enfant & un Livre. Cette ſtérilité étoit un ſujet de plaiſanterie bien précieux pour des Poëtes mécontens ; elle fournit auſſi quelques Epigrammes à un autre Ecrivain, au Compilateur Gilles Ménage, qui, ſe croyant offenſé par quelques phraſes très-innocentes du Préſident Couſin, aſſaillit

(1) Célebre Juriſconſulte François du ſeizieme ſiecle, qui a laiſſé beaucoup d'Ouvrages, & qui de plus fut pere d'une nombreuſe famille.

ſon Antagoniſte avec toute la vigueur du *Vadius* de Moliere, en vers grecs, latins & françois. Le Journaliſte, de ſon côté, répondit à Gilles Ménage ou plutôt à ſes manes, par l'éloge ironique qu'il fit de ce Savant mort peu de temps après. C'eſt la ſeule occaſion où le reſſentiment ait empêché M. Couſin d'être rigoureuſement juſte; mais ſes Adverſaires, bien moins juſtes encore, l'avoient cruellement maltraité; & quel eſt l'Ecrivain qui n'ait pas été *homme* une fois en ſa vie? Sans doute il eût mieux fait d'imiter ce même Pere Bouhours, dont nous venons de parler, & qui, attaqué par le même Gilles Ménage avec un torrent d'injures, en recueillit une centaine des plus groſſieres avec ce peu de mots qu'il mit au bas : *Il faut avouer que ce M. Ménage eſt un homme bien poli* (1).

(1) Le Préſident Couſin & Ménage avoient commencé par être intimement unis; *odium ex intima ſodalitate cœperat*. Lorſqu'en 1684 le Commis des Finances Bergeret fut préféré par l'Académie Françoiſe à Ménage ſon concurrent, celui-ci avoua qu'il ſe ſeroit conſolé

Tout Auteur qui s'érige un tribunal où ſes Confreres ſont cités, doit s'attendre, quelque indulgent qu'il ſe montre, à être lui-même cité par eux, & rigoureuſement jugé ſur ſes fautes les plus vénielles. Ceux qui croyoient avoir à ſe venger du Préſident Couſin, lui reprochoient ſur-tout avec confiance les innovations qu'il avoit oſé faire dans l'orthographe; ils ſe plaignoient amérement de ces innovations qui détruiſoient, ſelon eux, l'étymologie des mots; ils croyoient bien plus eſſentiel de ſe conformer, en écrivant, à cette précieuſe étymologie, qu'à la prononciation; ils oublioient que les Italiens & les Eſpagnols, plus téméraires ou plus ſages que nous, ont ſuivi un principe tout oppoſé, perſuadés que la pre-

---

de cette injuſtice, ſi on avoit au moins donné la place à *ſon cher* Préſident Couſin, *qui avoit*, diſoit-il, *tant de mérite & de bonnes qualités*. M. Couſin ne fut de l'Académie que douze ans après; il vit paſſer encore plus d'un *Bergeret* avant lui; & Ménage, qui mourut avant cette époque, brouillé ſans retour avec ſon ancien ami, n'auroit pas vraiſemblablement applaudi pour lors à ſon élection, quoique ſi juſte & ſi tardive.

miere loi de l'orthographe eſt de tracer les mots comme on les prononce. Ils oublioient même que dans un grand nombre de mots, l'orthographe françoiſe a fini par braver l'étymologie, après s'y être long-temps ſoumiſe (1). Il ne faut pas douter, pour l'honneur de la raiſon, qu'elle ne faſſe taire enfin quelque jour les préjugés érudits ou abſurdes qui nous font écrire d'une maniere & lire d'une autre. Mais il faut avouer auſſi, que la ſeule autorité du Préſident Couſin (quelque bien fondé qu'il pût être dans les innovations qu'il haſardoit) ne ſuffiſoit pas pour renverſer en un moment ce que des autorités & des années ſans nombre avoient cimenté, & qui ne peut être détruit que par un nombre au moins égal d'autorités impoſantes & peut-être de ſiecles accumulés (2).

(1) Tels ſont les mots *fantôme*, *colere*, &c. & beaucoup d'autres. Suivant l'étymologie, on devroit écrire *phantome*, *cholere*; & c'eſt ainſi qu'on écrivoit autrefois.

(2) Un exemple frappant ſuffira pour faire ſentir avec quelle lenteur l'orthographe ſe réforme parmi nous. Dans l'édition du Dictionnaire de l'Académie, donnée en 1740,

A la profeſſion épineuſe de Journaliſte, le Préſident Couſin en joignit une autre, qu'il exerça avec la même probité, celle de *Cenſeur Royal*; cette place, comme l'a dit plaiſamment un Auteur célebre, eſt proprement un

---

édition qui depuis a été ſuivie d'une autre, on a ſupprimé quelques lettres doubles, très-inutiles en effet dans certains mots, comme *appeller*, *jetter*, &c. qu'on a écrit *appeler*, *jeter*; cette orthographe eſt très-raiſonnable, la réforme eſt très-légere, & le Dictionnaire de l'Académie, nous pouvons le dire ſans prévention, ſemble faire une eſpece de loi pour la maniere d'écrire les mots. Cependant il n'y a juſqu'à préſent qu'un très-petit nombre d'Ecrivains qui aient adopté cette réforme; tous y viendront ſans doute, mais n'y viendront que peu à peu, à la ſuite les uns des autres, & ſans y être ou ſans s'y croire forcés.

La Compagnie avoit formé, il y a quarante ans, le projet d'un Dictionnaire *orthographique*, pour *fixer* l'orthographe françoiſe; ce projet fut bientôt abandonné, & a dû l'être pour deux raiſons; parce que l'Académie n'ayant ni le pouvoir ni le droit de réformer l'orthographe, peut ſeulement dépoſer de l'orthographe actuelle; & parce qu'en dépoſant de cette orthographe, elle ne peut ſe flatter d'en empêcher les variations futures, & par conſéquent de la *fixer*. Le temps & la raiſon ont, à la longue, plus de force que les Compagnies.

emploi

emploi de *Commis à la Douane des Penſées*, & n'eſt guere plus agréable, ſoit pour ceux qui l'exercent, ſoit pour ceux qui en ſouffrent, que le métier de *Commis à la Douane des Fermes.* Un Cenſeur Royal doit ſe regarder avec regret comme une eſpece d'*Inquiſiteur* ſubalterne, qui ſe trouve à tout moment dans la néceſſité fâcheuſe, ou de ſe rendre odieux aux Auteurs qu'il mutile, ou de ſe compromettre par ſon indulgence. Le Préſident Couſin ſut éviter ce double écueil ; il trouva le ſecret ſi difficile de contenter, par ſa cenſure, les Auteurs qui vouloient jouir d'une liberté honnête, & de ſatisfaire le Gouvernement, toujours ſcrupuleuſement attentif à empêcher que cette liberté ne dégénere en licence. Néanmoins la bonté même avec laquelle il exerçoit ce métier rigoureux, fournit encore matiere aux ſatires de ſes ennemis. On trouve dans un de ces Recueils de menſonges littéraires, publiés ſous le nom d'*Ana*, qu'il approuva le Télémaque de Fénélon, *comme fidélement traduit du grec.* Quand on prête des inepties à un homme de mérite, il faudroit au moins les rendre plus

vraiſemblables ; il faudroit ne pas imputer une bévue groſſiere & une ignorance abſurde à celui qui a fait ſes preuves d'exactitude & de ſavoir ; mais, à la grande ſatisfaction des barbouilleurs de papier dont la Littérature abonde, il ne s'agit pas de dire la vérité dans ces anecdotes critiques, ramaſſées & compilées au haſard ; il s'agit de faire rire un moment le Public, qui même ne rit pas toujours.

Traducteur, Journaliſte & Cenſeur des Livres, le Préſident Couſin ſembloit avoir borné ſon travail à s'exercer ſur celui des autres. Néanmoins la fidélité de ſes Traductions, & le mérite de ſon Journal, le firent juger digne d'entrer dans l'Académie. Il remplit parfaitement l'idée qu'on avoit eue de lui, par le ſavoir qu'il montra dans les aſſemblées, & par un caractere de douceur, de politeſſe & de modeſtie qui le rendirent cher à ſes Confreres. Si l'Académie eſt une Société de Gens de Lettres, c'eſt, avant toutes choſes, une Société ; & ſi le mérite ſeul a droit de frapper aux portes de cette Compagnie, c'eſt aux qualités ſociales à les faire ouvrir.

Le Préſident Couſin avoit prouvé par ſes Traductions, combien il étoit verſé dans la Langue Grecque. Parvenu à l'âge de ſoixante-dix ans, il entreprit d'apprendre l'Hébreu ; c'étoit commencer un peu tard. Mais ſon motif au moins étoit louable ; il vouloit lire l'Ecriture dans les originaux, & ſe mettre en état d'apprécier les objections des incrédules ſur l'infidélité des Traducteurs & des Copiſtes. Il ne pouſſoit pas à la vérité l'enthouſiaſme pour l'Hébreu au même degré que ces ſublimes Rabbins, qui ont prétendu que Dieu, avant la création du Monde, *étoit uniquement occupé à la contemplation des caracteres hébraïques ;* mais il regardoit cette Langue comme un idiome précieux & ſacré, dans lequel ſont écrites les ſeules choſes qu'il importe à l'homme de ſavoir. Il regrettoit beaucoup que ſon âge ne lui permît pas de joindre à l'étude de l'Hébreu celle de la Langue Arabe, qui exige infiniment plus de travail & de temps, mais qui en effet mériteroit bien, ſur-tout aujourd'hui, que nos Savans la cultivaſſent ; la Littérature Grecque & Latine, preſque entiére-

ment épuiſée par eux, ſemble n'avoir plus rien d'intéreſſant à leur offrir; au contraire les Auteurs Arabes, encore très-peu connus, leur préſentent une mine féconde, qui ne demande que des mains habiles pour être miſe en œuvre, & qui, par les tréſors dont elle enrichiroit l'Hiſtoire, les Sciences & les Arts, payeroit au centuple les frais de l'exploitation.

M. Couſin ne ſe contenta pas d'avoir été utile aux Lettres pendant ſa vie, il voulut l'être après ſa mort. Il a fondé à l'Univerſité pluſieurs bourſes, & a contribué, par ce moyen, à lui donner d'excellens ſujets; car l'expérience prouve que la claſſe des étudians pauvres eſt celle qui ſe diſtingue le plus dans nos Colléges; le talent ſans fortune, & l'ardeur qui naît du beſoin de s'inſtruire, ſont le gage le plus aſſuré d'une excellente éducation (1). Un autre ſervice que le Pré-

(1) Un homme de qualité, qui aimoit la Peinture, & qui en faiſoit ſon principal amuſement, ayant, dit-on, montré au célebre Pouſſin un tableau qu'il venoit de faire, l'illuſtre Artiſte donna quelques éloges à cet

ſident Couſin a rendu aux Lettres, & dont elles goûtent journellement les fruits, eſt d'avoir légué ſa Bibliotheque à celle de Saint-Victor avec un fonds de vingt mille livres pour l'augmenter.

On voit par ces détails de la vie de notre Académicien, que ſa mémoire doit être chere à ceux qui connoiſſent le prix du ſavoir & des vertus; s'il n'eſt pas dans la République des Lettres au nombre des Hommes illuſtres, il en a du moins été un Membre très-eſtimable par ſes qualités perſonnelles; éloge que n'ont pas toujours mérité les Ecrivains célebres par leur génie. Dans les Académies comme dans l'Etat, tous les Citoyens ne peuvent pas être de grands Hommes; mais rien ne les diſpenſe d'être honnêtes & utiles.

Ouvrage, & ajouta : *Il ne vous manque, Monſieur, pour devenir très-habile, qu'un peu de pauvreté.*

JEAN.

JEAN GALLOIS,

ABBÉ DE S. MARTIN DE CORES;

Né à Paris le 14 *Juin* 1632, *reçu à la place d'*AMABLE DE BOURZEIS, *le* 12 *Janvier* 1673, *mort le* 19 *Avril* 1707 (1).

---

(1) Voyez ſon Éloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, année 1707.

ÉLOGE

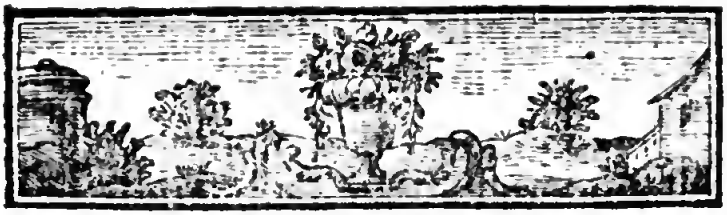

ÉLOGE
DE JACQUES-NICOLAS COLBERT,
ARCHEVÊQUE DE ROUEN,

Né en 1654, *reçu à la place de* JACQUES ESPRIT, *le* 30 *Octobre* 1678, *mort le* 10 *Décembre* 1707.

L'ABBÉ COLBERT n'étoit pas encore élevé à l'Epiſcopat, lorſque l'Académie le reçut parmi ſes Membres à l'âge de vingt-quatre ans. Il y apportoit le nom le plus cher à cette Compagnie ; car il étoit fils de ce Miniſtre à qui les Lettres ſont ſi redevables, & dont l'Académie ne doit jamais ſe rappeler le ſouvenir ſans la plus vive reconnoiſſance. Mais le nom de Colbert n'étoit pas le ſeul droit, ni même le plus honorable, que le nouvel Académicien pût faire parler en ſa faveur ;

il avoit montré de bonne heure des talens qui bientôt le placerent à la tête d'un grand Dioceſe, & dont ce Dioceſe recueillit le fruit, ſoit par les diſcours pleins d'onction qu'il faiſoit à ſon Peuple, ſoit par les ſavantes conférences dans leſquelles il éclairoit & inſtruiſoit les coopérateurs de ſon miniſtere; car il joignoit le ſavoir à l'éloquence, & après avoir obtenu comme Orateur une place dans cette Compagnie, il en avoit obtenu une autre par l'étendue de ſes connoiſſances dans l'Académie, alors naiſſante, des *Inſcriptions & Belles-Lettres*. Sa Bibliotheque très-nombreuſe, & ſur-tout très-bien choiſie, a été célébrée par les vers de Santeuil; éloge qui n'eût été qu'une ſatire du propriétaire, s'il avoit reſſemblé à tant de Bibliomanes, plus ſoigneux d'amaſſer des Livres que de les lire.

Il fut reçu à l'Académie Françoiſe par l'illuſtre Racine, dont le Diſcours (1)

(1) Ce Diſcours, qui n'eſt point imprimé dans les Recueils de l'Académie, a paru pour la premiere fois en 1747, à la fin des *Mémoires ſur la vie de Racine*, donnés par Louis Racine ſon fils.

eſt l'éloge le plus complet du Récipiendaire. » Il y a long temps, lui » dit l'éloquent Directeur, que l'Académie a les yeux ſur vous.... Nous » avons conſidéré avec attention les » progrès que vous avez faits dans les » Sciences.... Quels applaudiſſemens » n'a-t-on pas donnés à cette excellente philoſophie que vous avez publiquement enſeignée ! Au lieu de » quelques termes barbares, de quelques frivoles queſtions qu'on avoit » coutume d'entendre dans les Ecoles, » vous y avez fait entendre de ſolides » vérités, les plus beaux ſecrets de la » Nature, les plus importans principes » de la Métaphyſique..... L'oſerai-je » dire ? vous avez fait connoître dans » les Ecoles Ariſtote même, dont on » n'y voit ſouvent que le fantôme. » Cependant cette ſavante philoſophie » n'a été pour vous qu'un paſſage pour » vous élever à une plus noble Science, » à celle de la Religion. Quel progrès » n'avez-vous point fait dans cette » étude ſacrée !.... L'Académie a pris » part à tous vos honneurs. Elle applaudiſſoit à vos brillans ſuccès ; mais » depuis qu'elle vous a entendu prê-

» cher les vérités de l'Evangile avec » toute la force de l'éloquence, alors » elle ne s'eſt plus contentée de vous » admirer, elle a jugé que vous lui » étiez néceſſaire «.

Nous avons cru devoir inſérer ici toute cette partie du Diſcours de Racine, parce que l'Abbé Colbert eſt bien mieux loué par la bouche d'un tel homme, qu'il ne pourroit l'être par notre foible ſuffrage. Nous ſommes ſeulement fâchés que l'illuſtre Orateur, dont le tact étoit d'ailleurs ſi fin ſur les convenances, les ait oubliées un moment dans un endroit de ce Diſcours, & que l'Auteur d'*Iphigénie* & de *Phédre*, qui étoit alors au plus haut degré de ſon mérite & de ſa réputation, parle au jeune Colbert, âgé de vingt-quatre ans, des *graces* que l'Académie avoit *à lui rendre pour l'honneur qu'il lui faiſoit* en y acceptant une place; il n'eſt point aujourd'hui d'Académicien qui ne crût dégrader la Compagnie, en tenant, à quelque Récipiendaire que ce fût, un pareil langage. S'il étoit alors quelques noms dont l'Académie pût ſe croire *honorée*, c'étoient ceux de Corneille, de Boſ-

ſuet ; & du Directeur illuſtre qui faiſoit ſi gratuitement les *honneurs* de ſes Confreres. Le titre d'Académicien honoroit tous les autres noms, & celui de Colbert même.

Cependant Racine, en ſuppoſant ou en exagérant *l'honneur* que faiſoit à la Compagnie l'acquiſition de l'Abbé Colbert, n'eût pas été fâché de recevoir à ſa place un homme bien plus fait pour *honorer* vraiment l'Académie, le célebre Deſpréaux, qui n'y fut pourtant admis que ſix années après, & qui dès-lors déſiroit ſecrétement d'y entrer, mais qui n'oſoit eſpérer le ſuffrage d'un grand nombre d'Académiciens dont il s'étoit fait des ennemis par ſes Satires. Son ami Racine ſouhaitoit encore plus, quoiqu'il ne s'en flattât guere, de voir tomber ſur lui le choix de tant d'hommes qui ne penſoient nullement à le recevoir parmi eux ; & c'eſt ce qu'il avoit en vûe, lorſqu'il dit à l'Abbé Colbert : » Oui, » Monſieur, l'Académie vous a *choiſi* ; » car, nous voulons qu'on le ſache, ce ne » ſont point les ſollicitations qui ou» vrent les portes de cette Compagnie, » elle va elle-même au devant du

» mérite, elle lui épargne l'embarras » de venir lui-même s'offrir «. Les Académiciens, tant actuels que futurs, ne ſauroient être trop pénétrés de ces principes, pour l'honneur & l'avantage de la Compagnie.

Les qualités littéraires étoient relevées & même ſanctifiées dans M. l'Archevêque de Rouen par toutes les vertus épiſcopales, par la vie la plus exemplaire, & la plus tendre bienfaiſance pour les malheureux. Mais une autre vertu plus reſpectable encore, parce qu'elle ſe montroit alors plus rarement dans les Prélats qui tenoient à la Cour, c'étoit ſa charité compatiſſante & éclairée pour ceux qui avoient le malheur d'être engagés dans les erreurs du Calviniſme. Ses ſentimens à leur égard ſont exprimés dans le Diſcours qu'il fit au Roi à la tête du Clergé de France. » La converſion de tant d'ames, dit-» il à ce Prince, vous a paru la plus » belle de toutes les conquêtes, & » la plus digne d'un Roi très-Chrétien. » Mais quel que ſoit votre puiſſance, » elle avoit encore beſoin du ſecours » de votre bonté : c'eſt en gagnant » le cœur des Hérétiques que vous

» domptez leur obſtination ; c'eſt par
» vos bienfaits que vous combattez
» leur endurciſſement. Auſſi faut-il l'a-
» vouer, Sire ; quelque intérêt que
» nous ayons à l'extinction de l'héré-
» ſie, notre joie l'emporteroit peu ſur
» notre douleur, ſi, pour ſurmonter
» cette hydre, une *fâcheuſe néceſſité*
» avoit forcé votre zele à recourir au
» *fer & au feu*, comme on a été obligé
» de faire dans les regnes précédens (1).

---

(1) Par ces mots de *fâcheuſe néceſſité*, & par ceux de *fer & de feu*, que les prédéceſſeurs de Louis XIV avoient été *obligés* d'employer pour combattre l'héréſie, l'Orateur n'entendoit pas ſans doute les ſupplices abominables que François I & Henri II ſon fils avoient fait ſouffrir aux Hérétiques ; mais la guerre que les ſucceſſeurs de ces Princes avoient été forcés de ſoutenir contre des ſujets rebelles, & les triſtes, mais juſtes châtimens dont ils avoient puni la rebellion. Les mots d'*armes ſacrées* & de *victoires*, qu'on trouve dans la ſuite de ce Diſcours, prouvent que c'eſt uniquement de nos malheureuſes guerres de Religion que le Prélat veut parler ici ; il ſeroit auſſi atroce qu'abſurde de ſuppoſer qu'il eût voulu autoriſer en aucun cas la peine de mort contre des Hérétiques paiſibles, & ſoumis à leur Souverain dans tout ce qui ne regardoit

» Nous ferions des vœux pour le ſuc-
» cès de vos armes ſacrées, mais nous
» ne verrions qu'avec douleur cette
» guerre à la fois ſainte & ſanglante ;
» nous mêlerions nos voix aux ac-
» clamations publiques ſur vos victoi-
» res, & nous gémirions ſur un triom-
» phe, qui, avec la défaite des enne-
» mis de l'Égliſe, envelopperoit la
» perte de nos freres «.

L'Abbé Colbert, lorſqu'il prononça ce Diſcours, n'étoit encore que Coadjuteur de Rouen : on aſſure qu'il eut recours à Racine pour compoſer ſa harangue (1) ; mais on ne peut du

---

pas leur croyance. On ne peut en effet diſconvenir, que ſi les Proteſtans avoient pris les armes ſous les regnes précédens, c'étoit parce qu'on avoit voulu tyranniſer leur conſcience ; la guerre qu'ils faiſoient à leur Souverain, étoit à la fois, ſi on oſe le dire, le crime du Prince & des Sujets. Peut-être l'Abbé Colbert auroit eu la force de dire au Roi cette vérité, ſi le Monarque eût été diſpoſé à l'entendre. Mais le temps de la dire, du moins avec fruit, n'étoit pas encore venu ; puiſſe-t-il l'être enfin aujourd'hui !

(1) Cette harangue ſe trouve auſſi à la fin des *Mémoires ſur la vie de Racine ;* ce qui donne lieu de croire qu'il en eſt l'Auteur.

moins refuſer au Prélat l'honneur d'en avoir tracé le ſujet, & conſacré les principes en les adoptant. Puiſſent tous ſes ſucceſſeurs l'imiter dans la ſageſſe & la douceur de ſon zele ! Une autre réflexion que ce Diſcours nous ſuggere, c'eſt que les éloges qu'on y donne au Monarque ſur la modération dont il uſoit à l'égard des Hérétiques, prouvent que les vexations atroces, exercées depuis contre ces malheureux, étoient ſans doute ignorées de ce Prince (1). Mais, ſuppoſé qu'il ait eu le malheur de conſentir à cette déteſtable perſécution, l'Abbé Colbert, en paroiſſant lui prodiguer les louanges ſur *ſa bonté* à l'égard des Proteſtans, lui donnoit une leçon importante & chrétienne, une leçon vraiment digne du Miniſtre d'un Dieu de paix, & faite pour être écoutée du fils aîné de l'Egliſe. Un Orateur Philoſophe, parlant à un Souverain qui eût été Philoſophe lui-même, auroit pu ajouter à ces conſeils de charité évangélique, la réflexion plus frappante encore de l'Empereur

(1) Voyez la Note XII ſur l'Eloge de Boſſuet.

Charles-Quint, qui, ne pouvant accorder deux montres, s'étonnoit d'avoir fait tant d'efforts, durant quarante ans de regne, pour accorder vingt millions d'hommes ſur l'invocation des Saints & la Préſence réelle.

L'Archevêque de Rouen étoit couſin-germain d'un autre Colbert, Evêque de Montpellier, qui s'eſt rendu fameux par ſon oppoſition déclarée à la *Bulle Unigenitus*, & qui par-là s'eſt fait dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique une célébrité toujours aſſurée aux Chefs de parti; les Adverſaires de cette Bulle l'appellent encore aujourd'hui, par reconnoiſſance, *le grand Colbert*, quoiqu'il ne puiſſe y avoir de *grand Colbert* pour la Nation, que le Miniſtre, oncle de ce Prélat, & dont la mémoire vivra plus long-temps que celle de toutes les querelles théologiques paſſées, préſentes & à venir. Ce Miniſtre, que le Peuple voulut déchirer après ſa mort (1), que les générations

(1) Sa famille délibéra pour ſavoir ſi elle iroit à ſon enterrement, craignant qu'il n'y eût pas de ſûreté pour elle. Une femme du Peuple, qui avoit été voir ſon convoi, dit

ſuivantes ont tant regretté, & que notre ſiecle recommence à accuſer de nouveau, fit de grandes fautes ſans doute ; il eut des défauts ; il eut peut-être des vices : mais il aima, il accueillit, il encouragea les Sciences, les Lettres & les Arts ; il favoriſa en tout genre le progrès des lumieres ; il anima le Commerce & les Manufactures ; il fut ſur-tout tolérant & pacifique, également ennemi de la perſécution & de la guerre. S'il n'emporta pas dans le tombeau les regrets de ſon Maître, qui ne ſentit pas aſſez le malheur de l'avoir perdu, il y emporta la gloire du Prince & de la France ; gloire qui, depuis la mort de Colbert, alla toujours en s'affoibliſſant, & qui finit par être cruellement éclipſée ſous ſes Succeſſeurs.

---

avec ſatisfaction : *Je viens de donner de l'eau bénite à Colbert, parce que j'ai ouï dire qu'elle fait ſouffrir davantage les damnés.*

THOMAS

THOMAS CORNEILLE,

Né à Rouen le 20 Août 1625, reçu à la place de PIERRE CORNEILLE *son frere, le 2 Janvier 1685, mort le 8 Décembre 1709* (1).

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE

ÉLOGE
DE LOUIS
VERJUS,
COMTE DE CRECI,

Conſeiller d'Etat, Plénipotentiaire au Congrès de Ryſwick, né en 1629, *reçu à la place de* JACQUES CASSAGNES, *le* 24 *Juillet* 1679, *mort le* 13 *Décembre* 1709.

LE talent de l'éloquence eſt un des principaux que doit avoir un Négociateur, & c'eſt à ce titre que l'Académie adopta M. le Comte de Creci. En effet, quoique l'éloquence de l'Orateur & celle du Négociateur doivent être fort différentes, elles doivent avoir néanmoins pluſieurs qualités communes. Si la connoiſſance générale de

l'*homme* eſt néceſſaire à l'Orateur pour ſavoir exciter les paſſions qui conduiſent la multitude, le Négociateur doit avoir la connoiſſance particuliere *des hommes*, pour démêler les motifs ſecrets qui les déterminent, & pour les amener à ſon but ; à cette connoiſſance, il doit joindre le talent rare de ſe montrer ſouple & liant, ſans compromettre la dignité de ceux qui l'envoient ; de perſuader & de ſéduire même, s'il eſt poſſible, ſans jamais tromper ; de ſavoir reculer à propos, pour gagner enſuite plus de terrein ; d'employer enfin toutes les reſſources d'un art d'autant plus difficile à mettre en œuvre, qu'il manque ſon coup s'il ſe laiſſe appercevoir, & que, ſuivant l'expreſſion de Montaigne, *où eſt l'apparence de la fineſſe, l'effet n'y eſt plus* (1). Sans laiſſer voir jamais ni

(1) Il ne faut pas qu'un Négociateur s'expoſe au compliment cruel que firent les Hollandois, victorieux de la France, à un Plénipotentiaire François qui faiſoit avec eux trop d'abus de la parole : *Nous devons avouer*, diſoient-ils, *que M. l'Ambaſſadeur a bien fait ſes études.* Mais il faut que le Négociateur ſache faire à une ironie ſi offenſante, la ré-

adreſſe

adreſſe ni crainte à ceux avec qui l'on traite, on doit quelquefois, mais rarement & à propos, employer la force & l'audace, lorſqu'on veut amener à des vûes plus modérées les eſprits échauffés & prévenus (1). Toutes ces qualités eſſentielles au Négociateur, doivent être ſecondées par beaucoup de netteté

---

ponſe que cet Ambaſſadeur y fit, & qui valoit mieux que toute ſa rhétorique préliminaire & miniſtérielle : *On voit bien, Meſſieurs, que vous parlez comme des gens qui ne ſont pas accoutumés à vaincre.*

(1) Le Négociateur doit imiter, dans les momens déciſifs, la conduite que tint en pareille occaſion celui dont nous venons de parler, & qui ſut quelquefois faire un uſage heureux de ſon éloquence : *Meſſieurs*, dit-il aux mêmes Hollandois qui, abandonnés par leurs Alliés, ſe montroient encore oppoſés à la paix ; *nous traiterons chez vous, nous traiterons de vous, & nous traiterons ſans vous.*

Ce Miniſtre n'obſervoit pas toujours une auſſi juſte meſure dans ſes réponſes. On prétend que ces mêmes Hollandois refuſant de conſentir à un article qu'il propoſoit, & lui diſant que l'*Europe* ne le vouloit pas, il répondit : *Et moi je le veux, & j'en ſuis la moitié* ; & que, depuis cette rodomontade, les autres Négociateurs diſoient en le voyant : *Voilà la moitié de l'Europe.*

& de juſteſſe, ſoit dans la maniere de s'exprimer, ſoit dans celle d'écrire; il doit enfin, ce qui eſt peut-être plus difficile que tout le reſte, s'oublier entiérement lui-même, pour n'avoir devant les yeux que l'avantage de la Nation qui lui a confié ſes intérêts.

En traçant ce portrait d'un habile Négociateur, nous avons fait l'éloge de notre Académicien. Il avoit eu d'abord auprès de Louis XIV une place de Secrétaire du Cabinet, qui mettoit tous les jours le Monarque à portée de le ſonder & de le juger. Ce Prince ne tarda pas à ſentir que M. le Comte de Creci étoit propre à des emplois plus importans, & digne d'être chargé [illegible] affaires. Il fut nommé [illegible] de Ratisbon-Pénipotentiaire à la Diete [illegible] ne, & le traité qu'il y conclut fit connoître la dextérité & les reſſources de ſon eſprit. Il avoit préludé à ce traité par d'autres moins conſidérables, mais qui avoient montré ſa capacité & conſommé ſon expérience dans l'art délicat des négociations. » Il poſſédoit (1)

(1) Voyez le Recueil des Harangues de l'Académie, Tome III, page 450.

» l'Hiſtoire Ancienne & Moderne, &
» particuliérement ce qui regarde le
» Droit public, les traités entre les
» Souverains, & leurs différens inté-
» rêts. Ses dépêches avoient cette pré-
» ciſion qui ſait ne dire que ce qu'il
» faut ſur chaque ſujet, & n'y rien
» omettre de tout ce qui peut être
» utile. Ses jugemens étoient ſûrs dans
» les conſéquences qu'il tiroit de la
» ſituation des affaires, & du carac-
» tere des eſprits. Il étoit doux, com-
» plaiſant, aimable dans la ſociété;
» qualités qui lui furent très-utiles pour
» s'inſinuer dans l'amitié & dans la
» confiance des Princes & des Miniſ-
» tres avec qui il devoit négocier.....
» Les qualités d'Homme d'Etat n'obſ-
» curciſſoient point en lui celles de
» l'Homme de Lettres; elles ſervoient
» au contraire à les mettre dans un
» plus beau jour; il avoit un goût ex-
» quis pour tous les Ouvrages d'eſprit,
» & il étoit lui-même fort capable d'en
» produire «.

Tel eſt l'éloge que M. de *Callieres* lui donna en recevant M. le Préſident de Meſmes ſon ſucceſſeur; cet éloge, qui expoſe & fait valoir les titres aca-

démiques de M. le Comte de Creci, étoit d'autant mieux placé dans la bouche de M. de Callieres, qu'il avoit pu connoître & apprécier par lui-même le mérite diſtingué de celui dont il parloit ; car il avoit été nommé avec lui Plénipotentiaire au Congrès de Ryſwick, qui rendit la paix à l'Europe déchirée depuis dix ans par une guerre générale & cruelle. On ne ſauroit pourtant diſſimuler que les ſoins & l'habileté des deux Négociateurs ne trouverent pas leur récompenſe dans les ſuffrages du public. La Nation Françoiſe, qui parle & qui juge avec une légéreté ſi frivole, & qui, dans les malheurs de la guerre, crie ſans ceſſe après la paix, fronde enſuite preſque toujours cette paix tant déſirée, parce que ſon plus cher intérêt n'eſt pas d'être heureuſe & juſte, mais de décrier au haſard ceux qui la gouvernent ; elle ſe montra preſque indignée de ce que ſon Roi, las de prodiguer ſi long-temps l'or & le ſang des Peuples, leur rendoit enfin le calme, à la vérité ſans perdre un village, mais auſſi (ce que peut-être il auroit toujours dû faire) ſans rien enlever à ſes voiſins. Cette Nation,

quoique toujours impatiente, comme les enfans, d'exhaler ſon humeur paſſagere, étoit trop pleine encore de l'ancien reſpect qu'elle avoit voué à ſon Roi, pour oſer faire tomber ſur lui ſes murmures & ſes ſatires ; elle s'en prit donc uniquement aux Négociateurs, & ſe dédommagea à leurs dépens des Epigrammes qu'elle épargnoit au Monarque. MM. de Creci, de Callieres & de Harlay, qui avoient ſigné cette paix ſi néceſſaire & ſi déſirée, » n'oſoient, dit M. de Vol» taire (1), ſe montrer ni à la Cour » ni à la ville ; on les accabloit de re» proches & de ridicules, comme s'ils » euſſent fait un ſeul pas qui n'eût été » dirigé par le Souverain «, & nous ajouterons, comme s'ils n'euſſent pas fait réellement, par ce traité, l'opération la plus avantageuſe & la plus glorieuſe à la France. En effet, la paix de Ryſwick, en prouvant à toute l'Europe la modération du Roi, lui ramena le cœur & la confiance du Roi d'Eſpagne Charles II, & prépara les négo-

(1) Eſſai ſur le Siecle de Louis XIV, année 1697.

ciations qui mirent, quelques années après, la couronne de ce beau Royaume ſur la tête de Philippe V. Auſſi, lorſqu'on vit le petit-fils de Louis XIV nommé par le Roi d'Eſpagne héritier de tous ſes Etats, la même Nation qui avoit reproché aux Plénipotentiaires de Ryſwick d'avoir trahi l'honneur de la France, changea bientôt ſes reproches en éloges, & loua les mêmes Plénipotentiaires d'avoir préparé, par ce traité, la ſucceſſion à la Monarchie Eſpagnole. Mais les Négociateurs, contens d'avoir aſſuré la gloire & la puiſſance de leur Roi, furent auſſi peu touchés des louanges, qu'ils avoient été peu offenſés des ſatires, & ſurent mettre aux ſuffrages de la multitude le même prix qu'à ſes clameurs.

ESPRIT
FLÉCHIER,
ÉVÊQUE DE NIMES,

Né à Pernes dans le Comtat d'Avignon, le 10 *Juin* 1632, *reçu le* 12 *Janvier* 1673, *à la place d'*ANTOINE GODEAU, *Evêque de Vence, mort le* 16 *Février* 1710 (1).

NOTES
SUR L'ÉLOGE DE FLÉCHIER.

NOTE I, *relative à la page* 390, *sur quelques Ouvrages de la premiere jeuneſſe de* FLÉCHIER.

FLÉCHIER étant encore dans la Congrégation de la Doctrine Chré-

(1) Voyez ſon Eloge dans le Volume précédent.

tienne, profeſſa la Rhétorique dans le Collége que ces Peres avoient à Narbonne. Sa qualité de Profeſſeur, qui l'obligeoit à écrire beaucoup en latin, ne l'empêchoit pas de ſentir combien il eſt difficile à un Moderne d'être ſupportable, après Cicéron, Virgile & Horace, dans une Langue qui n'exiſte plus. Il a exprimé ſa maniere de penſer ſur ce ſujet dans un Poëme *latin* ſur la mauvaiſe *Latinité moderne*, & fit tout ce qu'il put pour ne pas donner à la fois, dans ce Poëme, la critique & l'exemple. Obligé auſſi, par le faſtidieux devoir de ſa place, de compoſer des Pieces de théatre latines, il en fit une dont le ſujet étoit *Iſaac*, ou *le Sacrifice non ſanglant*, & à laquelle il donna le titre aſſez impropre de *Tragi-Comédie*, parce que l'Ouvrage ne lui paroiſſoit, diſoit-il, ni comique par le ſujet, ni tragique par le dénouement. Le mot de *Drame*, qui n'étoit pas encore inventé pour ces Pieces d'un genre équivoque & neutre, fût venu en cette occaſion très-utilement à ſon aide.

Nous ne parlerons point d'un diſcours, auſſi latin, qui n'étoit qu'un jeu

d'eſprit, & qui avoit pour objet l'apologie de l'Araignée, *pro Araneâ*. Le jeune Profeſſeur s'imagina que d'autres Auteurs s'étant, avant lui, triſtement égayés à faire l'éloge de *Néron* & celui de *la Fievre*, il pouvoit auſſi ſe permettre de prendre au moins la défenſe d'un inſecte moins mal-faiſant que ces deux fléaux de l'eſpece humaine; mais nous n'avons pas beſoin d'aſſurer qu'il faiſoit lui-même de cette plaiſanterie le cas qu'elle méritoit.

Il ſe dédommageoit de ſes compoſitions latines par quelques Ouvrages françois, quand il trouvoit l'heureuſe occaſion d'exercer de cette maniere ſes talens naiſſans. Il fit devant les Etats de Languedoc l'Oraiſon funebre de Claude de Rebé, Archevêque de Narbonne. Ce diſcours, qu'il compoſa & qu'il apprit en dix jours, eut un très-grand ſuccès, & cet heureux coup d'eſſai dut annoncer à l'Orateur le vrai genre de travail & de gloire auquel la Nature l'avoit deſtiné.

NOTE II, *relative à la page* 392, *ſur un Ouvrage de* FLÉCHIER, *qui eſt peu connu.*

FLÉCHIER fut Précepteur du fils de M. de Caumartin, Conſeiller d'Etat; & ce Magiſtrat ayant été nommé par le Roi l'un des Commiſſaires pour la tenue des *grands Jours* en Auvergne, le Précepteur & le fils l'y ſuivirent. On appelle *grands Jours* des Commiſſions extraordinaires, que le Roi établiſſoit autrefois pour aller dans les Provinces écouter les plaintes des Peuples, & faire juſtice; Commiſſions qui par malheur n'exiſtent plus, quoiqu'elles n'aient pas ceſſé d'être néceſſaires. Féchier écrivit une relation de ces *grands Jours* tenus à Riom en 1665. Elle contient une eſpece d'Hiſtoire galante, qui prouve que tout ſévere qu'il étoit dans ſes mœurs, il entendoit aſſez bien le langage frivole propre à ce genre d'écrire. Dans cette relation des *grands Jours*, où l'Auteur ſemble avoir voulu égayer de ſon mieux

la triſteſſe du ſujet, il parle de quelques harangues faites aux Magiſtrats, & dans leſquelles on aſſuroit que Saint Auguſtin & Saint Ambroiſe avoient prophétiſé ce *grand événement :* on y comparoit au terrible jugement univerſel les jugemens ſéveres qui alloient être rendus. Comme la relation n'eſt imprimée qu'à moitié, nous ignorons quels furent ces jugemens ſéveres, dont le récit eût été plus intéreſſant qu'une Hiſtoire galante & des harangues ridicules.

NOTE III, *relative à la page* 394, *ſur les Oraiſons funebres de* FLÉCHIER.

NON ſeulement l'Oraiſon funebre de Turenne effaça celle que Maſcaron avoit prononcée ; la Nation ſembla même placer un moment Fléchier à côté de Boſſuet, qui cependant avoit déjà fait deux de ſes Chef-d'œuvres en ce genre, l'Oraiſon funebre de la Reine d'Angleterre, & celle de ſa fille. Mais ſi les Contemporains de ces deux Orateurs héſiterent quelques inſtans entre eux, ils

ſe réunirent bientôt pour préférer la ſublimité inégale de l'Evêque de Meaux à l'élégance continue, mais un peu froide, de l'Evêque de Nîmes.

L'Oraiſon funebre de la Dauphine & celle du Duc de Montauſier furent faites & prononcées à très-peu de temps l'une de l'autre. Auſſi Fléchier compoſoit-il avec une facilité extrême, & par-tout, ſur une table de pierre au fond d'un jardin, & au milieu d'un cercle. » On croit, diſoit-il, que je » compoſe avec peine & contention; » on ſe trompe. J'ai beaucoup travaillé » dans ma jeuneſſe, & j'ai mis tous » les momens à profit. Si la compo- » ſition me coutoit, il y a long-temps » que j'y aurois renoncé «.

Il n'y a pas dans les Oraiſons funebres de notre Académicien une ſeule expreſſion qui ne ſoit plus uſitée, à l'exception de la ſuivante, *ſans que je le die*, pour *ſans que je le diſe*. Le mot de *die* pour *diſe* eſt auſſi dans les Tragédies de Racine, qui écrivoit en même temps que Fléchier; ce qui prouve que *die* étoit alors fort en uſage.

J'épouſerois, & qui ? s'il faut que je le die ....
Ah ! que vous auriez vu, ſans que je vous le die (1)....

Fléchier ne ſe faiſoit aucun ſcrupule de prendre dans les vieux Sermonnaires toutes les penſées heureuſes qu'il y trouvoit, & dont il ornoit ſes diſcours ; c'étoient, ſi l'on peut parler

---

(1) Racine, quelque pur qu'il ſoit, l'eſt encore moins dans ſes vers, que Fléchier dans ſa proſe : car il y a dans Racine quelques autres expreſſions, à la vérité en petit nombre, qui ont vieilli comme la précédente ; *avant que partir* pour *avant que de partir*, ou, comme nous dirions aujourd'hui, *avant de partir*; *meurtri* pour *maſſacré* :

Allez, ſacrés vengeurs de vos Princes meurtris.

Offre, maſculin :

L'offre de mon hymen l'eût-il tant effrayé ?

On trouve encore dans Racine, *ſais-je pas* pour *ne ſais-je pas*, qui ſe lit quelques vers auparavant. Il y a apparence que l'un & l'autre ſe diſoient alors, puiſque dans l'*Impromptu de Verſailles* (écrit en proſe) on lit, *ſavez-vous point ?* pour *ne ſavez vous point ?* Cette façon de parler ſe trouve encore dans deux Comédies peu anciennes, l'*Enfant prodigue* & le *Philoſophe marié* ; mais elle paroît aujourd'hui proſcrite, au moins du genre noble.

ainſi, quelques morceaux de marbre qu'il tiroit d'un monceau de décombres, & qu'il ſavoit mettre en place. Il a emprunté d'un de ces Prédicateurs, mais exprimé bien mieux que lui, la belle comparaiſon, où, s'adreſſant à Dieu, il peint la colere divine allumée par l'iniquité des hommes, & retombant ſur les plus illuſtres têtes. » Comme il s'éleve du ſein des vallées » des vapeurs groſſieres dont ſe forme » la foudre qui tombe ſur les monta- » gnes, il ſort du cœur des Peuples » des iniquités, dont vous déchargez » les châtimens ſur la tête de ceux qui » les gouvernent ou qui les défendent «.

Avant de fouiller juſque dans ces maſures où l'éloquence de la chaire s'étoit quelquefois cachée, Fléchier viſita & parcourut avec ſoin les antiques & reſpectables demeures qu'elle habite, les Sermons & les Homélies des Peres de l'Egliſe. Il en avoit fait un extrait fort étendu, qui a diſparu à ſa mort; peut être fût-il enlevé par quelque Orateur ſubalterne, qui n'en aura pas fait un auſſi bon uſage que lui.

Il eſtimoit fort Balzac, quant à l'har-

monie, mais nullement quant à l'enflure de ſon ſtyle. Il faiſoit auſſi quelque cas de l'Evêque du Bellay le Camus, Auteur de tant d'Ouvrages aujourd'hui oubliés; mais il lui trouvoit trop d'eſprit, & une facilité dont cet Ecrivain avoit abuſé. » C'eſt, diſoit-» il, une ſource trop abondante & » mal ménagée; en la reſſerrant, en » la conduiſant, on en auroit fait un » canal agréable & utile; il ne l'a em-» ployée qu'à des jets d'eau, ou l'a » laiſſée ſe répandre, & n'a fait qu'un » marais bourbeux «. Le ton de cette critique n'étoit pas lui-même exempt de cenſure.

NOTE IV, *relative à la page* 405, *ſur le plat Auteur Richeſource, Maître d'éloquence de* FLÉCHIER.

CE malheureux *Richeſource* eſt nommé avec *Laſerre* dans une des Réflexions de Deſpréaux ſur Longin, comme un modele de galimatias & de baſſeſſe de ſtyle. Le nom de *Laſerre*, grace aux Satires de Deſpréaux, où il ſe trouve

encore, n'eſt pas tout-à-fait oublié. Mais la proſe de ce grand Poëte n'a pu faire vivre le nom de *Richeſource*. Ceux qui ſont avides d'anecdotes ſur les plus mauvais Ecrivains, en trouveront quelques-unes ſur ce dernier dans le Tome V des *Mélanges de Littérature* de M. l'Abbé d'Artigny. La principale leçon d'éloquence que donnoit Richeſource, conſiſtoit à enſeigner (comme il pouvoit) le moyen de s'approprier les traits des plus grands Orateurs, ſans s'expoſer à l'accuſation de vol. Il en donnoit des exemples ſur les Lettres de Balzac, qu'il imitoit en joignant à l'enflure de l'Auteur le ridicule propre à l'Imitateur. Son cours d'éloquence, qu'il faiſoit payer trois louis, étoit de trois mois, pendant leſquels il donnoit chaque ſemaine trois leçons de deux heures chacune. Voilà trois mois de ſottiſes payés bien cher. Quoiqu'il diſe dans la Préface d'une de ſes rapſodies, qu'il la met au jour à la priere du jeune Fléchier, dont il fait un grand éloge, on eſt bien tenté de penſer que cette prétendue priere & le Madrigal que Fléchier lui adreſſa, étoient autant d'Epigrammes que ce

Rhéteur avoit pris bonnement pour des éloges. Le ton du Madrigal ſemble le prouver ; car les vers en ſeroient bien déteſtables, s'ils étoient ſérieux. Nous n'en citerons que les quatre derniers.

Cette éloquence nompareille
Que ton Livre fait voir avec tant d'appareil,
Donne aux Prédicateurs un ſecret ſans pareil
De gagner les cœurs par l'oreille.

On raconte qu'un très-mauvais Ecrivain, étant allé entendre une des leçons de cet éloquent Richeſource, s'approcha de lui à la fin de la ſéance, & lui dit en préſence de tous ſes Auditeurs : » Je viens, Monſieur, vous » rendre la juſtice qui vous eſt due ; » je croyois être le premier Ecrivain » de mon ſiecle pour le galimatias ; » vous venez de me détromper, & » de m'en faire plus entendre dans » l'eſpace d'une heure, que je n'en ai » imprimé durant toute ma vie «.

Un Maître de Rhétorique tel que Richeſource, dont l'Ecole étoit encore très-fréquentée dans la jeuneſſe de Fléchier, prouve aſſez ce que nous avons dit pour excuſer les défauts re-

prochés à ſes Oraiſons funebres, que lorſqu'il entra dans cette carriere, *les véritables loix de l'éloquence étoient encore bien peu connues.* Les Boſſuet & les Bourdaloue ne tarderent pas, il eſt vrai, à ſe faire entendre; mais le ſecret de leur art n'étoit encore que pour eux. Un Ecrivain moderne qui a fait l'éloge de Fléchier, avoue même, en parlant *de ſes Panégyriques des Saints*, que *dans ce genre il ne trouva point de modele à imiter*; que *la route qu'il ſuivit n'avoit été entrevue de perſonne avant lui, & que réduit à marcher* d'après ſon propre inſtinct (ce ſont les termes de cet Auteur), *il créa lui-même ſa méthode :* un tel aveu ſemble ſuppoſer, quoique ce ne ſoit pas l'avis du même Ecrivain, qu'en effet les vrais préceptes de l'éloquence étoient encore ignorés.

NOTE V, *relative à la page* 405, *ſur les prétendus paralleles de Boſſuet avec Corneille, & de* FLÉCHIER *avec Racine.*

SI l'on vouloit pouſſer plus loin encore que nous ne l'avons fait, le parallele ou plutôt l'oppoſition de Boſſuet & de Corneille, on diroit que le Poëte raiſonne avec plus d'eſprit, l'Orateur avec plus d'ame, & que, ſi l'on peut parler ainſi, l'Orateur dans ſes mouvemens eſt plus *Poëte*, & le Poëte plus *Orateur* : on pourroit ajouter que Corneille, ſans jamais perdre ſon ſujet de vue, s'affaiſſe & diſparoît quand ce ſujet ne lui fournit plus que des idées communes ; & que Boſſuet ne tombe dans des écarts que pour vouloir ramener à ſon ſujet tout ce qu'il ſaiſit. Mais le réſultat de cette comparaiſon ſera toujours d'avouer que le ſublime de Boſſuet eſt très-différent de celui de Corneille, & que ces deux grands Hommes n'ont guere plus de reſſemblance par leurs défauts que par leurs beautés.

M. Thomas obſerve dans ſon *Eſſai ſur ſes Eloges*, que *Maſcaron annonça Boſſuet, comme Rotrou avoit annoncé Corneille.* Ce rapprochement eſt auſſi juſte que bien vu. Mais quant au prétendu parallele que des Rhéteurs de Collége ont fait de Corneille à Boſſuet, & de Fléchier avec Racine, il eſt pour le moins auſſi ridicule que la comparaiſon tant reprochée à Fontenelle du jour à la beauté blonde, & de la nuit à la beauté brune (1).

(1) Un grand Ariſtarque moderne a pris la peine de faire un parallele plus ridicule encore du Lutrin & de la Henriade ; car il eſt auſſi abſurde de comparer enſemble la Henriade & le Lutrin, que l'Iliade & la Batracomyomachie. Cette ſottiſe eſt attribuée à un Académicien, mort depuis peu d'années ; nous ſouhaitons, pour l'honneur de ſes manes, qu'il n'en ſoit point coupable.

NOTE V, n°. 2, *relative à la p.* 408, *ſur la réception de Racine avec* FLÉCHIER *à l'Académie Françoiſe.*

RACINE, qui fut reçu en même temps que Fléchier à l'Académie Françoiſe, & qui en cette occaſion s'*éclipſa* devant le Prédicateur, ſe dédommagea quelques années après du peu de ſuccès qu'il avoit eu à ſa réception. Il fut chargé de recevoir Thomas Corneille à la place de ſon illuſtre frere. L'Auteur de *Phédre*, alors plus aguerri en préſence du Public, parut en ce moment tout ce qu'il étoit; le Diſcours qu'il fit eſt un des plus beaux qui aïent été prononcés dans l'Académie; on le lit encore tous les jours, & on ne lit plus celui de Fléchier, qui eſt en effet un Ouvrage très-médiocre, peu digne même de la réuſſite momentanée qu'il obtint.

NOTE VI, *relative à la page* 410, *ſur les Hiſtoires de* FLÉCHIER.

ON a de Fléchier une excellente Lettre ſur l'utilité de l'Hiſtoire, & ſur les talens propres à l'Hiſtorien. On pourroit lui reprocher de n'avoir pas ſuivi rigoureuſement, dans ſon Hiſtoire de Théodoſe, les regles qu'il a tracées lui-même ſur l'impartialité & la vérité qui doivent être la premiere loi de l'Hiſtoire; mais celle de Théodoſe étoit un Ouvrage de commande, plutôt fait pour inſtruire le Dauphin de ſes devoirs, que pour lui tracer le vrai portrait du modele offert à ſon émulation. C'étoit une eſpece de *Cyropédie* écrite ſous les yeux de Boſſuet, & deſtinée ſur-tout à faire du Prince un Monarque pieux & Chrétien. Il faut pardonner les imperfections de l'Ouvrage à la pureté de ces motifs.

L'Hiſtoire de Ximenès, autre Ouvrage de Fléchier, rendit l'Auteur ſi célebre en Eſpagne, que la plupart de ſes Ouvrages y furent traduits. Le Cardinal d'Eſtrées, que Louis XIV y avoit

envoyé auprès de Philippe V, dit que Fléchier lui avoit été fort utile en lui donnant ſes avis.

Nous n'avons pas fait mention de quelques autres productions moins importantes dont il eſt l'Auteur, & ſur leſquelles un Homme de Lettres, très-verſé dans la Bibliographie, a bien voulu nous communiquer la note ſuivante. » Fléchier a non ſeulement pu-» blié le Livre *De caſibus Virorum il-*» *luſtrium* (*Des malheurs arrives aux* » *Hommes illuſtres*), d'Antoine-Marie » GRATIANI, mais la Vie du Cardinal » Jean François Commendon, du même » Auteur, qu'il a depuis traduite en » françois. Cette Vie latine de Commen-» don, par Gratiani, parut à Paris en » 1669, *in*-4°. avec une Epître dédi-» catoire à Jean-Jacques de Meſmes, » une Préface, & la Vie de l'Auteur » tirée de la *Pixacotheca* de J. N. » Erythræus (*Rossi*). L'Epître dédica-» toire eſt ſignée *Roger* [illegible]*kia*, noms » que prit l'Editeur Fléchier, je ne » ſais pour quelles raiſons.

» GRATIANI, Auteur de ces deux » Ouvrages latins, publiés par Flé-» chier, étoit Secrétaire du Cardinal

» Commendon ; Clément VIII le fit » Evêque de Camérino ; il mourut en » 1611. Après ſa mort, ſon neveu pu- » blia (en 1624, à Rome) ſon Hiſtoire » de la Guerre de Chypre en latin ; » le plus curieux de ſes Ouvrages eſt » intitulé : *De Scriptis invitâ Mi- » nervâ, Libri* 20. Le Jéſuite Jérôme » Lagomarſini l'a publié avec des notes » à Florence, en 1745 & 1746, en » 2 volumes *in*-4° «.

NOTE VII, *relative à la page* 411, *ſur la miſanthropie du Duc de Montauſier.*

LA Poſtérité eût ignoré le fameux Timon, ſi ſes Compatriotes n'avoient été ni ſoigneux de l'aigrir, ni empreſſés de l'écouter ; & des hommes très ſupérieurs à Timon, qui, pour ſe faire diſtinguer de leurs Contemporains, n'avoient pas beſoin de jouer une ſingularité puérile, n'ont pas dédaigné d'ajouter cette charlatanerie ſi peu faite pour eux, à la juſte réputation que leurs talens ſeuls étoient en droit de leur

leur assurer. Diogene, voyant de jeunes Rhodiens superbement vêtus ; *Voilà du faste*, dit-il ; un moment après, il vit des Lacédémoniens qui portoient de mauvaises tuniques sales ; *Autre espece de faste*, dit le cynique Philosophe, qui auroit mérité lui-même une semblable censure. Elle pourroit s'appliquer avec autant de justice à l'affiche de la misanthropie ; ainsi que le mot de Socrate à un autre Cynique, Antisthene, qui affectoit de laisser voir en public son manteau déchiré : *Quand cesserez-vous*, lui dit le sage Athénien & le vrai Philosophe, *de nous montrer votre vanité ?*

On trouvera dans l'Eloge de Despréaux, & dans une des notes sur ce même Eloge, quelques traits de l'humeur chagrine, & quelquefois peut-être un peu affectée, du Duc de Montausier ; mais ce misanthrope si sévere & si inflexible, cet homme à qui ses amis appliquoient l'éloge donné à Vespasien, *Venerabilis senex, & patientissimus veri* (1), pourroit fournir

(1) *Vieillard vénérable, & ami de la vérité.*

une preuve remarquable, que la franchiſe la plus affichée ne réſiſte pas conſtamment à l'air de la Cour, à cet air que la vertu même la plus pure ne reſpire pas toujours impunément. Qu'on liſe avec quelque attention la lettre que le Duc de Montauſier écrivit au Dauphin ſon Eleve après la priſe de Philisbourg, lettre qu'on a célébrée comme un modele de vérité & de nobleſſe; on y appercevra, ſi je puis parler ainſi, l'*uniforme* du Courtiſan ſous le manteau du Philoſophe. *Monſeigneur*, dit le Duc de Montauſier au Dauphin, *je ne vous fais point mon compliment ſur la priſe de Philisbourg, vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon, & Vauban. Je ne vous loue point non plus de ce que vous êtes brave; c'eſt une vertu héréditaire dans votre Maiſon. Mais je me réjouis de ce que vous êtes humain, affable, généreux, faiſant valoir les ſervices d'autrui, & oubliant les vôtres.* Quand le Duc de Montauſier diſoit au fils de Louis XIV, *la bravoure eſt une vertu héréditaire dans votre Maiſon*, croyoit-il de bonne foi que tous les Bourbons, à l'exemple

de Henri IV & de Condé, euſſent hérité de la valeur de Saint Louis ? Il ſavoit mieux que perſonne que cette phraſe n'étoit qu'une formule d'adulation. On peut pardonner à Maſſillon d'avoir dit des Bourbons dans une *Oraiſon funebre ; Comme on ne doit pas les louer d'être nés Princes, on ne doit pas les louer d'être nés vaillans ;* mais l'homme *véridique* de la Cour devoit ſe piquer de l'être plus qu'une Oraiſon funebre. Il y a bien plus de véritable grandeur dans l'adieu ſi connu du Duc de Montauſier au Dauphin, après l'éducation finie : *Monſeigneur, ſi vous êtes honnête homme, vous m'aimerez ; ſi vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, & je m'en conſolerai.* Mais un trait où il a réellement montré du courage, c'eſt le diſcours qu'il oſa tenir à Louis XIV au ſujet de Madame Dacier, qui avoit auprès du Monarque le crime de n'être pas Catholique. Cette Savante, n'étant encore que Mademoiſelle le Fevre, avoit dédié un Livre au Roi, qu'elle ne pouvoit lui préſenter, perſonne n'oſant l'introduire auprès d'un Prince qui ne voyoit point ſans indi-

gnation un ſujet aſſez téméraire pour être d'une autre Religion que la ſienne. Montauſier ſeul, lui-même Proteſtant converti, brava ce danger ; il préſenta Mademoiſelle le Fevre au Roi, qui dit fort ſéchement au Protecteur, qu'il faiſoit très mal de ſe rendre l'appui d'une race proſcrite ; que pour lui, il alloit défendre à tout Ecrivain Huguenot de lui dédier ſes Ouvrages, & qu'il commenceroit par faire ſupprimer celui de Mademoiſelle le Fevre. *Sire*, répondit le Duc de Montauſier au Roi, avec une liberté à laquelle ce Prince n'étoit pas accoutumé, *eſt-ce ainſi que vous favoriſez les talens & le mérite ? Et que vous importe que l'Auteur ſoit Catholique ou Proteſtant, pourvu que ſon Livre ſoit bon ? J'oſe vous le dire avec vérité ; une ſuperſtition ſi puérile eſt bien indigne d'un Roi, & bien peu faite pour vous.* Il ajouta, qu'il alloit envoyer à Mademoiſelle le Fevre cent piſtoles de la part du Roi, & qu'il dépendroit de Sa Majeſté de les lui rendre ou non..... O Montauſier qu'êtes-vous devenu ?

Son auſtere & bruſque véracité ſe manifeſtoit ſouvent contre les Miniſ-

tres même les plus accrédités. Voici le fragment d'une lettre qu'il écrivit ſur un Ouvrage intitulé, *Relation de la conduite préſente de la Cour de France*, écrit en italien, & traduit en françois.

» Il eſt aiſé de juger que ce livre eſt » plutôt fait pour louer M. Colbert, » que pour célébrer les grandes actions » du Roi..... Il étoit inutile, pour » l'honneur de la France, d'étaler la » défaite de Gigery (1), & de dire que » cette affaire peut être miſe en pa- » rallele avec les plus belles actions de » Sa Majeſté. Nous n'avions pas beſoin » que l'Auteur nous conſolât, en nous » apprenant que Charles-Quint & » S. Louis avoient été auſſi malheureux » que nous en Afrique. Je tiens donc » que cet Ecrivain a été loué de M. Col- » bert à juſte prix, pour exalter digne- » ment ſes fideles économies «.

Nous avons dit que cette rigueur ſtoïque s'étoit un peu relâchée dans ſa lettre au Dauphin, après la priſe de Philisbourg ; mais un fait que Madame de Motteville rapporte dans ſes

(1) Expédition que Louis XIV fit faire en Afrique en 1664, avec peu de ſuccès.

Mémoires (1), & que nous voudrions pouvoir révoquer en doute, répandroit des nuages bien plus fâcheux ſur la probité inflexible dont le Duc de Montauſier faiſoit ſi durement profeſſion. Il en réſulteroit de deux choſes l'une; que s'il étoit devenu le plus honnête homme de la Cour, il ne l'avoit pas toujours été; ou que le plus honnête homme de la Cour n'eſt pas toujours le plus honnête homme du monde; deux choſes qui ne ſemblent pas incompatibles. Nous ne prétendons pas obliger nos Lecteurs à croire cette anecdote; nous prions ſeulement ceux qui chercheroient, d'après le récit affligeant de Madame de Motteville (2),

(1) Amſterdam, 1723, Tome V, p. 432.

(2) Nous n'en rapporterons que ce peu de mots, dans les termes même de Madame de Motteville. » La Reine-mere, me dit M. de » Montauſier, eſt *bien plaiſante* d'avoir *trouvé* » *mauvais* que Madame de Brancas ait *eu de* » *la complaiſance pour le* Roi, *en tenant com-* » *pagnie à Mademoiſelle de la Valliere.* Si la » Reine *étoit habile & ſage*, elle devroit être » *bien aiſe* que le Roi *fût amoureux de Ma-* » *demoiſelle de Brancas*, fille d'un homme » qui eſt à elle; car ſa femme, ſa fille & » lui, rendroient à la Reine-mere de bons

à tourner la vertu en ridicule, de ſe ſouvenir qu'il ne fut jamais ſur la terre de vertu intacte & ſans reproche; & que la plus ſévere même paye toujours par quelque endroit un léger tribut à la foibleſſe humaine, ſur-tout quand elle a le malheur d'habiter la Cour. Si la vertu qu'affichoit le Duc de Montauſier s'égara quelquefois, ſoyons plus indulgens à l'égard de cet homme de bien, qu'il ne l'a été lui-même à l'égard des autres, & n'oublions jamais le beau vers que dit le Grand-Prêtre dans *Olympie :*

Hélas ! tous les humains ont beſoin de clémence.

» offices auprès du Roi.... La Reine-mere, » me dit auſſi Madame de Montauſier, a fait » *une action admirable* d'avoir voulu voir la » Valliere. Voilà le tour *d'une habile femme;* » mais elle *eſt ſi foible*, que nous ne pouvons » pas *eſpérer* qu'elle ſoutienne cette action » *comme elle le devroit* «.

NOTE VIII, *relative à la page* 413, *ſur l'Hiſtoire des Papes.*

LA plupart de ceux qui ont écrit l'Hiſtoire des Papes, ont affecté de les peindre par les côtés les plus odieux & les plus révoltans ; ils ſemblent n'avoir voulu montrer dans ces Pontifes que des Prêtres ſcandaleux, les uns par leurs mœurs, les autres par une irréligion qu'ils n'ont pas même craint d'afficher, & tous ambitieux, entreprenans, cherchant à ſoumettre les couronnes à la tiare, & le ſceptre des Rois aux clefs de Saint Pierre. On leur fait un crime d'avoir abuſé de la crédulité, de l'ignorance & de la ſuperſtition des Peuples, pour ſe rendre ſouverains & redoutables. Qu'on ne loue pas la délicateſſe de leur conſcience, à la bonne heure ; mais qu'on rende juſtice à leur habileté. Et n'ont-ils pas fait, en mettant à profit la ſottiſe & la foibleſſe humaine, ce que tout autre Prince auroit fait à leur place ? Combien de Monarques ont abuſé,

pour le maintien du deſpotiſme, de la maxime qui a retenti ſi ſouvent à leurs oreilles, *qu'ils ne tiennent leur autorité que de Dieu ſeul, & qu'ils ſont ſur la terre les images de la Divinité?* Un Philoſophe qui écriroit l'Hiſtoire des Papes, les préſenteroit ſous un jour, ſinon plus favorable, au moins plus intéreſſant & plus vrai. Il les peindroit luttant contre la force & la puiſſance avec les ſeules armes que la Religion leur fourniſſoit, faiſant trembler à ce ſeul nom les Empereurs & les Rois, n'ayant jamais perdu de vue, durant près de ſix ſiecles, le projet de ſe rendre ſouverains de Rome, & y étant enfin parvenus. Il les feroit voir protégeant les Sciences, les Lettres, les Beaux-Arts, la Philoſophie même, autant que leurs prétentions pontificales pouvoient s'en accommoder; il montreroit vingt Papes de ſuite, conſtamment occupés à élever la magnifique égliſe de Saint Pierre, le plus beau monument de l'Architecture moderne; bien différens des autres Souverains, qui preſque tous ſe font une eſpece de gloire de laiſſer périr, ou même de renverſer les monumens commencés

par leurs prédéceſſeurs. Quel Prince que Sixte-Quint ! Quel Monarque peut ſe vanter d'avoir fait durant un long regne, ce que le fils d'un payſan a fait en cinq années de Pontificat ? La grande coupole de Saint Pierre achevée, des obéliſques immenſes élevés dans Rome, un ſuperbe aqueduc conſtruit pour y porter des eaux, la Bibliotheque du Vatican établie par ſes ſoins, l'Etat Eccléſiaſtique purgé des brigands qui le déſoloient, la juſtice rendue avec autant d'exactitude que de ſévérité ; enfin ſept millions d'or qu'il laiſſa dans le tréſor de l'Egliſe, malgré les dépenſes prodigieuſes qu'il avoit faites pour embellir la Capitale du Monde Chrétien ? Quel dommage qu'un tel homme n'ait pas eu juſqu'à préſent un Hiſtorien digne de lui (1) !

» Il faut ſavoir, dit un Ecrivain célé-» bre, eſtimer beaucoup de Papes, » quoiqu'on ſoit né à *Geneve* ou à *Lon-*» *dres* ; il faut ſe ſouvenir de ce que

(1) Il exiſte, dit-on, une vie de Sixte V, écrite en italien, & dans laquelle l'Auteur aſſure que ce Pape étoit Gentilhomme. Qu'importe ſa naiſſance à la gloire de ſon Pontificat ?

» disoit le grand Côme de Médicis, » qu'*on ne gouverne point des Etats* » avec des *Patenôtres* «.

NOTE IX, *relative à la page* 414 *& aux suivantes, sur la vie épiscopale de* FLÉCHIER.

DANS le temps où Fléchier fut nommé à l'évêché de Lavaur, la Cour de France étoit brouillée avec le Pape, & le Pape refusoit aux Evêques des Bulles dont ils croyoient ne pouvoir se passer. Fléchier ne profita pas de ce délai, comme beaucoup d'autres auroient pu faire, pour se dispenser d'aller résider dans son Diocese; il partit pour Lavaur, & y travailla jusqu'à l'arrivée de ses Bulles, sous le titre modeste de *Vicaire-Général du Chapitre.*

Transféré de Lavaur à Nîmes, il écrivit aux Consuls de cette derniere ville : » La Providence m'envoie sans » doute parmi vous pour être votre » consolateur & votre pere. Quel bon- » heur pour moi, si je puis adoucir

» vos peines, éclairer vos eſprits, ga-» gner vos cœurs, & porter le calme » & la paix dans des conſciences en-» core agitées «!

Il penſa périr ſur le Rhône en allant à ſon dioceſe. » On dit, écrivoit-il à un » de ſes amis, que j'ai couru un grand » danger; je l'ignore. Si l'on vous » mande que je ſuis noyé, n'en croyez » rien, & laiſſez demander mon évê-» ché à ceux qui le croiront vacant «.

Après avoir poſſédé quelque temps l'Evêché de Nîmes, il conſentit que ſon dioceſe fût démembré, pour en former celui d'Alais dans les Cévennes, afin que les Proteſtans euſſent plus d'inſtruction & de ſecours; car non ſeulement il n'avoit pas l'ambition qui aſpire aux grandes places, il n'avoit pas même l'ambition plus ſéduiſante de faire tout ſeul le bien, & d'enlever cet honneur à d'autres.

Les Proteſtans, que la dragonnade avoit rendus furieux, exerçoient par repréſailles d'affreuſes cruautés contre les Catholiques. Ils maſſacroient les Prêtres, mettoient le feu aux égliſes, & portoient par-tout la déſolation. Les Paſteurs épouvantés abandonnoient

leurs troupeaux ; les Religieuſes même vouloient fuir de leurs cloîtres. Fléchier raſſura les Religieuſes, & encouragea les Curés ; mais en les encourageant, il excuſa leurs craintes & compatit à leur foibleſſe. *Nous ne voulons*, leur dit-il dans une Lettre paſtorale, *ni blâmer votre retraite, ni la juſtifier* ; mais en même temps il les aſſure que le précepte de l'Evangile, *quand on vous perſécutera dans une ville, fuyez dans une autre*, n'eſt point fait pour eux dans les circonſtances où ils ſe trouvent ; & par les éloges qu'il donne aux Curés qui, dans le péril, n'ont point abandonné leurs égliſes, on ſent qu'il a beſoin de toute la charité épiſcopale pour pardonner aux Curés fugitifs.

Dans une lettre à l'Archevêque de Paris, Fléchier développe ſes principes ſur les moyens les plus efficaces pour convertir les Proteſtans. » Parmi » eux, dit-il, il en eſt qui nous diſent, » quand nous les avons convaincus : » *Vous avez raiſon, mais il eſt fâ-* » *cheux de quitter la tradition de ſes* » *peres.* Il eſt juſte de *remuer un peu* » vous-ci, pour les faire rentrer dans

» l'unité. Pluſieurs ne ſont preſque re-
» tenus que par des conſidérations hu-
» maines.... Il faut leur donner *une*
» *crainte* ſupérieure à celle des reſ-
» pects humains : ce devroit être celle
» de Dieu, mais du moins *celle des*
» *Puiſſances ordonnées de Dieu*.....
» Nous en avons même trouvé qui
» nous *ont prié de leur faire donner*
» *quelque amende pécuniaire*, n'oſant
» ſe déclarer qu'à la faveur de quelque
» petite violence..... Il faut agir un
» peu par perſuaſion & par remon-
» trance, un peu par commandement
» & par *contrainte*. Je parle d'une
» *contrainte* qui ſoit plutôt une cor-
» rection qu'un châtiment, qui n'é-
» loigne & n'aigriſſe pas ceux qui ſont
» méchans, & qui n'inquiete pas
» ceux qui ſont ou qui veulent deve-
» nir bons, qui les *pouſſe*, mais qui
» ne les *frappe* pas «.

Cette lettre nous paroît très-curieuſe ; on y voit à chaque ligne le combat du *caractere* contre la *robe*, & du Prêtre zélé qui vouloit convertir, contre le ſage indulgent qui craignoit de perſécuter. Mais, malgré le ſage & ſes remords, la *robe* fait ici

ſon effet, comme dans la Comédie du *Procureur arbitre.*

Fléchier, quand il s'abandonnoit à la douceur de ſon naturel, tenoit à ſes Curés un langage bien plus indulgent. » Nous vous avons donné, dit-» il dans une de ſes Lettres paſtora-» les, des regles de prudence & de » charité, pour ménager nos Freres er-» rans comme des vaiſſeaux fragiles, » pour leur adoucir le joug du Sei-» gneur & les réduire à une obéiſſance » raiſonnable, retranchant toute baſ-» ſeſſe de vos bontés, toute amertume » de votre zele, toute paſſion & tout » intérêt de vos fonctions, pour les ra-» mener par des avertiſſemens pater-» nels, non par des reproches & des » menaces «.

Un homme reſpectable, juſtement attaché au nom de *Lamoignon*, qu'il honore par ſes lumieres & ſes vertus, croit l'Evêque de Nîmes plus coupable que l'Intendant Baville de l'intolérance & de la perſécution tant reprochée à ce Magiſtrat. Mais que répondre au cri général & encore ſubſiſtant des Proteſtans de Languedoc, qui honorent la mémoire de Fléchier, ne ché-

riſſent pas celle de Baville ? Le fait ſuivant ne lui eſt pas plus favorable. » J'ai » demandé au Cardinal de Fleury, dit » M. de Voltaire, ce qui avoit principalement engagé Louis XIV au » coup violent d'autorité qu'il exerça » par la révocation de l'Edit de Nantes. Il me répondit que tout venoit » de M. *de Baville*, qui s'étoit flatté » d'avoir aboli le Calviniſme en Languedoc, où cependant il reſtoit plus » de quatre-vingt mille Huguenots. » Louis XIV crut aiſément, que puiſ- » qu'un Intendant avoit détruit la » ſecte dans ſon département, il l'a- » néantiroit dans ſon Royaume «. Ainſi Baville (au moins ſi l'on en croit cette anecdote) (1) fut l'inſtigateur de cette

(1) Cette anecdote n'a rien de ſûr ; & quant aux Proteſtans du Languedoc, on conçoit que M. de Baville, exécuteur néceſſaire des ordres rigoureux de la Cour, a dû leur laiſſer des ſouvenirs plus fâcheux que M. Fléchier, dont la foible influence ſe bornoit a ſon petit dioceſe. Mais M. de Baville étoit-il l'inſtigateur de la perſécution ? C'eſt ce que nient ceux qui ont vu les titres qui peuvent ſeuls décider la queſtion. N'inculpons pas légérement les Hommes célebres. Quand on veut parler d'un Intendant digne d'être propoſé pour modele, c'eſt M. de

perſécution, dont il devint enſuite un des Miniſtres les plus zélés & les plus redoutables.

Fléchier, en ne voulant pas qu'on uſât de violence à l'égard des Proteſtans paiſibles, croyoit avec raiſon qu'il falloit oppoſer la force aux Proteſtans fanatiques qui avoient pris les armes. Cavalier, Chef de ces Fanatiques, vint à Nîmes après ſon accommodement avec le Maréchal de Villars. Mais le Prélat ne voulut jamais voir le deſtructeur de ſon troupeau. Il apprit avec plaiſir que Cavalier étoit parti pour l'Angleterre. *Ce vaiſſeau périra ſans doute*, dit-il, *étant chargé de tant de crimes.* Cet homme, ſimple garçon Boulanger, avoit en effet ordonné & exécuté *au nom de Dieu* les dévaſtations dont Fléchier avoit gémi, comme les Catholiques exerçoient *au nom de Dieu* les dragonnades. Le Maréchal de Villars fut envoyé dans les Cévennes pour faire la guerre à Cavalier; & ce Général célebre, qui devoit bientôt combattre & vaincre le Prince Eugene,

---

Baville qu'on cite. Voyez ce qu'en dit le Maréchal de Villars dans ſes Mémoires.

borna ſa campagne contre les Proteſtans à un traité de paix avec le Boulanger qui les commandoit. La guerre cruelle & malheureuſe que Louis XIV avoit alors à ſoutenir, l'obligeoit à cette humiliation ; &, ce qui ne fut guere moins fâcheux, les Proteſtans ſe plaignirent, non ſans raiſon, que les conditions du traité avoient été mal obſervées.

Le reſpectable Prélat donnoit aux ennemis de l'Egliſe l'exemple de la ſoumiſſion qu'il leur prêchoit. Quoique lié d'amitié avec l'illuſtre Fénélon, il publia un Mandement d'adhéſion à la Bulle qui condamnoit la doctrine quiétiſte de ce vertueux Archevêque ; mais en proſcrivant ſes erreurs, il parla de ſa perſonne avec les égards qu'elle méritoit, & que d'autres Prélats n'avoient pas eus pour lui. Il avoit fait plus que de rendre juſtice à la docilité de Fénélon, il l'avoit prédite. Les ames droites & pures ſe connoiſſent & ſe devinent, & le vertueux Fénélon fit, en cette circonſtance, ce que le vertueux Fléchier auroit fait à ſa place.

Obſervateur exact des Loix eccléſiaſtiques, Fléchier ne ſavoit ni les outrer

ni les affoiblir. Il avoit converti & baptiſé un Juif, qui lui-même, on ignore par quelle raiſon, baptiſa enſuite un enfant *incognito*, &, pour ainſi dire, à petit bruit. Fléchier déclara l'enfant bon Chrétien malgré l'*incognito*. Mais plus ſévere ſur le mariage que ſur le baptême, il décida que le mariage d'un Proteſtant avec une Catholique ne pouvoit être toléré dans l'Egliſe Romaine ; & il expliquoit de ſon mieux, en faveur de cette opinion, le paſſage de Saint Paul, qui n'y paroît pas très-favorable, *que le mari infidele doit être ſanctifié par la femme fidelle*. Nous ignorons ce que penſent aujourd'hui ſur ce ſujet les Prélats & les Théologiens modernes. Mais les Magiſtrats de nos jours, qui ſe piquent plus d'équité que de théologie, ont plus d'une fois déclarés bons & valides des mariages de cette eſpece.

La prétendue croix miraculeuſe dont nous avons parlé dans l'Eloge de Fléchier, & contre laquelle il donna une Lettre paſtorale, avoit été érigée par un Berger que le Prélat fit ſortir de ſon dioceſe. On ratiſſoit le bois de cette croix comme une relique. » Ces

» morceaux, dit-il, ſéparés du tout, » ne ſont plus que des morceaux de » bois, qui, ayant perdu le mérite de » la repréſentation des ſouffrances de » Jéſus-Chriſt, ne ſont dignes d'aucun » honneur «.

Dans cette même Lettre, il dit que les miracles ne doivent pas être *trop fréquens*, parce qu'ils ſeroient *inutiles*, ni *abſolument nuls*, *afin que les nouveaux faſſent croire les anciens*. Il parle avec beaucoup de ſageſſe de la dévotion qu'on doit apporter à cette croix. Il défend aux Curés d'atteſter les miracles, & aux filles d'y paſſer la nuit.

L'Evêque de Nîmes invitoit ſes Chanoines à une vie laborieuſe & réguliere, en leur rappelant la mauvaiſe idée que les gens du monde ont pour l'ordinaire des Chapitres. » Ils conſiderent » les Chanoines, leur dit-il, comme » des Eccléſiaſtiques ſans emploi. Par- » venus à une indolente oiſiveté, on » les voit remplir dans un chœur des » chaiſes commodes, & joindre à » peine leurs voix aux Prêtres inférieurs » qui chantent pour eux les louanges » de Dieu. L'inutilité de leur vie forme » un triſte préjugé contre la régularité » de leur conduite «.

Un de ces Chanoines, dit-on, lui repréſentoit que ſes charités étoient immenſes, & que ſa bourſe ne pourroit y ſuffire. Il lui fit à peu près la même réponſe qu'a faite de nos jours Benoît XIV à de ſemblables repréſentations: *Si les pauvres vous entendent, ils nous demanderont nos équipages, nos meubles, nos Palais, comme un bien qui leur appartient; & que répondrons-nous?*

Fléchier s'oppoſa tant qu'il put à l'établiſſement d'un Opéra à Nîmes. Il y en eut d'abord un qui tomba, & les Acteurs furent réduits à l'aumône. La ſeconde troupe réuſſit mieux; le Prélat tonna contre ce ſpectacle, ſans cependant employer les cenſures eccléſiaſtiques, mais ſeulement la priere: » Vous » aimiez, dit-il, à voir & à entendre » ces filles de Babylone qui chantent » les Cantiques de leur pays, & vous » échauffiez ces ſerpens à meſure qu'ils » vous piquoient «. Il ſe plaint de ce que les nouveaux convertis, qui, étant Proteſtans, n'alloient point aux ſpectacles, y alloient depuis leur converſion. » Vous n'avez, leur dit-il, oublié de » vos premieres loix que ce qu'elles

» avoient de bon «. Nous n'examinerons pas ſi, relativement aux préceptes & à l'eſprit du Chriſtianiſme, un Opéra peut être toléré dans une grande ville, comme un mal néceſſaire, & propre à en empêcher de plus grands; mais il faut convenir que le mal qui peut en réſulter pour les mœurs, devoit être plus ſenſible & plus à craindre dans une petite ville, & pouvoit avec quelque raiſon alarmer la ſollicitude épiſcopale.

NOTE X, *relative à la page* 426, *ſur la réponſe de* FLÉCHIER *à un Prélat orgueilleux.*

LA famille de Fléchier aſſure que l'anecdote du Marchand de chandelles, rapportée dans ſon Eloge, n'eſt pas exacte, & elle la raconte ainſi : Le pere de Fléchier avoit hérité de ſes ancêtres une petite terre qu'il cultivoit lui-même, & un moulin qu'il faiſoit valoir. L'orgueilleux Prélat dont nous avons parlé, & qui reprochoit ſi baſſement à Fléchier la noble indi-

gence de ſes ancêtres, lui dit un jour: *Avouez que votre pere auroit été bien ſurpris de vous voir ſortir de ſon moulin pour devenir Evêque. Je crains bien*, lui répondit Fléchier, *que ſi le vôtre avoit travaillé au moulin, vous n'euſſiez toute votre vie tourné la meule.*

Quoi qu'il en ſoit, cette réponſe de Fléchier rappelle le mot d'un autre Prélat à un diſtributeur des graces eccléſiaſtiques, qui le conſultoit pour ſavoir s'il pouvoit faire Evêque *ſans indécence* un Prédicateur qui avoit, comme Fléchier, des talens rares & une naiſſance peu diſtinguée. *Si je croyois que cela pût être mis en queſtion*, lui répondit celui qu'il conſultoit, *je jetterois tout à l'heure ma mitre & ma croix par la fenêtre.* Réponſe un peu militaire, mais que la queſtion méritoit, & que nous aurions craint d'affoiblir en l'adouciſſant. Un des plus fâcheux inconvéniens de notre adminiſtration & de l'eſprit qui ſemble la diriger, c'eſt que le mérite éminent, né dans la foule, ait ſi peu d'eſpérance d'arriver aux grandes places. Quelque peu empreſſé qu'il ſe montre de cher-

cher les honneurs (car nous parlons du mérite éminent & par conſéquent du mérite modeſte), quelque porté qu'il ſoit à préférer la médiocrité à la fortune, & la liberté aux chaînes, au moins ſeroit-il juſte de lui laiſſer l'honneur du choix, dont il abuſera d'autant moins qu'il en ſera plus digne.

NOTE XI, *relative à la page* 427, *ſur l'Académie établie à Nîmes par* FLÉCHIER.

FLÉCHIER ſe délaſſoit des ſoins pénibles de l'épiſcopat, en donnant aux Lettres qu'il avoit toujours aimées, le peu de momens que ſes devoirs lui laiſſoient. Il fut le Reſtaurateur, & preſque le ſecond Fondateur de l'Académie qui ſubſiſte encore à Nîmes. Cette Compagnie, après avoir été d'abord, comme la plupart des Sociétés littéraires ſi répandues dans nos Provinces, une ſimple Académie d'éloquence & de poéſies, s'eſt rendue plus recommandable en ſe tournant vers les Sciences exactes. Comme il n'eſt point de Province

Province dans le Royaume, où la Phyſique & l'Hiſtoire Naturelle n'offrent quelques particularités remarquables & qui lui ſont propres, il n'en eſt point où une Société de Phyſiciens, d'Aſtronomes & de Naturaliſtes, ne puiſſe être utile, pourvu que cette Société y ſoit réduite aux ſeuls hommes vraiment capables de la compoſer. Des Académiciens médiocres ſeroient même plus utiles en ce genre, que des Académiciens demi-Beaux-eſprits, à qui l'on ne pourroit trop répéter les vers ſi ſages de Deſpréaux : . . .

Soyez plutôt Maçon, ſi c'eſt votre talent,
Ouvrier eſtimé dans un Art néceſſaire,
Qu'Ecrivain du commun, & Poëte vulgaire.

Outre les objets d'Hiſtoire Naturelle que le Languedoc offre aux yeux des Phyſiciens, la ville de Nîmes renferme encore pluſieurs antiquités dignes d'occuper une Compagnie ſavante, entre autres, la fameuſe maiſon carrée. Un des Membres les plus diſtingués de l'Académie de Nîmes, M. Séguier, Correſpondant de celle des Belles-Lettres de Paris, a tâché de

deviner l'inſcription qui étoit à la façade de cette maiſon ; il a eſſayé de rétablir les lettres d'après la diſpoſition des clous qui les attachoient, & qui reſtent encore à la friſe ; & quoiqu'il ne fût peut-être pas impoſſible d'imaginer d'autres inſcriptions différentes de celle-là, qui n'eſt indiquée que d'une maniere aſſez vague par la diſpoſition des clous, les recherches de M. Séguier ſur ce ſujet ſont très-ingénieuſes, & font honneur à la ſagacité de cet Académicien.

Fléchier, Membre de l'Académie Françoiſe, & voulant donner du relief à celle de Nîmes, obtint de la premiere de ces deux Compagnies, qu'elle voulût bien s'aſſocier la ſeconde ; la cérémonie s'en fit ſolennellement dans une Séance publique de l'Académie Françoiſe, le 30 Octobre 1692, par un. Diſcours que prononcerent les Députés de l'Académie de Nîmes, & auquel répondit M. de Toureil, Directeur. Fléchier avoit déſiré vivement cette aſſociation, dans l'eſpérance des grands avantages qu'il en attendoit pour les Lettres. Il ſeroit à ſouhaiter que ſes eſpérances euſſent été accomplies.

NOTE GÉNÉRALE

Sur quelques faits racontés dans l'Eloge de FLÉCHIER.

NOUS avons avancé, d'après le témoignage de pluſieurs Avignonois très-dignes de foi, que les ancêtres de Fléchier, réduits à une honorable indigence, avoient été contraints de faire le commerce pour ſubſiſter. La famille, encore exiſtante de ce vertueux Prélat, convient du peu de fortune de ſes aïeux ; mais elle aſſure qu'ils n'ont jamais fait le commerce, ayant toujours pris & porté le titre de *Noble homme*. C'eſt aux Généalogiſtes à nous apprendre le ſens précis de cette expreſſion, ſur-tout dans certaines Provinces. Nous nous en rapportons entiérement à eux ſur ce ſujet, ainſi que ſur les titres produits par cette reſpectable famille. Il eſt au moins très-certain que la mere de Fléchier, ſœur du Général des Doctrinaires, Hercule Audifret, étoit fille

d'un Marchand du Comtat ; ne ſeroit-il pas poſſible de tout concilier, en ſuppoſant que ſon mari, pere de Fléchier, s'aſſocia pour le commerce avec ſon beau-pere, qui vraiſemblablement étoit un Commerçant peu aiſé, puiſqu'il maria ſa fille à un homme ſans fortune ?

Nous ſommes bien éloignés de vouloir diſputer à MM. Fléchier le titre de *Noble* auquel ils prétendent ; mais ſi nous rapportions en détail tout ce qui nous a été dit à ce ſujet (1), il en réſulteroit au moins qu'on ne peut

(1) On nous avoit aſſuré, 1°. que le pere de Fléchier n'a pas pris la qualité de *Noble* dans l'extrait baptiſtere de tous ſes enfans ; que Ménard en fait la remarque dans ſon *Hiſtoire de Nîmes* ; & que d'ailleurs le titre de *Noble* eſt fréquemment uſurpé dans le Comtat par des gens qui ne ſont pas Gentilshommes : 2°. que Pithon-Curt, dans ſon *Nobiliaire du Comtat*, où il eſt très-indulgent ſur la Nobleſſe, ne parle point des Fléchiers : 3°. que ſi Fléchier, (depuis Evêque) avoit été Gentilhomme, il n'auroit pas pris l'emploi dérogeant de Secrétaire de M. Talon, aux grands Jours d'Auvergne : 4°. que Pierre Fléchier, un des aïeux du Prélat, ne prend aucune qualification dans ſon contrat de mariage, ni

nous accuſer avec juſtice d'avoir cru trop légérement les faits que nous avions d'abord avancés ſur la naiſſance de l'Evêque de Nîmes. Contens de nous être juſtifiés du reproche qu'on pourroit nous en faire, nous renvoyons nos lecteurs au témoignage des habitans du Comtat ſur cette famille, qui d'ailleurs a ſi peu beſoin de nobleſſe pour être illuſtre.

---

dans d'autres actes, & qu'il avoit été dernier Conſul de Perne, charge occupée *par le Peuple*, (c'eſt l'expreſſion dont on s'eſt ſervi) : 5°. que Flèchier paſſoit, dans le pays, pour fils ou petit-fils d'un Marchand de chandelles, & que ce fait avoit même été imprimé ſans réclamation. Voilà bien des titres pour notre apologie.

Fin du Tome II.
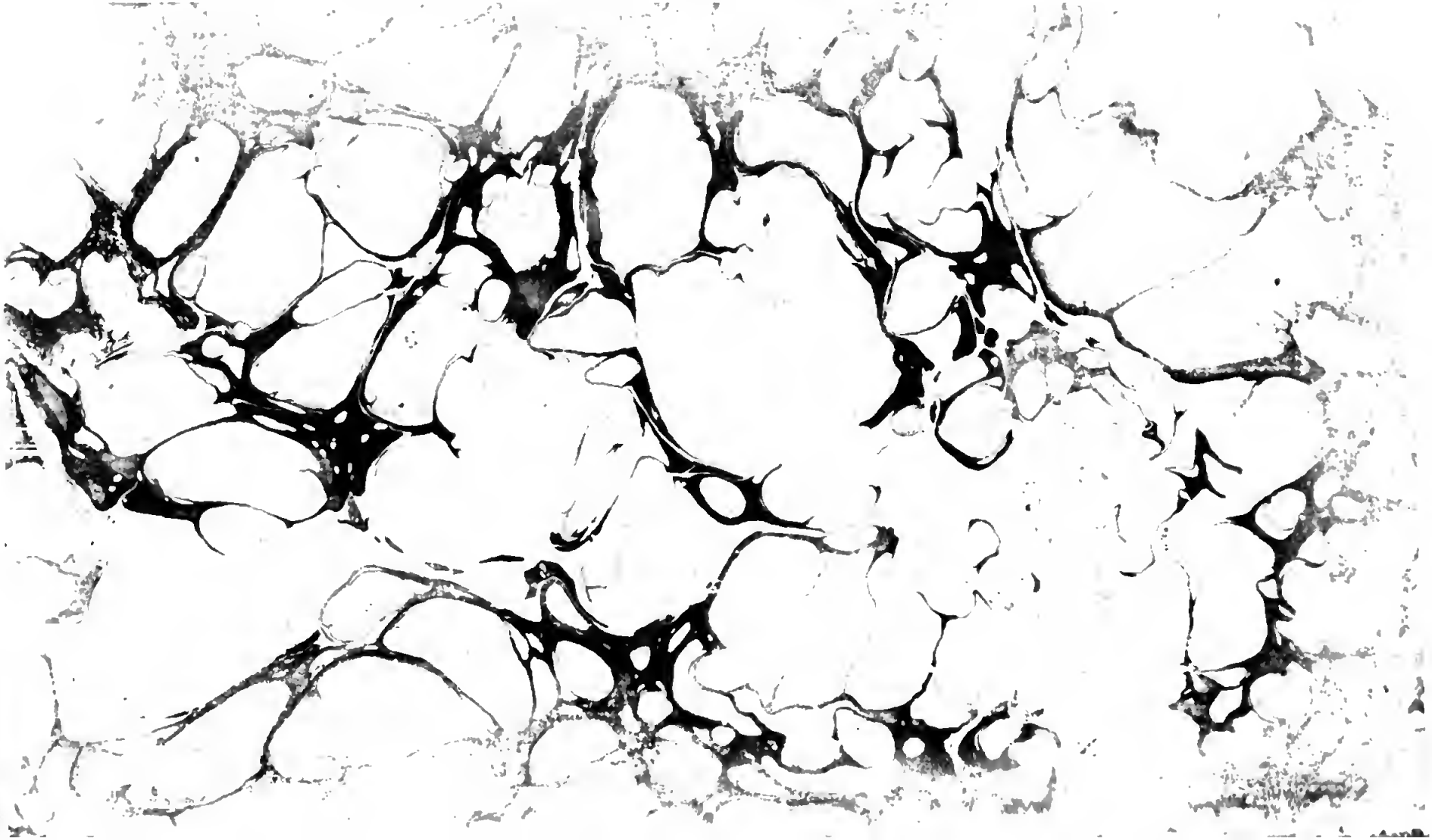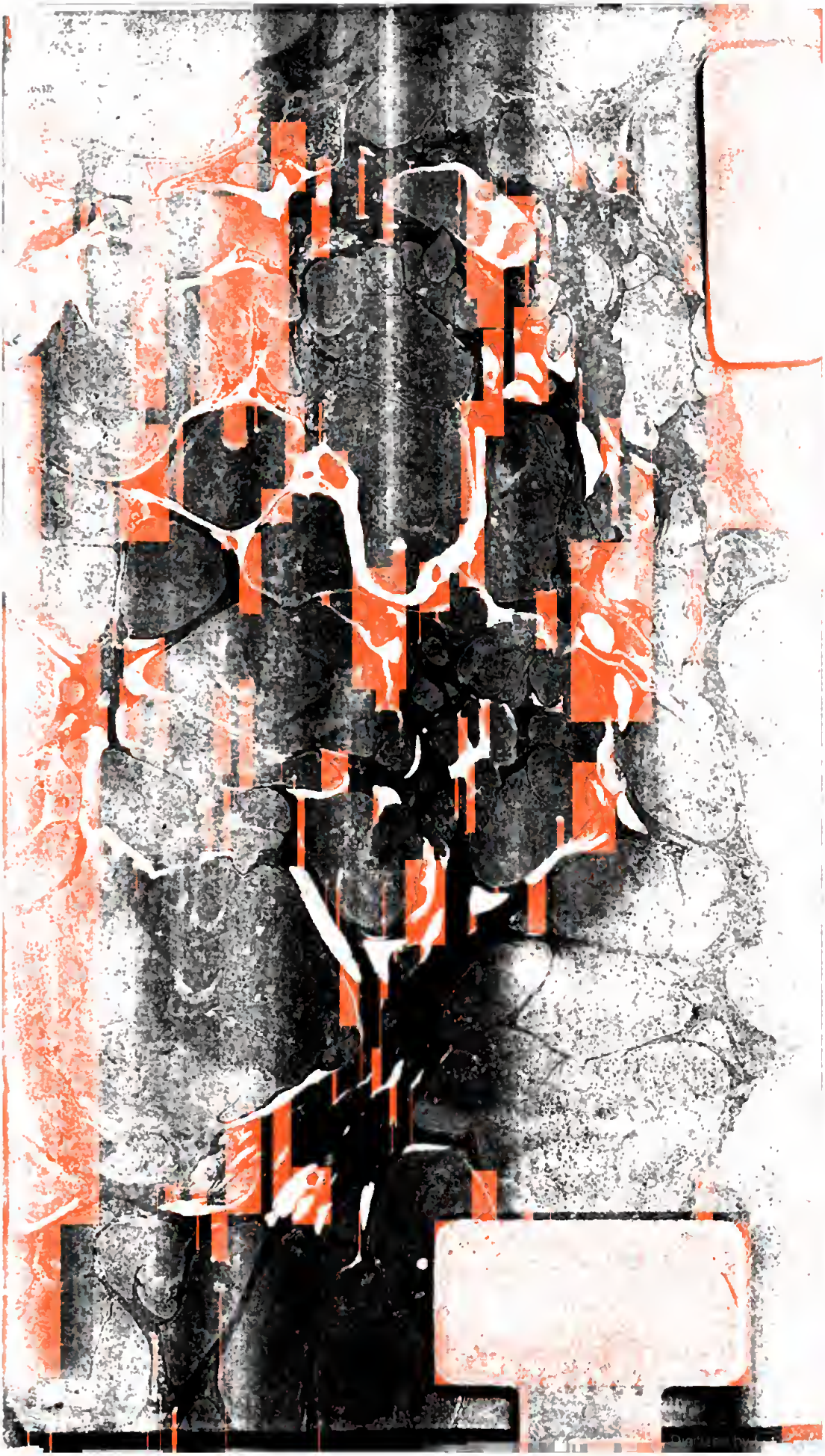
627057